



CHANN ANAND/AP

INDE-PAKISTAN
Escalade militaire au Cachemire

p. 2

ISRAËL
Ariel Sharon limoge quatre ministres

p. 4

SÉCURITÉ
Le malaise des acteurs de la prévention

p. 9

SUPPLÉMENT
ÉCONOMIE

Prix du meilleur jeune économiste

EMPLOI
CYCLISME

Au Midi libre

p. 22

GOÛTS

Betterave, poireau

p. 23

SANTÉ

Distinguer le gras du maigre

p. 25

International.....	2	Kiosque	14
Union européenne.....	5	Entreprises.....	17
France.....	6	Communication	19
Société.....	9	Marchés	20
Régions	11	Aujourd'hui	22
Carnet.....	12	Météorologie-Jeux	25
Abonnements	12	Culture	26
Horizons.....	13	Radio-Télévision	31

Le président réélu veut asseoir son succès du 5 mai en s'assurant une majorité personnelle aux élections législatives

Chirac cherche la victoire décisive

Le président réélu veut asseoir son succès du 5 mai en s'assurant une majorité personnelle aux élections législatives

JAMAIS les candidatures aux élections législatives n'auront été aussi nombreuses : 8 633 au premier tour, le 9 juin, pour 577 sièges à pourvoir, soit un tiers de plus qu'en 1997.

La droite part avec plusieurs avantages. La réélection de Jacques Chirac, bien qu'acquise avec une moitié de voix de gauche, crée une dynamique en sa faveur, alors que les socialistes ont du mal à se remettre de leur lourde défaite du 21 avril. La droite avait préparé son union dès avant la présidentielle. Elle se concrétise dans l'Union pour la majorité présidentielle - formation aux couleurs de Jacques Chirac, qui cherche à transformer sa victoire en triomphe le 16 juin. L'UMP a accordé 536 investitures. L'arme est de poids, malgré la contestation de François Bayrou, qui tente de sauver l'UDF, et malgré les candidatures présentées par Philippe de Villiers (Mouvement pour la France), Charles Pasqua (Rassemblement pour la

France) et Corinne Lepage (CAP 21). En face, la « gauche unie », qui succède, sans Jean-Pierre Chevènement, à la « gauche plurielle », s'est accordée sur

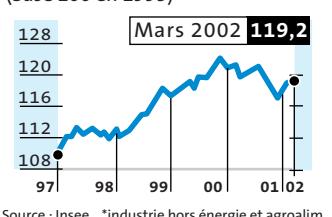
176 candidatures de rassemblement, mais elle n'aura un candidat unique que dans 34 circonscriptions. Il lui faut convaincre que la cohabitation, hier critiquée, est la

meilleure solution. Selon les sondages, une majorité de Français sont hostiles à une nouvelle cohabitation, et la droite dispose d'une légère avance en intentions de vote.

Les patrons modérément optimistes

FRÉMISSEMENT

Indice de la production industrielle* (base 100 en 1995)



L'optimisme n'est pas encore de mise. Plusieurs secteurs de l'économie anticipent une croissance enco-

re modeste pour 2002. Les ventes des hypermarchés sont médiocres et le secteur des biens d'équipement reste sinistré, ce qui atteste de la réticence de nombreuses entreprises à relancer l'investissement tant que les signes de reprise ne seront pas plus tangibles.

Or la situation économique de nos principaux partenaires commerciaux, notamment l'Allemagne, reste très incertaine. Et le resserrement du crédit bancaire n'encourage pas les entreprises à faire preuve de beaucoup d'audace.

Lire notre enquête page 17

Silvio Berlusconi accepte la critique pourvu qu'elle vienne d'Aristophane

ROME
correspondance

Elles étaient sur scène, prêtes pour le spectacle. Elles ont disparu, démontées à la dernière minute. A la place des caricatures géantes de Silvio Berlusconi et des deux hommes forts de son gouvernement, Gianfranco Fini et Umberto Bossi, simplement des cadres vides. C'est ce que les spectateurs ont découvert, dimanche soir 19 mai, au Teatro greco de Syracuse, qui présentait *Les Grenouilles*, la pièce d'Aristophane mise en scène par Luca Ronconi. Un changement consécutif à la dispute de la veille, entre le réalisateur, directeur du théâtre Il Piccolo de Milan, et Gianfranco Micciché, vice-ministre de l'économie et bras droit de Silvio Berlusconi en Sicile.

Lors d'un dîner à la préfecture, l'homme politique, réputé pour son franc-parler avait contesté à l'artiste son choix de donner une touche d'actualité à cette pièce vieille de 2 400 ans qui raconte comment Athènes était en train de perdre sa démocratie et se demandait pourquoi. Le

ton avait vite monté. « *Aristophane attaqua les tyrans, et Berlusconi n'en est pas un* », s'enflammait, au dire des journalistes présents, Gianfranco Micciché, qui, avant de s'en aller en colère, prononçait la phrase qui a provoqué le scandale : « *Vu qu'il s'agit d'un théâtre public qui vit de l'argent de Berlusconi, vous ne pouvez pas le critiquer* ». Le lendemain, le réalisateur, ulcéré par cette censure préventive, décidait de laisser les cadres vides.

Lundi, l'affaire faisait la « une » de toute la presse. Gianfranco Micciché, pour tenter de corriger le tir, menace de poursuivre en justice Luca Ronconi, qui aurait, volontairement, mal interprété ses critiques. En début d'après-midi, c'est Silvio Berlusconi en personne qui s'est senti obligé d'intervenir pour préciser que son gouvernement « *est contre toute censure* ». Et de demander au réalisateur de revenir sur sa décision : un artiste a le droit, déclare avec magnanimité le président du conseil, « *de choisir ses cibles et de se tromper sur elles* ». Pour

Luca Ronconi, qui a apprécié les mots du chef du gouvernement, l'affaire est classée.

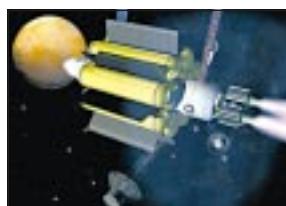
Pas pour l'opposition, en revanche, qui rappelle qu'il y a quelques semaines c'est bien lui, Silvio Berlusconi, qui avait donné le ton en matière de censure en invitant les nouveaux dirigeants du service public télévisé, à peine nommés par sa majorité, à se débarrasser de deux journalistes et d'un comique. Les premiers ont le tort de réaliser des émissions critiques pour la coalition de centre-droite. Le comique avait eu, lui, le toupet d'accueillir dans son show l'auteur du livre qui mettait en cause l'origine douteuse de la fortune du *Cavaliere*.

La seule erreur de Micciché, constate un député des Démocrates de gauche, Giuseppe Giulietti, est d'avoir « *trop bien compris* » le message venu de son chef et de la bien nommée « *Maison des libertés* », la coalition menée par Silvio Berlusconi.

Salvatore Aloise

ESPACE

Mars aller-retour en 2030



POUR mieux explorer le système solaire, la NASA devra utiliser de nouveaux modes de propulsion, notamment l'énergie nucléaire qui pourrait permettre, aux alentours de 2030, des missions vers Mars (photo) ou les planètes géantes. *Lire page 24*

ANALYSE

L'Europe et le messianisme américain

PRÈS D'UN AN après le premier voyage en Europe de George W. Bush, beaucoup de choses ont changé dans le monde, mais pas les relations entre les Etats-Unis et leurs alliés européens. L'image que chacun a de l'autre s'est même détériorée. En juin 2001, cinq mois après l'entrée en fonctions du nouveau président, les Européens avaient une mauvaise opinion de l'administration Bush et de son chef; maintenant, puisque les Américains approuvent massivement leurs dirigeants, ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui sont perçus en Europe comme arrogants, belliqueux, réfractaires à toute critique. Réciproquement, parmi les responsables politiques et les commentateurs américains, la tendance dominante est nettement plus négative, au sujet de l'Europe,

qu'elle ne l'était il y a un an. Les Américains sont d'autant plus méfiants à l'encontre de l'Europe qu'ils adhèrent davantage, depuis le 11 septembre, aux idées et aux attitudes de l'équipe Bush et de ses partisans.

L'idée que l'Europe serait en proie à une vague d'antiaméricanisme emportant tout sur son passage arrange trop ceux qui la répandent aux Etats-Unis pour être vraie. Inversement, ce serait une erreur de croire qu'en Amérique, aujourd'hui, toute voix discordante serait réduite au silence et que le « bushisme » régnerait sans partage. La contestation est certes moins forte dans un pays agressé et qui se sent menacé, mais la démocratie reste vigoureuse, et les élections qui auront lieu dans six mois pour renouveler la Chambre des repré-

sentants, le tiers du Sénat et de

nombreux gouverneurs sont tout sauf une formalité. La polémique sur l'usage que la Maison Blanche a fait des informations dont elle disposait avant le 11 septembre confirme que le temps de l'union sacrée est bien révolu et que les sondages stratosphériques sur lesquels plane M. Bush ne le mettent pas à l'abri de la critique. Au contraire : les républicains ayant décidé d'exploiter la confiance dont bénéficie le président dans sa conduite de la guerre contre le terrorisme, les démocrates s'estiment autorisés à l'attaquer aussi sur ce terrain, et pas seulement sur les questions économiques ou sociales.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16



Dior

55^e FESTIVAL DE CANNES

Burlesque et tragique, la guerre du Palestinien Suleiman



CHRISTOPHE ENA/AP
POUR son deuxième long métrage, *Intervention divine*, le réalisateur et acteur palestinien Elia Suleiman (sur la photo avec Manal Khader) dresse, avec une audace mordante et un désespoir pince-sansrire, dans le sillage de Buster Keaton et de Jacques Tati, un tableau burlesque et tragique du Proche-Orient.

Lire pages 26 à 30

L'escalade militaire constatée depuis cinq jours au Cachemire, territoire que se disputent l'Inde et le Pakistan, menace de dégénérer en guerre entre les deux puissances. **UN MILLION DE SOLDATS** sont

massés le long des 400 kilomètres de **ZONE FRONTIÈRE**. Le président pakistanais Pervez Mouscharraf a convoqué pour le mercredi 22 mai un conseil de sécurité, et le ministre de la défense indien inspecte ses

troupes. La revendication des deux pays sur le Cachemire a déjà provoqué trois guerres depuis 1947. Inde et Pakistan sont désormais dotés d'un **ARSENAL NUCLÉAIRE** et les spécialistes soulignent les dangers

d'une « montée aux extrêmes » non contrôlée. Selon Christophe Jaffrelot, le risque d'une nouvelle guerre ne peut être écarté. Les Etats-Unis et le secrétaire général de l'ONU appellent les deux pays au calme.

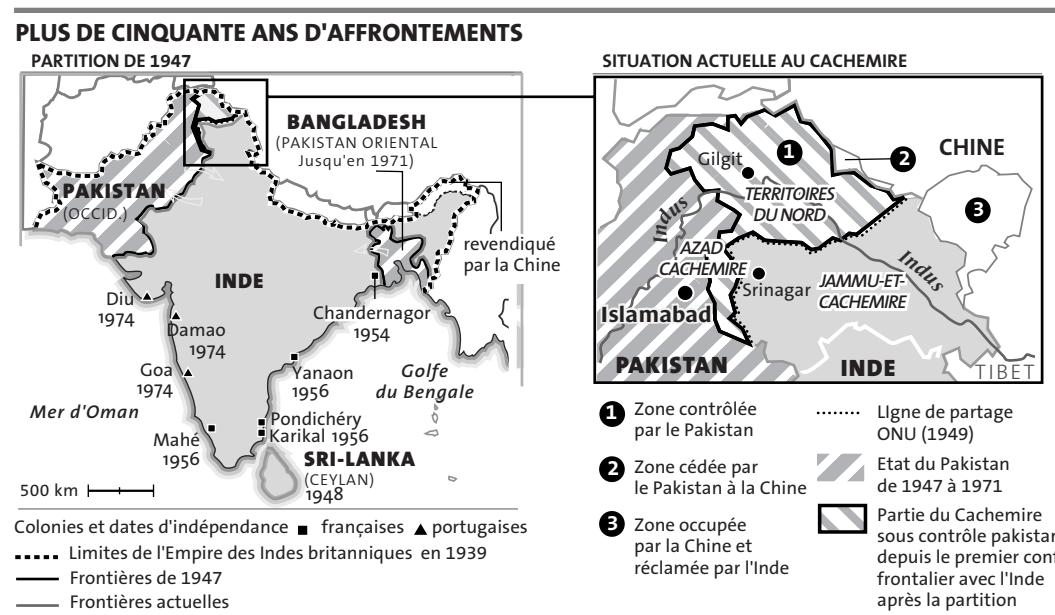
Inde et Pakistan menacent d'une nouvelle guerre au Cachemire

Un million de soldats sont massés de part et d'autre de la zone frontière au Cachemire, où les duels d'artillerie s'intensifient depuis cinq jours. New Delhi et Islamabad multiplient les signaux belliqueux, tandis que la communauté internationale veut atténuer les tensions

APRÈS cinq jours de duels d'artillerie intensifs entre l'Inde et le Pakistan, la crise du Cachemire continue de se développer dangereusement. Lundi 20 mai, des sources officielles au Cachemire sous contrôle pakistanais ont annoncé que le bilan des victimes des bombardements indiens s'établissait à 11 morts. Le même jour, le ministre indien de la défense, George Fernandes, s'est rendu dans le désert du Rajasthan afin d'évaluer, pendant deux jours, la situation de cette région frontalière du Pakistan.

De son côté, Islamabad a annoncé que le président pakistanais, Pervez Mouscharraf, a convoqué une réunion du gouvernement et du conseil national de sécurité pour mercredi 22 mai. Selon le ministre pakistanais de l'information, Nisar Memon, le général Mouscharraf va aussi consulter les dirigeants des partis politiques « pour impliquer la nation dans la situation qui résulte de la récente montée de la tension à la frontière ».

La présente escalade militaire a été provoquée par l'attentat commis près de la ville de Jammu (Cachemire indien), le 14 mai, contre un autocar civil et contre le quartier résidentiel d'une caserne de l'armée indienne. Trente-cinq personnes, principalement des civils, y ont été tuées par un commando de terroristes, que New Delhi a désignés comme des militants islamistes pakistanais. Depuis la fin de la semaine dernière, les tirs sporadiques habituellement échangés de part et d'autre de



la « ligne de contrôle » (LOC) qui sépare, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan se sont transformés en échanges d'artillerie soutenus. Comme souvent, les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir ouvert les hostilités. Plus de 20 000 villageois ont fui la zone des combats depuis vendredi.

Mardi 21 mai, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, doit se rendre sur les lieux de l'attentat de Jammu et visiter les blessés, lors d'un déplacement au Cachemire

Un territoire disputé depuis 1947

● **Le Cachemire** : ancien royaume hindou à majorité musulmane au temps de l'empire des Indes britanniques. En 1947, au moment de la partition, le Maharadjah signe avec l'Inde le traité dit d'accès, c'est-à-dire de rattachement de son royaume à l'Inde, provoquant la première guerre indo-pakistanaise. Deux tiers du Cachemire sont contrôlés depuis par l'Inde, un tiers par le Pakistan.

● **Que veut l'Inde ?** L'Inde estime que l'ensemble du Cachemire est partie intégrante de l'Union indienne. Elle estime que l'« occupation » d'une partie de l'Etat par les Pakistanais est « illégale ».

● **Que veut le Pakistan ?** Le Pakistan demande que soit organisé, conformément à une résolution de l'ONU passée en

1949, un référendum qui permettrait aux Cachemiris de se prononcer pour le rattachement à l'un ou l'autre pays. Islamabad estime qu'en raison de sa majorité musulmane, le Cachemire aura dû lui revenir.

● **La position américaine :** c'est à l'Inde et au Pakistan de régler leur différend sur la question du Cachemire, estiment les Etats-Unis. Mais Washington affirme que l'Inde a le droit de répondre militairement à des « attaques terroristes » tout en appelant New Delhi à la retenue.

L'administration Bush s'efforce de convaincre l'Inde qu'Islandabad fait tout son possible pour contrecarrer les activités des insurgés islamistes opérant en Inde depuis le territoire pakistanais.

L'Inde pourrait décider de « frappes chirurgicales » au Cachemire pakistanais contre les camps d'entraînement supposés des combattants islamistes. Une guerre limitée entre l'Inde et le Pakistan est-elle aujourd'hui envisageable ?

Oui, c'est une hypothèse. Les faucons du gouvernement de New Delhi pourraient justifier des frappes visant les camps de « djihadistes » installés dans la partie pakistanaise du Cachemire. Car New Delhi attend depuis la fin de l'année dernière de voir si [le président pakistanais] Pervez Mouscharraf est capable de contrôler et d'empêcher les infiltrations au Cachemire indien de combattants islamistes – que le vocable indien désigne comme des mercenaires.

Ces derniers franchissent en effet la ligne de contrôle séparant les deux Cachemires sous le couvert de tirs d'artillerie de l'armée pakistanaise. Mouscharraf avait promis, dans son discours du 12 janvier, la fin des « ingérences » chez son voisin. La sanglante attaque près de la ville de Jammu, la semaine dernière, par des « infiltrés » contre des civils et des militaires indiens, peut être interprétée comme la faillite de la stratégie du chef de l'Etat pakistanais.

L'Inde peut-elle continuer à proférer des menaces non suivies d'effet contre le Pakistan, comme c'est le cas depuis décembre ?

Washington appelle à la retenue

Le secrétaire d'Etat adjoint Richard Armitage se rendra prochainement en Inde et au Pakistan pour tenter d'atténuer les tensions autour du Cachemire, a indiqué, lundi 20 mai, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. La Maison Blanche a par ailleurs renouvelé, lundi, ses appels à la retenue. « Nous prenons au sérieux les engagements du président Pervez Mouscharraf et nous nous attendons à ce qu'ils soient honorés », a déclaré la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice. Le président pakistanais a en effet promis qu'il mettrait fin aux incursions des combattants islamistes à travers la ligne de démarcation séparant les parties indienne et pakistanaise du Cachemire.

Mme Rice a ajouté que les Etats-Unis attendent également « du gouvernement indien qu'il reconnaîsse que la guerre n'aidera personne, et que ni le Pakistan ni l'Inde ne bénéficieraient d'une guerre ». – (AFP)

thâtres de l'Afghanistan et du Cachemire. Les tournées successives des responsables américains – le secrétaire d'Etat Colin Powell en janvier et la secrétaire adjointe pour l'Asie du Sud, Christina Rocca – ont ensuite tenté de calmer le jeu entre les deux puissances nucléaires.

Mais la prolongation des opérations terroristes au Cachemire indien semble avoir convaincu New Delhi que la partie pakistanaise ne respecte pas ses promesses d'en finir avec l'armement, le financement et l'entraînement de ces groupes terroristes. Dimanche soir 19 mai, le gouvernement de M. Vajpayee a annoncé une mobilisation militaire renforcée et des changements dans la chaîne de commandement. Les Indiens « se préparent à la guerre », a estimé, le lendemain, C. Raja Mohan, spécialiste influent des questions stratégiques au quotidien *The Hindu*.

« Nous espérons que la communauté internationale va poursuivre ses efforts pour réduire la tension, en tenant compte de l'attitude hostile adoptée par l'Inde, afin de convaincre l'Inde de s'asseoir à une table de négociations », a dit lundi le porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères, Ahmed Aziz Khan. Reconnaissant que « la situation est tendue », M. Khan a ajouté que « les forces armées pakistanaises sont pleinement capables de défendre leur territoire ». – (AFP, AP, Reuters)

Christophe Jaffrelot, directeur du CERI-Sciences-Po

« La faillite de la stratégie de Pervez Mouscharraf »

Il y a en effet un risque pour New Delhi de se discréditer s'il continue de menacer sans rien faire. En même temps, le gouvernement indien peut justifier une mobilisation militaire sans intervention, en arguant du fait que des élections locales vont être organisées au Cachemire en septembre et qu'il faut donc garantir le processus démocratique.

« Si les Américains continuent de soutenir Mouscharraf pour des raisons tactiques, ils soutiennent l'Inde pour des raisons stratégiques »

Les événements du 11 septembre ont-ils rendu plus aisée la stratégie « antiterroriste » indienne, notamment en raison de la politique de George Bush ?

Oui, incontestablement. Même si, au début, les Indiens ont pu s'alarmer du rapprochement américain avec le Pakistan au moment de la guerre en Afghanistan. Mais, si les Américains continuent de soutenir

Mouscharraf pour des raisons tactiques, ils soutiennent l'Inde pour des raisons stratégiques. D'autant qu'il y a un précédent : le BJP a réussi à gagner les élections de 1999 grâce à l'épisode militaire de Kargil, quand des commandos d'infiltrés pakistanais pénétraient au Cachemire indien et provoquaient un conflit limité entre les deux pays.

Quels sont les risques d'un dérapage nucléaire en cas de « frappes chirurgicales » indiennes contre un Pakistan qui n'a jamais fait mystère d'utiliser l'arme nucléaire s'il est attaqué ?

C'est très difficile à dire. Cela dépend notamment des équilibres internes au pouvoir pakistanais. Côté indien, Delhi est appelé à la retenue par les Etats-Unis, qui craignent non seulement un dérapage nucléaire mais aussi de voir le Pakistan obligé de dégarnir militairement sa frontière avec l'Afghanistan au moment où une vaste opération anti-Al-Qaida y est organisée avec le concours de l'armée d'Islandabad.

Par ailleurs, le récent épisode de Jammu n'est sans doute pas un prétexte suffisant pour justifier des frappes. Ce qui est patent, c'est l'espèce d'impuissance, au fond, de l'Inde, qui, en dépit d'une forte mobilisation de troupes, n'arrive pas à empêcher attentats et infiltrations.

Propos recueillis par Bruno Philip

TROISIÈMES CYCLES
EXPERTISE INFORMATIQUE
9 MASTERS SPÉCIALISÉS

● **Pôle Informatique pour le décideur**

- Master "Informatique Financière"
- Master "Management et Informatique"
- Master "Décisions e-Stratégies de l'Entreprise"

● **Pôle Nouvelles Technologies de l'Information**

- Master "Nouvelles Technologies Numériques"
- Master "Réseaux Haut débit"
- Master "Technologies Wireless"

● **Pôle "Systèmes Informatiques**

- Master "Sécurité Informatique"
- Master "Systèmes d'Information d'Entreprise"
- Master "Traçabilité et Logistique"

EPITA PARIS SUD MASTERS

14-16, rue Voltaire • 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex

Tél. 01 44 08 01 01 • M° Porte d'Italie • e-mail : masters@epita.fr

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EPITA

L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

www.masters.epita.fr

Trois conflits et la nouvelle menace d'armes nucléaires

EN 1947, la fin de l'Empire britannique des Indes provoque, dès l'automne, des massacres entre les communautés hindoue et musulmane, et un premier conflit indo-pakistanaise pour le Cachemire (à majorité musulmane mais rattaché à l'Inde), qui s'achèvera par un cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU en janvier 1949. Ces massacres, la guerre, les maladies et la famine entraînent la disparition de centaines de milliers de personnes (on parle de 500 000 morts) et la migration de dizaines de millions de réfugiés : de musulmans au Pakistan et d'hindous en Inde, même s'il reste à l'époque, dans ce dernier pays, quelque 80 millions de musulmans.

Entre les deux pays, la période qui

s'ouvre alors est très troublée, avec deux nouvelles guerres entre l'Inde et le Pakistan, un troisième conflit opposant l'Inde à la Chine, en 1962, à propos d'une contestation de souveraineté sur 90 000 km² aux frontières des deux pays qui provoquera la mort de quelque 3 200 Indiens et de 1 600 Chinois.

D'août à septembre 1965 éclate, sous la menace d'une intervention de l'armée chinoise et de la marine indonésienne – qui n'aura pas lieu en fin de compte –, la deuxième guerre indo-pakistanaise à propos du Cachemire. Comme en 1947, c'est le Pakistan qui a pris l'initiative des combats. Les Soviétiques s'entretenant, le conflit débouche sur un cessez-le-feu imposé par l'ONU. On

compte 4 000 tués chez les Indiens et 1 800 dans les rangs pakistanais, avec, dans les deux camps, des pertes en matériels (chars et avions notamment) qui sont importantes. En décembre 1971, les Indiens, en encourageant un soulèvement des Bengalis au Pakistan oriental – sévèrement réprimé par les troupes gouvernementales –, ouvrent la voie à une troisième guerre entre les deux Etats. La victoire indienne va quelque peu choquer l'opinion internationale : 100 000 prisonniers pakistanais ne seront libérés par New Delhi que fin 1973-début 1974. Ce conflit débouchera, non sans tumultes marqués par la capitulation de l'armée pakistanaise et des épurations, sur la création du Bangladesh.

Jacques Isnard

INTERNATIONAL

Contre une partie du Congrès, George W. Bush refuse de lever l'embargo économique contre Cuba

Dans un discours prononcé à Miami où son frère Jeb, gouverneur de Floride, est en campagne électorale, le président américain n'a pas ménagé ses critiques envers le « tyran » de La Havane

WASHINGTON de notre correspondant

On savait George W. Bush hostile à la levée de l'embargo contre Cuba, en faveur de laquelle l'ancien président Jimmy Carter a plaidé, le 14 mai, à La Havane. M. Bush a confirmé son refus dans un discours prononcé, lundi 20 mai, à la Maison Blanche, avant d'aller célébrer à Miami le centenaire de l'indépendance de l'île, acquise après la guerre américano-espagnole de 1898-1899.

« L'indépendance de Cuba a été obtenue il y a cent ans ; mais elle a été détournée, il y a presque un demi-siècle, par un dictateur brutal », a déclaré le président américain à Miami. M. Bush a assorti son maintien de l'embargo d'une proposition adressée à Fidel Castro : si les élections législatives prévues en 2003, a-t-il dit, offrent « aux électeurs cubains la substance de la démocratie et pas seulement ses formes creuses et vides », l'embargo pourra être reconSIDéré.

Le président a détaillé les conditions qu'il met à une évolution de la politique américaine vis-à-vis de Cuba : possibilité donnée aux partis d'opposition à M. Castro de s'organiser, de se réunir et de s'exprimer, notamment, sur les ondes ; libération de tous les prisonniers politiques, autorisés à participer

aux élections ; liberté d'accès pour les organisations de défense des droits de l'homme, afin de s'assurer des conditions d'organisation des élections. Enfin, le scrutin lui-même devra être « contrôlé par des observateurs extérieurs et objectifs ».

M. Bush a assuré que tant que le régime se refusera à toute ouverture politique et économique, « commercer avec Cuba n'aidera pas le peuple cubain », mais « servira seu-



« Commercer avec Cuba servira seulement à enrichir Castro et ses comparses »
GEORGE W. BUSH

lement à enrichir Castro et ses comparses, et à renforcer leur dictature. »

Toutefois, sans attendre une normalisation complète des relations, qui ne sera possible que quand Cuba « aura un nouveau gouvernement, pleinement démocratique, quand la loi sera respectée et quand les droits de l'homme seront pleinement protégés », les Etats-Unis « reconnaissent que, quelquefois, la liberté progresse pas à pas », a dit M. Bush, et sont disposés à encourager cette progression. Sous le nom d'Initiative pour un nouveau

Cuba, il a annoncé plusieurs mesures de nature à aider « le peuple cubain » et à faire pression sur le régime. Il s'agit de permettre aux organisations religieuses et non gouvernementales américaines de fournir une aide humanitaire, et de les soutenir financièrement ; de rétablir les services postaux entre l'île et les Etats-Unis ; d'offrir des bourses d'études aux Etats-Unis aux Cubains et aux familles des prisonniers politiques qui cherchent à créer des structures sociales indépendantes.

DROIT DE VETO
Au cours d'un voyage de six jours à Cuba, l'ancien président démocrate Jimmy Carter s'était prononcé, dans un discours en espagnol, retransmis par la radio et la télévision nationales cubaines, pour la levée de l'embargo par les Etats-Unis et pour la démocratisation du régime, mais sans lier l'une à l'autre. La Maison Blanche avait expliqué, alors, que M. Bush restait hostile à la levée de l'embargo parce que, à la différence de ce qui se passe en Chine, le commerce avec Cuba bénéficierait exclusivement au gouvernement, et non aux Cubains eux-mêmes. « Les idées bien intentionnées au sujet du commerce n'aboutiront qu'à aider le dictateur, à enrichir ses comparses et à

renforcer le régime totalitaire », a déclaré, lundi, le président américain. Alors que quarante parlementaires démocrates et républicains ont signé une lettre plaident pour la levée de l'embargo, M. Bush a prévenu qu'il userait de son droit de veto si le Congrès adoptait une législation mettant fin à l'interdiction du commerce et comportant des aides en faveur du développement de l'île avant que des réformes politiques et économiques aient été mises en œuvre.

La Fondation nationale américaine et cubaine, principale organisation d'exilés cubains aux Etats-Unis, se félicite de la position de M. Bush sur l'embargo. Pour Joe Garcia, directeur exécutif de la fondation, M. Bush « a dit exactement ce que la communauté cubaine-américaine voulait entendre ». C'est précisément ce que Gladys Pérez, du Comité cubain pour la démocratie, reproche au président américain. Il se soucie davantage, estime-t-elle, du vote des exilés que de la situation économique et sociale à Cuba. En novembre, le gouverneur de Floride, Jeb Bush, frère du président, sollicitera un nouveau mandat. En 2004, c'est George W. Bush qui, comme en 2000, aura besoin du vote de la Floride pour l'emporter.

Patrick Jarreau

Otto Reich, un rescapé de l'« Irangate » chargé des affaires cubaines

SAINT-DOMINGUE de notre correspondant

Mis en cause lors du coup d'Etat avorté du 12 avril contre le président vénézuélien Hugo Chavez,

PORTRAIT

Le sous-secrétaire d'Etat est devenu la « bête noire » de Fidel Castro

Otto Reich, responsable de la politique latino-américaine de l'administration Bush, est la « bête noire » du gouvernement castriste.

Cet exilé cubain, qui s'est illustré lors de la « sale guerre » menée en Amérique centrale, dans les années 1980, sous la présidence de Ronald Reagan, a été nommé sous-secrétaire d'Etat chargé de l'hémisphère occidental en janvier, à la faveur de l'intersession parlementaire, pour contourner l'opposition des sénateurs démocrates. Dès son entrée en fonctions, le président Bush l'a chargé de réexaminer la politique des Etats-Unis à l'égard de Cuba. Ses propositions ont largement servi de base au discours prononcé, lundi 20 mai, par le chef de l'exécutif américain.

Né en 1945 de père autrichien et de mère cubaine, Otto Reich quitte Cuba en 1960 pour s'établir à Charlotte, en Caroline du Nord. Diplômé en études latino-américaines de

l'université de Georgetown, il sert deux ans comme lieutenant dans la zone du canal de Panama avant d'être nommé, en 1981, directeur adjoint de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid).

FAUSSES RUMEURS

Il quitte ce poste pour créer le Bureau de diplomatie publique, une officine rattachée au département d'Etat qui a pour tâche d'influencer la presse et le Congrès en faveur de la politique menée en Amérique centrale, et notamment au Nicaragua, par l'administration Reagan. Spécialiste de la désinformation, il alimente la presse en fausses rumeurs faisant état de l'acquisition, par le gouvernement sandiniste, de MIG soviétiques ou d'armes chimiques et collabore avec l'équipe du lieutenant-colonel Oliver North, qui achète secrètement des armes en Iran pour équiper les « contras », les contre-révolutionnaires nicaraguayens. Echappant de justesse à une condamnation lors de l'enquête sur le



scandale de l'« Irangate », il est nommé en 1986 ambassadeur des Etats-Unis au Venezuela. Selon la presse cubaine, il organise alors la fuite de deux exilés détenus dans ce pays, Orlando Bosch et Luis Posada Carriles, considérés par La Havane comme les responsables de l'attentat à la bombe contre un avion de Cubana de Aviacion qui a provoqué la mort de 73 personnes, en 1976, à la Barbade.

De la Chine à Cuba, en passant par la Corée...

Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les Amériques, Otto Reich, vient d'apporter sa contribution au débat qui agite certains milieux politiques américains et qui peut se résumer ainsi : pourquoi un embargo contre Cuba quand on commerce avec la Chine ? Réponse de M. Reich, interrogé par l'Agence France-Presse, en marge du déplacement du président Bush à Miami, lundi 20 mai : « En Chine, il y a la propriété privée. La moitié de la production agricole vient du secteur privé ; on peut engager directement des ouvriers et les payer directement sans passer par le gouvernement. » En revanche, a-t-il poursuivi, « rien de tel n'existe à Cuba. Cuba a le système économique le plus fermé du monde, à l'exception de la Corée du Nord. Cuba et la Corée du Nord sont les deux régimes les plus totalitaires du monde ».

De retour à Miami en 1989, Otto Reich prend la tête du cabinet de lobbying RMA, qui compte parmi ses principaux clients les sociétés Lockheed Martin (armements) et surtout Bacardi, le producteur de rhum dont la campagne pour un renforcement des sanctions contre Cuba aboutit au vote de la loi Helms-Burton.

« RÉGIME ASSASSIN »

Après sa nomination au poste de sous-secrétaire d'Etat chargé des Amériques, Otto Reich se prononce contre tout relâchement de l'embargo contre Cuba qui, dit-il, « serait une bouée de sauvetage pour un régime dictatorial, assassin et qui a échoué ». Dans un entretien au *Miami Herald*, il évoque les moyens « politiques, économiques, diplomatiques, médiatiques et militaires » dont disposent les Etats-Unis pour parvenir à « une transition rapide et pacifique vers la démocratie ».

Parallèlement, il reçoit de nombreux opposants au président vénézuélien Hugo Chavez, principal allié de Fidel Castro. Après le coup d'Etat contre M. Chavez, dans la nuit du 11 au 12 avril, il donne des conseils par téléphone au président de facto, le « patron des patrons » vénézuélien Pedro Carmona, et s'efforce de convaincre les ambassadeurs des pays latino-américains qu'il ne s'agit pas d'une rupture de l'ordre constitutionnel mais d'un changement bienvenu pour l'hémisphère.

Jean-Michel Caroit

Un suprématiste blanc en procès en Alabama pour un attentat de 1963

L'affaire ravive les souvenirs douloureux de l'époque de la ségrégation dans le Sud américain

NEW YORK de notre correspondant

Le 15 septembre 1963, une bombe déposée dans une église baptiste de la ville de Birmingham, dans l'Alabama, par des membres du Ku Klux Klan (KKK), tuait quatre petites filles noires, dans l'un des épisodes les plus sanglants et les plus haineux de la bataille pour les droits civiques : le lieu de culte pris pour cible servait de point de ralliement aux manifestants en faveur de l'égalité raciale. Trente-huit ans plus tard, le procès du dernier des quatre meurtriers présumés, Bob Frank Cherry, 72 ans, ancien chauffeur routier, s'est ouvert il y a huit jours à Birmingham. Le verdict est attendu mardi ou mercredi.

Retardé pendant des décennies par la peur des témoins, et plus encore par l'obstruction systématique de la police locale, de celle de l'Etat et même du FBI et de son directeur d'alors, J. Edgar Hoover,

ce procès est l'occasion pour Birmingham d'en finir avec son détestable passé de ville « la plus passionnément ségrégationiste des Etats-Unis », selon le mot du pasteur Martin Luther King, assassiné en 1968.

Le FBI a attendu 1997 pour rouvrir, sous la pression de la communauté noire, l'enquête sabotée dans les années 1960. Les quatre meurtriers présumés avaient tous été interrogés et relâchés après l'attentat. Selon un rapport controversé du FBI, un témoin affirmait même avoir vu Bob Frank Cherry poser la bombe, ce que ce dernier a toujours nié.

Pour le procureur Doug Jones, ce crime est le reflet d'une époque où les partisans de l'Amérique blanche faisaient la loi à Birmingham. Il a rappelé aux seize jurés, douze Blancs et quatre Noirs, que la ville avait alors des fontaines, des toilettes et des restaurants séparés pour

les Noirs et les Blancs. « Cela fait longtemps : il faut maintenant clore ce chapitre une bonne fois pour toutes », a-t-il affirmé.

« Bob Frank Cherry n'a pas supporté la fin prévisible de la ségrégation », a expliqué Robert Posey, un procureur adjoint. « Il a longtemps revendiqué ce crime abject auprès de ses proches et de sa famille comme un honneur, regrettant même qu'il n'y ait pas eu plus de victimes », a-t-il ajouté. Plusieurs petits-enfants et l'ex-femme de Bob Frank Cherry sont venus affirmer devant la cour l'avoir entendu à plusieurs reprises se vanter d'avoir participé à l'attentat.

FOLIE SIMULÉE

Sur les quatre auteurs présumés de l'attentat, Bob Frank Cherry et Thomas Blanton ont été inculpés en même temps, en mai 2000. Thomas Blanton a été reconnu coupable et condamné à la prison à perpétuité.

tuité en 2001. Bob Frank Cherry, considéré alors comme dément par les médecins, avait échappé au procès. Mais, après un appel du procureur fédéral et d'autres examens, les psychiatres ont conclu qu'il simulait la folie et était parfairement apte à comparaître. Robert Chambliss, connu dans le Klan par son surnom de « Dynamite Bob », a été jugé coupable de l'attentat en 1977 et est mort en prison en 1985. Le dernier suspect, Herman Frank Cash, est décédé en 1994 avant d'avoir été formellement accusé.

Doug Jones a présenté une photographie de la petite église baptiste de brique rouge de la 16^e rue à Birmingham et d'autres clichés pris après l'attentat. Les vitres sont brisées, les toits des voitures garées alentour défoncés par les débris, le vestiaire où se changeaient les quatre petites filles n'est plus qu'un tas de ruines. Le procureur a montré des images des victimes dans leur

Les Colombiens tentés par la « ligne dure » pour en finir avec la guérilla des FARC

Alvaro Uribe part favori de l'élection présidentielle

BOGOTA

de notre envoyé spécial

A cinq jours de l'élection présidentielle en Colombie, seul un léger renforcement des forces de police et de l'armée, dans les rues de la capitale, Bogota, et dans tout le pays, laisse deviner une certaine tension. La crainte d'attentats est de plus en plus grande depuis la rupture, en février, des discussions de paix que l'actuel président, Andrés Pastrana, avait engagées au lendemain de son élection en 1998. Après cette décision du gouvernement, la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a multiplié ses attaques contre les objectifs civils et économiques aient été mises en œuvre.

Le massacre récent perpétré par les FARC à Bojaya, dans le département du Choco – où 119 personnes,

quand le processus de paix a commencé et, pendant trois ans et demi, j'ai cru. La guérilla a montré qu'elle n'avait aucune envie de négocier. Elle a simplement profité de la faiblesse du président pour se renforcer », explique Carlos.

Son amie, Carolina, pense la même chose et ajoute qu'« elle en a marre de la vieille classe politique et que Alvaro Uribe est capable de répondre aux attentes de la population ». Ils réfutent l'un et l'autre les accusations lancées contre l'ancien gouverneur du département d'Antioquia, selon lesquelles il serait lié aux groupes paramilitaires. « Ce sont des inventions qui ne reposent sur rien, si ce n'est sur la volonté des autres candidats de le salir parce qu'ils ont été incapables de le vaincre

Les FARC sur la liste noire des Européens

Si les pays andins ont été déçus par les résultats du sommet de Madrid, qui a réuni, il y a quelques jours, les chefs d'Etat de l'Union européenne et d'Amérique latine, la Colombie a eu la modeste satisfaction de voir prise en compte sa demande de placer les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) sur la liste des organisations terroristes établie par l'UE. Jeudi 23 mai, l'Espagne doit demander l'inclusion immédiate de la guérilla colombienne sur cette « liste noire ». Le 2 mai, les Quinze avaient refusé de le faire, se contentant d'y inclure les milices paramilitaires (AUC) de Carlos Castaño. Cette décision avait provoqué une vague d'indignation en Colombie, d'autant qu'elle était intervenue à la veille du massacre de Bojaya. De tous les chefs d'Etat présents à Madrid, seul le président vénézuélien Hugo Chavez a critiqué cette mesure qui risque, selon lui, de retarder le retour des négociations de paix. « L'unique issue possible au conflit ». – (Corresp.)

sur le terrain politique », assurent-ils. « Il reste six jours pour élire un candidat ferme contre la corruption », a lancé, dimanche, Alvaro Uribe, qui sait à quel point la population ne se reconnaît pas dans la classe politique et en particulier dans le Congrès qui a été élu en mars.

Ce même jour, les FARC se sont déclarées disposées à négocier avec le prochain président « quel qu'il soit » en posant plusieurs conditions, dont la « démilitarisation » de deux départements dans le sud du pays (le Putumayo et le Caquetá, où sont concentrées plus de la moitié des 150 000 hectares de coca cultivés dans le pays). Soit une zone grande comme l'Angleterre (jusqu'en février, le gouvernement leur avait laissé une région équivalente à la Suisse). Tous les candidats ont rejeté cette proposition qui montre que la guérilla reste ferme sur ses exigences et se prépare à une situation de durcissement du conflit.

Alain Abellard

MSTCF/ EFB/ENM

✓ Préparation intensive

d'été

✓ Cours par correspondance

DEUG Droit/Sc. Eco

✓ Préparation d'été

✓ Session de pré-rentrée

✓ Cours annuels

ISTH

2, rue de Rémy - 75016 Paris

Tél. : 01 42 24 10 72

Enseignements Supérieurs Privés

Eric Leser

INTERNATIONAL

Ariel Sharon limoge quatre ministres du Shass et connaît sa première crise gouvernementale

Le premier ministre, qui conserve une majorité, sanctionne cette formation ultra-orthodoxe pour son opposition au programme d'austérité destiné à résorber le déficit budgétaire

JÉRUSALEM de notre correspondant

La mine déconfite du ministre israélien des finances, Silwan Shalom, s'étaisait à la une des journaux israéliens, mardi 21 mai, sous des manchettes consacrées au départ du Shass de la coalition gouvernementale du premier ministre, Ariel Sharon. Le rejet à la Knesset d'un programme d'austérité, destiné à résorber un déficit budgétaire grandissant, est à l'origine de la première crise gouvernementale depuis l'arrivée au pouvoir de M. Sharon.

Le premier ministre proposait de nouvelles taxes et des coupes sévères dans le budget de l'Etat, notamment au chapitre des allocations sociales ; c'est ce dernier point qui a provoqué un bras de fer avec le parti ultra-orthodoxe, entraînant le rejet en première lecture du projet de loi. Ulcéré, le premier ministre a limogé, comme il en a le droit, les quatre ministres de cette formation, qui avaient voté contre, ainsi que les vice-ministres d'un autre parti ultra-orthodoxe, le Parti uniifié de la Torah. Un cinquième ministre du Shass, non membre de la Knesset, a démissionné par solidarité.

Il s'agit pour le premier ministre israélien d'un revers sérieux, le deuxième en une semaine, après l'adoption le 12 mai par le comité central du Likoud, sa propre formation, d'une motion s'opposant à

un éventuel Etat palestinien. Mais comme la semaine dernière, ce revers n'aura sans doute qu'une portée limitée.

Il ne faut tout d'abord pas exclure qu'à la suite de nouvelles tractations, un compromis puisse être trouvé avec le Shass, qui pourrait alors revenir au gouvernement, même si le chef politique de ce parti, l'ancien ministre de l'intérieur

la perspective d'élections anticipées se précisait.

Le premier ministre, dont la popularité est au beau fixe à la suite de l'opération « Mur de protection » en Cisjordanie et qui vient de faire preuve une nouvelle fois d'autorité, en se débarrassant des ministres récalcitrants, se retrouve cependant de plus en plus dépendant de son alliance avec le Parti

Attentat contre un militant du FPLP-CG

Jihad Jibril, fils d'Ahmad Jibril, le chef du FPLP-Commandement général, une organisation palestinienne pro-syrienne, a été tué lundi 20 mai par l'explosion d'une charge placée dans sa voiture, alors qu'il circulait à Beyrouth, où il vivait. Dans des déclarations à la chaîne de télévision Al-Jazira, Ahmad Jibril a rejeté la responsabilité de l'attentat sur « l'ennemi israélien [qui] dépend des services de renseignement américains et jordaniens ». « Nous avons arrêté il y a quelque temps certains agents des services de renseignement jordaniens sur le sol libanais, qui avaient pour objectif de pénétrer dans nos bases », a-t-il ajouté. Ces services « sont devenus un simple outil aux mains du Mossad et des renseignements américains ».

Un groupe inconnu, le « Mouvement des nationalistes libanais », a revendiqué l'attentat. Un règlement de comptes n'est pas à exclure. — (Corresp.)

Eli Yishaï, a assuré lundi soir être fier de se retrouver « du côté des pauvres ». Ensuite, même si M. Sharon voit aujourd'hui sa majorité réduite à la Knesset, il pourra sans doute à l'avenir l'élargir, en intégrant dans sa coalition le parti anti-orthodoxe Shinouï, qui mène une guerre opiniâtre contre les partis religieux. Le chef de l'opposition de gauche, Yossi Sarid, a cependant estimé lundi soir que

travailliste. Le départ du Shass, parti des séfarades, le prive en effet du soutien du troisième groupe de la Knesset, après les travaillistes et le Likoud. Mais cette alliance est incertaine. Lors du vote de lundi soir, le projet de loi n'a pas fait le plein des voix travaillistes et les dissensions risquent de s'accentuer avec la rivalité croissante entre l'actuel chef du parti, le ministre de la défense Benyamin Ben Eliezer, et

Haïm Ramon, l'ancien responsable de la centrale syndicale Histadrout, qui entend mener la bataille pour les prochaines élections législatives, prévues théoriquement en novembre 2003. M. Ben Eliezer a par ailleurs toujours assuré qu'il romprait avec le premier ministre sur des questions sociales.

Masquées par la gravité de la situation sécuritaire, celles-ci risquent pourtant de devenir de plus en plus cruciales pour M. Sharon. Car la situation économique israélienne ne laisse pas d'être inquiétante et le vote de la Knesset sera perçu comme un nouveau signal négatif. Les économistes israéliens s'attendaient d'ailleurs à ce que le dollar reprenne sa marche en avant, aux dépens de la monnaie locale, le shekel, qui ne cesse de se déprécier.

Adoptées par le gouvernement le 29 avril, les mesures d'austérité, chiffrées à 13 milliards de shekels, étaient la conséquence du déséquilibre créé par la hausse des dépenses militaires et de moindres rentrées fiscales, imputables à une situation économique atone. Pour ne rien arranger, l'indice du coût de la vie a connu une forte hausse de 1,5 % en mai, ce qui porte à 3,9 % le taux d'inflation depuis le début de l'année, alors que l'objectif du Trésor israélien est de 4 % pour l'ensemble de l'année.

Gilles Paris

DENNIS COOK/AP

Le chef du FBI prévoit des attaques-suicides

WASHINGTON. Intervenant lundi 20 mai devant une assemblée de procureurs de district, le directeur du FBI, Robert Mueller a estimé que des attaques-suicides sur le territoire américain, du type de celles qui frappent Israël, étaient « inévitables », « je pense que nous verrons cela dans le futur », a dit le chef du FBI, en réponse à une question. Le FBI est sous le feu des critiques pour avoir négligé les renseignements parvenus avant le 11 septembre sur un afflux d'apprentis venus du Moyen-Orient dans les écoles de pilotage américaines. Mardi, le *New York Times* a affirmé que le ministre de la justice John Ashcroft avait eu connaissance, après le 11 septembre, de ces mises en garde préalables, mais qu'il n'avait pas fait part de ces informations au président Bush.

A l'image de la Maison Blanche, les républicains du congrès se sont déclarés opposés à une enquête indépendante sur la gestion de ces alertes préalables par l'administration Bush, enquête réclamée par le sénateur démocrate Joe Lieberman et son collègue républicain John McCain. Selon un sondage *Washington Post-ABC* publié mardi, le taux d'approbation du président reste pratiquement inchangé (à 76 % contre 78 % mi-avril).

Terrorisme : le département d'Etat publie son rapport annuel

WASHINGTON. Le secrétaire d'Etat Colin Powell et le coordonnateur de la lutte antiterroriste au département d'Etat, M. Francis Taylor, devaient présenter mardi 21 mai le rapport annuel du département d'Etat sur le terrorisme dans le monde. Ce rapport est deux fois plus épais que celui des années précédentes. Il s'agit d'un document que le Congrès demande à l'exécutif de préparer chaque année. Au total, les actes de terrorisme commis dans le monde en 2001 ont fait 3 547 morts, chiffre record selon les auteurs du rapport.

La liste des pays qui appuient le terrorisme reste inchangée avec, cette année encore, Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Le Soudan a fait de grands progrès sur la voie d'une meilleure coopération avec les Etats-Unis en faveur de la campagne mondiale contre le terrorisme, et ce, avant même le 11 septembre, relève le département d'Etat.

DÉPÈCHES

■ **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** : le parti du président social-démocrate Hipolito Mejia a remporté une écrasante victoire aux élections législatives et municipales qui ont eu lieu jeudi 16 mai en République dominicaine. Le Parti révolutionnaire dominicain (PRD) au pouvoir a remporté 29 des 32 provinces. Seule déception, la capitale, Saint-Domingue est passée au Parti de la libération dominicaine, une formation de centre droit dirigée par l'ancien président Leonel Fernandez. — (Corresp.)

■ **RDC : les autorités de l'Eglise catholique de la ville de Kisangani**, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont dénombré et identifié au moins 50 morts à la suite de la mutinerie du 14 mai, a indiqué lundi 20 mai l'évêque de la ville, Monseigneur Laurent Monsengwo. Une centaine d'insurgés avaient occupé brièvement le 14 mai les locaux de la station radio de Kisangani, selon les autorités locales du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD, rébellion), avant d'en être chassés par les troupes fidèles à la rébellion et de faire retraite. — (AFP.)

■ **TUNISIE : en grève de la faim depuis onze jours**, l'opposant Hammam Hammami voit son état de santé se détériorer rapidement, selon sa famille. Porte-parole d'une petite formation d'extrême gauche, le Parti communiste ouvrier de Tunisie (POCT, interdit), M. Hammami, 50 ans, entend protester contre ses conditions de détention.

■ **JAPON : l'Islande, furieuse de s'être vu refuser la veille le droit de voter** lors d'une réunion de la Commission baleinière internationale à Shimonoseki (sud du Japon), a claquée la porte de la conférence et menacé de reprendre bientôt la chasse à la baleine. Lundi, l'Islande avait échoué pour la deuxième année de suite à faire changer son statut au sein de la Commission pour devenir membre avec droit de vote, ce qui avait été considéré comme un grave revers pour les partisans de la pêche à la baleine. — (AFP.)

La presse israélienne est invitée à davantage de « patriotisme »

JÉRUSALEM de notre correspondante

Dans un pays réputé pour son absence de complaisance envers les pouvoirs en place, la consigne aurait pu provoquer un beau tollé. Pourtant, lorsque, il y a quelques semaines, le premier ministre israélien Ariel Sharon a explicitement sommé la presse de son pays de faire preuve de davantage de « patriotisme », nul n'a bronché — guerre oblige. Depuis, le ministère en charge de l'office public de radiodiffusion et le bureau du premier ministre se chargent régulièrement de répéter ce message aux médias audiovisuels publics.

« On leur demande par exemple de ne pas trop donner la parole à des représentants de l'Autorité palestinienne », assure un observateur israélien des médias. Le directeur de l'information de la première chaîne de télévision s'est fait rappeler à l'ordre par son président pour avoir donné la parole à Terje Rode-Larsen, l'envoyé spécial des Nations unies, honni en Israël depuis ses déclarations, jugées critiques, lors de sa visite du camp palestinien de Jénine.

Amplifiant une tendance amorcée depuis le début du conflit actuel en septembre 2000, des consignes linguistiques sont passées aux journalistes du service public. « Pour parler des colonies dans les territoires palestiniens, on nous a demandé depuis un certain temps de ne plus utiliser le mot "implantations" mais "localités" ou "bourgades" », témoigne l'une d'entre eux. Partie prenante du conflit, certains présentateurs n'hésitent pas à parler de « nos troupes », « nos soldats », « notre

côté », dérapant parfois sur des prises de position très nettes. Ainsi cette transition entendue dans les programmes en français de la radio israélienne : « Retour chez nous, dans les territoires ».

Récemment, le quotidien *Haaretz* a reproduit un vade-mecum terminologique distribué aux journalistes du département en langue arabe de la radio publique Kol Israël (la voix d'Israël). Selon ces consignes, parler de « victimes » n'est plus approprié, lorsque l'on évoque des Palestiniens ; plus neutre, le terme « morts » est jugé préférable. Israël n'« assassine » plus les activistes palestiniens : ces hommes sont simplement « tués ». Le mot « version » est banni lorsqu'il s'agit de présenter les propos d'un porte-parole israélien : il donnerait à penser que le journaliste émet un doute sur la véracité des informations. En revanche, la « version » palestinienne a encore droit de cité.

LA SOCIÉTÉ S'EST RADICALISÉE

Dans la presse, comme dans la société civile, les voix discordantes semblent gêner. Le quotidien *Haaretz*, qui ne ménage pas ses critiques à l'égard de la politique gouvernementale, vient de confirmer une augmentation des désabonnements motivés par des désaccords politiques, au cours des deux derniers mois.

Une écrivaine réputée de gauche, Irit Linor, a rendu publique la lettre qu'elle a adressée au quotidien pour expliquer cet abandon. « Le journal a atteint un point où son antisionisme est devenu idiot. Je ne veux plus lire un quotidien qui essaye par tous les moyens de me faire avoir hon-

te de mon sionisme, de mon patriotisme, de mon intelligence, trois qualités dont je suis particulièrement fière. » D'autres lecteurs, s'ils continuent à acheter ce quotidien, évitent consciencieusement et depuis des mois les articles des deux ou trois journalistes réputés « propalestiniens ».

L'un d'entre eux, Aviv Lavie, scrute pour son journal le contenu des médias israéliens. Il confirme une radicalisation des commentaires. « Ces dernières semaines, certains ont développé une ligne nationaliste évidente, dit-il. Mais le fait que les éditoriaux soient engagés ne me dérange pas. Ces derniers mois, la société israélienne s'est radicalisée à droite. Les journalistes n'ont pas échappé à cette tendance et leur évolution politique personnelle transparaît dans leur travail. En revanche, les reportages devraient donner une image juste de la réalité ; or je n'ai pas l'impression que ce soit toujours le cas. »

Le chroniqueur reconnaît la difficulté de la tâche : « En temps de guerre, les journalistes doivent se faire violence pour donner le point de vue de la partie adverse. Ils pratiquent une sorte d'autocensure. » Paradoxalement, c'est, à ses yeux, la radio militaire israélienne qui propose les programmes les plus indépendants, voire les plus critiques par rapport à l'armée.

Influencés ou pas par les médias, 90 % des juifs israéliens considèrent en tout cas que la décision de lancer l'opération « Mur de protection » était une bonne chose, selon un sondage paru le 6 mai.

Stéphanie Le Bars

Avec ses alliés, la France prépare un allégement du dispositif militaire dans les Balkans

En Bosnie, les forces de la SFOR devraient être réduites à 12 000 hommes, et, au Kosovo, celles de la KFOR à 33 000 d'ici à la fin de l'année

PRISTINA (Kosovo) de notre envoyé spécial

Pour son premier séjour de ministre de la défense sur un théâtre extérieur d'opérations, Michèle Alliot-Marie a rendu visite, dimanche 19 et lundi 20 mai, aux unités françaises dans les Balkans. Au Kosovo et en Bosnie, la France a détaché quelque 8 000 hommes et femmes au total. Une réunion des ministres de la défense de l'OTAN doit, le 6 juin, examiner comment alléger le dispositif allié de sécurité dans ces deux pays sans affecter en rien la sécurité de leurs populations.

A Mostar, au PC du contingent français déployé en Bosnie, puis à Pristina et à Mitrovica, où sont implantés les détachements français au Kosovo, Mme Alliot-Marie a dit à ses interlocuteurs que le gouvernement ne portait pas le même jugement sur l'évolution de la situation.

En Bosnie, « on note une certaine stabilité », a-t-elle expliqué, même si la communauté internationale doit rester vigilante ». Dans ces conditions, « une réduction des forces est envisageable », comme s'apprête à

l'édicter l'OTAN. A partir d'une force de stabilisation (SFOR) qui s'élève à quelque 17 125 hommes et femmes, l'objectif pourrait être d'atteindre un effectif de 12 000 fin 2002 ou début 2003.

ARRIÈRE-PENSÉES

En revanche, les Britanniques, qui sont aujourd'hui 1 775, pourraient accroître leurs effectifs, compte tenu de la perspective de l'arrivée, fin mai, d'un des leurs, Paddy Ashdown, au poste de haut représentant de la coalition réunie sous la bannière de l'Alliance atlantique.

Le cas de figure est différent au Kosovo, avec la force de maintien

de la paix (KFOR) sous les ordres du commandement allié en Europe et rassemblant quelque 39 500 hommes et femmes venus d'une trentaine de pays. « Les tensions y sont plus vives, plus présentes et exacerbées », constate Mme Alliot-Marie, et « on pourra envisager une

adaptation progressive du dispositif » en le rendant davantage mobile et « en recentrant les efforts de la KFOR dans le domaine du contrôle des frontières, celui de la lutte contre les trafics et la criminalité ». Au Kosovo, dit le lieutenant-colonel Philippe Robin, qui commande

Première visite aux troupes françaises engagées à l'extérieur pour Michèle Alliot-Marie lundi 20 mai.

La ministre de la défense s'est rendue dans la ville divisée de Mitrovica, au Kosovo, où les soldats français contribuent au maintien de la paix dans le cadre de la mission de l'OTAN.

le bataillon français, « on fait de la police et de l'ilotage, même si les armées ne sont pas spécialement faites pour de telles missions ».

Le projet qui sera examiné par le conseil des ministres de la défense de l'OTAN est de ramener les effectifs de la KFOR à 33 000 fin

2002 et, si possible, à 29 000 à l'été suivant avec un fort « dégraissage » des états-majors et grâce à la fusion des secteurs germano-italien et franco-britannique (autour de Mitrovica et de Pristina), qui est en discussion entre les quatre pays. Le contingent français, qui compte actuellement 5 400 hommes et femmes, serait réduit de 500 à un millier.

Entre Français et Britanniques, néanmoins, il semble que les discussions ne soient pas exemptes d'arrière-pensées ou de soupçons. Les Britanniques sont persuadés que l'état-major français des armées veut alléger son dispositif pour faire des économies. Les Français suspectent les Britanniques (au nombre de 1 780) de vouloir, en réalité, lâcher le Kosovo pour disposer à terme de troupes expérimentées qui puissent être engagées, s'il le fallait, contre l'Irak aux côtés des Etats-Unis. Mme Alliot-Marie a prévu d'en débattre prochainement avec son homologue britannique, Geoffroy Hoon, pour dissiper tout malentendu.

Jacques Isnard



le bataillon français, « on fait de la police et de l'ilotage, même si les armées ne sont pas spécialement faites pour de telles missions ».

Le projet qui sera examiné par le conseil des ministres de la défense de l'OTAN est de ramener les effectifs de la KFOR à 33 000 fin

La Slovénie s'inquiète du retard pris dans les négociations sur l'élargissement

Le mieux placé des pays-candidats à l'entrée dans l'Union déplore que les échéances électorales en France et en Allemagne empêchent les Quinze d'avancer

LJUBLJANA
de notre envoyé spécial

En ce printemps, le petit aéroport très provincial de Ljubljana ne désemplit pas. La Slovénie présente son aspect le plus riant aux congressistes de l'IPI (International Press Institute), aux judokas venus pour les championnats d'Europe et à tous les touristes qui se pressent traditionnellement dans la petite République. Onze ans après avoir coupé le lien qui la rattachait aux Balkans, la Slovénie se classe au premier rang des candidats à l'entrée dans l'Union européenne. Elle est la seule à avoir clos avec Bruxelles 26 des 30 chapitres de la négociation. « *Provisoirement clos* », car tous ces chapitres seront soumis à un accord global au moment de l'adhésion.

Quoi qu'il en soit, la Slovénie, avec un niveau de vie atteignant 72 % de la moyenne communautaire, est bien placée pour faire son entrée dans l'UE dès 2004, si tout se passe comme prévu par le Conseil européen de Nice. Les Slovènes s'inquiètent cependant des retards pris par la négociation sur les chapitres encore ouverts. Cette situation est due aux élections

françaises et à la proximité des élections allemandes (22 septembre) qui ne facilitent pas la définition d'une position commune par les quinze membres actuels de l'Union.

Les chapitres en suspens concernent l'agriculture, les aides régionales et le budget, ainsi que les institutions. Ce dernier ne présente pas de difficultés particulières ; il est traité par la Convention sur la réforme de l'Union, dans laquelle les pays-candidats ont un statut d'observateur ; mais les trois premiers, au contraire, ont des incidences financières importantes pour l'Europe. Si l'on comprend bien, à Ljubljana, que des décisions peuvent difficilement être prises avant des échéances électorales, on se demande s'il restera assez de temps après le scrutin allemand pour conclure en décembre, au Conseil européen de Copenhague, malgré la poursuite des discussions informelles pendant la présidence espagnole et la production continue de propositions par la Commission.

La bonne santé économique de la Slovénie, la petite taille du pays, la faible proportion d'agriculteurs

dans la population active (moins de 5 %) devraient faciliter une solution. Or ces éléments favorables posent aussi des problèmes spécifiques qui poussent les dirigeants de Ljubljana à demander à leurs interlocuteurs un traitement particulier, différent de celui appliqué aux neuf autres candidats.

Pour l'agriculture, les prix des produits agricoles sont plus élevés en Slovénie que dans l'UE. Qui compensera la différence de revenus pour les agriculteurs ? Ljubljana demande la possibilité de verser des subventions nationales.

FORTES DISPARITÉS

D'autre part, la Slovénie est considérée comme formant une seule région. Avec l'arrivée de pays plus pauvres, elle va devenir relativement trop riche pour recevoir des fonds structurels. Or malgré la surface limitée du pays, les disparités entre provinces restent fortes. Si l'UE maintient sa position, on aboutirait au paradoxe suivant : la province du nord-est de la Slovénie, contiguë à l'Autriche, serait privée d'aide communautaire alors que sa voisine autrichienne, plus riche qu'elle, mais plus pau-

vre que la moyenne autrichienne, continuerait à bénéficier des subventions de Bruxelles.

Ces considérations ont évidemment des conséquences sur la contribution slovène au budget européen. D'un point de vue strictement comptable, la Slovénie risquerait de se retrouver contributeur net dès le premier jour de son adhésion. « *Nous avons reçu des assurances qu'il n'en sera pas ainsi* », affirme-t-on au ministère des affaires étrangères.

Une solution consisterait à soustraire de la contribution slovène le montant des subventions nationales accordées aux agriculteurs comme complément de revenu. Mais est-elle compatible avec la PAC ? « *Les périodes transitoires ne doivent pas s'appliquer quand il s'agit pour les nouveaux membres de verser de l'argent et disparaître quand il s'agit d'en recevoir* », dit le ministre des affaires européennes, Janès Potocnik, qui reste optimiste malgré les retards. Dans l'histoire européenne, les décisions douloureuses ont toujours été prises dans la dernière nuit.

Daniel Vernet

La Commission s'emmèle dans la réforme de la pêche

BRUXELLES
de notre bureau européen

La Commission Prodi s'est-elle soumise aux pressions du gouvernement espagnol, qui préside l'Union jusqu'au 30 juin ? Furieux de voir retarder le projet de réforme de la pêche, qui suscite des tensions dans plusieurs pays de l'Union, des députés du Parlement européen reprochent à la commissaire Loyola de Palacio, ancienne ministre du gouvernement espagnol de Jose Maria Aznar, de s'être fait le relais de Madrid pour en bloquer la présentation, et réclament des explications sur le limogeage du haut fonctionnaire qui en était la cheville ouvrière.

Cette réforme de la pêche, préparée par le commissaire Franz Fischler, et fortement inspirée par des

phobie enregistre une forte percée. L'exécutif bruxellois, qui devait adopter le projet de M. Fischler le 17 avril, l'a retiré in extremis de son ordre du jour pour le reporter d'abord d'une semaine, puis d'un mois. Il a expliqué qu'il lui fallait apporter des précisions de forme, afin de rendre le texte inattaquable, mais que le fond serait inchangé, « *en substance* ». Entre-temps, le 24 avril, à l'occasion d'un mouvement de rotation de hauts fonctionnaires, le directeur général de la pêche, Steffen Smidt, a été démis. Pourtant, il n'occupait son poste que depuis deux ans, alors que la durée d'une affectation est de cinq à sept ans. De plus, il a été prié de partir du jour au lendemain.

SERMENT D'INDÉPENDANCE

L'affaire s'est corsée lorsque le ministre de l'agriculture et de la pêche espagnol, Miguel Arias Cañete, s'est félicité, devant une télévision espagnole, de ce que sa compatriote, la commissaire Loyola de Palacio, ait suivi ses « *instructions* » pour bloquer la réforme. Lorsqu'ils arrivent à Bruxelles, les membres de la Commission font serment d'indépendance par rapport à leur gouvernement. M. Cañete se serait ensuite rétracté, selon la Commission. Mais le groupe des Verts européens a demandé, le 8 mai, que la Commission s'explique devant le Parlement.

Mme de Palacio, en charge des transports et de l'énergie, a admis qu'elle avait écrit à son collègue Fischler, le 16 avril, pour lui faire part de ses réserves. Mais elle rappelle qu'elle a le droit de s'exprimer sur tous les dossiers en vertu du principe de collégialité des décisions. Elle connaît bien le sujet, pour avoir été elle-même ministre de l'agriculture et de la pêche. Dans son entourage, on indique que « *les Verts règlent leurs comptes avec une commissaire qui s'est engagée en faveur du nucléaire* ».

Ces derniers ont cependant été rejoints par l'ensemble de la gauche et les eurosceptiques. Ces groupes politiques demandent s'il est vrai, comme l'indique une rumeur, que M. Aznar aurait obtenu la tête de M. Smidt en échange de... l'abandon de la candidature espagnole au siège de l'Agence européenne alimentaire. La droite parlementaire, majoritaire, à laquelle appartient le Parti populaire de M. Aznar, a refusé que la Commission et le Conseil aient à s'expliquer devant l'assemblée plénière. Mais plusieurs commissaires seront entendus par des commissions ad hoc. Le test de la sincérité de la Commission sera la présentation de sa réforme, le 28 mai : on verra alors si elle est identique, « *en substance* », au projet initial de M. Fischler.

Rafaële Rivaïs

L'immigration, point fort du sommet de Séville

APRÈS la percée électorale de l'extrême droite et des partis populistes dans plusieurs pays, l'Espagne et la Grande-Bretagne veulent faire de l'immigration le grand sujet du prochain sommet européen de Séville, le 21 juin. A l'issue d'une rencontre avec Tony Blair à Londres, lundi 20 mai, le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, dont le pays assure actuellement la présidence de l'Union européenne, a déclaré qu'il ferait des propositions à ses partenaires pour que de nouvelles mesures soient prises afin de « *lutter de façon décisive contre l'immigration clandestine* » et contre les « *mafias* » qui l'organisent.

M. Aznar estime notamment que l'UE doit parvenir à renforcer « *de façon beaucoup plus efficace* » les contrôles à ses frontières extérieures, sujet qui fera l'objet, fin mai, d'une réunion à Rome des ministres de l'intérieur des Quinze.

Londres a fait savoir que Tony Blair avait plaidé pour une action concertée dans une lettre adressée à Madrid. « *Nous ne plaidons pas en faveur d'une Europe-forteresse : ce que nous disons est qu'il faut un certain ordre et des règles* », a déclaré le premier ministre britannique.

« *L'immigration et le droit d'asile, a-t-il insisté, constituent un des problèmes les plus urgents de notre époque* ».

DÉPÉCHES

■ **GIBRALTAR** : au cours de leur rencontre, lundi 20 mai à Londres, le premier ministre britannique, Tony Blair, et le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, ont discuté de leurs négociations sur le statut de Gibraltar, qui sont entrées dans une période délicate alors que les deux pays se sont donnés jusqu'à l'été pour conclure un accord. Ils se sont bornés à indiquer que les discussions se poursuivaient dans un esprit « *positif et constructif* ».

■ **AIRBUS A400M** : en proie à des difficultés financières, le nouveau gouvernement portugais de centre droit a décidé de réexaminer le projet d'achat, par le Portugal, de trois exemplaires du futur avion de transport militaire européen Airbus A400M. Le ministre portugais de la défense, Paulo Portas, a prévenu par lettre, la semaine dernière, les sept autres pays membres du projet, qui portent sur la construction de 196 appareils.



GROUPAMA

GROUPAMA en 2001

- 2^e assureur dommages
- 2^e assureur auto
- 1^{er} assureur agricole
- 1^{er} assureur santé individuelle
- 1^{er} assureur collectivités locales
- 5^e assureur vie
- 3^e assureur transports

Forte hausse du résultat Bonne croissance de l'activité

En 2001, le chiffre d'affaires consolidé de Groupama atteint 11,5 milliards d'euros, soit une croissance de 7,7 % par rapport aux taux de change constants. La croissance du chiffre d'affaires de l'assurance Assurance France (+ 4,2 %) reflète la bonne dynamique commerciale des équipes de Groupama et du Gant appuyant sur une offre novatrice. L'activité Assurance Internationale progresse de 15,7 % grâce aux fortes progressions de la Grèce stratégique et de l'Italie. En revanche, sous effet de l'évolution des marchés financiers, les activités bancaires et de gestion d'actifs voient en recul de 11,5 %. La forte croissance du résultat opérationnel (+ 40 % à données comparables) résulte par une amélioration visible du résultat technique en particulier en dommages après deux années difficiles marquées par la fin des tempêtes de décembre 1999. Le résultat net consolidé (établi à 159 M€) résulte de la forte croissance de l'assurance en 2000.

Le Groupe investit dans une structure financière solide : les fonds propres du Groupe dépassent 1,8 milliards d'euros, son taux d'endettement est de 32,3 % et sa marge de solvabilité (marge à risque) de 221 % (longueur de marge du Groupe). Le taux d'endettement du Groupe est en forte progression avec un ROE de 29,1 % contre 9,9 % en 2000, en ligne avec l'objectif de 25 % de rentabilité sur fonds propres fixé pour 2003.

PRINCIPALES DONNÉES (EN EUROS)

	2000	2000 pro forma	2001
Chiffre d'affaires consolidé	11,5 Mds	109 Mds	115 Mds
Revenus provenant des	201 Mds	207 Mds	211 Mds
Résultat net consolidé	121 M	122 M	275 M
Résultat net consolidé par action	40 M	39 M	50 M
Fonds propres et imposables	8,0 Mds	8,0 Mds	9,1 Mds
Prise en compte	5,2 Mds	6,0 Mds	5,5 Mds

Chiffre d'affaires consolidé 11,5 Mds€

Résultat net

159 M€

Progression activité assurance

+ 5,7 %

Un Groupe, deux marques

GROUPAMA

gant

FRANCE

LES LÉGISLATIVES

Les législatives seront marquées par un record : **8 633 CANDIDATS** – outre-mer compris – ont postulé pour pourvoir les 577 sièges à l'Assemblée nationale. A droite, les divisions restent vives entre l'UMP

et l'UDF, qui présentera une centaine de candidats sous **SA PROPRE ÉTIQUETTE**. A gauche, les accords entre le PS, les Verts et les radicaux portent sur 170 circonscriptions. Néanmoins, de nombreuses can-

didatures dissidentes devraient subsister. Selon un sondage Ipsos, la droite l'emporterait au second tour avec **55 % DES INTENTIONS DE VOTE**. Cette élection sera marquée par de nombreux duels de person-

nalités politiques. Ainsi, dans le Béarn, **FRANÇOIS BAYROU** affrontera Jean Saint-Josse ; à Paris, Daniel Vaillant sera opposé à Olivier Besancenot ; dans le Rhône, Charles Millon défie Jean-Jack Queyranne.

Sur le terrain, le duel des personnalités va marquer la campagne

Alors que les accords électoraux, à droite comme à gauche, n'empêchent pas de multiples candidatures dissidentes, de nombreux leaders politiques sont déjà en compétition. Du Béarn au Nord, tour d'horizon des principaux face-à-face

LE CHIFFRE marque, cette fois encore, l'explosion du paysage politique. Après l'afflux des candidatures du premier tour de la présidentielle, les 8 633 candidats déclarés (outre-mer compris) aux élections législatives des 9 et 16 juin établissent eux aussi un record. Ni l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), destinée à rassembler sous la bannière de Jacques Chirac les postulants de la droite et du centre, ni la « gauche unie », succédané de l'ex-gauche plurielle, ne sont parvenues à masquer les dissensions internes des deux camps, cependant que les extrêmes multiplient les candidatures. Le front républicain de l'entre-deux tours de la présidentielle est déjà loin.

► **L'UMP se heurte à la résistance de François Bayrou.** Née 48 heures après le premier tour de la présidentielle, l'UMP regroupe les partisans chiraquins du premier tour à la faveur du soubordage du RPR, du ralliement des élus de DL et d'une partie de ceux de l'UDF. Ce nouveau parti, qui entend donner une majorité parlementaire à M. Chirac, a accordé 536 investitures, mais n'a pas réussi à coronaquer l'ensemble des centristes – bien qu'il n'ait pas de candidat dans une quarantaine de circonscriptions où se présentent des partisans de M. Bayrou. Le président de l'UDF n'a cédé ni à la séduction, ni aux menaces, et présente une centaine de candidats dans l'espérance de sauver son groupe

parlementaire et d'assurer la survie financière de son mouvement.

L'UMP ne désespère pas de « *raisonner* » M. Bayrou, arguant des derniers sondages, qui plébiscitent des candidatures uniques de la majorité présidentielle, et du refus d'une nouvelle cohabitation. Le nouveau parti du président sera également concurrencé par un certain nombre de dissidents, comme dans la 3^e circonscription des Vosges, où le député (RPR) sortant, François Vannson, va défier le candidat officiellement investi, Jean-Paul Didier, et dans la 16^e circonscription de Paris, où Bernard Pons (UMP) affrontera Françoise de Panafieu (RPR). Après sa courte entrevue avec le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le 16 mai, Philippe Villiers a accepté de revoir à la baisse le nombre de ses candidats, mais ils seront tout de même 146 à se lancer avec l'étiquette du Mouvement pour la France (MPF). Enfin, le Rassemblement pour la France (PRF) de Charles Pasqua et CAP 21, présidé par Corinne Lepage, seront représentés chacun par une centaine de prétendants.

► **Les sondages donnent l'avantage à la droite.** Selon une enquête réalisée par Ipsos pour *Le Figaro* et Europe 1, réalisée le 17 et 18 mai auprès de 951 personnes, 55 % des électeurs voteront pour la droite parlementaire, contre 45 % pour la gauche, au second tour des élections législatives. Au premier tour, la droite recueillerait 40 % des intentions de vote (35 %

UMP, 4 % UDF, 1 % divers droite), soit trois points d'avance sur la gauche (PS, 24 %, Verts 7 % et PCF 6 %). Le FN recueille 14 % des intentions de votes, le MNR 2 %.

Selon un autre sondage, effectué par CSA pour France 3, France-Info et Orange les 15 et 16 mai auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, 55 % des électeurs jugeraient que le président de la République doit bénéficier d'une majorité à l'Assemblée nationale, « *de manière à assurer un fonctionnement harmonieux des institutions* ».

► **La « gauche unie » recolle laborieusement les morceaux.** Au lendemain du choc du 21 avril, la « gauche unie » a remplacé la gauche plurielle. Pour le PS, ébranlé par l'échec de Lionel Jospin, il s'agit désormais de convaincre les Français du bien-fondé d'une nouvelle cohabitation, après l'avoir vilipendée pendant la campagne présidentielle. Les négociations avec les partenaires de l'ancienne majorité gouvernementale ont également été difficiles. En définitive, la « gauche unie » présentera 170 candidatures de rassemblement sur la base d'un accord entre deux ou trois partis. Elle n'aura qu'un représentant dans 34 circonscriptions (14 socialistes, 12 communistes, 4 Verts et 4 radicaux). Des accords croisés, mais séparés, ont été ratifiés entre le PS et les Verts, le PCF et les radicaux dans 136 circonscriptions. Le Pôle républicain de Jean-Pierre Chevè-



nement présente, de son côté, des candidats dans 400 circonscriptions. Le PS n'évitera pas des candidatures dissidentes dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault. Tout comme ses alliés, il sera, dans plusieurs départements, sous la menace des candidats de CPNT, qui a investi 405 de ses partisans.

Le PCF, encore traumatisé par la cuisante contre-performance de

Robert Hue à la présidentielle, joue son avenir politique et financier, tout comme l'UDF. Marie-George Buffet, la secrétaire nationale du PCF, s'est réjouie, lundi 20 mai, « *de l'accord qui a abouti à 65 candidatures uniques dans les circonscriptions menacées par l'élection d'un député d'extrême droite ou par l'absence d'un candidat de gauche au second tour* ». Les Verts présenteront des candidats souten-

nus par le PS dans 59 circonscriptions, et renverront l'ascenseur à 94 reprises, ce qui ne leur assure pas pour autant d'avoir un groupe à l'Assemblée (il faut au moins 20 députés).

► **Quitte ou double à l'extrême droite.** Jean-Marie Le Pen ne postule pas à la députation, mais le président du Front national entend peser, avec ses 563 candidats dans le débat. Si le scrutin majoritaire uninominal à deux tours ne favorise pas son parti, qui n'avait gagné, en 1997, qu'une circonscription (dans le Var), le FN paraît en mesure de se maintenir au second tour dans de nombreuses circonscriptions. Ce fut le cas à 132 reprises en 1997. A l'époque, l'extrême droite était toutefois unie. La scission de janvier 1999, qui a conduit à la création du Mouvement national républicain de Bruno Mégré, bien implanté dans de nombreux départements et fort de 570 candidats, brouille les perspectives de l'extrême droite.

► **Une nouvelle offensive de l'extrême gauche.** A l'extrême gauche, Lutte ouvrière a repoussé les offres d'union de la Ligue communiste révolutionnaire : LO présente 560 candidats, la LCR en aligne 440. Le Parti des travailleurs s'engage avec près de 200 militants. Cette présence massive et inédite de l'extrême gauche peut constituer une épine supplémentaire pour la « gauche unie ».

Elie Barth

La droite parlementaire est divisée dans plus de 100 circonscriptions

APRÈS la date limite des dépôts de candidature aux législatives, la bataille qui oppose les deux courants de la droite parlementaire se poursuit. Depuis lundi 20 mai, les clients du site internet de l'UDF en font d'ailleurs les frais : la page réservée à la publication des candidats centristes aux élections des 9 et 16 juin n'est plus accessible. C'est dire que, en coulisse, les surenchères vont encore bon train.

Le général Morillon en lice à Versailles

Philippe Morillon, député européen UDF, a déposé à 23 h 45, dimanche 19 mai, sa candidature dans la 2^e circonscription de Versailles. L'ancien général de la Forpronu en Bosnie affirme se lancer dans la campagne des législatives en portant les couleurs de l'UDF « à la demande de François Bayrou pour que [sa] famille politique continue à être représentée à l'Assemblée nationale et que vivent encore au Parlement les idées héritées des pères fondateurs de l'Europe ». M. Morillon affrontera, entre autres candidats, Valérie Pécrèsse, candidate de l'UMP, chargée de mission à l'Elysée. Mme Pécrèsse aurait dû succéder sans encombre au député sortant RPR Frank Borotra, qui ne se représente pas. C'était sans compter sur la venue inopinée de M. Morillon, qui semble soutenu implicitement par M. Borotra, en froid avec le RPR national. Le président du conseil général a ainsi confié son suppléant, Alexis Biette, maire (UDF) de Voisins-le-Bretonneux, à M. Morillon. – (Corresp.)

Dans l'attente de l'établissement définitif des listes par le ministère de l'intérieur, mardi matin, l'UDF estimaient sa présence acquise dans près de 120 circonscriptions.

Invité lundi soir du journal de France 2, François Bayrou a regretté cette situation. « *J'ai tenté de convaincre mes partenaires de l'UMP qu'il fallait s'entendre. D'ailleurs, je le dis encore à Alain Juppé. J'y suis prêt* », a-t-il indiqué. Jusqu'au dernier moment, les responsables des deux formations ont redoublé d'efforts pour parvenir à

un accord, mais rien n'y a fait. Ni les ultimes conversations téléphoniques ni la proposition faite dimanche par l'UDF de réduire de près de moitié le nombre de primaires, en retirant entre 40 et 50 candidats, n'ont pu rapprocher les protagonistes. « *Dans les propositions formulées dimanche par l'UDF, il y en avait seulement 3 ou 4 de notables. Les autres ne présentaient aucun intérêt. Tout cela n'était que gesticulations* », relevait-on du côté de l'UMP, qui annonçait de nouvelles défections en sa faveur dans les rangs de l'UDF.

► **Pressions incessantes** Ainsi, selon l'UMP, le nombre de députés sortants UDF candidats au renouvellement de leur mandat sous cette étiquette s'élèverait maintenant à 15, sur un total de 57. « *Les pressions sont nombreuses et incessantes* », plaide-t-on dans l'entourage de M. Bayrou pour expliquer cette débandade. Les positions entre les deux formations semblent désormais inconciliables.

« *Si le RPR souhaite occuper toutes les responsabilités en France, ça n'est pas un bon service à rendre à la droite et ça n'est pas un bon service à rendre à la République. Si on veut aligner tout le monde derrière un seul parti, on échouera* », a estimé M. Bayrou. Et, comme pour mieux pointer du doigt celui qu'il juge responsable de cette situation, il a cité à plusieurs reprises le nom d'Alain Juppé, considéré comme le numéro un de l'UMP : « *Aujourd'hui, il y a ceux des proches du président – autour d'Alain Juppé, puisque c'est lui la figure qui anime l'UMP – qui se réunissent. Mais il y a des millions de Français qui veulent une autre sensibilité, et je représenterai, avec l'UDF, cette autre sensibilité* ».

Tout en proposant de rencontrer une nouvelle fois l'ancien premier ministre, le leader centriste a souligné que son objectif était que l'UDF obtienne un groupe à l'Assemblée nationale. « *Il est normal que les amis d'Alain Juppé s'organisent autour du président [de la République] et il est normal que les autres aient leur sensibilité* », a-t-il lancé.

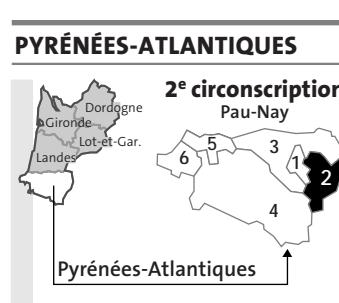
Yves Bordenave

BAYONNE de notre correspondant

La 2^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques est, depuis quelques jours, celle des retrouvailles : François Bayrou y sollicite à nouveau les suffrages des électeurs qui lui font confiance depuis 1988, mais l'affrontement traditionnel avec la gauche est quelque peu corréé par l'entrée en lice de Jean Saint-Josse, le président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT).

Choc de titans ? Quasi querelle de voisinage plutôt, puisque les deux ex-prétendants à la présidence « *habitent à trois kilomètres l'un de l'autre* », rappelle Pierre Menjucq, député sortant UDF de la circonscription. Ce médecin généraliste était déjà, en 1997, le suppléant de François Bayrou. Il avait pris le relais au terme d'une élection partielle en mars 2000, après que le responsable centriste, touché par le cumul des mandats, eut choisi de siéger au Parlement européen plutôt qu'à l'Assemblée nationale.

Dans sa permanence de Pau, le 13 mai, l'auteur d'une épaisse bio-



graphie d'Henri IV a pris soin de placer sa nouvelle candidature en Béarn sous le signe, à la fois, de l'exemple et du retour aux racines. « *Lorsque la bataille est lancée, il faut que le patron soit en première ligne* », s'est exclamé François Bay-

rou. Avec un mandat de député, si ce n'est la présidence d'un groupe parlementaire, il pourra relégitimer sa voix dans le débat national. Et sans concurrent de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), le conseiller général de Pau-sud se retrouve à l'aise parmi les siens, qui l'ont placé en tête de la circonscription de Pau-est, le 21 avril, avec 18,13 % des suffrages exprimés, Jacques Chirac en recueillant 13,68 %. « *Une déclaration d'amitié et de confiance* », commente l'intéressé.

TROISIÈME HOMME

Adjoint au maire du village de Coarraze et député européen, Jean Saint-Josse, pour sa part, avait obtenu ici 11 % des suffrages, soit 7 points de plus que dans l'ensemble de l'Hexagone. Défendant la même logique de présence sur ses terres et au côté des 405 candidats de CPNT, il assimile le choix de son adversaire – le Béarn, de préférence à Strasbourg – à « *un parachutage* ». Mais, au rendez-vous du 9 juin, dans un terroir qui englobe aussi bien des quartiers bourgeois de

Pau que la cité difficile de l'Ousse-des-Bois, les usines Turbomeca et les exploitations agricoles florissantes de la plaine de Nay, il y a un troisième homme, Georges Labazie.

Conseiller général et conseiller régional d'Aquitaine, ce candidat du PS avait été distancé de 866 voix par le député sortant en 1997. Après la partielle d'il y a deux ans, où Pierre Menjucq n'avait gagné qu'avec 75 suffrages d'avance, il pense pouvoir tirer parti d'un travail de terrain basé, notamment, sur l'intercommunalité et des 17,47 % qui se sont portés localement sur Lionel Jospin. « *Nous visiterons toutes les communes, les marchés et les rues de Pau avec François* », prévient Pierre Menjucq.

Avec, en plus, des candidats du PCF, des Verts, du Mouvement pour la France, du Front national (11 % des suffrages le 21 avril), sans oublier la représentante de Droit de chasse. Bref, la partie est loin d'être gagnée pour le président de l'UDF.

Michel Garicoix

CPNT présente 405 candidats, dont 46 % de femmes

Le mouvement de Jean Saint-Josse espère obtenir entre « un et cinq députés »

QUI A DIT que les femmes faisaient défaut à Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) ? Quasi absentes des meetings de la campagne présidentielle de Jean Saint-Josse, elles représentent 46 % des candidats du parti aux élections législatives. Presque la parité. L'objectif « 500 candidats », affiché le 21 avril, n'est pas atteint non plus, puisque CPNT en annonce 405. Néanmoins, le parti de M. Saint-Josse compte peser de tout son poids lors des législatives – son but avoué depuis des mois – en s'appuyant sur le relativement bon score de la présidentielle (4,3 %). Alors que CPNT a patiemment fidélisé son électorat depuis sa création en 1989, lors de scrutins de liste (européennes et régionales), il se présente pour la première fois aux législatives, comme il l'a fait à la présidentielle.

Les chances ont été pesées au tré-

buchet. Dans 9 circonscriptions de la Somme, de la Gironde, de l'Hérault, des Landes et de l'Ardèche, où tous les sortants sont socialistes (sauf un, communiste), CPNT estime pouvoir se maintenir au second tour. Ainsi Nicolas Lottin compte affronter Vincent Peillon, porte-parole du PS, dans la 3^e circonscription de la Somme. M. Saint-Josse y a récolté près de 19 % des suffrages au premier tour, soit 2 500 voix de plus que Lionel Jospin et que Jean-Marie Le Pen, et environ 600 de plus que Jacques Chirac. Dans la circonscription voisine, celle d'Abbeville, où CPNT a réalisé son meilleur score le 21 avril (19,6 %), Jean Pilniak devrait affronter le socialiste Francis Hammel.

« *Nous n'avons pas dit que nous resterons au second tour dans 9 circonscriptions* », précise Thierry Coste, conseiller politique de CPNT, puisqu'une assemblée générale devra décider « *au cas par cas* », lundi 10 juin, au lendemain du premier tour, de la stratégie du parti pour le second tour. Il est pourtant évident que c'est parmi ces 9 circonscriptions que les chasseurs comptent engranger « *entre un et cinq députés* », selon M. Coste. Restent 150 circonscriptions, où le parti, s'il n'est pas en mesure de se maintenir après le premier tour, peut influer sur le résultat. Dans les deux tiers des cas, les sortants sont de gauche, dans un tiers, de droite. « *Les candidatures seront plurielles à droite et à gauche, l'emprise de CPNT pourra être considérable* », escompte M. Coste, prévoyant que les tentatives de séduction vont se multiplier à l'égard de son mouvement. C'est ainsi qu'il a déjà interprété la nomination d'un « M. Chasse » dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, que

M. Coste a d'ailleurs conseillé pendant quelques années quand celui-ci présidait la région Poitou-Charentes.

CPNT n'aura pas de candidat dans une dizaine de départements : circonscriptions urbaines, faible score, absence de réseau militaire sont les raisons avancées pour justifier ces absences. En revanche, dans 9 régions (Aquitaine, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Picardie, Poitou-Charentes), il sera présent dans toutes les circonscriptions. C'est aussi le cas à Paris, « *terre de mission* », selon M. Coste. Mais aussi capitale idéale pour la visibilité et la communication. Le thème de campagne n'y sera évidemment pas la ruralité, mais la qualité de la vie.

Béatrice Gurrey

A Paris, Olivier Besancenot (LCR) défie Daniel Vaillant (PS), « symbole » de la « politique sécuritaire »

Dans le 18^e arrondissement, l'ex-ministre de l'intérieur a fait de la droite son principal adversaire. L'ancien candidat d'extrême gauche à la présidentielle multiplie les « réunions de contact »

IL A repris possession, à plein temps, de son vaste bureau de la mairie du 18^e arrondissement que sa première adjointe, Annick Lepetit, maire depuis un an, n'a jamais occupé. Daniel Vaillant, nommé ministre de l'intérieur à l'été 2000 par Lionel Jospin, après la démission de Jean-Pierre Chevènement, puis réélu maire du 18^e aux municipales de mars 2001, avait alors été contraint de céder sa mairie pour se conformer à la règle de non-cumul instauré par M. Jospin. Député de la 19^e circonscription de Paris, dans le quartier Villette-Chapelle-Goutte d'Or, il sollicite un quatrième mandat. Installée à son propre compte dans un bureau contigu, M^{me} Lepetit se lance dans sa première campagne législative dans la 17^e circonscription voisine.

C'est peu dire que M. Vaillant est confiant, même s'il souligne, pour la forme, « qu'en politique, rien n'est jamais joué d'avance » et que « trois semaines, c'est court, pour faire campagne ».

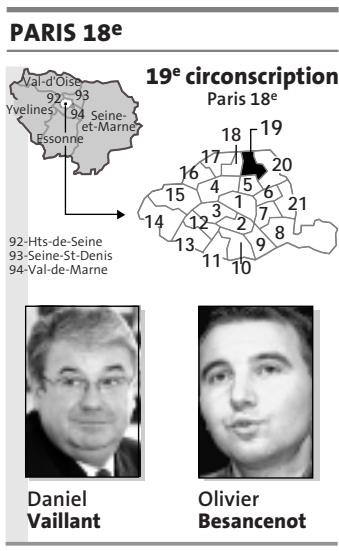
Le combat s'annonce bien inégal entre l'éléphant socialiste, installé dans l'arrondissement depuis 1958, conseiller de Paris depuis 1977, et ses deux adversaires à peine trentenaire, Olivier Besancenot pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Roxane Decorte sous les

couleurs de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP).

Le premier, que M. Vaillant refuse de désigner comme son adversaire, a, certes, remporté 5,2 % des voix à l'élection présidentielle dans le 18^e, soit un point de plus que son score national. « Très bien, lâche l'ancien suppléant de M. Jospin à l'Assemblée nationale, mais mon adversaire, c'est la droite. » De ce côté-là, le danger ne paraît pas bien grand non plus. Dans la circonscription, le nouveau parti du président est incarné par Roxane Decorte — « Dites M^{me} Decorte, pas « Roxane », s'il vous plaît », ironise M. Vaillant —, qui avait été propulsée par Philippe Séguin à la première place de la liste RPR-UDF-DL aux dernières municipales, puis rétrogradée à la deuxième. M. Vaillant avait été réélu avec plus de 60 % des voix.

LIONEL EST UN AMI

Comme lui, « M^{me} Decorte » et M. Besancenot habitent le 18^e. Mais l'ancien ministre, qui n'oublie jamais de rappeler qu'il a « piqué les fesses » de tout l'arrondissement lorsqu'il y travaillait comme infirmier libéral, a quelques années d'avance. Depuis qu'il a quitté la Place Beauvau, il « revit pleinement à la Goutte d'Or ». Il est retourné



sur les marchés dès l'entre-deux tours de la présidentielle. Il multiplie les « pieds d'immeubles », ces réunions signalées par voie d'affiche dans les cages d'escalier. Son slogan, « Daniel Vaillant, un homme juste, sûr, proche de vous », résume son style, cultivé comme plante en pot depuis sa première campagne, celle de Claude Estier, en 1977. Dans les huit pages qu'il prépare, il apparaîtra, quand même, aux côtés de Lionel Jospin. « Lionel est un

ami, dit-il, je possède ces photos, je m'en sers. » Une histoire de famille, en somme.

Dans la circonscription, l'ancien premier ministre est arrivé largement en tête au premier tour de la présidentielle, avec 22,6 % des voix, contre 17,6 % à Jacques Chirac et 11,2 % à Jean-Marie Le Pen. « Si l'extrême gauche fait campagne en dénigrant le bilan de Lionel Jospin, anticipe M. Vaillant, je lui répondrai qu'elle a contribué à la défaite de la gauche au premier tour. » Et il ajoute : « Ils ne voulaient pas voter Jospin et ils ont voté Chirac ! »

C'est pourtant bien contre le « symbole Vaillant » et la « politique sécuritaire » de l'ancien ministre de l'intérieur que le candidat de la LCR a l'intention de construire sa campagne. Une fois sa tournée de facteur achevée, l'ex-candidat à l'élection présidentielle rentre chez lui et se remet au travail. Avec les moyens du bord, sans local et en multipliant les « réunions de contact » organisées, dans des cafés, par les militants du quartier. Olivier Besancenot veut faire une campagne « de terrain » mais de « portée nationale ». Comme un second test, après l'essai réussi de l'élection présidentielle.

Christine Garin

A Marseille et à Montpellier, l'application de l'accord national conclu par la « gauche unie » butte sur la résistance de deux candidats socialistes

L'ACCORD national signé le 17 mai pour les élections législatives entre le Parti socialiste, le Parti communiste, les Verts et le Parti radical de gauche rencontre toujours des difficultés d'application sur le terrain, notamment dans les Bouches-du-Rhône et l'Hérault.

Dans la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône, dont le député a été, de 1978 à sa mort, en 2001, le communiste Guy Hermier, le PCF a décidé de présenter Frédéric Dutoit, de préférence au député sortant Jean Dufour. M. Dutoit a comme suppléante Simone Hermier, la veuve de l'ancien député. Le PS était prêt à soutenir le PCF à condition qu'il présente M. Dufour avec comme suppléant le candidat socialiste investi, Patrick Mennucci, chef de file local de la Gauche socialiste. Devant le refus du PCF, la direction nationale du PS a confirmé son investiture à M. Mennucci.

En dépit de cette décision, Guy Bono, premier fédéral des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini, président du conseil général, et Michel Vauzelle, président du conseil régional

de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont demandé à M. Mennucci de se retirer. « C'est son devoir de socialiste et de militant de gauche », a déclaré M. Vauzelle, qui compte sur un arbitrage de François Hollande au bureau national du mardi 21 mai.

POINTS DURS

Quelques « points durs » subsistent aussi entre les Verts et le PS. « C'était le cas notamment à Bourges ou à Vesoul, mais tout cela est en voie de règlement », assure, mardi 21 mai, Jean Desessard, le secrétaire national aux élections des Verts. En revanche, le « cas » de Georges Frêche, maire de Montpellier, qui persiste à présenter sa première adjointe, Hélène Mandroux-Colas, contre Marie Meunier, dans la 4^e circonscription de l'Hérault, « réservée » par le PS aux Verts, tend à devenir un véritable casus belli.

« Il ne faut pas croire que l'on va se laisser hacher menu par Frêche. Les accords doivent être respectés, surtout dans une région où la

menace du Front national est forte », tempête M. Desessard, qui souligne que les Verts soutiennent, comme convenu, le socialiste Alain Barrau dans la 6^e circonscription. « Mais si Frêche joue la division avec les Verts, on s'arrangera pour qu'il ne soit pas élu le 16 juin », dans la 1^e circonscription, menace M. Desessard. Les Verts sont d'autant plus en colère que M. Frêche a adressé, le 29 avril, à Jacques Chirac une lettre ouverte pour fustiger la préparation d'une « discrète alliance pour le second tour des législatives » entre Jacques Blanc, le président (DL) de la région Languedoc-Roussillon, et Alain Jamet le président du groupe régional FN. M. Desessard, demande l'« exclusion » de M. Frêche du PS.

Les Verts devaient aussi évoquer, mardi lors d'un conseil, la 5^e circonscription des Bouches-du-Rhône, où la candidate PS se maintient face à l'ancien secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias.

Béatrice Gurrey et Michel Noblecourt

1,66 euro par voix, 45 398 euros par député

• **Mode de scrutin.** Les députés sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Pour être élu au premier tour, il faut avoir recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Au second tour, seuls peuvent se présenter les candidats ayant obtenu les suffrages d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits. Dans le cas où un seul candidat remplit ces conditions, celui ayant obtenu après lui le plus grand nombre de voix au premier tour peut se maintenir au second (les deux candidats arrivés en tête du premier tour quand aucun ne remplit ces conditions). Est élu au second tour le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, la majorité relative étant suffisante.

• **Financement des partis.** Les aides financières, dont le montant est inscrit chaque année dans le projet de loi de finances, sont divisées en deux fractions égales. La première est destinée aux partis et groupements ayant présenté des candidats dans au moins 50 circonscriptions lors du précédent renouvellement de l'Assemblée nationale. Sa répartition est effectuée proportionnellement au nombre de suffrages obtenus au premier tour (soit, en 2001, 1,66 euro par voix obtenue en 1997). La seconde est réservée aux partis et groupements représentés au Parlement, en fonction du nombre de parlementaires qui y sont rattachés (45 398 euros par élu en 2001).

Dans le Nord, face à Carl Lang (FN), le communiste Alain Bocquet veut « offrir des perspectives aux gens »

LILLE
de notre correspondante

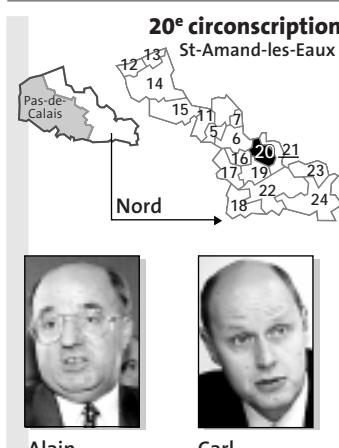
Ce duel, compte tenu de la personnalité des deux protagonistes et des enjeux de la circonscription, risque de ne pas passer inaperçu. Le 9 juin, Alain Bocquet, député (PCF) et maire de la petite commune de Saint-Amand-les-Eaux, dans le Valenciennois, mais aussi président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, briguera son septième mandat dans la 20^e circonscription du Nord. Il y affrontera un poids lourd du Front national, Carl Lang, secrétaire général du parti de Jean-Marie le Pen.

Entre la réception de ses administrés — « où les gens vous confient leurs vrais problèmes », qui l'occupe toute la matinée du vendredi, et un conseil municipal d'enfants programmé l'après-midi du même jour — « une bouffée d'air frais », M. Bocquet ne cache ni son inquiétude ni la gravité de la situation à moins de trois semaines des élections législatives.

• **CRISE MORALE ET SOCIALE** Au premier tour de la présidentielle, le Front national est en effet arrivé en tête dans la 20^e circonscription du Nord, et de loin, avec 22,72 % des suffrages exprimés, soit 7 points devant Lionel Jospin (15,63 % des suffrages exprimés) et Jacques Chirac (15,46 %). Si l'on ajoute à ce score celui du MNR de Bruno Mégret, l'extrême droite a dépassé les 25 %, soit un gain de plus de 5 points par rapport à l'élection présidentielle de 1995.

Mais, surtout, M. Bocquet a vu,

NORD



dans cette circonscription où il est pourtant très bien implanté, le score de Robert Hue s'effondre : 9,17 %, soit une perte de 8 498 voix par rapport à la présidentielle de 1995, où le candidat du PCF dépassait encore la barre des 20 %.

Même dans sa commune de Saint-Amand-les-Eaux — qu'il a prise à la droite en 1995 et où il fut réélu haut la main, dès le premier tour (68 % des suffrages), aux élections municipales de mars 2001 —, « le score est très décevant », puisque M. Hue dépasse à peine 10 % des suffrages (la moitié de son score de 1995) : « Bien sûr que je pensais faire mieux, mais je ne suis pas vraiment étonné ni abattu », affirme M. Bocquet. Pour lui, cet échec apparaît non pas comme un désaveu personnel, mais comme « une

crise générale de la représentation politique, une crise morale et sociale. Des remises en cause s'imposent pour l'ensemble des partis. Il faut revenir à des pratiques plus humbles, être plus proche des gens, apporter des réponses humaines aux questions qu'ils se posent et leur offrir des perspectives ».

Face à M. Bocquet, le candidat du Front national affiche assurance et optimisme. Carl Lang se dit gonflé à bloc par « la dynamique de montée en puissance du vote national dans les secteurs semi-ruraux et périurbains, où les habitants veulent préserver leur tranquillité et refusent qu'on leur importe tous les fléaux sociaux ». Il ne doute pas davantage de sa présence au second tour. « En 1997, rappelle-t-il, le FN était déjà qualifié. » Michelle Béal, alors candidate du FN, et qui est aujourd'hui sa suppléante, avait totalisé 20,21 % des voix au premier tour. Alain Bocquet l'avait finalement emporté avec près de 70 % des suffrages.

L'objectif de M. Lang est « d'assurer la défaite du député sortant et du PC, collaborateur de la politique ultra-libérale menée par la gauche plurielle et de la politique ultra-mondialiste de Bruxelles ». Croit-il vraiment en la victoire ? « Il n'y a pas de citadelle imprenable », répond-il tranquillement. Beaucoup d'électeurs sont déjà persuadés qu'un député de gauche ou chiraquin de plus ou de moins, ça ne changera rien, alors qu'un député FN, c'est le vrai changement. Reste à convaincre les hésitants. »

Nadia Lemaire

Arnaud Montebourg (PS) poursuivi jusqu'en Bresse par l'« avocat du président »

Francis Szpiner (UMP) l'attaque violemment

MÂCON

de notre correspondante

La 6^e circonscription de Saône-et-Loire a pris des allures de prétoire.

A Louhans et alentour, la campagne législative se résume, pour l'heure, à l'affrontement de deux fameux avocats parisiens — assauts d'éloquence et effets de manches garantis. Le premier, Arnaud Montebourg (PS), a délaissé le barreau il y a cinq ans, après son élection dans la « vague Jospin », mais a continué à ferrailler sur le front des « affaires » : il est devenu le principal pourfendeur de Jacques Chirac, qu'il a vainement tenté, en 2001, de faire traduire en Haute Cour de justice.

C'est pourtant bien contre le « symbole Vaillant » et la « politique sécuritaire » de l'ancien ministre de l'intérieur que le candidat de la LCR a l'intention de construire sa campagne. Une fois sa tournée de facteur achevée, l'ex-candidat à l'élection présidentielle rentre chez lui et se remet au travail. Avec les moyens du bord, sans local et en multipliant les « réunions de contact » organisées, dans des cafés, par les militants du quartier. Olivier Besancenot veut faire une campagne « de terrain » mais de « portée nationale ». Comme un second test, après l'essai réussi de l'élection présidentielle.

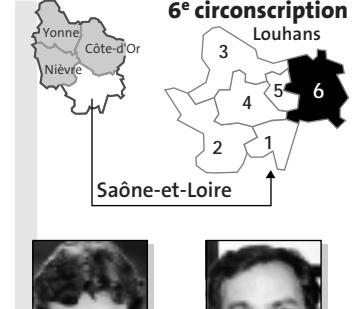
Depuis plusieurs semaines, les deux candidats se préparent à l'affrontement, de réunions électorales en rencontres avec des chefs d'entreprise, multipliant les visites d'école et d'exploitations agricoles. Ils en oublieront presque que dix autres candidats se sont officiellement inscrits. Mais l'un comme l'autre font mine de repousser l'idée d'un duel.

Au cours de ses réunions électorales, M. Montebourg ne prononce jamais le nom de son confrère : « Je défends mes idées et mon bilan », assure-t-il. Et si le public, toujours nombreux, rit franchement à ses meilleures réparties, la gravité reprend le dessus lorsqu'il affirme être « le seul à pouvoir dire qu'à gauche, tout est à refonder ». « Montebourg, dit-il, est un lepéniste de gauche » ; ou encore : « Avec moi, vous n'aurez pas un député intermittent du spectacle. Quand on est député, on n'est pas un saltimbanque qui va chez Ardisson », affirmant au passage que M. Montebourg « est soutenu par Karl Zéro et par Le Monde ». Appelant les électeurs à mettre fin à la cohabitation, il assure que « c'est autour de Jacques Chirac qu'ont été défendues les valeurs de la République » et conclut : « Nous allons montrer le choix des électeurs pour une France plus libre, plus juste et plus fraternelle. » Pour y voir plus clair, le conseiller général de Cuisery, Paul Perrault (RPR), réclame un face-à-face public entre les deux hommes. M. Szpiner a donné son accord ; M. Montebourg a indiqué n'avoir reçu « aucune invitation ».

Agnès Larose

SAÔNE-ET-LOIRE

6^e circonscription



commerce — plaisent, d'autant qu'il a cultivé, dans le même temps, son encracinement bressan. Pour M. Szpiner, les soutiens locaux ont d'abord été plus rares. La perspective d'un face-à-face très médiatique consacré aux « affaires » n'enchantait guère la droite locale, qui compatait plusieurs candidats à la succession de René Beaumont (DL), président du conseil général défait, en 1997, par M. Montebourg. Finalement investi par l'UMP, M. Szpiner investit la Bresse à un rythme soutenu pour rattraper le temps perdu.

Moins enthousiaste qu'avec son rival socialiste, mais aussi nombreux, le public se familiarise avec le candidat, qui multiplie les attaques : « Montebourg, dit-il, est un lepéniste de gauche » ; ou encore : « Avec moi, vous n'aurez pas un député intermittent du spectacle. Quand on est député, on n'est pas un saltimbanque qui va chez Ardisson », affirmant au passage que M. Montebourg « est soutenu par Karl Zéro et par Le Monde ». Appelant les électeurs à mettre fin à la cohabitation, il assure que « c'est autour de Jacques Chirac qu'ont été défendues les valeurs de la République » et conclut : « Nous allons montrer le choix des électeurs pour une France plus libre, plus juste et plus fraternelle. » Pour y voir plus clair, le conseiller général de Cuisery, Paul Perrault (RPR), réclame un face-à-face public entre les deux hommes. M. Szpiner a donné son accord ; M. Montebourg a indiqué n'avoir reçu « aucune invitation ».



CHAUMET

PARIS - 12 PLACE VENDÔME
56 RUE FRANÇOIS IER - PRINTEMPS HAUSSMANN
MONT CARLO - 3 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
INFORMATIONS : (33) 01 55 82 52 85

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ

Si la campagne présidentielle a privilégié le thème de la **SÉCURITÉ**, elle s'est peu intéressée à ceux qui mènent dans les **QUARTIERS** une action de prévention de la délinquance. A l'approche des législatives,

le **PS** évoque désormais la nécessité d'une « *nouvelle forme de prévention* » et la droite prévoit d'accompagner les premières mesures gouvernementales par une **ACTION DE « PROXIMITÉ »**. Sur le terrain, édu-

cateurs, animateurs, médiateurs constatent que leur travail « *n'est pas très reconnu* ». En première ligne, les professionnels de la prévention spécialisée – les **ÉDUCATEURS DE RUE** – sont cependant en train de

connaître un discret **RETOUR EN GRÂCE**. Et le groupe de travail interministériel qui se penche sur leurs problèmes depuis octobre 2001 devrait rendre son **RAPPORT** d'ici à la fin juin.

Les acteurs de la prévention démunis face au débat sur la violence

Après une campagne présidentielle au ton sécuritaire, les responsables politiques réaffirment la nécessité d'une action préventive dans les quartiers. Mais, sur le terrain, éducateurs, médiateurs et autres travailleurs socio-éducatifs souffrent d'un manque de reconnaissance et de moyens

« **LE VOTE** du 21 avril, ce n'est pas à cause de l'insécurité. C'est parce que les gens se sentent abandonnés et veulent qu'on s'occupe de leurs problèmes, sur le terrain. Et nous, les éduc, on est en plein dedans. » Cette analyse politique en forme d'autosatisfecit est celle de Bernard Fily, responsable d'éducateurs de rue au sein de l'association Espoir-CFDJ, dans le Val-de-Marne, en banlieue parisienne. Souvent critiqués, parfois désorientés ou franchement désabusés, éducateurs, animateurs, médiateurs, travailleurs « socio-éducatifs », tous ceux qui œuvrent pour la prévention et le lien social dans les cités, ont été les grands oubliés du débat sur l'insécurité qui a dominé l'élection présidentielle.

A l'approche des législatives, la gauche redécouvre les vertus de la présence de ces acteurs de quartier. Héraut de la conversion des socialistes à un discours plus répressif, le secrétaire national du PS à la sécurité, Julien Dray évoque aujourd'hui la nécessité d'*« une nouvelle forme de prévention »*, tandis que François Hollande, premier secrétaire du PS, parle de *« plus d'éducateurs sur le terrain »*. La droite, elle, affiche sa fermeté et met en place les premières mesures contre l'insécurité tout en faisant œuvre de proximité et de présence sur le terrain. *« Le tout sécuritaire ne tiendra pas le coup et ce n'est pas ça que les gens demandent. Cela ne peut faire qu'explorer certains quartiers où il y a déjà matière à révolte vu la dégrada-*

tion des conditions de vie, estime Bernard Fily. « Que fait la police ? », cela veut dire « ne nous laissez pas tous seuls ». Ça conforte la nécessité de notre présence. »

Traduit par le vote en faveur des extrêmes et l'abstention, le sentiment d'abandon des électeurs – ceux des quartiers populaires en particulier – rappelle, il est vrai, l'importance du travail quotidien des acteurs du social et de l'éducatif. Mais il reflète aussi les carences de ces intervenants et leur malaise profond. Accusés de délaisser le terrain et de mal s'adapter à un public plus difficile à approcher, les éducateurs de la prévention spécialisée, censés prendre en charge les jeunes en difficulté, traversent une crise d'identité. *« Le travail de rue n'est pas très reconnu. C'est la portion congrue dans les formations et ça n'attire pas »,* constate Annick Prigent, une des responsables du Dispositif expérimental de formation (DEF) d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), qui accueille des intervenants de terrain non diplômés.

Tous ces problèmes sont au cœur des discussions menées, depuis octobre 2001, par le groupe de travail interministériel sur la prévention spécialisée, qui devrait rendre son rapport d'ici à la fin juin. Ils s'ajoutent aux demandes des pouvoirs publics qui vont souvent dans le sens de la visibilité et de l'action immédiate. *« On voit souvent des éducateurs désorientés par des commandes sociales conjoncturelles et contradictoires »,* diagnostique



Jean-Pierre Boivin, formateur au DEF. « *La demande des politiques locales, c'est souvent « il se passe ça là, il faut intervenir », alors que les éducateurs sont dans une démarche de suivi, de parcours et de long terme »,* souligne Annick Prigent, coauteur avec Jean-Pierre Boivin et le sociologue Vincent Peyre, de *« Quartiers, conflits, acteurs, qui raconte le quotidien des éducateurs de rue* (éditions Eres, 2002).

Les éducateurs n'opposent pas la prévention à la répression mais ils veulent rester fidèles à leur vocation et demandent une clarification des rôles. *« On ne peut pas faire de prévention si les lois républicaines ne sont pas respectées un minimum. Il ne peut pas y avoir d'acte éducatif sans application de la loi »,* estime Jean-Louis Segarra, directeur du service de prévention spécialisée d'Espoir-CFDJ. Mais il faut redéfinir

comment chacun peut effectivement tenir sa place. On a refusé d'intervenir sur un quartier où il y avait beaucoup de deal parce qu'on considérait qu'avant l'éducatif il fallait le respect de la loi. » Cette difficulté de positionnement se double d'un problème de reconnaissance. *« Le travail des éducateurs n'est pas visible et mesurable. Evaluer ce que leur présence a contribué à éviter en termes de violences ou d'émeutes n'intéresse personne »,* estime Mme Prigent.

SENTIMENT D'INUTILITÉ

Les autres travailleurs « socio-éducatifs » jouent un rôle plus indirect en matière de prévention mais ils refusent, eux aussi, le mélange des genres. Agents locaux de médiation sociale (ALMS), agents d'ambiance, correspondants de nuit, les 20 000 médiateurs disséminés dans les quartiers sont, pour la plupart, des emplois-jeunes qui se plaignent souvent d'être utilisés comme une *« population tampon »* destinée avant tout à sécuriser les lieux publics ou les transports. Dans un rapport sur les nouveaux métiers de la ville publié en septembre 2000, la Délégation interministérielle à la ville (DIV) dénonçait déjà *« l'insuffisante définition des missions dévolues à ces intervenants, ce qui peut laisser la place à toutes les dérives possibles, notamment sécuritaires, et génère parfois un sentiment d'inutilité chez les recrues »*.

Malgré tout, les médiateurs contribuent parfois à désamorcer

les conflits et à apaiser les tensions. Lancé il y a trois ans, le programme de « *modérateurs urbains* » de la Croix-Rouge avait pour principal objectif de *« lutter contre la misère »* dans les quartiers défavorisés, explique André Decroix, « *charge de mission banlieue* » au sein de l'association. Les quelque 80 jeunes qui épaulent des familles en difficulté, distribuent des vêtements ou de la nourriture, ont également contribué, de façon *« modeste »*, à faire reculer la violence dans certaines cités, estime André Decroix. « *Nous y sommes parvenus quand notre présence s'inscrivait dans une chaîne socio-éducative qui mobilisait d'autres partenaires, tels que le club de prévention spécialisée, la caisse d'allocations familiales, les assistantes sociales »,* explique-t-il.

Ce cas de figure est plutôt rare. En matière de coordination des acteurs et de travail en commun, « *on n'en est qu'au début »,* souligne Pascal Aubert, président de la Fédération des centres sociaux en Seine-Saint-Denis. Selon lui, le débat sur la sécurité débouche sur une mise en accusation injuste des politiques de prévention : *« Elles ne marchent pas »,* prétend-on. C'est un procès d'une grande malhonnêteté intellectuelle car les moyens mis en œuvre pour développer une politique éducative cohérente et faire de la prévention sont faibles », dénonce Pascal Aubert.

Bertrand Bissuel et Frédéric Chambon

Les différents intervenants

● **Educateurs de rue.** Chargés de la prévention spécialisée, ce sont des travailleurs sociaux employés dans des associations mandatées par les conseils généraux au titre de l'aide sociale à l'enfance.

On en compte aujourd'hui 2 500. Ils offrent une prise en charge aux jeunes en difficulté par une présence régulière sur le terrain. Sans mandat précis, ils tentent d'instaurer une relation de confiance, basée sur l'anonymat et la libre adhésion.

● **Médiateurs.** Ce sont les adultes-relais, les correspondants de nuit, tous ceux qui préviennent les conflits dans les espaces publics et facilitent le contact entre les habitants et les institutions. Au nombre de 20 000 environ (souvent des emplois-jeunes), ils sont présents dans les transports en commun, les agences ANPE, etc.

● **Animateurs.** Sous ce vocable fourre-tout se rangent tous les professionnels qui contribuent à dynamiser la vie des cités. Ils travaillent dans les régies de quartier (3 500 équivalents temps plein), participent à l'entretien des immeubles et espaces communs, offrent des services de proximité (écoute, café associatif...). Cela englobe aussi les quelque 1 800 centres sociaux et socioculturels (environ 25 000 équivalents temps plein) dont les actions sont multiples (crèches, aide aux devoirs...)

Cécile Prieur

Les élus locaux redécouvrent le « travail en profondeur » des éducateurs de rue

ILS SONT PEU CONNUX, souvent confondux avec leurs homologues du milieu judiciaire, et parfois incompris dans leur mode de fonctionnement. Travailleurs de l'ombre, les 2 500 éducateurs de la prévention spécialisée, aussi appelés « éducateurs de rue », sont les promoteurs d'une prise en charge des jeunes en difficulté située aux antipodes des solutions répressives. Répartie sur 350 associations travaillant dans près de 500 communes et plus de 86 départements, la prévention spécialisée a traversé, dans les années 1990, une crise de légitimité. Après avoir été beaucoup critiquée, elle fait aujourd'hui l'objet d'un discret mais réel retour en grâce.

La prévention spécialisée s'est déployée à partir des années 1950 en réaction à la détrésse d'une partie de la jeunesse et à l'apparition de bandes d'adolescents, comme les « blousons noirs ». Constituée en marge des institutions, à partir d'initiatives privées, elle a été officiellement reconnue en juillet 1972 par un arrêté ministériel. A la suite de la décentralisation, elle a été transmise aux conseils généraux par la loi du 6 janvier 1986,

au titre de l'Aide sociale à l'enfance. Les départements conventionnent ou déléguent leurs compétences aux équipes de prévention, qui sont également subventionnées par les communes et les crédits de la politique de la ville. Ce partenariat n'a cependant pas figé la prévention spécialisée, dont la pratique éducative reste non institutionnalisée.

RELATION DE CONFIANCE

L'originalité de la prévention spécialisée réside en effet dans sa souplesse et son autonomie. Agissant en milieu ouvert, dans les quartiers et sans mandat particulier, les éducateurs de rue tentent d'instaurer une relation de confiance avec les jeunes en difficulté, basée sur la discréction, la confidentialité et le principe de la libre adhésion à la prise en charge. Par le biais de contacts individuels ou collectifs dans la rue, d'accueil dans des lieux informels, de mise en place de chantiers, d'aides aux devoirs ou encore de sorties sportives ou humanitaires, l'éducateur approche le jeune dans son milieu de vie, lui offre de l'aide pour lui permettre de s'insérer

dans les dispositifs, mais toujours en lui laissant le choix d'adhérer ou non à l'accompagnement qu'il propose.

Totalement informelle et basée sur le long terme, cette prise en charge a été beaucoup critiquée dans les années 1990. « *La critique majeure est celle d'un manque ou d'un défaut de visibilité de ses actions et de son cadre institutionnel, qui explique la perception floue qu'en ont ses interlocuteurs* », résume une étude de Grefoss, un laboratoire d'études pour le Conseil technique de prévention spécialisée. « *La prévention spécialisée donnait le sentiment d'une intervention un peu parallèle, qui ne rentrait dans aucun cadre* », explique Jean-Michel Rapinat, chef de service développement social de l'Assemblée des départements de France (ADF). *« Les structures qui s'occupent des publics stigmatisés le sont aussi souvent en retour. »*

Remise en cause dans son principe, concurrencée par des métiers émergents comme ceux de la médiation sociale, la prévention menaçait de tomber en disgrâce. Depuis trois ou quatre ans, elle suscite cependant un

regain d'intérêt, notamment de la part des départements, qui cherchent des réponses de terrain à la crise sociale des quartiers. « *Jusqu'à présent, la prévention spécialisée n'intéressait guère les conseils généraux, qui se demandaient à quoi cela pouvait bien servir, explique Bernard Heckel, directeur technique du Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée. Avec la montée de la préoccupation sécuritaire, ils se trouvent eux aussi questionnés par rapport à la prise en charge des jeunes. »*

Quinze ans après la décentralisation, l'ADF a ainsi établi, en février, « *un cadre de référence départemental sur la prévention spécialisée* », destiné à favoriser son développement par les conseils généraux. On peut y lire que, par un « *travail en profondeur* » et « *l'établissement d'une relation de confiance* » avec les jeunes, la prévention spécialisée contribue « *à la paix sociale, à la lutte contre la violence, la marginalisation, la délinquance et la montée du sentiment d'insécurité* ». Cécile Prieur

« Si on l'avait envoyé en prison, c'était foutu. Là, on lui a permis de repartir »

A Créteil (Val-de-Marne), rencontre avec un animateur qui s'investit dans le suivi d'une vingtaine d'adolescents

SELON sa propre définition, Madjid Hassaci est une « *grande gueule* » qui a une conception bien à lui de son travail et de son métier. Officiellement, ce jeune homme de 34 ans à l'embouchure des cheveux gris est animateur de centre social. « *C'est ce qui est marqué dans mon contrat mais je fais aussi du suivi individuel et de l'éducatif* », explique le responsable du secteur jeunes au centre J.-F.-Kennedy, dans le quartier du Mont-Mesly, à Crétel (Val-de-Marne). Madjid s'occupe d'une vingtaine d'adolescents entre 12 et 18 ans, qui participent aux activités ou aux séjours organisés à l'extérieur et fréquentent le foyer du centre social, ouvert plusieurs après-midi par semaine. « *Je sors, je vois les parents, je discute de tout, de l'école, des vacances au pays* », explique l'animateur, qui suit une formation d'éducateur spécialisé pour pouvoir s'occuper de jeunes en difficulté dans un foyer.

En poste depuis six ans dans le secteur bas du Mont-Mesly, zone plutôt tranquille où les petits

immeubles HLM côtoient les copropriétés au milieu d'allées plantées d'arbres, Madjid connaît presque tout le monde. Une adolescente passe devant le magasin Lidl, il l'interpelle pour organiser un rendez-vous avec ses parents. Le couple, qui n'est pas parti en vacances depuis seize ans, devrait participer à un voyage organisé par le centre social cet été. « *Tu dis à maman de venir me voir, insiste l'animateur. Tes parents vont partir une semaine en juillet mais il ne faut pas que l'appartement soit un squat.* » Sa tournée se poursuit par un crochet au centre commercial où Madjid discute avec le père d'une adolescente inscrite aux cours de soutien scolaire organisés par le centre Kennedy. « *La gamine est sur une autre planète, elle rêve de faire chanteuse et elle dit que l'école ne sert à rien* », commente Madjid.

Parfois, le suivi porte sur des situations plus difficiles. L'automne dernier, Madjid s'est occupé d'un lycéen de 17 ans inscrit depuis longtemps au centre social, qui avait envoyé une raquette de ping-pong à la figure de son professeur de sport. « *Il est passé deux fois*

au commissariat en deux mois. C'est un gamin pas mature du tout et très influençable. Il expliquait qu'il ne voulait pas grandir », se souvient Madjid, qui a écrit au médiateur de la République, a rencontré les parents et aidé l'adolescent à trouver un petit boulot. « *Au bout de quatre mois, il voulait retourner au lycée. Je l'ai aidé mais il a fait les démarches tout seul* », raconte Madjid. *Si on l'avait envoyé en prison, c'était foutu. Là, on lui a permis de bien repartir.* »

CHACUN DE SON CÔTÉ

En ce moment, parmi les jeunes inscrits au foyer du centre social, c'est Benoît, 14 ans, qui lui cause le plus de souci. « *Il a tout ce qu'il faut à la maison mais il est passé deux fois devant le juge des enfants pour des petits vols* », explique Madjid. *Quand on lui demande pourquoi il fait ça, il répond « je sais pas, j'avais envie ».* Son père est malade, il est en train de décliner. C'est la seule manière qu'il a trouvée pour exprimer son malaise. « *Face à ce genre de situations, Madjid déplore l'insuffisante coordination avec les autres intervenants de quartier,*

comme les éducateurs spécialisés : « *On est là pour se compléter mais on les connaît à peine et on travaille chacun de son côté. Le partenariat, c'est un grand mot mais ça ne fonctionne pas vraiment.* » Autre grief, le manque de moyens et de disponibilité. Seul sur un poste censé être occupé par deux animateurs, Madjid se plaint de ne pas avoir assez de temps pour gérer à la fois les activités et les tâches administratives comme l'organisation des séjours. Dans son petit bureau séparé du foyer par une vitre, Madjid discute avec Kebe, un « *grand* » de 18 ans un peu turbulent qui souhaite venir à La Rochelle, cet été, pour participer à l'activité « *web-trotters* » organisée à l'occasion du Festival des Francofolies. « *À bas, pas d'embrouilles. Si tu fais des connexions, je te laisse au commissariat, préviennent l'animateur. Et d'abord, je veux voir ta mère et ton père. On est d'accord ?* » Pour les séjours, Madjid s'est heurté, au début, à certains jeunes du quartier. Il a mis en place une politique ferme qui a consisté à refuser de servir de guichet délivrant des chèques-vacan-

ces. « *Ils sont venus me voir pour me demander des tampons. Ils étaient quinze dans le bureau, je n'étais pas très fier, raconte Madjid. Mais je leur ai dit que je voulais un vrai projet et qu'ils me ramènent les factures. Depuis, je ne les ai pas revus.* »

Fr. Ch.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) se propose de lancer un appel d'offres national et international pour l'acquisition d'un système monétique.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent contacter « la division des approvisionnements » par fax 00 216 71 334 291 au plus tard le 31-05-2002 pour récupérer le cahier des charges ou demander son envoi par e-mail.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 15-07-2002 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

BIAT – Direction de l'Équipement – 70-72 avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis – Tunisie – sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et portant obligatoirement la mention « *ne pas ouvrir – appel d'offres acquisition d'un système monétique* ».

Une gestionnaire de collège au centre de la première affaire de harcèlement moral à l'éducation nationale

Plusieurs membres du personnel d'un collège de Montrouge (Hauts-de-Seine) ont mis en cause Michèle Martin-Darmon, qui, en retour, a porté plainte contre la direction de l'établissement

« JE VOUDRAIS qu'on me laisse en paix. » Michèle Martin-Darmon, gestionnaire du collège du Haut-Mesnil de Montrouge (Hauts-de-Seine), est accusée de harcèlement moral par des membres du personnel de l'établissement (*Le Monde* du 1^{er} avril). Une première à l'éducation nationale, depuis la loi sur le harcèlement de janvier 2002. Mardi 21 mai, le Snasub-FSU, syndicat des personnels administratifs, dont M^{me} Martin-Darmon est membre du bureau national, a organisé une conférence de presse sur cette affaire rendue publique lors d'une manifestation organisée par des parents d'élèves.

« M^{me} Martin-Darmon a une note administrative de 20. Si elle était si mauvaise gestionnaire, elle ne serait plus en poste à l'éducation nationale », défend Michelle Hazard, secrétaire générale du Snasub-FSU. Pour elle, « il n'y a rien à dire sur le plan professionnel. On se demande pour quelles raisons elle a été mise en cause. C'est une affaire montée de toutes pièces ». Tous, au collège, attendent cependant le rapport de l'inspection générale conduite par Marie-France Moraux, ancienne directrice des personnels enseignants au ministère de l'éducation nationale. Celle-ci est intervenue après le passage d'un premier inspecteur, en février. Son rapport dis-

culperait la direction du collège, contre laquelle M^{me} Martin-Darmon a porté plainte, pour harcèlement elle aussi, devant le tribunal de Nanterre.

Plusieurs agents de services ayant travaillé avec M^{me} Martin-Darmon dans d'autres établissements témoignent cependant eux aussi de rapports très difficiles avec la gestionnaire. Au lycée Baudelaire de Fosses (Essonne), où Michèle

« Elle est très compétente. Mais elle a un fort caractère »

UNE ANCIENNE PROVISEUR

Martin-Darmon a exercé de 1990 à 1993, des inspecteurs ont aussi été dépeçés dans l'établissement. « Je leur ai tout expliqué, ainsi qu'au proviseur, qui m'avait demandé de faire chaque semaine un rapport », raconte Jerry Gouet, chef cuisinier. « M^{me} Martin-Darmon venait sans arrêt me donner des ordres. Elle disait que je voulais la tuer. A la fin, on se dévalorise, on ne sait plus comment faire. J'avais des problèmes familiaux. J'ai fait des malaises cardiaques et une dépression. »

Gracieuse Caroujel, ouvrière d'entretien au lycée Alain le Vésinet (Yvelines) entre 1993 et 1996, décrit « trois ans de souffrances ». Humiliations, contrôles... « Elle me disait : « Vous n'êtes rien, vous ne serez personne ». » M^{me} Caroujel finit par rédiger un courrier à destination du rectorat, pour réclamer sa mutation. « J'ai expliqué que cela se passait très mal avec l'intendant. Mais ce courrier a été bloqué par ma hiérarchie. » Une pétition des agents du lycée finira elle aussi dans les tiroirs.

Dans cet établissement, une inspection vie scolaire et deux inspections générales se sont succédé. Les élus au conseil d'administration du lycée, qui ont dénoncé « une obstruction à tout changement » de la part de la gestionnaire, rappellent que le conflit a débordé sur le terrain professionnel. Les comptes financiers de 1999 et 2000 n'ont pas été approuvés et un audit des comptes a été réclamé, en vain. « Il y a eu des manquements par rapport aux informations que nous étions en droit d'attendre sur le fonctionnement matériel de l'établissement », affirme l'ancienne responsable locale des parents d'élèves de la Peep.

Inspections, courriers, grèves, rendez-vous demandés au recto- rat... au fil des années, personnels

et parents ont engagé de multiples actions. La hiérarchie de l'éducation nationale a été constamment tenue informée. M^{me} Martin-Darmon affirme qu'elle n'a eu qu'un problème au cours de ses trente-quatre ans de carrière, dans ses relations avec son ancien proviseur de Fosses. Selon elle, « tous les gestionnaires ont des relations difficiles avec les agents. On manque de personnel et on leur demande de travailler hors du temps scolaire. Je n'ai fait que les remarques que commande mon travail ». En outre, « les gestionnaires sont là pour faire appliquer des textes de plus en plus contraignants, qui ne plaisent pas à tout le monde ». Une ancienne proviseur du Vésinet va dans son sens : « J'ai toujours bien travaillé avec elle. Elle est extrêmement compétente. Mais elle a un fort caractère. »

Au début du mois d'avril, l'inspection académique des Hauts-de-Seine jugeait le problème relationnel « majeur ». Sollicitée à plusieurs reprises, elle n'a pas souhaité, depuis, répondre au *Monde*. Pour sa part, la direction du collège de Montrouge indique qu'elle a retiré sa délégation de signature à Michèle Martin-Darmon et qu'elle a demandé un état des comptes.

Nathalie Guibert

Gélaucourt, ses fleurs, son jardin... et ses panneaux d'interdiction

NANCY
de notre correspondante

Le vent aigre de la discorde souffle sur Gélaucourt (Meurthe-et-Moselle). Les « quatre fleurs » décrochées par ce village de 63 âmes pour son exceptionnel fleurissement ne parviennent pas à dissimuler la mésentente qui divise la communauté. Derrière la façade d'idyllique, le petit pont de bois, la mousse qui couvre les vieilles pierres, la grogne monte entre les partisans et les détracteurs du maire.

Une dizaine de familles ont décidé d'assigner Michel Capdevielle, qui a entamé l'an passé son sixième mandat, devant le tribunal correctionnel de Nancy pour abus de pouvoir, et la décision est attendue à l'automne. Ils lui reprochent un autoritarisme excessif qui se traduit par des arrêtés municipaux réglementant la vie du village, sanctionnés par des procès-verbaux. « Il est peut-être un petit peu psychologique, concède son avocat M^{me} Bernard Thibaut, mais il a fait de ce village un jardin. C'est son œuvre. Et si on le taxe d'abus de pouvoir, en face, ils font du harcèlement judiciaire ! »

A l'entrée de la commune, un grand panneau accueille le visiteur attiré par la renommée du village fleuri. La fréquentation du jardin d'eau, aménagé par des bénévoles, est

régie par un règlement. Il est interdit aux chiens – même en laisse –, aux deux-roues, aux chevaux, aux enfants sans surveillance. Un autre panneau annonce que baignade, chasse et pêche sont interdites. Il est même prohibé... de s'y ébattre. « Le panneau, c'est pour la sécurité. Pas question qu'il y ait la foire aux chiens ici ! », argumente le maire.

« UN RÉGIME FÉODAL »

Michel Capdevielle, 54 ans, s'est personnellement investi dans la valorisation de Gélaucourt, un village auquel il s'identifie totalement. Ce « tapage imbécile » l'exaspère. « J'ai planté de mes mains des milliers d'arbres, d'arbustes et de fleurs, ce n'est pas pour laisser ce village devenir une poubelle ! », proteste-t-il. Il interdit également la divagation des poules et des chiens dans les rues, et exige que les abords des maisons soient balayés. Jusqu'au linge qui doit sécher à des endroits non visibles et sur une corde dont la hauteur ne dépasse pas celle des haies, le tout sous peine de procès-verbal. « Il y a même un arrêté qui prescrit que le stationnement des camions dans le village au-delà d'une heure est interdit. On vit sous un régime féodal », soupire Michel Lachaise, employé de la Poste, président de l'Association de défense des droits

des citoyens. « Il a semé la zizanie dans le village, les gens vivent retranchés chez eux, on a perdu toute convivialité », ajoute Robert Guyot, natif de Gélaucourt, ancien copain d'école du maire qui fait de la résistance en ne fleurissant plus sa maison. Il en a même perdu le sommeil. Et un couple qui habitait le lotissement de l'Aubépré a préféré fuir loin de ce petit paradis.

Depuis des années, ici, les difficultés se règlent devant les tribunaux de police et en correctionnelle, et les habitants frondeurs ont le sentiment d'être abandonnés des autorités. Fin janvier, le maire a reçu le soutien de son conseil municipal et de l'autre partie du village. Des habitants que le tapage médiatique commence à irriter. Si, au premier abord, l'affaire peut faire sourire, certains ici s'inquiètent de la tournure que peuvent prendre les événements. La députée PS, Nicole Feid, a tiré la sonnette d'alarme il y a peu. Et M^{me} Gérard Michel, l'avocat des opposants au maire, regrette également l'absence de réaction des autorités : « Les habitants sont obligés de prendre les responsabilités de l'administration. Et la préfecture démissionne par son attentisme. »

Monique Raux

Polémique après la mort d'un enfant dans une cage d'ascenseur

Les habitants d'une HLM de Strasbourg accusent le défaut d'entretien

STRASBOURG
de notre correspondante

Un garçon de 4 ans est mort, dimanche 19 mai, après avoir basculé dans la cage d'ascenseur d'un immeuble HLM du quartier de la Meinau, à Strasbourg. Transporté dans l'après-midi à l'hôpital, Bilal n'a pas survécu à ses blessures, après une chute de quinze mètres. Une enquête devrait être prochainement ouverte pour déterminer les responsabilités de l'accident.

La famille de Bilal a longtemps habité la Meinau. Elle en avait déménagé il y a un an, mais dimanche, elle est revenue dans son

ancien quartier, invitée par des proches au premier étage d'un immeuble de la rue Joseph-Weymann. Après déjeuner, les enfants sont chargés d'une petite course : aller chercher de la menthe et de la semoule chez des voisins, au troisième. Ils prennent leur temps, jouent dans l'escalier, grimpent jusqu'au cinquième. La, Bilal, pour redescendre, ouvre la porte de la cage d'ascenseur. Mais la cabine n'est pas là, l'enfant bascule dans le vide, et s'écrase au rez-de-chaussée entre la paroi et la cabine. Il n'y survivra pas, malgré l'intervention des pompiers, puis du service d'ur-

« IMMEUBLE DE MALHEUR »

Lundi, de nombreux habitants ont déposé des fleurs, des photos et des messages de sympathie pour la famille de Bilal, dans la cage d'escalier. Plusieurs panneaux indignés ou rageurs y étaient aussi affichés : « Immeuble de malheur » ou « La CUS [Communauté urbaine de Strasbourg] a assassiné un enfant ». L'émotion est en effet considérable dans le quartier. On y accuse amèrement le laisser-aller et les retards dans l'entretien des parties communes des immeubles de cette cité d'habitat social. Pour Zakaria Wahibi, le père de Bilal, « des choses comme ça ne peuvent se passer que dans les cités HLM. Chez les riches, ça ne serait jamais arrivé ». Le père, lui-même employé de CUS-habitat a annoncé qu'il allait porter plainte.

L'immeuble concerné, construit

à la fin des années 1950, est en effet propriété du principal bailleur social alsacien, l'Office HLM de la Communauté urbaine de Strasbourg, CUS-Habitat, qui gère plus de 20 000 logements dans dix communes de l'agglomération. « Nous sommes conscients de notre responsabilité morale dans cette affaire », a indiqué, ému, son directeur général, Antoine Breining sur France Bleu Alsace. Il a assuré que l'Office collaborerait pleinement à l'enquête, le parquet de Strasbourg s'orientait vers l'ouverture, dans les jours qui viennent, d'une information judiciaire pour « homicide involontaire ».

D'ores et déjà, il apparaît que la répartition des responsabilités sera difficile à établir. C'est CUS-Habitat qui préviennent les locataires en cas de panne, mais la maintenance des ascenseurs est confiée par contrat à une entreprise spécialisée extérieure, Ascenseurs multi-services (AMS), qui est d'ailleurs passée sur les lieux dimanche après le drame. Avant elle, d'autres sociétés d'entretien sont intervenues et pourraient avoir leur part de responsabilité dans les dysfonctionnements de l'appareil. Les policiers ont en tout cas aussi tenu le carnet d'entretien de l'ascenseur, dont les portes ont toutes été condamnées avec du ruban adhésif.

Jacques Fortier

Mortelle collision sur une aire d'autoroute

QUATRE PERSONNES

ont été tuées, dont trois retrouvées carbonisées, et huit personnes ont été blessées, dont deux très grièvement, dans un accident de circulation survenu, lundi 20 mai, sur une aire de repos de l'autoroute A7, à Mornas (Vaucluse). L'accident s'est produit vers 19 h 15, dans le sens nord-sud, lorsqu'un automobiliste, pris d'un malaise, a voulu quitter l'autoroute pour gagner l'aire de repos de Mornas-Ouest. Le conducteur a alors perdu connaissance. La femme qui se trouvait à ses côtés a serré le frein à main, mais n'est pas parvenue à arrêter la voiture, car l'automobiliste avait le pied coincé sur l'accélérateur. La voiture, après avoir percuté plusieurs véhicules en stationnement, a finalement terminé sa course sur la terrasse d'un restaurant d'autoroute, où elle a fauché les consommateurs attablés. Outre les décédés ou blessés, une vingtaine de personnes ont été choquées. Elles ont été prises en charge par une unité d'appui psychologique des sapeurs-pompiers, dont une quarantaine avaient été mobilisées.



A. ESPOSTO/LA PROVENCE

Greenpeace bloque un complexe Esso au Havre

UNE SOIXANTAINE de militants de Greenpeace bloquaient, mardi 21 mai dans la matinée, les accès de l'usine pétrochimique d'Esso (ExxonMobil) à Notre-Dame-de-Gravencron, près du Havre (Seine-Maritime). Cette action fait partie d'une campagne internationale de l'association écologiste contre la première compagnie pétrolière mondiale, d'origine américaine. Greenpeace lui reproche d'influencer la politique de George W. Bush, qui a refusé d'associer son pays au protocole de Kyoto, visant à lutter contre le réchauffement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Le président américain doit se rendre en France les 26 et 27 mai, et notamment visiter la Normandie. Les activistes, dont certains, déguisés en tigres Esso, ont déployé des banderoles « Stop Esso, Stop Bush », viennent d'Europe mais aussi des Etats-Unis, d'Australie, du Chili, du Ghana et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, une île des Antilles.

DÉPÈCHES

■ FRONTIÈRES : des patrouilles mixtes de policiers, gendarmes et douaniers belges et français devraient entrer en action, mardi 21 mai, a annoncé le ministère de l'intérieur. Les premiers ministres français et belge, Jean-Pierre Raffarin et Guy Verhofstadt, avaient décidé, mercredi 15 mai, d'accélérer leur coopération : un commissariat commun devrait bientôt ouvrir à Tournai, en Belgique.

■ CRIME : une femme, qui avait poignardé avec un couteau de cuisine son concubin, jeudi 16 mai aux Mureaux (Yvelines), a été écrasée dimanche à Versailles. La victime, un homme d'une cinquantaine d'années de la communauté des gens du voyage, avait été transporté jeudi à l'hôpital de Poissy (Yvelines). Alors que plusieurs de ses amis avaient souhaité récupérer par la force sa dépouille mortelle, les policiers sont intervenus et ont interpellé la femme de 54 ans soupçonnée d'avoir tué son ami.

■ COURSE-POURSUITE : un couple de 22 ans, qui avait tenté, à bord d'une voiture volée, d'échapper aux douaniers, a été placé en garde à vue, lundi 20 mai, à Strasbourg, après avoir provoqué un grave accident. Des douaniers ont voulu intercepter la Citroën BX des deux jeunes gens, qui avait grillé un feu rouge. La poursuite a pris fin lorsque la voiture volée a percuté une moto. Le motard, âgé de 36 ans, a été hospitalisé dans un état critique.

■ INTERPELLATION : un jeune homme de 24 ans, soupçonné d'avoir blessé, le 15 mai au Havre (Seine-Maritime), un policier en projetant une dalle en Fibrociment, a été interpellé et écrasé, le 17 mai, à la maison d'arrêt du Havre. Le jeune homme, qui nie les faits, devrait être jugé, mercredi 22 mai, en comparution immédiate.

■ CORSE : plusieurs armes ont été découvertes, lundi 20 mai, sur un chemin du littoral du village de Cargèse (Corse-du-Sud), par des promeneurs. Sous une plaque de tôle se trouvaient quatre paquets contenant des armes longues, fusils ou carabines. Fin avril, une importante cache d'armes avait été découverte dans la région de Cargèse, dans le jardin d'un militant nationaliste.

■ ACCIDENT : un skieur de randonnée a fait une chute d'environ 300 mètres, lundi 20 mai, à la Grande Casse, à 3 800 mètres d'altitude, au-dessus de Pralognan-la-Vanoise (Savoie). Polytraumatisé, l'homme, âgé de 37 ans, a été transporté à l'hôpital de Moutiers. Le skieur évoluait en compagnie de deux amis lorsqu'il a chuté.

■ EXCLUSION : Dominique Versini, la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion, a indiqué, lundi 20 mai sur Europe 1, qu'il était urgent de se préoccuper des mineurs « soumis à la prostitution ». Selon elle, ils seraient 1 000 à 5 000, âgés « de 8, 10, 12 ans, sans parents, souvent des orphelins étrangers, utilisés par des réseaux mafieux ». M^{me} Versini préconise la création d'un lieu où ces enfants pourraient « vivre en confiance ».

■ COLLISION : deux trains Tours-Le Mans et Le Mans-Tours ont percuté, lundi 20 mai, un troupeau de bovins qui divaguant sur la voie entre Château-du-Loir (Sarthe) et La Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire). L'accident, dans lequel cinq bovins ont été tués, a entraîné des retards d'environ une heure et demie.

ventes aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

75 Vente aux enchères publiques, Jeudi 13 juin 2002 à 14 h 30 au Palais de Justice de Paris, 4, boulevard du Palais.

à PARIS 16^{me}, 82, Avenue Foch

UN APPARTEMENT en duplex (278,98 m²) de 10 pièces principales aux 4^{eme} et 5^{eme} étages - OCCUPÉ

2 CHAMBRES de bonne au 6^{eme} étage et UNE CAVE

Une pièce à usage de BUANDERIE au 6^{eme} étage

Mise à Prix : 1.067.143,10 euros

S'adresser à la **SCP BOITTELLE-COUSSAU et ASSOCIES**, Avocats à PARIS 6^{eme}, 128, boulevard Saint-Germain Tél. : 01 43 26 98 de 9 h à 12 h. Au Greffe des créées du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé.

Sur les lieux pour visiter le vendredi 7 juin 2002 de 15 h à 17 h

ventes des domaines
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 82 - Fax. 01 49 04 01 80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D.
29/02 numéros écrits D.N.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Jeudi 13 Juin 2002 à 13H30 à Paris
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
APPARTEMENTS - CHAMBRE
sur PARIS 3^{eme}, 10^{eme},

A Paris, les immeubles collectifs ont aussi leurs jardins

Depuis 1977, chaque nouvelle construction d'importance doit intégrer des espaces arborés. Ils viennent s'ajouter à ceux des grands ensembles, aujourd'hui « résidentialisés » pour limiter les incivilités. La municipalité veut faire des espaces verts un outil de sa politique urbaine

DE VÉRITABLES petits parcs, des minijardins à l'anglaise, de grands arbres qui viennent de fleurir, derrière les façades anonymes de HLM et de résidences bâties par des promoteurs privés : les espaces publics ne sont pas les seuls à donner aux Parisiens ces coins de verdure, trésors de plus en plus recherchés aux beaux jours, dans l'univers minéral et pollué de la capitale.

Les cités à loyers modérés ont toujours offert des espaces plus ou moins « végétalisés », qui ont suivi l'évolution, depuis un siècle, du logement social. De leur côté, les promoteurs immobiliers savent rendre leurs résidences plus attractives, en les dotant d'espaces paysagers luxueux, parfois très réussis. D'autant que, depuis 1977, le plan d'occupation des sols (POS) parisien impose aux uns et aux autres une superficie minimale d'espace arboré pour tout nouvel immeuble de plus de 20 mètres de profondeur. Au gré des constructions, le parc privatif vert de la capitale s'enrichit donc régulièrement. Cette contrainte – encore renforcée par le plan local d'urbanisme (PLU), qui succède au POS et entre en vigueur fin 2004 – porte aujourd'hui ses fruits : en vingt-cinq ans, les arbres ont grandi, des bosquets ont poussé au milieu des pelouses, dessinant de petits paysages champêtres au pied d'immeubles collectifs, heureuses surprises au hasard d'une visite, d'une porte poussée...

Dans les premiers programmes de logements sociaux, les habitations à bon marché (HBM), les espaces verts s'inspiraient d'une morale hygiéniste, équipements indispensables à la santé au même titre que les bains-douches, les garderies d'enfants et les dispensaires. Puis, aires de jeux et bacs à sable pour enfants ont été progressivement supprimés avec le renforcement des normes de sécurité. Surfaces bitumées puis pelouses ou parterres de fleurs les ont remplacés.

Mais, devant la montée des incivilités et des dégradations au quotidien, une nouvelle évolution se dessine dans les cités HLM sensibles : ces espaces, longtemps ouverts à tous, sont de plus en plus souvent ceints de grilles, leurs accès réduits à un seul passage, dans une volonté de « résidentialisation » des bâtiments-jardins,

censée atténuer les tensions, en marquant bien la frontière entre l'espace public et l'espace privé de chaque immeuble. Cette orientation sécuritaire est, paradoxalement, propice à la réalisation de nouveaux jardins.

« Les résultats d'une enquête, menée en 1995 sur plusieurs ensembles réputés difficiles par quatre bureaux d'études différents, ont

Dorénavant, les végétaux sont choisis en fonction de leur résistance aux déprédatrices

tous convergé vers une même conclusion : la résidentialisation, explique Bertrand Dabaze, responsable des opérations de requalification à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), c'est-à-dire essayer de retrouver un tissu locatif à l'échelle humaine ; casser, par le végétal, l'image souvent trop rébarbativement minéralisée d'un site ; changer le regard des autres sur ce dernier. » En un mot, permettre aux locataires de se réapproprier des espaces grâce à un redécoupage à l'opposé des tendances urbanistiques de la seconde moitié du XX^e siècle, avec leurs labyrinthes de passages, de cours intérieures, de coursives et de multiples entrées.

Ainsi, au 122, boulevard de l'Hôpital (13^e), dans un ensemble construit dans les années 1960, pour combattre incivilités et petite délinquance, six résidences entourées de jardins, délimitées par des grilles et des haies fleuries, ont tenté de sécuriser et de redonner un cadre de vie agréable aux habitants. En accord avec la Ville de Paris, une vraie artère, la rue Wattieu, a été ouverte et coupe en deux la cité. Expérience unique, l'OPAC y a créé, en 2001, plusieurs jardins familiaux. Presque en face, au 137 du même boulevard, le fait d'avoir scindé un groupe d'HBM typiques en briques rouges, en divisant la cour par une haie agrémentée d'un jardin, aurait rendu quelque tranquillité aux habitants.

Sept mille logements, sur une dizaine de sites, ont déjà été requa-

lifiés sur ce modèle. Au 135, boulevard Séurier, dans le 19^e, et à la Cité Montmartre, dans le 18^e, cours et patios sont transformés en jardins clos, les halls n'ont plus qu'une entrée unique donnant sur la rue, souvent protégée de cette dernière par des massifs floraux en pied d'immeubles. Toujours pour les humaniser, d'autres grandes cités, sur ce boulevard Ney, comme les groupes « Camille-Flammarion » et « Clignancourt », sont en cours de réfection.

Depuis sa création, en 1914, l'OPAC, qui gère 100 000 logements, a rassemblé autour de ses résidences (800 groupes au total sont répertoriés) un patrimoine végétal d'une centaine d'hectares répartis entre Paris intra-muros (70 hectares) et la proche banlieue : grands espaces fleuris des années 1930, puis des années 1950-1960 ; petits jardins lovés au fond d'une cour, d'un patio ou coincés sur des parcelles étroites. Récents, de grands espacesverts en cœur d'îlots, comme celui de la cité Fougères, dans le 20^e, et des jardins d'ambiance comme les 900 m² du 20 de la rue des Casca-

des, également dans le 20^e, au sein d'une cité neuve de 30 logements de la catégorie prêts locatifs intermédiaires (PLI), viennent enrichir le patrimoine existant.

La cinquantaine de personnes de la Régie de l'OPAC (cadres et jardiniers) ne travaillent plus seuls pour imaginer des jardins en phase avec l'esprit contemporain. « Nous en sommes à la troisième génération de jardins, qui demandent désormais l'apport de paysagistes et d'artistes, dit Yvonne Flaux, chef d'atelier, responsable des espaces verts. On se fait plaisir, tout

en contentant le locataire qui, plus que son immeuble, s'approprie le jardin dans lequel on circule, on sent, on voit... » « Synthèse des époques passées, ces nouveaux espaces verts associent formes, structures et végétaux moins classiques [que par le passé], comme les bambous » (Le Monde du 18 avril), souligne-t-on à l'Office.

La Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), responsable d'un parc d'une trentaine de milliers de logements dans la capitale (le même nombre que la Régie immobilière de la Ville de Paris,

RIVP), est confrontée aux mêmes problèmes. « Dans la majorité de nos immeubles, l'on peut voir les jardins de l'extérieur. Notamment ceux qui regroupent les 15 000 logements que nous appelons les SAGI 30, parce que bâti dans les années 1930 à 1934. Ceux construits dans les années 1980-1990 étaient très ouverts d'accès sur l'extérieur. Tout le problème vient de là », affirme Jean Lebarbier, à la tête de la Régie des espaces extérieurs.

Gérer les quelque 99 hectares d'espaces verts, que la SAGI classe en visibles, à peine visibles, intérieurs (inaccessibles, même aux locataires), est « un travail à renouveler sans cesse ». Là encore, comme dans la cité Patrice-de-la-Tour-d'Auvergne, à la porte de Vincennes, réputée difficile, on « résidentialise ». Mais, dorénavant, les végétaux sont choisis en fonction de leur résistance aux déprédatrices. « Nous avons supprimé les fleurs annuelles pour les remplacer par des arbustes à fleurs, qui sont tout aussi agréables mais plus résistants », dit ainsi Jean Lebarbier...

A. H.

La Mairie veut accroître le patrimoine de la capitale

AVEC QUELQUE 430 jardins et parcs publics, pour une superficie de 380 hectares, auxquels s'ajoutent les bois de Boulogne et de Vincennes (1 841 hectares, 300 000 arbres), Paris peut s'enorgueillir d'être, si ce n'est la première, comme l'assurent d'aucuns, en tout cas dans le peloton de tête des mégapoles vertes européennes. Mais ce patrimoine végétal public, extrêmement apprécié et visité par les Parisiens, n'est pas le seul à « mailler » de vert la capitale. Ainsi, l'Etat y est, avec les communautés religieuses, le plus grand propriétaire de parcs et jardins privés – le parc de l'hôtel de Matignon fait à lui seul 15 000 m² –, inaccessibles, et pour cause, au commun des mortels.

NOUVELLES PLANTATIONS

Clos de hauts murs et souvent insoupçonnables au passant, ceux des congrégations, véritables havres de paix, parfois d'une bonne surface, mêlent arbres fruitiers et charmilles, carrés floraux et potagers, pour le plus grand plaisir visuel des riverains qui les surplombent. Parmi ces jardins secrets aux allures de reposoir, ceux de la congrégation des Sacré-Cœurs et de l'Adoration (35, rue de Picpus, 12^e), des soeurs augustines du Sacré-Cœur de Marie (29, rue de la Santé, 13^e), du presbytère de Saint-François-Xavier (39, boulevard des Invalides, 7^e).

Bien qu'écornée au fil des ans par quelques ventes spéculatives, l'étendue de ce domaine resterait encore importante. Quelques

beaux jardins dépendant d'hôtels particuliers, notamment dans les 7^e et 16^e arrondissements, et de nombreux espaces verts privés, notamment dans les « villas » parisiennes, jalousement protégés des intrusions par leurs propriétaires, enrichissent, eux aussi, la trame végétale de Paris.

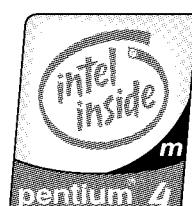
La Mairie de Paris entend renforcer ce patrimoine en procédant à de nouvelles plantations d'arbres d'alignement – il en existe déjà 92 000 ; d'ici cinq ans, ils devront être 100 000 – et en impliquant un peu plus les Parisiens dans la décoration florale de leur ville. « Il faut redonner plus de place aux végétaux, qui font défaut dans l'univers minéral qu'est Paris », a reconnu l'adjoint au maire chargé de l'environnement, Yves Contassot, en mars, à l'occasion du lancement de la saison printemps-été 2002 des parcs et jardins.

Parmi ses projets, l'élu Vert a évoqué la création de jardins associatifs, de jardins éphémères et même de murs végétalisés, afin de permettre aux habitants de se réapproprier les « petits poumons verts » disséminés aux quatre coins de la ville et dont le nombre sera multiplié. Dans chaque arrondissement, les amoureux de la nature pourront trouver un lieu où seront proposées activités et conseils de jardinage. Enfin, un nouveau service de la municipalité, Paris Jardins, verra le jour à l'automne pour impulser et coordonner cette politique.

Françoise Chiro et Ali Habib

L'association du nouveau processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M et de la mémoire DDR RAM vous permet de disposer d'une vitesse de rendement et d'une puissance de traitement inégalées, en toutes circonstances.

Jusqu'à - 100 €^{HT(b)}
SUR www.dell.fr



Du 14/05 au 28/05/02^(a)
Offre valable uniquement sur dell.fr

Passage au graveur ou au combo graveur pour 1 €^{HT} de plus^(a)
sur les Dimension™ équipées du processeur Intel® Pentium® 4 et les Inspiron™ 2650 et 8200

0 825 004 678
Numéro Indigo : 0,150 € TTC / MN

Dell™ | Entreprises

On a toujours une raison de choisir un Dell™.



Raison n°14 : l'hyper-puissance mobile

Développez votre activité avec le portable Dell™ Inspiron™ 8200, équipé du nouveau Processeur Mobile Intel® Pentium® Pentium® 4-M



L'association du nouveau processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M et de la mémoire DDR RAM vous permet de disposer d'une vitesse de rendement et d'une puissance de traitement inégalées, en toutes circonstances.

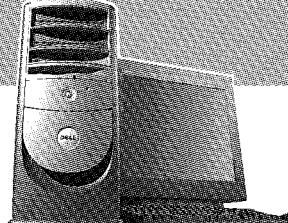
Dell™ Inspiron™ 8200

Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1,4 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire DDR RAM 266 MHz
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go AGP 4x avec 32 Mo DDR RAM vidéo
- Lecteurs CD ROM 24x et disquettes intégrés
- Contrôleur audio Crystal CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- Système de pointage Touchpad & Stickpoint
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

999 €^{HT} 1 194,40 €^{TTC}

6 553,01 F^{HT} Réf. 170-D0514



Dell™ Dimension™ 4400

Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire DDR RAM
- Disque dur 20 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 17" Couleur
- Lecteur de CD ROM 20/48x
- Son intégré 64 Voix
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie Europe : 1 an, service aller-retour atelier

1 849 €^{HT} 2 211,40 €^{TTC}

12 128,64 F^{HT} Réf. 170-10515

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

DELL™

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

CARNET

DISPARITIONS

■ **JAMES CHICHESTER-CLARK**, ancien premier ministre nord-irlandais, est mort vendredi 17 mai à l'âge de 79 ans. Né le 12 février 1923, James Chichester-Clark avait dirigé la province britannique de mai 1969 à mars 1971, au début de l'ère des « troubles » entre catholiques républicains, hostiles au pouvoir britannique, et protestants « loyalistes », fidèles à Londres. De graves émeutes avaient éclaté en janvier et avril 1969, faisant les premières victimes du conflit nord-irlandais et ouvrant la voie au déploiement dans la province de troupes britanniques. Mais les émeutes et les attentats de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) s'étaient multipliés et, en mars 1971, quelques jours après que trois soldats eurent été abattus par l'IRA à Belfast, Chichester-Clark était allé à Londres pour exiger du premier ministre de l'époque, Edward Heath, un renforcement de la sécurité en Ulster. Ce dernier lui avait proposé d'y déployer encore davantage de soldats, mais, jugeant insuffisantes ces mesures et usé par deux ans de pouvoir, Chichester-Clark avait démissionné le 20 mars 1971. Brian Faulkner lui avait succédé comme premier ministre, jusqu'en mars 1972 ; à partir de cette date, Londres avait pris directement en main l'administration de l'Irlande du Nord. En juin 1971, James Chichester-Clark avait été nommé pair à vie, sous le nom de Lord Moyola.

■ **JOHN GORTON**, ancien premier ministre australien, est mort dimanche 19 mai, à l'âge de 90 ans. Né le 9 septembre 1911, pilote de chasse pendant la seconde guerre mondiale, John Gorton était devenu premier ministre en janvier 1968 après que son prédécesseur, Harold Holt, eut disparu en mer lors d'une partie de pêche sous-marine. John Gorton s'était vite fait de solides ennemis au sein même de sa formation, le Parti libéral (conservateur). Reconduit après une forte progression de l'opposition travailliste aux élections fédérales d'octobre 1969, John Gorton avait volontairement mis fin à son mandat en soutenant, en mars 1971, une motion de censure qui le visait et où sa voix fut décisive.

A LIRE EN LIGNE

Sur www.lemonde.fr/carnet, retrouvez le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets, décorations parus au JO, et les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATIONS

Philippe Massoni a été nommé secrétaire général du Conseil de sécurité intérieure, par décret paru au *Journal officiel* du 19 mai.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie la proposition de loi relative à l'élection des députés dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane. www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3693.asp

Le Parlement européen publie le projet de résolution sur les relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis. www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PUBREF=-/EP//TEXT+REPORT+A5-2002-0148+0+DO+C-SGML+Vo//FR

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Claire BRAULT et **Jean-François HERRY**, ses parents, **Marie STERN**, **Maryvonne** et **Charles HERRY**, ses grands-parents, **Irène STERN**, **Janine** et **André BRAULT**, **Thérèse HERRY**, ses arrière-grands-parents, **Les familles BRAULT, HERRY, STERN, N'GOUAH-BEAUD**, ont la très grande joie d'annoncer la

Juliette HERRY,

le 13 mai 2002, à Paris.

Matthias Léo José KHETIB

est heureux d'annoncer sa naissance, le samedi 11 mai 2002, à 11 h 26.

Haut de ses 52,5 centimètres et fort de ses 3,910 kilos, il embrasse avec tendresse et amour

Marie-France MARTINEZ et **Karim KHETIB**, ses parents,

Claude GIBOUPIN et **Gregoria MARTINEZ**, ses grands-mères,

Toute la famille
Et les amis.

Anniversaires de naissance

– 22 mai 1982 - 22 mai 2002.

Laure,

« *Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque.* »

Joyeux anniversaire et mille baisers de **Papouné, Nane, les papys et mamies, Fabrice, Igor et la vieille tante.**

Mariages

Marie DAUDÉ,
et
Jean KRAMARZ

sont heureux d'annoncer leur mariage, le samedi 25 mai 2002, à la mairie de Vincennes.

Marie Daudé et Jean Kramarz,
7, rue Boursault,
75017 Paris.

– Les nouveaux mariés de l'an II,

Marie-Renée QUILLIEN,
Michel FLE.

Union, tardive probablement, mais d'amour assurément, célébrée à Paris, le 18 mai 2002.

122, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA

Tous les mercredis datés jeudis

TARIFS 2002

► **PARTICULIERS : FORFAIT 5 LIGNES**
(25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **93 € - 610,04 F TTC**
- 4 Parutions : **132 € - 865,86 F TTC**
18,50 € - 121,35 F TTC la ligne suppl.

► **ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES**
(25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **80 € - 524,77 F TTC**
- 4 Parutions : **112 € - 734,67 F TTC**
17,50 € - 114,79 F TTC la ligne suppl.

► **01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36**

Décès

– Mme Gabriel Asfaux, son épouse, M. et Mme Patrick Asfaux, M. et Mme Luc Asfaux, ses enfants.

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel ASFAUX,

restaurateur,

survenu le 16 mai 2002, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à Paris-11e.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 mai, à 9 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Restaurant « A Souseyrac »,

35, rue Faidherbe,

75011 Paris.

– Quimper (Finistère).

Michèle et Martine Berthome ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Eliane BERTHOME,

née **RONEL**,

survenu le 17 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ancienne résistante, déportée au camp de Ravensbrück, militante antifasciste, pour la défense des droits de l'homme dans le monde, c'est contre la montée de l'extrême droite en France qu'elle aura livré son dernier combat.

Les obsèques civiles se dérouleront le mercredi 22 mai, à 15 heures, au cimetière de Saint-Marc.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Christiane BIBONNE,

née **HIRCQ-ANDRÉ**,

commandeur des Palmes académiques, est décédée le 18 mai 2002.

Ceux qui l'ont aimée pourront lui rendre un dernier hommage le mercredi 22 mai, à 14 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Travail, rue Vercingétorix, Paris-14e.

– Charles Blanc, Jean-Pierre Vernant, Julien Blanc, Cécile Krakovitch et le petit Marcellin.

Les familles Vernant, Blanc, Marry, Caubère,

Et ses fidèles amis qu'ils l'ont tant entourée, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Claude BLANC-VERNANT,

dite « *Coka* »,

survenu le 18 mai 2002.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 mai, à 15 h 15, au cimetière de Sèvres.

112, Grande-Rue,

92310 Sèvres.

Vous pouvez

nous transmettre

vos annonces la veille

pour le lendemain

jusqu'à 16 h 30

Permanence le samedi

jusqu'à 16 heures

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Maurice COSTE, née **Marie-Thérèse VERMULLEN**,

survenu le 16 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce mardi 21 mai, en la cathédrale d'Amiens (Somme), suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Acheul, dans le caveau de famille.

De la part du docteur et Mme Pierre Girod, M. et Mme René Bouthors, M. et Mme François-Louis Coste, M. et Mme Philippe Coste, Mme Bernadette Coste-Noble, M. et Mme Hubert Delarue, ses enfants,

Ses trente-trois petits-enfants,

Ses dix-huit arrière-petits-enfants,

Les familles Coste, Lafarge, Pezenas, Longuet,

ses cousins,

Mme Nicole Charlet, qui l'a accompagnée de tout son dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Robert-de-Luzarches, 80000 Amiens.

– Suzanne Grand Dionet et ses enfants ont la tristesse de faire part du décès, le 15 mai, du

docteur Gérard GRAND,

1923-2002, médecin des pauvres,

membre cofondateur

de « Terre des enfants-Gard » et d'*« Accueil aux enfants du monde »*.

Impasse Très-Pont, 30870 Clarensac.

– Bruxelles. Montbéliard.

Edith Guth, son épouse,

Aurélie et Solène Guth, ses filles,

Hélène Guth, sa mère,

Elizabeth et Jenny Guth, sa sœur et sa nièce,

Louis et Marie Petithuguenin, ses beaux-parents,

Colette, Gilles et Julien Petithuguenin, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques GUTH,

chef d'unité honoraire

à la Commission européenne,

survenu brutalement, à Bruxelles.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 18 mai 2002, à Montbéliard (Doubs).

– Mme Jean-Claude Hesse, née Christiane Desrez, son épouse,

M. et Mme Roland Hesse, son frère et sa belle-sœur,

Sophie, Delphine et Camille, ses nièces,

Mme Mireille Desrez, sa belle-sœur,

Les familles parentes,

Et ses amis,

ont l'immense chagrin de faire part du décès brutal, à son domicile, le 17 mai 2002, du

docteur Jean-Claude HESSE,

ancien chef de clinique à la faculté,

assistant des hôpitaux de Paris,

directeur d'enseignement clinique,

à la faculté,

médaille militaire 1939-1945,

croix de guerre avec citation,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

chevalier des Palmes académiques,

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le mercredi 22 mai, au cimetière Montmartre.

Un culte d'action de grâce sera célébré ultérieurement.

Pas de fleurs.

MON siècle avait 20 ans. Mes parents, juifs algériens depuis l'exode d'Espagne en 1492, m'ont élevé comme un Français d'outre-mer. Rien n'a été plus français que l'air que j'ai respiré dans ma petite ville de l'Atlas tellien au pied de la montagne de Chréa et dont Gide paraît avoir chanté pour moi les incertaines ferveurs. Au point qu'il m'a semblé parfois que, pour mes petits amis algériens, l'arabe était une seconde langue et que je pouvais très bien m'abstenir de la pratiquer, et donc de l'apprendre. Avant de découvrir, bien plus tard, combien les Algériens se sentaient étrangers dans leur propre pays, je ne me suis soucié que de désirer pour eux l'égalité avec les non-musulmans. Que pouvait-on rêver de mieux, à l'époque, que d'être un citoyen français ? Rien au monde, en tout cas à mes yeux. Comme d'ailleurs à ceux de ces jeunes musulmans qui devaient devenir plus tard, et seulement par dépit, quelques leaders du nationalisme algérien. Je fus ainsi attaché à Blida, à sa région de la Mitidja, et d'ailleurs à l'Algérie tout entière, comme un provincial exilé à Paris, qui confond souvent sa nostalgie de l'enfance avec les racines qui l'ont nourri. Mais le pays, la patrie et la nation, c'était la France, et ce sentiment était vécu de manière si profonde et si naturelle que, dans ma nombreuse famille, la question ne s'est jamais posée de savoir qui nous étions. J'ai dans l'oreille une phrase de notre « grand frère » à la table de famille : « Nous sommes les protégés de la Révolution et les enfants de l'école républicaine. » A l'époque, je ne savais pas très bien ce que cela voulait dire ni qu'on pourrait en déduire un jour je ne sais quelconque « communauté ».

Cette famille était pourtant bien pieuse, sous l'autorité auguste de mon patriarche de père. A tous ses enfants, cet homme silencieux donnait l'impression d'être sans cesse

BOUFIN-VIVIER/RUSH



Paris, février 1977.
Jean Daniel est à la droite de François Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste.

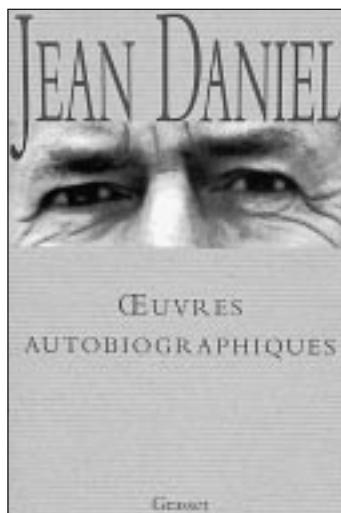
qu'atrabilaire ; Bérénice plus calculatrice que passionnée et Titus plus ambitieux que désespéré ; de décider si les artistes américains arrivent à faire oublier Paul Klee, Nicolas de Staél et Balthus. (...)

Mes amies Madeleine Renaud et Simone Signoret ont disparu, mais Maurice Béjart et Michel Bouquet sont toujours là. Comme Jeanne Moreau, pour tout le monde mais aussi pour moi. Et pour tous les adolescents, personne n'a dépassé ni Armstrong ni Fred Astaire. Je me suis fait récemment ma bibliothèque idéale, mon panthéon intime. Et je me suis trouvé en accord presque banal avec les valeurs consensuelles. Quoi de nouveau depuis Oedipe, Job, Hamlet, Don Quichotte, les Frères Karazakov, Julien Sorel et Mme Bovary ? Depuis Proust et Kafka, Melville et James, Aragon et Faulkner. Depuis le Sartre des *Mots*, le Camus de *L'Etranger* et le Lévi-Strauss des *Tristes tropiques*. A la rigueur, peut-être, selon moi, Conrad, Milosz, Borges, Marquez, Kundera, Nai-paul et Rushdie.

Nous autres les rescapés du XX^e siècle avons bien de la chance. Car aujourd'hui, l'innovation tue sans cesse le nouveau et la consommation avide fait retourner aux lenteurs de la délectation. Alors que ni mes

PAR JEAN DANIEL

**Jean Daniel,
fondateur
du « Nouvel
Observateur »,
publie l'intégralité
de ses écrits
autobiographiques. Extraits
de sa préface**



accompagné par Dieu et parfois de lui parler. Une telle intensité a connu son revers. Lorsque mon père a disparu, il a emporté Dieu avec lui. Et si parfois il m'est arrivé par la suite d'invoquer le Ciel, ce fut pour le remercier d'avoir procuré à nos jeunes corps tant de bonheurs que la mer exaltait. Je n'étais fait, en prière, que pour les actions de grâces. Mais, à la moindre épreuve, je ne voyais plus au-delà des ténèbres une force quelconque contre laquelle j'aurais pu me révolter. La douleur et le deuil me paraissaient indignes du divin.

Mon père était beau. Sa vigoureuse élégance m'en imposait. Elle me servira de référence. J'ai été d'autre part environné d'êtres aînés mais vulnérables. D'où ma sensibilité aux blessures faites à autrui. J'ai donc été « dressé », et le mot n'est pas trop fort, de manière à ne pas supporter ni la laideur ni l'humiliation. C'est le désir de résister aux agressions contre la beauté et contre la dignité qui est ainsi parfois arrivé à me procurer un certain courage. Alors que d'ordinaire, et je devais le vérifier surtout après avoir été blessé, j'ai plus de mal, beaucoup plus de mal que les autres, à vaincre mes peurs. En disant que je n'ai pas cessé de redouter d'être lâche, d'être révolté par la condition humaine, d'être émerveillé par les créateurs qui donnent un sens à l'existence, de concilier le sens du tragique et le goût du bonheur, et d'être habité enfin par un besoin d'être aimé, j'ai l'impression de résumer tout ce qui a pu déterminer ma vie comme si tout le reste en avait découlé. Je ne suis pas sûr que cela soit vrai dans tous les cas et dans toutes les circonstances. Mais le fait même que ces idées et ces mots me soient venus avec tant de spontanéité rend un son, une authenticité vers laquelle je tends souvent, sans toujours y parvenir.

Malgré une constitution normale et un corps plutôt robuste, j'ai été d'une santé fragile à la merci des changements de saison et des chutes occasionnelles. Si bien que j'ai passé une partie de ma prime enfance dans un lit où j'ai pris l'habitude d'organiser mes lectures, mes rêves et les visites de mes amis. Mais dès que s'annonçaient dans mon corps, souvent la nuit, les signes de la guérison, j'abandonnais aussitôt dans un regret fugace le confort d'une paresse que la maladie cautionnait, et je faisais alors au destin l'offrande de ma jeune convalescence. Au point que tous les bonheurs qu'il m'arrive d'évoquer, qui sont nombreux, sont associés à des sorties d'épreuves, non à des bien-veillances de la grâce. (...)

Passons sur l'implosion du système soviétique qui a suivi la libération de l'Allemagne de l'Est. Je me suis suffisamment attendu ici sur les conséquences multiples et planétaires de la disparition d'un ennemi dont nous

avions fait un absolu. Aujourd'hui, je pense que nous ne nous en sommes pas encore remis, et les trajectoires de chacun d'entre nous ont subi depuis de graves infléxions. Mais pour ce qui est des attentats de New York, on peut comprendre que nous ayons tous cru au moins pendant quelques mois à une vraie rupture et que nous ayons tous estimé que ce qui était antérieur à elle devait désormais être revu à la lumière de cet événement séminal. Le jour où les avions-suicides ont été vus en direct par toute la planète tandis qu'ils traversaient de part en part les derniers rêves du gigantisme architectural depuis les ambitions paroxystiques des pharaons, on avait beau compter le nombre des morts, des disparus, des survivants, des sauveteurs et des pompiers, on savait bien que c'était autre chose dont le socle se fissurait sous nos pas. Là où le continent latino-américain dans son ensemble, comme une partie du monde arabo-musulman, croyait apercevoir une sanction du destin, nous avons redouté de voir disparaître le paradis protecteur de nos nouvelles mythologies avec les demi-dieux d'Hollywood, les idoles de Broadway, toutes les baleines blanches et les palmiers sauvages de notre inconscient.

Pourtant, et c'est bien là pour moi l'étrange, l'extraordinaire, le rassurant aussi, les hommes de mon parcours se découvrent toujours aussi vivement en familiarité avec le monde d'aujourd'hui. En tout cas aussi

vivement qu'à la veille de ce jour de septembre, alors qu'il n'était question que des ivresses futuristes de l'informatique, de la génétique et de l'astrophysique.

En vérité je n'ai cessé de voir renaître sous la forme de convulsions ou de survivances les événements et les problèmes qui avaient tissé les liens de mon parcours : les génocides et leurs enseignements, le totalitarisme

Certains de mes écrits soulignent un trait de mon caractère qui surprend. Ce trait, ce serait celui d'une aptitude à rompre

et ses visages multiples ; la force irrésistible des flux migratoires. Et puis l'Algérie et l'islam, et toujours Israël et le judaïsme ; l'euphorie des retours aux sources et les illusions des identités meurtrières. La disparition enfin des idéologies religieuses et l'émergence des religions idéologiques. Le tout pendant que revient du Proche-Orient un vent mauvais d'antisémitisme.

Un ami attentif s'avise que certains de mes écrits soulignent un trait de mon caractère qui surprend, et dont je ne paraît pas

avoir moi-même toujours mesuré l'importance. Ce trait, ce serait celui d'une aptitude à rompre. (...)

C'est ainsi que, pendant la guerre d'Algérie, j'ai rompu avec une partie de ma famille, de mes amis, avec Sartre aussi bien sûr, mais surtout avec Camus. J'ai fait depuis toujours de Mendès France mon maître. Mais je me suis pourtant opposé à lui à propos de De Gaulle et de l'Algérie. Pendant les affaires Soljenitsyne et pendant la révolution portugaise des oeillets de 1974, j'ai redouté chaque matin de lire *l'Humanité* et chaque après-midi de lire *Le Monde* tant je m'y trouvais calomnié. Je n'avais pas accès devant l'injure cette sérénité dont Léon Blum dit qu'elle est celle du couvercle sur le toit. Lorsque j'ai entrepris de dire mes vérités sur Israël et les Arabes d'une manière que je croyais équilibrée, alors je me suis mis au ban d'une communauté dont mon père aurait pu faire partie. Dans mon milieu professionnel on a souvent affecté d'apprécier que je ne fusse ni pamphlétaire, ni imprécateur, ni procureur tout en s'émerveillant que je puisse être le plus durable et implacablement attaqué dans ce qu'il a de plus cher. Je me suis trouvé ainsi de chaque côté de la barricade et j'ai su à mes dépens de quel injuste pouvoir la presse disposait. En un mot, j'ai souffert. (...)

On retrouve depuis un demi-siècle les sempiternelles questions. Peut-on penser après Auschwitz ? Le nazisme est-il l'équivalent du bolchevisme ? La nation doit-elle disparaître ? Les héritiers de Camus peuvent-ils trouver Céline indépassable ? Et mon cher Gide n'est-il pas soudain redevenu plus jeune que Sartre et Malraux ? Il me suffit de voir, dans les films de Woody Allen, le culte qu'il voue au jazz New Orleans et aux Marx

curiosités, ni mes idoles, ni mes fidélités ne m'éloignent des jeunes, au point qu'il me semble parfois que c'est la vitesse même du monde qui l'empêche de bouger. Comme dit Lampedusa dans *Le Guépard* : « Tout changer pour que rien ne change. »

S je cherche en moi une vraie rupture, je la trouverai moins avec les jeunes gens d'aujourd'hui que je ne la vis en pensée avec mes parents lorsque j'évoque leurs recettes de sagesse : pour mon père, un homme n'avait un destin digne que lorsque, après avoir cherché et subi une épreuve loin de chez lui, il revenait vieillir dans sa ville, mourir dans sa maison, et qu'il s'y trouvait un fils aîné pour lui fermer les yeux. Cette grandeur nous est désormais interdite. C'est peut-être d'ailleurs pour ne pas la perdre que toutes ces sociétés méditerranéennes ou africaines, rurales et religieuses trouvent en elles les ressorts inattendus d'une exaltation protectrice. Comme si la précipitation de l'Histoire était une offense à Dieu et comme si une vie goulûment absorbée était une sorte de mort. Comment se consoler au milieu de la mort des enfants, de la prostitution des adolescents, de la famine des vieillards, comment se consoler de la disparition de ce marxisme dont on oublie quelle immense espérance il avait donnée aux orphelins du christianisme et à tous ceux qui, comme Jésus, se demandaient pourquoi Dieu les avait abandonnés ? Seule une beauté, encore elle, comme celle des cathédrales que j'ai tant fréquentées peut donner une réponse. (...)

Cette idée que l'intensité des drames qui barrent la route du destin des jeunes gens puisse consoler les autres d'avoir à quitter fût-ce les désenchantements du monde, cette idée serait indécente si elle ne s'accompagnait de l'évocation terrifiée de l'avenir légué aux générations prochaines. Tout, en vérité, me détourne de l'optimisme. D'où la présence, dans l'étrange volume que je suis en train de présenter, d'un persistant refuge dans l'esthétique pour fuir ou compenser les prisons de la fatalité et les agressions de la modernité. Ce n'est pas nouveau. On n'a rien trouvé de mieux. Je ne suis pas le premier à le découvrir. Mais j'ai vécu dans ces refuges si intensément que j'ai parfois l'illusion d'être le premier à les explorer. Au cœur même de tous les orages, quelque chose en moi n'a jamais cessé de saluer les premiers matins du monde.

Jean Daniel

★ *Œuvres autobiographiques*, éditions Grasset. 1 728 pages. 34 euros. En librairie le 23 mai. © GRASSET

Mieux vivre ensemble, un enjeu décisif

LES résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril, nous ont tous plongés dans la consternation.

Chacun s'est accordé à dire qu'il y avait un rapport entre ce résultat et le fameux « *sentiment d'insécurité* », que celle-ci soit effectivement croissante et insuffisamment combattue ou, au contraire, que la campagne présidentielle, relayée par les médias, ait artificiellement gonflé cette thématique, ou encore que les deux hypothèses soient vraies en même temps.

Les signataires de ce texte avaient manifesté, avec d'autres, dans diverses initiatives depuis l'automne dernier, leur inquiétude de voir la campagne sur l'insécurité parasiter le débat politique au point d'étouffer tout réel débat sur les grandes questions concernant l'avenir du pays. Cette inquiétude s'est trouvée confirmée - hélas ! - au-delà de ce que nous pouvions craindre de pire.

Force est de constater qu'on ne pourra pas reprocher à la droite et à une bonne partie de la gauche, notamment au Parti socialiste, d'avoir tenu sur l'insécurité des propos lénifiants, ou même mesurés : Lionel Jospin n'a-t-il pas déclaré que, sur ce point, la droite avait le même programme que la gauche ? Julien Dray ne s'est-il pas ému des emprunts de la droite à ses propres propositions ? Il est vrai que, voulant rompre avec le passé, le gouvernement de Lionel Jospin avait annoncé en 1997 que la sécurité serait la seconde priorité de son action, après le chômage. Ce tournant symbolique fut mis en scène lors du colloque de Villepinte.

Aujourd'hui, l'actuel gouvernement multiplie déclarations musclées, effets d'annonce et rodomanades. Leur impact probable concernera avant tout la visibilité de certaines délinquances dites de voie publique et certainement pas celles où s'expriment les rapports de violence les plus forts, au prix d'un accrois-

tement des contrôles policiers, dont les fréquents débordements violents exaspèrent une jeunesse trop souvent stigmatisée pour sa simple couleur de peau.

Dans le même temps, aucune réponse de fond n'est pensée pour traiter les causes de la petite délinquance et des incivilités commises par les adolescents. Les idées de prévention et de médiation sont négligées, voire explicitement rejetées, alors que seule une grave incomptérence peut laisser croire qu'elles sont sans efficacité.

Ce n'est pas l'équipement en flash-balls des policiers de proximité qui apportera une réponse pertinente à la question des incivilités que l'on veut à tout prix traiter sys-

tematiquement comme des infractions pénales, pas plus qu'à celle des économies souterraines, alors que les problèmes économiques et sociaux de fond sont régulièrement qualifiés d'« *excuses* » sur un plan moral. Il s'agit pourtant là d'un problème social capital. Demandons-nous par exemple quelle place notre société accorde à des dizaines de milliers de jeunes qui sortent de l'école chaque année en situation d'échec.

La surenchère démagogique à laquelle donne lieu la situation actuelle repose sur trois sophismes, répétés à l'envi par tous, sans doute dans le souci qu'à force de répétition, ils deviennent des vérités.

Le premier est que le score de Le

Pen et la défaite des partis de gouvernement (droite et gauche) au premier tour de la présidentielle est pour l'essentiel dû à la désaffection du peuple envers la gauche et plus généralement envers les partis de gauche.

Le deuxième est que cette désaffection tient principalement au sentiment d'insécurité.

Le troisième, à vrai dire plus suggestif que véritablement affirmé, est que ce sentiment d'insécurité est provoqué par les incivilités et les actes de délinquance des jeunes de banlieue, particulièrement de ceux qui sont issus de l'immigration.

La conclusion logique de ces trois sophismes est que davantage de présence policière dans ces ban-

lieues, un rappel à l'ordre accru de ces jeunes et leur surveillance plus serrée sont le remède au sentiment d'insécurité et, partant, au vote en faveur du Front national.

Certes, ces observations ne sont pas complètement fausses : mais elles sont particulièrement simplistes. Tout d'abord parce que la sociologie du vote Le Pen est beaucoup plus mêlée, comme d'ailleurs la plupart des comportements politiques l'ont toujours été en France : que la gauche ait pensé rallier les suffrages populaires n'en a jamais fait une vérité électorale.

En outre, les ouvriers de ce pays sont pour une bonne part des travailleurs immigrés, récents ou non. Nombre d'entre eux ne disposent

pas de la nationalité française : commençons par leur accorder le droit de vote avant de glosé sur la signification du prétendu vote ouvrier.

La réalité est que la stratification sociale de la société française est largement plus composite, et ne se résume pas à la sociologie simpliste à laquelle on voudrait la réduire, ceux d'en haut contre ceux d'en bas, qui n'est en fait de sociologie rien d'autre que la reprise d'une rhétorique populiste des années 1930. La fameuse « *France d'en bas* » n'a jamais connu autant de sollicitude depuis que Le Pen prétend à la représenter au mieux et que tous rivalisent pour lui donner raison sur ce point.

L'éloignement de la politique classique qui touche donc de nombreuses couches sociales et de nombreux individus dans la société française n'en est pas moins une réalité. Mais l'abstention comme d'ailleurs une partie du vote Le Pen s'expliquent au moins autant par un sentiment d'abandon, d'absence de représentation, par l'éloignement des politiques et par la conviction que les choses sont traitées de telle manière que les simples citoyens n'ont pas de prise sur les choix collectifs. Rien, là-dedans, qui vienne confirmer que le sentiment d'insécurité est bien la principale raison de cette désaffection.

Enfin, quant au sentiment d'insécurité lui-même, les recherches montrent qu'il se nourrit certes des effets de la délinquance, mais au moins autant des incertitudes face à l'avenir que font peser le chômage ou la précarité économique sur les individus concernés et leurs familles, ainsi que d'inquiétudes plus générales sur le devenir du monde. La mondialisation, le terrorisme après le 11 septembre 2001, mais aussi les problèmes de sécurité alimentaire, dont la vache folle est un bon exemple, ou encore les menaces du risque industriel, tragiquement illustrées par l'explosion d'AZF, dessinent un futur imprévisible.

Les multiples injonctions d'abaisser l'âge de la majorité pénale, de revenir sur les principes qui fondent l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs en contestant le primat de l'éducatif, de mettre en place des comparutions immédiates pour les mineurs, de créer des centres éducatifs fermés, ne peuvent qu'inquiéter tous ceux qui sont attachés à réduire la délinquance en proposant des réponses adaptées.

Il ne s'agit pas d'angélisme ou d'un quelconque refus de la réalité, comme le soutiennent certains de nos contradicteurs : il s'agit de prendre au sérieux les enjeux du « *vivre ensemble* ». Ce dont souffrent au premier chef les quartiers difficiles et les banlieues populaires, c'est d'un déficit de participation sociale et politique, c'est le sentiment d'être abandonnés par les institutions publiques. Une école attachée à mettre réellement en œuvre l'égalité des chances et moins excluante, une justice plus équitable, un urbanisme mieux partagé, un développement économique et social maîtrisé, qui offre à chacun une place dans la société, une vie démocratique qui implique les habitants dans la construction de leur espace de vie commun, doivent non seulement accompagner les préoccupations d'ordre public, mais même les précéder.

La jeunesse issue de l'immigration perpétue les stigmates du colonisé alors même que ces jeunes sont citoyens français, parfois même depuis plusieurs générations, tandis qu'on s'obstine à ne les percevoir que comme des étrangers. La stigmatisation croissante de cette jeunesse, loin de représenter une réponse adaptée à des comportements violents effectivement condamnables, ne pourra conduire qu'à accroître son exaspération, d'autant plus que carte blanche semble ainsi donnée à la multiplication des provocations policières : singuliers pompiers que ceux qui commencent par jouer les pyromanes !

Or il existe des réponses à la délinquance : encore faut-il s'en donner les moyens. Et ne pas tomber dans une analyse qui, au nom de la sécurité et de l'exigence de tranquillité des populations, par ailleurs fondée, ne se donne plus pour horizon que la mise à l'écart par enfermement des fauteurs de troubles et a renoncé en fait à toute perspective éducative.

Il est naturel de commencer par abolir les triangulaires car elles n'assurent pas la légitimité du candidat élu. Pour s'en convaincre, on peut considérer l'exemple d'une triangulaire entre des candidats PS, UDF et FN. Supposons qu'à un contre un le candidat UDF l'emporte contre le candidat PS ou le candidat FN. Le candidat UDF devrait logiquement être élu ; il a pourtant de grandes chances d'être battu lors d'une triangulaire que le FN pourrait remporter bien que son candidat soit le moins légitime. C'est aberrant.

Une fois les triangulaires supprimées, on se retrouve dans la configuration de l'élection présidentielle. Si l'on souhaite conserver le scrutin à deux tours, la difficulté est de sélectionner les deux candidats les plus représentatifs. Comme on a pu le constater le 21 avril, il n'est pas toujours légitime de prendre les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Fort heureuse-

ment, il existe une solution simple, appliquée en Irlande et en Australie, qui permet de sélectionner les candidats ayant l'assise démocratique la plus large. Cette méthode a d'ailleurs été recommandée par la commission présidée par Lord Jenkins et chargée par le gouvernement de Tony Blair de proposer une solution alternative au système utilisé actuellement en Grande-Bretagne (Independent Commission on the Voting System. Voir la page « *Débats* » du *Monde* du 30 avril).

Ces deux réformes - suppression

La République n'est pas fraternelle

par Bruno Mattéi

MALHEUREUSEMENT, la question de la fraternité n'est pas de celles que l'on peut régler d'un trait de plume ou invoquer seulement d'un trémolo de voix quand on s'aperçoit sur le tard que certaines et rugueuses menaces se mettent à peser sur le destin d'une société. Car il faut d'abord rappeler que la fraternité est la grande oubliée du triptyque républicain. Ou plutôt sa carrière est celle d'un astre à éclipses.

Depuis son entrée sur la scène politique, au moment de la Révolution française, la fraternité a toujours paru aussi indispensable qu'embarassante. Un de ces mots qui ont « plus de valeur que de sens », pour reprendre l'expression de Paul Valéry, ou qui font figure de « *grand signifiant flottant* », pourrait dire un psychanalyste : attrayant à cause de sa dimension affective en forme de supplément d'âme, mais tout aussi suspect et inassimilable à la raison républicaine dès lors qu'il s'est agi de la faire jouer comme principe juridique et éthique.

Pour compliquer l'erratique destin de la fraternité, la République lui a progressivement substitué la « *solidarité* », devenue tout aussi prestigieuse et finalement plus familière à notre entendement politique. Au point qu'on s'est « *arrangé* » avec la fraternité en en faisant le plus souvent une sorte de synonyme de solidarité. Cette opération politique s'est concrétisée à la fin du XIX^e siècle avec le « *solidarisme* » de Léon Bourgeois. Lequel a jeté les bases de ce que l'on a appelé l'Etat providence, qui voulait corriger les excès du couple impossible liberté-égalité.

En réalité, les républicains de la III^e République pensaient que la fraternité était impossible à réaliser, tandis que la solidarité était plus à la portée d'une collectivité qui pourrait consentir à redistribuer des richesses et rétablir de la justice sociale. Ce faisant, la République reconnaissait qu'elle n'entendait pas remettre en question ses fonde-

ments capitalistes, libéraux et productivistes et qu'au mieux on pourra - ou on aurait intérêt à - mettre un peu de baume sur les inégalités et injustices !

La fraternité, bien plus exigeante, relève d'une appréciation différente de la relation sociale et humaine. Elle annonce qu'on ne rendra jamais effective l'égalité des droits de chaque personne, et donc une égale liberté pour chacun, sans mettre en œuvre des dispositions éthiques et spirituelles fondées sur le partage, la reciprocité, la relégation, non des personnes, mais de toutes les postures de la compétition et de la concurrence de chacun contre tous, avec la cohorte des mépris et des exclusions que cela engendre.

Autrement dit, les notions politiques et philosophiques de fraternité et de solidarité relèvent de deux univers, de deux logiques, de deux anthropologies et, oserai-je dire, de deux ontologies différentes, incom-

Fraternité et solidarité relèvent de deux univers, de deux logiques différentes

patibles entre elles, sauf à vouloir, par la confusion qu'entretient toujours la République à ce sujet, faire rond et carré en même temps.

La fraternité, au contraire de la solidarité gestionnaire et humanitaire, est attention inconditionnelle à autrui et postule que ma liberté ne peut advenir sans la liberté des autres et qu'à ce titre j'en suis responsable. Elle se vit à hauteur de visage, de parole, dans la proximité de l'autre, proximité du prochain, frère du même genre humain. Le philosophe Levinas a eu cette expression encore inouïe en parlant du « *fait original de la fraternité* ». Avant d'être

un idéal ou une utopie, elle est d'abord une donnée, certes à faire advenir, mais que nous n'avons précisément pas encore expérimentée, enfermés que nous restons depuis des millénaires dans de vieilles peurs archaïques et égotiques qui transforment l'autre - individu ou collectif - en concurrent ou en ennemi potentiel.

BRUNO MATTÉI est professeur de philosophie à l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lille.

tiel. Faute de nous être décidé à cette expérience, et à « *la vie bonne* » qu'elle annonce, nous avons intérêt à la fraternité comme nostalgie secrète de l'inaccompli. Nous l'invoquons seulement lorsque la République est en péril, et que nous croyons en discerner quelques prémisses dans des rassemblements sans lendemain. Au risque d'avoir accouché d'un « *fraternisme* », mouture seulement plus chaleureuse du solidarisme des ancêtres !

Il est temps aujourd'hui, au-delà de la nostalgie et des équivoques sémantiques, de refonder la République sur un principe qui est aussi la valeur la plus forte qui nous est proposée pour accomplir notre humanité : l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 l'avait baptisé « *esprit de fraternité* ». Penser le 21 avril en fonction de ce fil d'Ariane, ce serait commencer à faire de l'événement incompréhensible un événement.

Mais on doit bien se rendre compte de l'immense remise en cause, de la transformation intérieure que cela suppose pour accomplir et fonder la transformation sociale et politique. Il y faudra assurément les vertus conjuguées du plus haut discernement (contre les confusions actuelles), de la conviction (contre l'individualisme, l'indifférence et le relativisme), et surtout du courage (contre toutes nos lâchetés au jour le jour en rase et en basse campagne). Républicains, encore un (gros) effort pour devenir ce que vous êtes aussi : fraternels !

POURQUOI utilisons-nous un système de vote aussi idiot ? Nous pensons avoir touché le fond avec l'élection présidentielle, mais il suffit de regarder de près les législatives pour se convaincre que le pire est encore à venir. Il y a aujourd'hui, en France, un parti qui peut décider du résultat des élections : le Front national. Le candidat UDF devrait logiquement être élu ; il a pourtant de grandes chances d'être battu lors d'une triangulaire que le FN pourrait remporter bien que son candidat soit le moins légitime. C'est aberrant.

Cette situation grotesque est rendue possible par l'application d'un mode de scrutin profondément malsain. Comme tout candidat qui obtient plus de 12,5 % des voix au premier tour est autorisé à se maintenir au second, il risque de se produire un très grand nombre de triangulaires : *Le Monde* (8 mai) a avancé le chiffre astronomique de 237 triangulaires impliquant un candidat du FN. De deux choses l'une : ou bien le FN retire ses candidats et la droite parlementaire l'emporte à coup sûr, ou bien il maintient tous ses candidats et la gauche peut espérer gagner. Au bout du compte, le FN obtiendra à peine une poignée de députés mais il aura effectivement entre les mains le résultat des élections.

Les effets pervers de ce système se propagent bien au-delà de l'élection elle-même et contaminent durablement la vie politique dans son ensemble. Qu'attendre de bon dès lors que la gauche a besoin de Le Pen pour gagner et que la droite se condamne à la défaite si elle refuse les alliances avec le FN ? Toute démocratie peut traverser des périodes de crise, et il peut arriver que les responsables des formations républicaines manquent de charisme. Il est possible que le tribun le plus éloquent soit un extrémiste dangereux. Nos institutions doivent être construites pour résister à ces turbulences. Si le 21 avril est un « *séisme* », comme on l'a écrit un peu à tort et à travers, alors nous devons nous assurer que les fondations de notre République sont antisismiques !

des triangulaires et révision de la procédure de vote du premier tour - ne sont cependant pas suffisantes. Les triangulaires ont tendance à rééquilibrer les rapports de forces en donnant du pouvoir de négociation aux petits partis, ce qui est désirable, sauf à vouloir dégoiter durablement les Français de la politique.

THOMAS PHILIPPON est économiste au Massachusetts Institute of Technology.

que. En d'autres termes, les triangulaires sont la mauvaise réponse à la bonne question, celle de la représentativité de l'Assemblée élue.

Autant il est malsain que le FN puisse décider du résultat des élections, autant il est anormal que 18 % des électeurs ne soient pas représentés à l'Assemblée nationale. Pour pallier cette injustice (qui ne frappe pas seulement le FN), on pourrait, comme en Allemagne, attribuer une centaine de sièges à la proportionnelle. Le problème de la sous-représentation des petits partis n'est pas propre à la France : il se pose pour les libéraux-démocrates en Grande-Bretagne et pour les écologistes aux Etats-Unis. En jouant sur les règles précises d'attribution des sièges, on peut corriger ce biais antidémocratique tout en assurant l'existence d'une majorité stable de gouvernement. Il me semble de toute façon préférable d'accueillir quelques députés frontistes à l'Assemblée plutôt que de laisser à Le Pen le rôle du martyr privé de ses sièges par un système supposé corrompu. La façon la plus efficace de lutter contre l'extrême droite est d'exposer au grand jour la bêtise de ses arguments ; les débats de l'Assemblée devraient être un élément de cet effort.

Un gouvernement est toujours hésitant à changer le mode de scrutin grâce auquel il vient d'accéder au pouvoir. Il serait donc utile que les principaux partis nous disent dès maintenant ce qu'ils comptent faire après le 16 juin.

Le « trop-plein »

COMME L'ÉLECTION présidentielle il y a un mois, les élections législatives de 2002 vont battre un record : celui du nombre de candidats. Ils sont 8 633, en effet, à briguer l'un des 577 sièges de l'Assemblée nationale, soit près d'un tiers de plus qu'en 1997. A Paris, ils sont 464 à avoir déposé leur candidature, soit une moyenne de 22 postulants par circonscription. On pourrait se réjouir de ce regain de participation, y voir un signe de vitalité démocratique ou une nouvelle preuve du sursaut civique constaté entre les deux tours du scrutin présidentiel. Après tout, il vaut mieux le « trop-plein », comme disait naguère le général de Gaulle à propos de sa succession, que le vide : si tant de gens ont envie de s'engager dans les affaires publiques, c'est, pensera-t-on, que la politique ne se porte pas si mal.

Le souvenir du 21 avril incite à une analyse différente. On s'était félicité avant le premier tour, y compris dans ces colonies, de la représentation de tous les courants de pensée, en dépit du barrage des 500 signatures ; on avait jugé normal, et positif, qu'aucun n'en soit exclu. On a vu ensuite le résultat de cette dispersion : une gauche en miettes, dont le candidat, Lionel Jospin, se trouvait éliminé dès le premier dimanche, et une extrême droite triomphante, principale bénéficiaire de l'éparpillement des voix. Les mêmes causes produisent les mêmes effets, on est en droit de s'inquiéter de la répétition possible, le 9 juin, de la mauvaise surprise du 21 avril.

Mais, au-delà de ses conséquences immédiates, cette in-

flation des candidatures est aussi le symptôme d'un dérèglement du système électoral, qui est une autre facette de la « crise de la représentation » dont souffre la politique française. Pourquoi une telle abondance ? D'abord parce que les grandes formations, tout en affichant leur volonté d'unité, n'ont pu empêcher des dissidences de s'exprimer. Ensuite parce que les petites formations, pour profiter des avantages d'un financement public qui se mesure au nombre des candidats, n'ont pas voulu être absentes de la compétition. Enfin parce que ce même financement permet à de pseudo-partis de se doter sans trop d'efforts d'un trésor de guerre qui leur est aimablement fourni par la collectivité.

Le discrédit des « partis de gouvernement » contribue, de toute évidence, à l'émettement de la représentation. Paradoxalement, le mode de scrutin mis en place par la Ve République, qui tendait à assurer la stabilité de l'exécutif au détriment de la diversité des courants représentés au Parlement, a fini par se retourner contre lui-même : on peut lire en effet la multiplication des candidatures en 2002 comme une protestation contre un système qui freine l'émergence des sensibilités nouvelles et accorde aux partis en place un quasi-monopole aujourd'hui contesté.

Plus que jamais la réflexion sur les institutions devrait être à l'ordre du jour. Elle n'est sans doute qu'un élément parmi d'autres, mais on aurait certainement tort d'en sous-estimer l'importance.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolicheon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccatti (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

ÉVÉNEMENT

DÉBATS, PROJETS, ACTIONS, UTOPIES...

Cinq ans pour refaire le lien social

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Ginsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Ce qui change et ce qui dure

SAINT-MALO..., mai. Chaque printemps, la cité des corsaires réunit les écrivains d'aventures, baptisés pour la circonstance « Etonnantes voyageurs ». Ceux que hante la mer sont en majorité. Ils entretiennent une illusion antique : contrairement à la terre ferme, moins diserte sur la destinée humaine, l'océan serait bavard sur le sujet, pour peu qu'on tende l'oreille, comme on écoute les coquillages. Michelet et Hugo croyaient à ces messages de l'eau. Ils n'auraient pas manqué le rendez-vous breton de Michel Le Bris. Au XX^e siècle, les auteurs anglais auraient dominé le congrès comme ils maîtrisaient les mers. Céline aimait se baigner sous les remparts malouins, vers 1930, mais la gent littéraire lui faisait horreur. S'il était venu, c'aurait été pour la vomir.

Le large et l'écriture appellent des tris comparables entre ce qui change et ce qui dure. La technique a modifié le paysage marin. Les traces des avions transatlantiques quadrillent le ciel comme des peaux de maquereaux. Les paquebots aux hautes cheminées ont fait place aux bateaux cubiques des ferries. L'électronique a supprimé l'incertitude des points à l'estime et l'éloignement des familles. Des planches à voile zigzaguent dans les passes, à la place des sardiniers à voiles brunes, sur le souvenir desquels veille le charpentier Raymond Labbé, ce Stradivarius des coques en bois.

Mais le chuintement des vagues perdure au

bord des plages. Si la liberté du navigateur reste théoriquement la même, l'erreur humaine demeure la première cause d'accident. La piraterie réapparaît. L'exploitation des équipages sous-qualifiés et sous-payés prospère.

Une même permanence marque le fait d'écrire et d'édition, sous l'évolution de la bureautique et des mœurs. Il reste – il restera toujours ? – un jeune Sartre pour trouver drôle de composer la tombe de Chateaubriand, au Grand-Bé. La mode des colloques laisse intact le doute sur leur utilité. La critique et l'intelligentsia parisienne censée régner sur elle trouvent autant de détracteurs amers ou intrépides qu'au temps des polémiques entre revues. « A quoi tient le besoin de mer ? » ; « Où va le roman ? » : il est des questionnements de granit que n'érode en rien la houle du temps. Seule innovation : la « salle » n'exige plus la parole pour demander : « Que pensez-vous de Bernard Pivot ? »

Le vocabulaire est un bon baromètre des dépressions subies à la fois par les gens de mer et par les gens de papier. Comme il sied, la dernière perturbation est venue des îles Britanniques. La Lloyd'slist a préconisé récemment que disparaît, au moins pour les flottes commerciales, le féminin immémorial des noms de navire. (Apparemment, ce sont donc les assureurs qui font autorité, outre-Manche, ou du moins pression, en matière de langage ; il est vrai que, chez nous,

un directeur de cabinet s'est arrogé le même pouvoir.) La Royal Navy serait exemptée du newlook grammatical, ainsi que les Queens, tout de même, et les *sisterships*.

En France, la règle flotte, c'est bien le moins, et tend à la même distinction entre bâtiments militaires et civils. On continuera à dire « La » Jeanne et « Le » France. La question du sexe des anges dut revêtir la même gravité frivole, en son temps. Les bateaux sont-ils des hommes ou des femmes ? Même au sec, l'hésitation n'est pas levée. Cette étrave effilée pour mieux pénétrer l'élément liquide : Freud et Bachelard y voyaient plutôt un symbole phallique. Mais n'étaient-ils pas victimes du machisme de leur époque, auquel les Britanniques auraient résisté ? Depuis que les championnes Arthaud et Autissier démontent le pion aux régatiers masculins, la féminisation des glossaires de la voile devrait logiquement suivre celle des noms de fonctions et de métiers terriens.

Une fois encore, nous allons buter sur l'infirmité congénitale du français, qui, après avoir tant emprunté au latin, n'a pas retenu son neutre englobant les deux genres, l'équivalent du *it* anglais, ce qui nous aurait épargné les guéguerres de Mme la Recteur(e), et les chapelets d'*«* électrices *»* et électeurs ».

L'usage tranchera. C'est lui qui a raison, même quand il a tort !

Saynètes PAR GLEN BAXTER



L'Europe face au messianisme américain

Suite de la première page

Le Proche-Orient est certainement, dans la dernière période, le sujet sur lequel le désaccord entre les deux côtés de l'Atlantique a été le plus vif. Les sondages de l'institut Gallup sont contradictoires au sujet de ce conflit. Relativement favorables à Israël, les Américains n'en souhaitent pas moins, très majoritairement, que les Etats-Unis mènent une politique équilibrée. Cependant, 43 % accordent ce qualificatif à l'action de M. Bush, ce qui fait qu'entre les défenseurs d'Israël et les partisans d'une politique d'équilibre le président est approuvé, sur ce sujet aussi, par plus de 70 % des électeurs. Les souhaits des Européens et leur jugement sont très différents : plus favorables aux Palestiniens qu'aux Israéliens, ils reprochent à la politique américaine d'être trop engagée en faveur des seconds.

La tendance anti-israélienne qui s'est exprimée de façon dominante en Europe, particulièrement dans une partie de la gauche et à l'extrême gauche, n'a pas servi, aux Etats-Unis, la cause des amis des Palestiniens ou des adversaires d'Ariel Sharon. Au contraire, les déclarations et attitudes ambiguës, de la Norvège à l'Italie, de l'Angleterre à l'Allemagne, alors que les juifs redevenaient la cible d'attentats, particulièrement en France, ont réveillé, outre-Atlantique

que, le fantôme de l'antisémitisme européen. Les commentateurs conservateurs, mais pas seulement eux, ont mis au compte de ce vieux démon, resurgissant soixante ans après la solution finale nazie, l'engagement des pays européens en faveur de Yasser Arafat, leur indulgence pour les attentats-suicides contre les civils israéliens, et même leur critique des Etats-Unis. L'accusation d'antisémitisme a été utilisée pour disqualifier les désaccords européens – particulièrement français – avec la politique de M. Bush. Irrité, l'hebdomadaire britannique *The Economist* a consacré plusieurs pages de son édition américaine (daté 4-10 mai) à réfuter cet argument. Montrant que l'antisémitisme reste un phénomène marginal en Europe, il revendiquait le droit de s'opposer à M. Sharon et de regretter l'appui que lui apporte M. Bush.

CARICATURE TOUJOURS VIVACE

Inversement, si une idée fausse de l'Europe s'est répandue aux Etats-Unis, le fondement de la politique américaine au Proche-Orient n'est pas toujours compris en Europe, où la caricature d'un gouvernement pris en otage par le « lobby juif » est toujours vivante. Or si la possibilité d'attirer les voix d'un électeur qui vote démocrate depuis soixante-dix ans fait naturellement saliver les stratégies républicaines, ce transfert est loin d'être acquis, et son impact serait marginal dans un pays qui compte 5 millions de juifs sur 280 millions d'habitants. L'engagement pro-israélien du gouvernement est motivé fondamentalement par l'intérêt de l'Amérique qui, plus

encore depuis le 11 septembre, se voyant en butte à l'hostilité d'une large partie du monde arabe et musulman, considère Israël comme essentiel pour ses intérêts stratégiques et, maintenant, pour sa sécurité. Comme dit Judith Kipper, du Conseil des relations extérieures, « les Européens croient parfois que la politique israélienne des Etats-Unis est une affaire juive, alors que c'est une affaire américaine, ce qui est beaucoup plus compliqué ».

L'Amérique est aujourd'hui entrée dans une nouvelle période de son histoire, dominée par ce que l'on pourrait appeler le retour du messianisme américain. Il est frappant de constater que les thèmes dominants de l'ancien rival de M. Bush, John McCain, pour la candidature républicaine en 2000, sont devenus en grande partie ceux de l'administration actuelle. Que disait le sénateur de l'Arizona ? Fondamentalement ceci : l'histoire n'est pas finie, l'Amérique ne doit pas se banaliser, elle doit porter son message plus haut et plus fort que jamais. Que dit aujourd'hui Colin Powell, secrétaire d'Etat de M. Bush, dans un entretien publié par *Libération* le 18 mai ? « Cette administration, c'est vrai, a des convictions très fortes, des valeurs. » Et d'ajouter : « Nous essayons de voir comment les faire coïncider avec les intérêts de nos amis. » D'un côté des valeurs, de l'autre des intérêts : on ne saurait mieux exprimer l'image que l'équipe au pouvoir a d'elle-même et l'idée qu'elle se fait des Européens.

Les attaques du 11 septembre ont eu deux conséquences. La première a été de rappeler aux Américains les

idéaux dont ils sont porteurs. Alors que, pour certains Européens, ces attaques étaient la conséquence de fautes commises par les Etats-Unis, la grande majorité, pour ne pas dire la totalité, des Américains, y ont vu au contraire la preuve de leurs mérites ou, plutôt, des mérites de leur modèle de société, démontrés par la haine que lui voit l'obscurantisme de Ben Laden et des talibans. Ils se disent que ce modèle n'est pas assuré de sa survie et que les valeurs auxquelles ils croient doivent être défendues parce qu'elles peuvent toujours être attaquées.

GEORGE BUSH A CHANGÉ

La deuxième conséquence a été que M. Bush et son gouvernement, tournés vers l'intérieur, ont découvert qu'ils devaient s'intéresser à l'extérieur et y brandir le drapeau, à la manière de ce que souhaitait, en effet, M. McCain. De sorte que le George Bush qui arrive mercredi en Europe a changé. Son unilateralisme n'est plus celui du repli ; il est devenu prosélyte.

Le moment où l'Union européenne se prépare à un nouvel élargissement et réfléchit à ses institutions futures, la rivalité entre les cultures politiques américaine et européenne s'aggrave. Dans l'opposition aux Etats-Unis, depuis le discours de M. Bush sur « l'axe du Mal » et lors de la confrontation entre Israël et les Palestiniens, une opinion publique européenne s'est formée et exprimée. Est-elle prête à écouter le président américain ? Et lui, est-il sûr d'avoir envie de lui parler ?

Patrick Jarreau

ENTREPRISES

CONJONCTURE

La croissance frémite depuis quelques semaines dans l'industrie française, et le point bas de la conjoncture semble désormais passé. Les carnets de commandes se remplissent de nouveau, **LES STOCKS AUGMENTENT**

TENT légèrement et les prix remontent lentement. Pour autant, l'optimisme n'est pas encore de mise. Plusieurs secteurs de l'économie anticipent une **CROISSANCE ENCORE MODESTE** pour 2002. Pis, le

secteur des biens d'équipement reste sinistre, ce qui atteste de la réticence de l'ensemble des entreprises à relancer leurs investissements tant que les signes de reprise ne seront pas plus tangibles. Or la situation

économique de nos principaux partenaires commerciaux reste incertaine. Et le **RESSERREMENT DU CRÉDIT** bancaire n'encourage pas les entreprises à faire preuve de beaucoup d'audace.

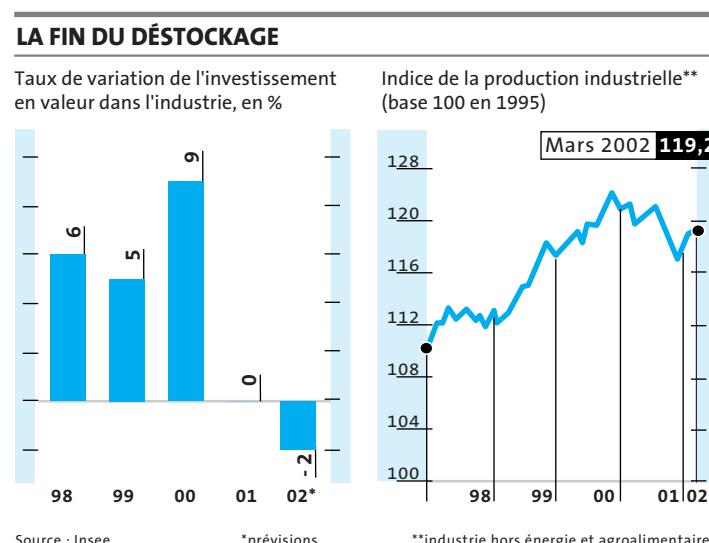
Les entreprises abordent avec prudence la reprise économique

Bien que le trou d'air de la conjoncture soit passé, les signes de redémarrage de l'économie française demeurent ténus. Si la demande intérieure reste soutenue grâce à la consommation dans certains secteurs, les investissements sont toujours en recul, et le crédit bancaire plus rare

CERTAINS chefs d'entreprise ont noté les premiers signes « vers février », d'autres « il y a tout juste deux ou trois semaines ». Aujourd'hui, tous les dirigeants de grands groupes, comme de PME, s'accordent sur le constat : le grand trou d'air de la conjoncture qu'ils ont eu à traverser à la fin de l'année 2001 a disparu. Les carnets de commandes se remplissent à nouveau, les clients recommandent à faire des stocks, les prix remontent lentement, après avoir enregistré des chutes spectaculaires.

Pourtant, partout la prudence reste de mise. Si les entreprises enregistrent un rebond d'activité grâce à la fin du déstockage, aucune n'envisage un retour à une croissance forte d'ici à la fin de l'année 2002. Le groupe de luxe LVMH parle de « *reprise molle* » ; Guillaume Sarkozy, PDG des Tissages de Picardie et patron de l'Union des industries textiles, évoque une « *année très compromise* » ; Gérard Hauser, PDG de Nexans, l'ex-filiale d'Alcatel spécialisée dans les câbles, « *de perspectives médiocres* » ; Michel Blanc, président des Forges stéphanoises, d'une croissance « *entre 1,5 % et 2 %, pas plus* ».

Au-delà du rebond technique, aucun ne voit les éléments qui pourraient soutenir la croissance au cours du second semestre. La demande intérieure ? Si elle est restée soutenue au cours des premiers mois de l'année dans cer-



tais secteurs comme l'automobile, elle a été très limitée dans d'autres. Les ventes pendant les soldes, handicapées peut-être par l'introduction de l'euro, n'ont pas été bonnes. L'équipement de la maison, en dehors de l'électronique et grand public, est resté morose. Beaucoup redoutent que ce moteur de la consommation ne tourne au ralenti si le chômage recommence à augmenter.

La situation est plus alarmante dans le secteur des biens d'équipement. Sous l'effet du très fort ralentissement de la fin de l'année, celui-ci a connu un premier trimestre consternant. Il faut remonter aux

années 1990-1991, au moment où la récession industrielle commençait à s'installer dans les économies occidentales, pour retrouver une telle chute. Le groupe métallurgique Eramet, présent dans les alliages pour l'aéronautique et l'énergie, parle d'une baisse de son carnet de commandes de 15 % à 20 %. Nexans s'alarme pour son activité dans les télécommunications : tous les équipementiers du secteur enregistrent des baisses de 30 % à 40 % de leur chiffre d'affaires. BNP Paribas Lease group (ex-UFB Locabail), spécialisé dans le crédit aux entreprises, parle d'une chute de 15 % pour les ventes de

camions au premier trimestre. Celui-ci, cependant, devrait se limiter à 10 % sur l'ensemble de l'année d'après les prévisions de l'établissement bancaire. Les ventes de machines-outils ont été encore plus catastrophiques : d'après les premiers relevés de BNP Paribas, elles auraient diminué de moitié au cours des trois premiers mois de 2002. Un chiffre que la banque juge « *aberrant* ».

Alors que les exportations avaient été un puissant moteur pour les entreprises françaises au cours des dernières années, elles ne sont plus mentionnées par les groupes. Habitude de la mondialisation ? Déception née de la situation actuelle ? Les dirigeants semblent ne pas compter sur la puissance des échanges extérieurs pour appuyer leur développement. L'Europe en tout cas ne répond pas à leurs espoirs. Si la demande en Espagne reste solide, partout ailleurs, l'activité est décevante. L'économie en Italie est « *brouillée* », selon beaucoup, celle de la Grande-Bretagne faible.

Mais la principale préoccupation vient de l'Allemagne. Tous insistent sur la poursuite du ralentissement outre-Rhin, la chute continue des commandes, la baisse de la consommation et du moral des chefs d'entreprises et des ménages. Même des grands groupes comme Lafarge ou Saint-Gobain sont affectés par la chute. « *Combien de temps pourra-t-on rester en décalage*

par rapport à la première économie européenne ? Un an, peut-être deux, mais pas plus », s'inquiète Philippe Crouzet, directeur financier de Saint-Gobain.

Le deuxième sujet d'interrogation pour les entreprises est la réalité de la reprise aux Etats-Unis. Selon les groupes, la situation est très contrastée. Le groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute), très implanté aux Etats-Unis, qui avait

Partout, l'heure est désormais à la rigueur et au nettoyage de bilan

enregistré une chute des ventes de 14 % fin décembre 2001, parle d'un « *très léger rebond* » : au mois d'avril, son activité n'était en recul que de 10 % par rapport à la même période de 2001. Très lié aux dépenses d'investissement, Schneider (équipements électriques) a vu son chiffre d'affaires aux Etats-Unis diminuer encore de 14 % au premier trimestre. D'autres groupes, plus proches des secteurs de la construction ou de la consommation, notent une activité plus convenable. Aucun, cependant, ne s'aventure à émettre un pronostic sur l'avenir.

Dans ce contexte, la priorité

pour les chefs d'entreprise est d'abord d'assurer leur situation financière. Alors que les délais de paiement ne cessent d'allonger entre clients et fournisseurs, les banques durcissent les conditions de crédit. « *Les encours de crédit de trésorerie, qui s'élevaient à 170 milliards d'euros en avril 2001, sont tombés à 146 milliards en mars 2002. Cette réduction a imposé aux entreprises un ajustement sur toutes les dépenses* », relève Jean-Louis de Fommervault, économiste à la Fédération de la mécanique.

Dans toutes les entreprises, l'heure est désormais à la rigueur et au nettoyage de bilan. Les groupes qui se sont trop endettés cherchent par tous les moyens à réduire leurs engagements. On se concentre sur la gestion, les coûts et l'activité au quotidien. Seuls les investissements jugés stratégiques sont maintenus, les autres sont reportés à des jours meilleurs. Interrogés par l'INSEE sur leurs projets d'investissements industriels, les chefs d'entreprise parlent de réduire leurs dépenses de 2 % cette année, selon l'enquête publiée vendredi 17 mai. Mais plusieurs patrons interrogés par *Le Monde* jugent ces résultats globaux « *optimistes* ». Si aucun signe rassurant n'apparaît dans les semaines à venir, ils affirment prévoir des baisses bien plus importantes des dépenses d'investissement dans leur groupe pour 2002.

Martine Orange

Les immatriculations en France sont reparties à la hausse en mars et avril, mais les constructeurs restent circonspects pour le second semestre

QUELLES QUE soient les incertitudes de la conjoncture, l'automobile garde le cap. Après deux mois consécutifs de baisse, les immatriculations en France sont reparties à la hausse. Le secteur vient même d'enregistrer le meilleur mois d'avril jamais réalisé depuis 1990. La performance est d'autant plus notable qu'elle intervient après une année 2001 qui avait déjà atteint des sommets. Certes, les ventes ont tendance à se tasser depuis, mais les constructeurs ne s'alarment pas, considérant qu'il s'agit plus d'une consolidation que d'un véritable retournement de tendance. Sur les quatre premiers mois de 2002, les immatriculations affichent une légère baisse de 1,1 %. « *Ce niveau confirme les prévisions d'un maintien du marché automobile français en 2002 par rapport à 2001* », constate le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

Chez Renault, comme chez PSA Peugeot Citroën, on n'envisage pas de baisse à court terme. Les deux constructeurs français sont les principaux bénéficiaires du maintien du marché à un haut niveau. Peugeot, Citroën et Renault détiennent désormais 62,1 % du marché, contre 59,2 % il y a un an. Si les constructeurs spécialistes com-

me BMW ou DaimlerChrysler tirent bien leur épingle du jeu, il en va tout autrement pour les groupes généralistes comme Volkswagen, qui recule de plus de 9 %, Ford (-11 %) et plus encore Opel (-24 %) et Fiat (-24,4 %). Une situation qui ne fait que refléter les difficultés de ces groupes sur l'ensemble des marchés européens.

CRÉDITS ATTRACTIFS

Quel que soit le constructeur sur lequel se porte son choix, le consommateur français achète, pour l'instant, toujours autant de voitures. Cette situation peut surprendre au regard du contexte macroéconomique qui s'est sensiblement dégradé au second semestre. En effet, généralement, les ventes d'automobiles sont étroitement corrélées à la courbe du chômage. Or, après quatre ans de baisse continue, le nombre des demandeurs d'emploi est reparti à la hausse depuis mai 2001, sans pour le moment affecter globalement les achats de véhicule.

Les prévisionnistes estiment que cette situation ne peut pas durer. « *La prévision d'une stabilisation des immatriculations est risquée* », estime la banque WestLB. Anticipant la fragilité du contexte, les établissements financiers soutiennent

la demande en proposant des crédits à la consommation attractifs : en France, une voiture sur deux est achetée à crédit.

La résistance du marché français ne doit pas faire oublier la faiblesse des immatriculations en Europe. Louis Schweitzer a indiqué à l'hebdomadaire *Le Journal des finances* du 18 mai que le marché européen, en 2002, devrait connaître une chute de 5 %. Les prévisions initiales tablaient sur une baisse comprise entre 0 % et 5 %. Les constructeurs ont donc levé le pied sur la production. Au premier trimestre, Renault l'a réduite de 6,8 %, et PSA de 0,3 %. Alors que leurs ventes continuent à bien se comporter, les deux constructeurs ont préféré diminuer leurs stocks, le second semestre restant incertain. Pour autant, Peugeot ne prévoit pas de ralentissement de son activité, tablant toujours sur une hausse de 4 % de ses ventes en Europe.

La baisse des stocks des constructeurs a pour effet de faire un peu plus souffrir les équipementiers, qui avaient déjà connu une année 2001 délicate. Leurs ventes sont en moyenne en recul de plus de 6 % depuis le début de l'année.

Stéphane Lauer

L'EUPHORIE qu'avait connue le secteur de la distribution au début de l'année 2002, avec le passage à l'euro, est vite retombée. Si les supermarchés continuent à tirer leur épingle du jeu, avec des ventes en augmentation de 3,6 % depuis le début de l'année 2002, celles des hypermarchés sont en revanche en panne : à peine 0,5 % de hausse sur les quatre premiers mois, selon les chiffres diffusés par la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Après des soldes d'hiver qui ont été décevants et un mois de mai qui s'annonce médiocre, marqué par une succession de jours fériés, on ne voit pas d'où pourraient venir le salut.

Le ralentissement touche essentiellement les produits non alimentaires. « *Avec le passage à l'euro, le consommateur a pu perdre un certain nombre de repères pour les produits qui ne sont pas vraiment de consommation courante* », explique

le responsable d'une enseigne, qui note une baisse sensible des ventes, notamment dans le textile. La baisse des prix des carburants (-4 % en un an), qui pèse pour 10 % dans le chiffre d'affaires de la grande distribution, a également eu un impact sur les ventes.

Cette faiblesse de la croissance des ventes n'est pas rassurante. D'autant qu'une bonne partie de la hausse trouve son origine dans la sensible augmentation des prix enregistrée dans les grandes surfaces depuis la fin mars. Avec la fin du pacte de stabilité des prix signé entre industriels et distributeurs pour accompagner le passage à l'euro, le rattrapage est spectaculaire : entre 4 % et 6 % d'augmentation en moyenne. Cet effet inflationniste a gonflé les chiffres d'affaires, qui, sans cela, auraient baissé dans certains magasins.

S. L.

Faiblesse inquiétante des ventes dans les hypermarchés

Crédit à la consommation et intérêt en hausse, textile et informatique en baisse

Le marché publicitaire, particulièrement sensible à la conjoncture, devrait connaître une baisse de 2 % sur l'ensemble de l'année 2002

► **Intérêt** : le secteur respire. La courbe de l'emploi dans l'intérêt, qui avait enregistré une chute spectaculaire de plus de 17 % entre avril et octobre 2001, est de nouveau à la hausse. Depuis octobre, l'augmentation atteint 13 %. Grâce à ce revirement de tendance, le recul, sur un an (de fin mars 2001 à fin mars 2002), n'est que de 1,4 %. Fin mars 2002, le nombre d'intérimaires atteignait 677 300, en hausse de 2,4 % sur un mois. Les trois quarts de ces emplois concernent des ouvriers.

Le secteur industriel reste le plus grand employeur d'intérimaires (8 % des salariés de toutes les industries confondues). Les entreprises automobiles, énergétiques et de construction sont toujours celles qui font proportionnellement le plus appel à ce type de salariés, même si ce recours est plus faible qu'au premier trimestre 2001. A l'inverse, l'administration, l'industrie agroalimentaire, les services aux entreprises et les sociétés financières, depuis un an, utilisent de plus en plus cette solution.

► **Crédit à la consommation** : les chiffres du crédit à la consommation sont en hausse au premier trimestre. Selon l'Association française des sociétés financières (ASF), dont les adhérents couvrent plus de la moitié de l'offre de crédit, les prêts sont en augmentation de 3,5 % par rapport au premier trimestre 2001. Cette augmentation connaît donc une phase d'accélération : entre le premier trimestre 2000 et le premier trimestre 2001, la hausse du crédit à la consommation n'était que de 0,7 %.

Parmi les prêts affectés à des objets spécifiques, le crédit automobile présente un dynamisme particulier, selon le service d'analyse statistique de l'ASF. En dépit d'un indice de confiance des ménages en baisse, les économistes constatent que le niveau de la consommation reste solide.

► **Publicité** : au premier trimestre 2002, les investissements publicitaires flottent entre deux eaux. La centrale Zenithoptimedia donne une première estimation à 3,4 mil-

liards d'euros, contre 3,37 milliards d'euros au premier trimestre 2001. Ces chiffres bruts, en très légère hausse, ne comprennent que les dépenses réalisées dans la presse, l'affichage, la radio, le cinéma et la télévision. En fait de modeste croissance, la tendance est plutôt à la baisse, car l'estimation de Nielsen se base sur des tarifs avant les ris-tournées couramment pratiquées qui sont souvent de l'ordre de 30 %. Zenithoptimedia maintient donc sa prévision : une baisse de 2 % devrait être enregistrée sur l'ensemble de l'année 2002.

► **Textile** : sinistre depuis des années, l'industrie textile n'a pas bien démarré l'année 2002. La production a chuté de 12 % (en tonnage) sur le premier trimestre, par rapport à 2001. Un recul qui s'accélère et représente le double de celui de 2001. « *Outre les problèmes structurels liés aux importations étrangères à bas prix, la conjoncture est très difficile depuis fin 2001. Les exportations ont enregistré une baisse de 5 % sur les deux premiers mois de l'année* », remarque Gildas Min-

ville, responsable du centre de conjoncture de l'Institut français de la mode (CTCOE).

Parmi les clients les plus frileux, l'Allemagne, à destination de laquelle les exportations textiles ont baissé de 15 %. Par contre, la tendance des ventes en France est moins morose. Entre les premiers trimestres 2001 et 2002, les Français ont maintenu le niveau de leur consommation de vêtements : la baisse n'a été que de 1 % en moyenne constante.

► **Electroménager** : le secteur reprend des couleurs. Le mois d'avril 2002 vient d'enregistrer une hausse de 2,2 % des ventes d'électroménager par rapport à avril 2001. Une bonne nouvelle après un premier trimestre en demi-teinte où les ventes étaient en recul de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Ce revirement de tendance est lié à un surtolt des ventes de gros appareils électroménagers, notamment des tables de cuisson et des lave-vaisselle. Selon le groupe interprofessionnel des fabricants d'électroménager, le marché de

l'électronique grand public a baissé de 10 % en février et mars 2002 par rapport à 2001. Cependant, Jérôme Habauzit, analyste du cabinet d'études GFK, ne croit pas à un repli du marché sur l'année 2002, « *plutôt une stagnation ou une légère augmentation* ». Cet observateur note que 40 % des ventes de l'année se font naturellement en novembre, décembre et janvier.

Les produits « locomotives », Caméscope et télévisions, ont perdu leur rôle et leurs ventes baissent en valeur au premier trimestre respectivement de 12 % et 8 %. Des baisses qui, selon GFK, devraient être compensées par « *l'effet Coupe du monde* ». Par contre, le lecteur de DVD poursuit sa percée en France, avec 14 % de foyers français équipés fin mars 2002, contre 6,1 % un an plus tôt, et conquiert progressivement sa place de loisir familial. Les ventes ont augmenté de 41 % sur février-mars 2002 par rapport à l'année précédente.

Laure Belot
avec le service Entreprises

ENTREPRISES

BNP Paribas prévoit d'investir pour des acquisitions jusqu'à 9 milliards d'euros d'ici à 2005

La banque, première française en terme de capitalisation boursière, a présenté mardi 21 mai son plan stratégique pour les trois prochaines années. Elle n'exclut pas une fusion « entre égaux »

APRÈS la Société générale (SG), c'est au tour de BNP Paribas de présenter son projet stratégique pour 2005, exercice que la banque s'est imposé depuis la fusion avec Paribas, en août 1999. Les dirigeants de BNP Paribas ont présenté mardi 21 mai le plan de développement dans les trois ans à venir.

Un peu moins de trois ans après la longue bataille boursière qui l'a opposé à la compagnie financière Paribas et à la Société générale, pour aboutir à la fusion, les dirigeants de BNP Paribas estiment avoir réussi celle-ci. « Les 700 millions d'euros d'économies prévus auront été réalisés en 2002 », se félicite Baudouin Prot, directeur général de BNP Paribas. Il rappelle que la banque, dont la capitalisation boursière atteint 53,4 milliards d'euros, a réalisé en 2001 le deuxième profit des banques de la zone euro, derrière le Britannique HSBC. BNP Paribas a dégagé un bénéfice net de 4 milliards d'euros, en recul de 2,6 % par rapport à 2000, mais presque deux fois supérieur à celui de SG (2,154 milliards d'euros), ce qui représente une rentabilité sur fonds propres de 18,2 %.

L'objectif à l'horizon 2005 est de maintenir un retour sur fonds pro-

pres de 16 %. Si le groupe rappelle qu'il va poursuivre les gains de parts de marchés par croissance interne, les investisseurs parient sur une fusion transfrontalière, citant souvent le nom du belgo-néerlandais Fortis. « Nous n'excluons pas une alliance avec un autre acteur pour créer une banque véritablement européenne », a indiqué Michel Pébereau, président de BNP Paribas, dans un entretien au *Wall Street Journal* du mardi 21 mai, en rappelant que toute fusion doit se faire « entre égaux ». Mais BNP Paribas dément tout contact avec la Société générale, situation évoquée par le quotidien. Le groupe se dit ouvert à toute opportunité, tout en étant très sélectif. « Une opération devrait dégager plus de valeur que ce que nous prévoyons dans un horizon de trois ans », indique M. Prot, tout en ajoutant que « ce projet stratégique montre que nous n'avons pas besoin de façon urgente d'une fusion pour croître ».

Quoiqu'il en soit, BNP Paribas dispose de moyens importants. Ses liquidités disponibles (*cash flow*) se montent à 2,5 milliards d'euros par an, qui pourront être consacrées aux opérations de croissance externe pour un montant de 5 à 9 milliards d'euros d'ici à 2005,

« avec un minimum de 5 milliards d'euros d'acquisitions », précise M. Prot. La banque – qui vient de racheter le courtier en ligne allemand Consors – veut en outre réserver 1,3 milliard d'euros « minimum » à des achats d'actions, qui devront notamment neutraliser l'impact des émissions d'actions en faveur des salariés.

La banque se fonde sur une prévision de croissance de 3,8 % en Europe

Dans ce scénario, la banque veut continuer de réduire son coefficient d'exploitation (le rapport frais généraux sur chiffre d'affaire) à 60 %, contre 63 % en 2001 pour le groupe. Contrairement à certains concurrents en Europe et aux Etats-Unis, le groupe ne prévoit pas de plan de licenciements ni de forte réduction de voilure dans la banque d'investissement.

La banque table sur une croissance de son chiffre d'affaires, qui s'est élevé en 2001 à 14,4 milliards

d'euros, de 10 % par an de 2001 à 2005.

Alors que, dans le plan de 1999, 47 % des fonds propres étaient alloués à la banque de financement et d'investissement, ce montant a été réduit à 34 % en 2001, et sera maintenu à 35 % (27,4 milliards d'euros en 2005). En outre, 60 % du capital seront consacrés à la banque de détail et à la gestion d'actifs, les activités aux revenus les plus réguliers.

Ce scénario « s'entend sans choc majeur et sans changement réglementaire profond », précise M. Prot. BNP Paribas se fonde sur une prévision de croissance de 3,8 % (croissance plus inflation) en Europe et d'une progression des indices boursiers de 5 % par an. Quant aux risques, « les niveaux de provisions ne devraient pas être très différents de ceux de 2001 ». Le coût du risque a augmenté de 15 % avec des provisions de 1,3 milliard d'euros en 2001, avec peu de provisions en France mais un risque beaucoup plus lourd dans la banque de financement et d'investissement. Ainsi, BNP Paribas prévoit de façon implicite de nouveaux dosiers Enron.

Pascale Santi

Paribas Affaires industrielles s'apprête à voler de ses propres ailes

ACTIONNAIRE d'une vingtaine d'entreprises, dont certaines très importantes, Paribas Affaires industrielles (PAI) vivait jusqu'ici dans l'ombre de son unique actionnaire : BNP-Paribas. Mais la banque a annoncé, mardi 21 mai, la cession de la majorité du capital de la société de gestion PAI Management au président de PAI, Amaury de Sèze, et à 39 cadres de la banque (*Le Monde* du 19 avril). BNP-Paribas continuera cependant de détenir les fonds confiés en gestion aux équipes de PAI. Les plus-values réalisées par PAI continueront donc de figurer dans les comptes de BNP-Paribas.

Depuis la création de PAI en 1993, M. de Sèze avait réorienté l'activité de prises de participation dans des groupes industriels en l'amenant à ne plus prendre que des participations majoritaires. PAI s'est spécialisée dans les opérations dites de LBO (*leverage buy out*), dans lesquelles une société prend le contrôle d'une entreprise, en général avec l'appui de ses dirigeants, en s'endettant massivement. Ce montage permet aux investisseurs de maximiser le rendement finan-

cier de leurs fonds, l'entreprise rachetée remboursant la dette grâce aux dividendes élevés qu'elle verse. Le « débouclage » de l'opération passe, in fine, par une revente à un industriel, une entrée en Bourse, voire un « refinancement » du système sous forme de nouveau LBO.

DES OPÉRATIONS FRUCTUEUSES

PAI, entre 1993 et 1998, a contribué aux résultats de Paribas à hauteur de 40 % à 85 %. Avec un portefeuille de plus de 7 milliards d'euros, PAI est devenu l'actionnaire d'Antargaz (deuxième distributeur de butane et de propane en France), de Michel Thierry (numéro deux européen du tissu pour automobile) ou de Mivisa (leader espagnol de l'emballage alimentaire). Dans l'agroalimentaire, la banque est actionnaire d'United Biscuits (numéro deux européen du biscuit), de Yoplait, de Panzani, et bientôt de Lustucru. Prochaine cible convoitée : le fabricant d'appareils électriques Legrand, après le veto de Bruxelles à la fusion avec Schneider.

PAI souhaite se démarquer des fonds d'inves-

tissement dont les prises de participation minoritaire visent à générer des plus-values rapides. M. de Sèze se définit comme un « industriel ». « Nous sommes pleinement impliqués dans la gestion des entreprises que nous avons rachetées : nous n'avons pas peur de nous salir les mains », déclarait-il en juillet 2001.

Il reste que la logique de PAI est essentiellement financière. Le dirigeant d'une entreprise dont le capital est majoritairement détenu par la banque témoigne : « Les gens de PAI réagissent en financiers et manquent parfois de vision stratégique. Ils sont dans leur rôle, mais il arrive que leur décision contredise les intérêts à long terme de l'entreprise ». Les opérations sont souvent fructueuses : PAI a revendu Amora et Maille au néerlandais Unilever, fin 1999, pour 4,7 milliards de francs, après avoir acquis en 1997 ces dernières, ainsi que les marques William Saurin et Panzani-Agnesi, auprès de Danone pour moins de 4 milliards de francs.

Marc Ferracci

La Poste devra remplacer près de 140 000 agents en dix ans

Les syndicats craignent la diminution du nombre de fonctionnaires

LA PLUPART des entreprises françaises vont devoir faire face dans les prochaines années à un renouvellement important des effectifs, en raison des départs à la retraite des salariés de la génération du baby-boom. La Poste n'y échappe pas mais, en raison du nombre de personnes concernées et de leur statut – elle emploie 330 000 personnes dont 225 000 fonctionnaires et 105 000 salariés de droit privé –, l'anticipation du phénomène est

une absolue nécessité. Selon les calculs de la direction, 140 000 personnes quitteront l'entreprise d'ici à 2012 dans le cadre de départs naturels. Dans certains secteurs, comme le tri ou la distribution du courrier, plus de la moitié des effectifs partiront. De 2005 à 2009, plus de 13 000 personnes par an prendront leur retraite.

Pour préparer ces échéances, Georges Lefebvre, directeur des ressources humaines récemment pro-

moteur général, lance en externe une campagne de communication et, en interne, d'importantes négociations avec les syndicats. Il espère les conclure avant la fin de l'année et parvenir « à un premier accord d'ici à l'été ».

LE PROBLÈME DU STATUT

Les enjeux sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Alors que les principales postes européennes réduisent leurs effectifs, Georges Lefebvre

veut se veut rassurant : « Le développement de l'activité et les nouveaux moteurs de croissance devraient nous permettre de maintenir la situation de l'emploi ». Les syndicats se montrent plus pessimistes : « Il y aura des diminutions d'effectifs », prévoient FO et la CFDT. « Toutes les études sur la libéralisation indiquent que l'emploi à statut diminuera. Le problème du nombre est important mais celui du statut aussi », estime Patrick Bourgeois, de la CGT. « Sur le statut, c'est plutôt mal parti », remarque Régis Blanchot, de Sud-PTT. En effet, de son côté, Georges Lefebvre estime que, « dans dix ans, il y aura un équilibre entre les fonctionnaires et les agents de droit privé », contre un rapport deux tiers/uns tiers aujourd'hui. Les négociations porteront sur cet aspect délicat mais aussi sur l'évolution des compétences des postiers.

Trois thèmes de négociations sont d'ores et déjà retenus : l'anticipation des besoins de recrutement en compétences nouvelles et la définition des métiers émergents, le développement des qualifications, le renforcement de la promotion interne et de la formation.

La direction devra aussi s'efforcer d'être attractive face aux candidats diplômés qui seront très sollicités sans faire exploser une masse salariale sur laquelle les 35 heures sont déjà eu un impact considérable. Dès à présent, le turnover atteint 30 % dans certains secteurs, comme les commerciaux en Ile-de-France. FO relève que les départs des contractuels (48 000 dans les dix ans) ne s'expliquent pas uniquement par la pyramide des âges mais aussi par la faiblesse des salaires.

Sursaut du titre Beiersdorf après des rumeurs de rachat par L'Oréal

LE GROUPE ALLEMAND de parapharmacie Beiersdorf, mondialement connu pour sa marque Nivea, s'est dit surpris, lundi 20 mai, des rumeurs selon lesquelles le français L'Oréal, spécialiste des cosmétiques, se préparerait à le racheter. Le porte-parole de l'entreprise a toutefois confirmé que l'assureur allemand Allianz, son principal actionnaire, avec 43,6 % du capital, cherchait à revendre ses parts. Le groupe allemand Tchibo, spécialisé dans le café et contrôlé par la famille Herz, est candidat à cette reprise. Mais les dirigeants de Beiersdorf verraient d'un mauvais œil la montée en puissance de leur deuxième actionnaire de référence.

L'Oréal, de son côté, a refusé de commenter « ces rumeurs », déclenchées dimanche, par la parution d'un article dans l'hebdomadaire britannique *Independent on Sunday*. Le journal se réfère à des sources internes à L'Oréal et mentionnait un projet d'offre de Beiersdorf de 13 milliards d'euros. Ces informations ont fait bondir le titre de l'allemand à la Bourse de Francfort, de plus de 7 %, à 135 euros, tandis que l'action de L'Oréal, le prédateur présumé, s'est tassée de 1,10 %, à 81,10 euros.

La faillite de Moulinex fait l'objet de deux enquêtes judiciaires

AFIN D'ÉTABLIR les responsabilités de la faillite du groupe de petit électroménager Moulinex, le 7 septembre 2001, deux enquêtes judiciaires sont en cours, l'une au civil l'autre au pénal, a indiqué lundi *Le Figaro*. Selon le supplément entreprises du quotidien, l'enquête civile est menée par le tribunal de commerce de Nanterre à la demande des administrateurs judiciaires. Ces derniers veulent savoir si la cessation de paiement n'aurait pas pu être déclarée avant le 7 septembre 2001. Ils s'intéresseraient aussi à la responsabilité des différents acteurs, des dirigeants aux banquiers.

La seconde enquête, pénale, a été engagée par le substitut du procureur de Nanterre Jean-François de Valbray. A sa demande, « la brigade financière devra déterminer si les bilans de Moulinex n'ont pas été truqués et s'il n'y aurait pas eu faillite frauduleuse avec détournements d'actifs », précise l'hebdomadaire. Si le tribunal arrivait à une telle conclusion, Arthur Andersen, commissaire aux comptes de Moulinex-Brandt, serait rendu responsable de ne pas avoir déclenché la procédure d'alerte, souligne *Le Figaro*.

Vivendi Universal réétudie la cession de Vivendi Environnement

ALORS QUE Jean-Marie Messier, PDG du groupe, avait déclaré, lors de son assemblée générale du 24 avril, que la « déconsolidation de Vivendi Environnement [détenue à 63 % par le groupe] n'était pas à l'ordre du jour », la vente d'au moins 15 % du capital pourrait être à nouveau envisagée, sous la pression d'une partie des actionnaires. Selon *Le Point* du 17 mai, une réunion s'est tenue au siège le 13 mai au cours de laquelle M. Messier « aurait conclu à la nécessité de céder un nouveau bloc d'actions de Vivendi Environnement ».

Le groupe devrait rester, toutefois, le premier actionnaire de la firme de services collectifs, comme il s'y est engagé auprès des pouvoirs publics. Jacques Chirac avait rappelé, lors de sa campagne, son souhait que Vivendi Environnement, qui dessert en eau 8 000 communes en France, reste sous contrôle français. Le projet de cession partielle, vivement réclamée par les actionnaires américains, pourrait être soumis au conseil d'administration de Vivendi Universal, prévu le 29 mai. Interrogé sur ce projet, le groupe ne fait aucun commentaire.

INDUSTRIE

■ **E.ON** : le groupe énergétique allemand va acheter pour 1,9 milliard d'euros la part de 18,4 % détenue par le groupe minier RAG dans le premier gazier allemand, Ruhrgas. En échange, E.ON va laisser RAG acquérir, en deux étapes, la majorité dans sa filiale à 66 % Degussa.

■ **SIEMENS** : le groupe allemand a annoncé lundi 20 mai la cession de sa filiale américaine Unisphère Networks à la société spécialisée dans les équipements de réseau Internet, Juniper Networks. La transaction est estimée à 740 millions de dollars, payés en espèces et en actions Juniper. Siemens détiendra moins de 10 % du capital de Juniper.

SERVICES

■ **ERNST & YOUNG** : la Commission des opérations de Bourse américaine a annoncé, lundi 20 mai, l'ouverture d'une enquête sur le cabinet d'audit comptable pour conflit d'intérêts. Selon elle, Ernst & Young, tout en procédant de 1994 à 2000 à l'audit des comptes de l'entreprise américaine PeopleSoft, était lié à cette même entreprise pour la commercialisation d'un logiciel informatique.

■ **MARKS & SPENCER** : le groupe de distribution britannique a enregistré pour l'exercice 2001-2002 un bénéfice avant impôts de 646,7 millions de livres (1,043 milliard d'euros), en hausse de 30,7 %. Son chiffre d'affaire atteint 7,619 milliards de livres (12,09 milliards d'euros), en hausse de 3,8 %.

■ **EMI** : le groupe britannique d'édition musicale a annoncé, mardi, un bénéfice avant impôts de 153,3 millions de livres (247,2 millions d'euros) pour l'exercice 2001-2002, en repli de 41 % par rapport à l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires a atteint 2,446 milliards de livres, en repli de 8,5 %.

INDUSTRIE

■ **WORLDCOM** : le groupe de télécommunications américain a indiqué lundi qu'il espérait obtenir d'ici jeudi un financement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars de la part de ses banques, par le biais d'un programme de titrisation de ses comptes clients.

FINANCE

■ **LAGARDÈRE** : le groupe français a annoncé mardi l'émission de 700 millions d'euros d'obligations échangeables en actions de la filiale Internet de Deutsche Telekom, T-Online. Lagardère vise par cette émission à « réduire le coût moyen de son financement » et à « accroître la flexibilité financière du groupe ».

BMW C1. Trafic fluide toute l'année.

Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*



* Numéro vert. Appel gratuit.

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

BMW C1. Trafic fluide toute l'année. Essayez le BMW C1 en appelant le 0800 269 800*

La publicité internationale s'est installée en République tchèque

En un peu plus de dix années, la population s'est habituée aux spots et aux panneaux commerciaux. Si le marché local reste de taille modeste, les dépenses des multinationales pourraient fortement augmenter à l'occasion de l'entrée du pays dans l'Union européenne

PRAGUE

de notre envoyé spécial
Un centre-ville sans publicité, ou si peu. Les quartiers historiques de Staré Mesto et Mala Strana, de

REPORTAGE

Le mobilier urbain fait, lui aussi, timidement son apparition

part et d'autre de la Vlata, alignent leurs façades aux couleurs pastel. Lorsqu'un tramway repeint aux couleurs du produit ménager Ajax vient à passer, le contraste est flagrant. Mais il suffit de sortir du centre historique pour tomber sur des séries de panneaux vantant les biscuits Opavia Lu (Danone) ou l'opérateur local Eurotel.

La République tchèque compte déjà 23 000 panneaux et, timidement,

le mobilier urbain fait lui aussi son apparition. Pas de doute, les pays de l'Europe centrale et de l'Est ont adopté la publicité interdite sous l'ère communiste – ou, plutôt, alors réduite à des films de propagande. « *Lorsque je suis arrivé ici, on m'a montré des vieux spots du gouvernement, où on disait : "mangez de l'ail". C'était ça, la publicité d'avant 1989* », se souvient Michel Touchot, directeur général d'Euro RSCG New Europe.

Arrivées plusieurs années après les anglo-saxons, les français Euro RSCG et Publicis sont à la traîne dans un marché tchèque dominé par le trio Leo Burnett, Young & Rubicam et BBDO. La triade Tchéquie-Pologne-Hongrie « ne représente que 5 % des investissements totaux de communication en Europe », explique le PDG d'Euro RSCG New Europe, Gilles Bérouard. Une manière de signifier le potentiel que représente la région.

La chute du régime communiste, la conversion à l'économie de mar-

ché ont provoqué une première explosion de la publicité au début des années 1990. Les investisseurs internationaux ont afflué en République tchèque, faisant passer les dépenses publicitaires, entre 1993 et 2001, de 120,3 millions à 779 millions d'euros. Aujourd'hui, la croissance du marché est plus mesurée qu'il y a douze ans, mais beaucoup tablent sur une nouvelle explosion – et un nouvel afflux de capitaux – au moment de l'adhésion de la Tchéquie à l'Union européenne en 2004.

PARTAGE DES RECETTES

Pour l'instant, les bénéfices à tirer d'une présence sur la zone sont sans commune mesure avec ceux des principaux marchés mondiaux. « *Le budget publicitaire annuel de Renault en République tchèque correspond à ce qu'il dépense en quatre jours en France* », indique Martin Stepanek, directeur général de l'agence tchèque de Publicis. Mais il fallait accompagner les gros annonceurs interna-

tionaux (Danone, Procter & Gamble, Nestlé, Unilever...) engagés dans une stratégie de conquête industrielle. La population tchèque, pour sa part, s'habitue tant bien que mal à la publicité : les panneaux posés à la file le long de certaines routes provoquent parfois des commentaires rageurs, comme les brochures promotionnelles qui jonchent les cages d'escalier de la plupart des immeubles du centre-ville. Même si les dernières promotions vantées par les grandes surfaces sont perçues comme un service utile.

La télévision et la presse se partagent à parité 80 % des recettes publicitaires. Mais les plages de publicité à la télévision sont l'objet de la convoitise des annonceurs. Et pour cause : le temps de publicité est limité à 1 % du temps d'antenne pour les deux chaînes publiques CT1 et CT2, et à 15 % pour les deux chaînes privées, Prima et Nova. Les journaux profitent de cette saturation. Avec 3 000 titres, essentiellement régionaux, la presse

tchèque est dynamique : le premier quotidien du pays, *Dnes*, tire chaque jour à quelque 300 000 exemplaires pour un bassin de seulement 10 millions d'habitants.

Pour séduire les Tchèques, les agences américaines optent, côté création, pour une approche mondiale. « *Nous essayons de trouver des "trucs" qui marchent avec tout le monde. Chaque pays a son histoire, mais les fondamentaux sont les mêmes. Tout au plus est-ce une publicité qui joue moins sur l'émotion. Il y a une approche plus pédagogique des produits* », estime Alexander Schlaubitz, le directeur général de Young & Rubicam à Prague.

Les agences d'origine française privilégièrent, elles, la proximité. « *Pour la dernière campagne de l'opérateur téléphonique RadioMobil, la maison mère, l'allemand Deutsche Telekom, nous a imposé une publicité avec Steffi Graf et Andre Agassi, que nous trouvions peu adaptée. Nous avons décidé*

que nous poursuivrions cette campagne avec un jeune sportif tchèque, champion olympique à Salt Lake City, qui est une star ici », raconte M. Touchot.

Les spots ressemblent à ceux couramment pratiqués à l'Ouest. Pour un opérateur téléphonique, une succession de plans serrés/plans larges filme une poignée d'hommes et de femmes en clair-obscur : voilà pour l'esthétique et l'énigmatique. Pour une marque de jus de fruits, un homme, ananas sur la tête, s'adonne à une danse rythmée qui n'est pas sans rappeler le Carlos de l'époque Banga : voilà pour l'exotique et le comique. La nudité n'est pas oubliée : un produit minceur montre sans ambages une paire de fesses pour vanter ses effets positifs sur la cellulite. « *Il n'y a pas de tabou, seulement il faut prendre des pincettes quand on prépare un projet qui met en scène la période communiste* », reconnaît M. Schlaubitz.

José Barroso

Forte présence étrangère

• **Secteurs** : les investissements publicitaires en Tchéquie se sont élevés, en 2001, à 500 millions d'euros. Les principaux secteurs annonceurs sont l'alimentation (24 %), l'électroménager (17,6 %), la santé et les produits de beauté (12,8 %), les loisirs (8,9 %) et l'automobile (8,1 %).

• **Annonceurs** : en 2001, les principaux annonceurs ont été exclusivement des groupes internationaux, à l'exception de l'opérateur téléphonique national Eurotel, qui arrive en deuxième position avec 33,1 millions d'euros de dépenses publicitaires.

Comme en 2000, le groupe agroalimentaire français Danone (47,65 millions d'euros) est le plus gros annonceur. Derrière Danone et Eurotel, on trouve le groupe américain Procter & Gamble (31,28 millions), l'opérateur de téléphonie mobile RadioMobil, filiale de l'allemand Deutsche Telekom (28,09 millions) et le groupe alimentaire suisse Nestlé (22,38 millions).

• **Classement des agences** : selon les chiffres publiés par le magazine professionnel américain *Advertising Age*, le marché tchèque a été dominé, en 2001, par les agences BBDO

(groupe Omnicom) qui a enregistré une marge brute de 11,16 milliards d'euros, Leo Burnett (groupe Publicis) avec 8,88 milliards d'euros, et Young & Rubicam (groupe WPP) avec 8,71 milliards d'euros. Les réseaux français Euro RSCG (groupe Havas Advertising) et Publicis figurent respectivement aux septième et neuvième places, avec une marge brute de 5,44 milliards et 4,33 milliards d'euros.

• **Médias** : la publicité est essentiellement placée à la télévision (46,4 % du marché publicitaire en 2001) et dans la presse (35,2 %), qui devaient largement l'affichage (8,5 %), la radio (7,1 %) et Internet (1,2 %), selon les chiffres publiés par la centrale d'achat d'espaces Optimum Media Direction.

• **Consommation télévisuelle** : les Tchèques âgés de 15 ans et plus passent en moyenne, chaque jour, 3 h 10 devant leur téléviseur. Les quatre chaînes hertziennes (les publiques CT1 et CT2, les privées Nova et Prima) sont reçues par plus de 83 % de la population. Chaque année, plus de 175 000 spots sont diffusés à la télévision tchèque.

DÉPÉCHES

■ **TÉLÉVISION** : le match amical de football France-Belgique, retransmis samedi 18 mai sur TF1, a été regardé par 9 275 000 téléspectateurs. Selon le porte-parole de la chaîne privée, la rencontre, qui s'est traduite par une défaite des Bleus, a bénéficié d'une part d'audience de 44,9 % et a même atteint un pic d'audience dans les dernières minutes de jeu, à 22 h 43, avec 11 236 000 téléspectateurs. (AFP)

■ **Le cinéma américain reste la fiction la plus regardée à la télévision** dans le monde, selon le palmarès des audiences 2001 d'Eurodata TV Worldwide. Les deux tiers des dix plus fortes audiences des 64 pays étudiés sont attribués à un film américain dont *Titanic* (au Mexique, en Pologne, au Portugal...), *Armageddon*, *Dr Dolittle*, *Le Masque de fer*... En France, c'est une production nationale, *Le Dîner de cons* qui arrive en tête avec une audience record de 11 682 000 téléspectateurs.

■ **PUBLICITÉ** : la Coupe du monde de football 2002, avec une audience cumulée de 50 milliards de téléspectateurs dans le monde, ne devrait pas battre les records de recettes publicitaires. Les matches seront en effet diffusés le matin en Europe et dans la nuit aux Etats-Unis. Les annonceurs Coca-Cola, Nike et Gillette sont pourtant présents. Nike, qui a réuni 24 stars du ballon rond, a lancé une campagne télévisée dont chaque spot aurait coûté 14,6 millions de dollars, soit environ 15,9 millions d'euros. (Reuters)

■ **Une famille « virtuelle » vit depuis lundi 20 mai et pendant six jours dans une vitrine du magasin londonien Harrods, en expérimentant des gadgets domotiques futuristes sous le regard des passants et des internautes. Le fabricant d'électronique grand public coréen LG est à l'origine de cette expérience commerciale inspirée de l'émission « Big Brother ».**

■ **Une soixantaine de personnes ont occupé les locaux de l'agence Publicis**, avenue des Champs-Elysées à Paris, à l'initiative du Collectif contre le publicisisme, début mai. Le Collectif, qui souhaitait « *protester contre les publicités sexistes produites par l'agence* », a été expulsé par la police.

■ **Le marché de la publicité sur Internet a accusé pour la première fois en 2001 une baisse de 17 %.** Les investissements publicitaires des sites Internet français ont atteint 153 millions d'euros en 2001, contre 184 millions d'euros en 2000, selon l'Interactive Advertising Bureau France (IAB France).

■ **CÂBLE** : l'opérateur France Télécom a confirmé, vendredi 17 mai, être en « négociation exclusive » avec l'américain Liberty Media pour la cession du câble-opérateur néerlandais Casema. France Télécom pourrait récolter 800 millions d'euros de cette vente.

■ **PRESSE** : la direction du quotidien gratuit d'information 20 Minutes devait rencontrer, mardi 21 mai, les représentants des différentes composantes du Syndicat du Livre-CGT qui n'avaient pas signé l'accord du 28 mars (*Le Monde* du 30 mars).

PRAGUE

de notre envoyé spécial
Son premier contact avec l'univers de la publicité, c'était en 1988, à l'époque de la Tchécoslovaquie

■ PORTRAIT

En 1990, il crée une des premières agences locales, liée à Publicis en 1995

unie et communiste. Martin Stepanek était alors un producteur de 26 ans, tout frais diplômé de l'université du film de Prague. Une agence de publicité suisse était venue trouver la maison de production où il travaillait, pour produire un spot pour Nestlé. « *Ma première réaction a été : "Ils sont fous de dépenser tant d'argent et d'énergie pour un film de 30 secondes !" Je ne comprends pas...* », se souvient-il.

Près de quinze ans plus tard, le quadragénaire est devenu un publicitaire patenté, à la tête du bureau tchèque de Publicis, huitième agen-

ce du pays avec une marge brute de 4,33 milliards d'euros en 2001. La vie publicitaire de ce Pragois, qui rappelle qu'il est fils d'anticomunistes, commence au lendemain de la chute du mur de Berlin.

1990. La « révolution de velours » n'est pas encore achevée que le jeune producteur crée, avec un ami, une des premières agences de publicité, AB Line. La petite structure se rode, les affaires marchent, avec à la clé quelques gros clients comme Coca-Cola. Mais l'explosion du marché aiguise les appétits. Les grandes agences anglo-saxonnes font les yeux doux aux jeunes structures locales pour s'implanter dans la région. BBK se laisse séduire par Ogilvy & Mather, Fabrika par DDB... AB Line n'échappe pas aux sollicitations mais, après réflexion, M. Stepanek choisit de rester indépendant.

■ IMPOSSIBLE DE RIVALISER

La « prise de conscience » a lieu en 1995, lorsque les responsables tchèques du constructeur automobile sud-coréen Hyundai, son principal client à l'époque, lui font part de leur désir de se développer dans d'autres pays européens. « *Ils m'ont*



demandé : "Vous avez qui en Hongrie ? en Pologne ?" J'ai compris que dans les deux ou trois ans, nous allions perdre tous nos clients de stature internationale si nous restions une agence locale.

Alors, quand Publicis vient le voir pour s'implanter en République tchèque, il accepte. En mai 1995, il fonde AB Line dans Publicis et conserve la tête de l'agence. Aujourd'hui, Martin Stepanek persiste et signe, persuadé qu'il n'y a point de salut pour les agences locales en dehors des réseaux internationaux. « *Ils ont un*

savoir-faire évident et de l'argent. Impossible de rivaliser », souffle-t-il avec son air bonhomme. « *Sur les quinze premières agences du pays, il n'y a que deux tchèques : elles sont quatorzième et quinzième... Si elles veulent continuer à exister dans le futur, les agences locales devront rejoindre les structures internationales* », assure Jiri Mikes, directeur exécutif de l'Association des agences de communication tchèques (AKA).

Martin Stepanek en a pris son parti, même s'il défend toujours la nécessité de faire appel aux autochtones : « *Si les produits des multinationales sont internationaux, les consommateurs, eux, sont locaux. Les créatifs du cru seront toujours les plus aptes à saisir le petit "truc" qui peut fonctionner.* »

Aujourd'hui, les agences du pays – y compris les américaines – emploient une large majorité de Tchèques issus des universités qui enseignent le management et le marketing depuis une dizaine d'années. « *Mais nous ne sommes que quelques-uns à occuper des postes-clés* », soupire Martin Stepanek.

J. B.

L'UER optimiste sur la télévision numérique terrestre

Dans une étude, l'Union des radiodiffuseurs européens tire les leçons des échecs passés

ENTRE le verre à moitié plein ou à moitié vide, l'Union des radiodiffuseurs européens (UER) a choisi la solution optimiste. Dans une étude qui devrait être rendue publique dans une quinzaine de jours, l'UER considère que la télévision numérique terrestre (TNT) peut connaître des succès en Europe. Malgré la faillite des plates-formes ITV en Grande-Bretagne et Quiero TV en Espagne, le numérique hertzien peut trouver d'autres voies pour son succès, explique en substance cette étude réalisée par Alexander Shulzycki, analyste des médias à l'UER. Selon elle, il y a autant de façons d'introduire la télévision numérique terrestre qu'il y a de pays en Europe. Il existe donc un nombre « d'approches innovantes qui peuvent permettre de connaître des fins plus heureuses » qu'ITV et Quiero TV.

Premier atout pour le succès de la TNT, chaque lancement de plate-forme devra tenir compte des leçons du passé. Les premières sont déjà connues. Il faut éviter une confrontation directe avec le câble et le satellite payants et s'abstenir de distribuer gratuitement des décodeurs.

DÉCODEURS ABORDABLES

De plus, les données actuelles du marché sont séduisantes : les décodeurs devraient s'approcher d'un prix abordable pour le plus grand nombre – en France, par exemple, ils devraient très vite descendre en dessous des 150 euros. Il existe un standard technique qui convainc de plus en plus d'opéra-

teurs. L'interventionnisme du gouvernement est « moins tabou », l'obsession de l'interactivité a fait long feu, le désir de pouvoir transporter son téléviseur dans la maison comme une radio fait l'objet d'études approfondies.

L'UER met l'accent sur les manières différentes qu'ont de nombreux pays européens d'aborder la télévision numérique terrestre. Par exemple, « *la TNT sera une réalité* » aux Pays-Bas, mais aussi au Portugal, « *avant la fin de l'année* », avec des bouquets soutenus

économiquement par plusieurs poids lourds du marché, alléchés par une réussite de l'expérience.

L'étude de l'UER observe également que, pour une meilleure réussite, une cohabitation plus longue est nécessaire entre l'analogique – le format actuel –, et le numérique. La France prévoit de mettre fin à l'analogique en 2013, soit dix ans après le lancement de la TNT. Ce faisant, l'UER estime que la France devrait pouvoir se sortir indemne de l'aventure, contrairement aux avis très négatifs qui se

font entendre alors que les auditions pour les chaînes devraient commencer le 17 juin devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : « *La France a mis en place un cadre très clair, et le lancement se fera avec l'offre la plus riche consacrée à ce jour* », estime l'étude de l'UER.

Qui a raison, des optimistes ou des pessimistes ? Premiers éléments de réponse dans deux ou trois ans.

Bénédicte Mathieu



Maintenant l'Argus de la Presse pige aussi l'internet

www.argus-presse.fr

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Une séance sans relief sur les places boursières

L'ENTHOUSIASME n'était pas au rendez-vous pour les rares investisseurs qui, du fait de la réduction du nombre de jours fériés sur les marchés due à l'harmobilisation européenne, n'ont pas profité d'un long week-end de repos pour la Pentecôte. Lundi 20 mai, la séance de Bourse a été peu animée partout en Europe et, surtout, écourtée par des difficultés techniques d'Euronext, la société qui gère les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, où les cotations ont été interrompues pendant plus de trois heures. Entre 11 h 49 et 15 h 05, les investisseurs européens sont restés dans l'incapacité d'acheter ou de vendre des titres cotés sur ces marchés. Plus de peur que de mal toutefois : seul une poignée d'investisseurs étaient présents et l'orientation

des cours a été donnée par les Etats-Unis qui n'ont ouvert qu'à 15 h 30. Au final, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé en recul de 0,95 %, à 4 400,75 points, l'indice AEX d'Amsterdam en baisse de 0,55 % à 495,41 points, et le Bel-20 de Bruxelles en baisse de 0,60 % à 2 815,28 points. Même tendance pour les autres marchés européens : Londres a perdu 0,19 %, et Francfort a cédé 0,79 %.

Sur les marchés américains, sous l'effet des craintes d'un nouvel attentat terroriste et de la première baisse depuis septembre 2001 de l'indice composite des principaux indicateurs économiques, calculé par le Conference Board et censé préfigurer l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis dans les six à neuf prochains mois (-0,4 % en avril), les investisseurs ont pris une partie de leurs bénéfices, après une semaine de forte progression de la Bourse.

Lundi, le Dow Jones des trente premières valeurs industrielles a reculé de 1,19 %, à 10 229,50 points. L'indice composite de la Bourse électronique du Nasdaq a chuté de 2,29 %, à 1 701,59 points, et l'indice Standard & Poor's 500 a fini en retrait de 1,33 %, à 1 091,88 points. A Tokyo, le Nikkei n'a pas résisté à cette vague de ventes, qui lui a fait céder, sur la séance de mardi, 0,47 %, à 11 801,16 points.

INDICE NASDAQ

Depuis six mois



Source : Bloomberg

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 21/5, 9h47

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	4955,38 21/5	-0,87	5467,31 19/3	4706,00 20/2	24,50
	Euro Neu Markt Price IX	876,32 21/5	-1,11	1212,43 4/1	805,33 7/5	
AUTRICHE	Austria traded	1324,14 21/5	-0,51	1368,18 2/5	1109,88 9/1	14,20
BELGIQUE	Bel 20	2810,40 21/5	-0,17	2906,75 24/4	2609,61 15/1	13,70
DANEMARK	Horsens Bnx	261,41 21/5	0,43	280,92 26/3	248,52 25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	7946,80 21/5	-0,67	8608,50 4/1	7628,00 22/2	18,40
FINLANDE	Hex General	6833,10 21/5	0,14	9224,38 4/1	6427,45 7/5	17,10
FRANCE	CAC 40	4375,48 21/5	-0,57	4720,04 4/1	4210,29 20/2	20,30
	Mid CAC	2129,72 20/5	0,13	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,20
	SBF 120	3060,13 21/5	-0,61	3263,90 28/3	2924,73 20/2	20,30
	SBF 250	2927,90 20/5	-0,73	3081,89 28/3	2782,54 20/2	20,20
	Indice second marché	2560,11 20/5	0,04	2567,01 15/5	2287,72 2/1	15,20
	Indice nouveau marché	928,77 21/5	-1,17	1175,41 7/1	920,65 7/5	
GRÈCE	ASE General	2402,07 20/5	0,53	2655,07 3/1	2160,28 16/4	15,70
IRLANDE	Irish Overall	5262,45 21/5	-0,21	6085,02 18/1	4611,79 20/3	12,70
ITALIE	Milan Mib 30	30936,00 21/5	-0,27	33548,00 17/4	29542,00 20/2	20,00
LUXEMBOURG	Lux Index	1102,25 17/5	-0,66	1169,47 14/1	821,61 30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	491,22 21/5	-0,85	531,45 18/4	475,19 22/2	17,10
PORTUGAL	PSI 20	7292,84 21/5	-0,07	7998,50 4/1	7117,02 7/5	17,30

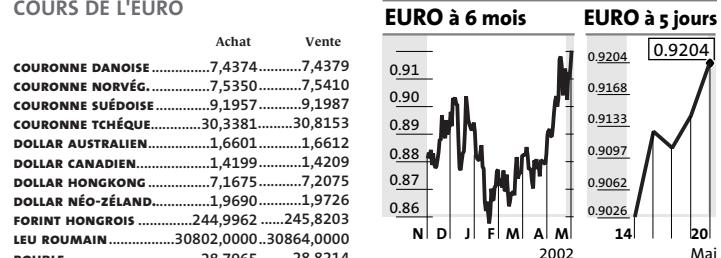
EUROPE Mardi 21 mai 9h47

INDICES	DANONE	FR	147,20	-0,61
SECTEURS EURO STOXX	DEUTSCHE BANK AG	AL	76,85	-0,77
	DEUTSCHE TELEKOM	AL	13,17	-0,83
	E.ON	AL	56,15	-1,68
	ENDESA	ES	16,76	-0,24
	ENEL	IT	6,54	-0,30
	ENI SPA	IT	16,42	-0,36
	FORTIS	BE	24,80	-0,61
	FRANCE TELECOM	FR	21,24	-2,12
	GENERALI ASS.	IT	25,80	-0,19
	ING GROEP CVA	NL	27,46	-1,22
	KONINKLIJKE AHOOLD	NL	23,53	-1,67
	L'OREAL	FR	81,00	-0,12
	SERVICES FINANCIERS	BE	59,35	-0,00
	ALIMENTATION ET BOISSON	FR	248,53	-0,56
	BIENS D'EQUIPEMENT	FR	363,70	-0,45
	ASSURANCES	FR	303,02	-0,85
	MEDIAS	FR	241,89	-0,35
	BIENS DE CONSOMMATION	FR	364,98	-0,54
	ROY.PHILIPS ELECTR.	NL	34,55	-1,45
	COMMERCE ET DISTRIBUTION	FR	274,57	-0,85
	HAUTE TECHNOLOGIE	FR	389,38	-0,75
	SERVICES COLLECTIFS	FR	288,14	-0,68
LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	SAINT GOBAIN	FR	194,30	-0,10
	SANOFI-SYNTHERLABO	FR	67,80	-1,17
	SANPAOLO IMI	IT	10,80	-0,84
	SIEMENS	AL	70,55	-1,12
	SOCIETE GENERALE A...	FR	75,85	-0,65
	SUEZ	FR	31,67	-0,50
	TELECOM ITALIA	IT	8,76	-0,45
	TELEFONICA	ES	11,30	-2,25
	TIME	IT	4,79	-1,03
	TOTAL FINA ELF	FR	166,80	-0,36
	UNICREDIT ITALIAN...	IT	4,89	-0,20
	UNILEVER CVA	NL	69,80	-0,57
	VIVENDI UNIVERSAL	FR	31,92	-0,09
	YAHOO	AL	40,66	-1,19
	YAHYU HYP.U.VERBK.	AL	38,70	-1,40
	BBVA	ES	13,19	-0,60
	BNP PARIBAS	FR	60,40	-0,33
	BSCH	ES	9,87	-0,40
	CARREFOUR	FR	49,45	-1,40
	DAIMLERCHRYSLER N...	AL	53,00	-0,53

MARCHÉ DES CHANGES 21/5, 9h47

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,79635	0,92105	1,45860	0,63390	
TOKYO (¥)	125,57500	115,65500	183,16995	79,59875	
PARIS (€)	1,08560	0,86450	1,58370	0,68810	
LONDRES (£)	0,68555	0,54590	0,63140	0,43460	
ZURICH (Fr. S.)	1,57800	1,25645	1,45320	2,30155	

COURS DE L'EURO



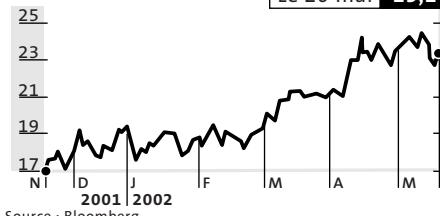
Le secteur du tabac est toujours très prisé des investisseurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION ALTADIS

en euros, à Paris

Le 20 mai 23,17



Source : Bloomberg

gents. « La marque Marlboro est le vecteur de Philip Morris pour pénétrer les marchés asiatiques et d'Europe de l'Est », déclare M. Puzenat. De leur côté, les intervenants de taille moyenne, comme Altadis, s'ils sont en général leaders sur leur marché domestique, possèdent peu de marques internationalement reconnues. Prendre pied sur des marchés émergents ne leur est possible qu'en acquérant des marques locales.

ALTADIS SUR LA DÉFENSIVE

Ces poids moyens tirent jusqu'ici leur épingle du jeu. L'action Altadis a gagné 19 % depuis janvier 2002, tandis que celle d'Imperial Tobacco augmentait de 12 %. Cependant, selon une étude de Fortis Bank, l'action Altadis présente, pour l'heure, un faible potentiel d'appréciation. Le titre a terminé la séance du lundi 20 mai à 23,17 euros, alors que l'objectif de cours des analystes se situe autour de 23 euros. « Si son profil de titre défensif l'a favorisé au cours des derniers mois, cette caractéristique mène à penser qu'Altadis est désormais moins intéressant à court terme », écrit Maria Tristan, de Fortis. Il reste que le rachat manqué de Reemtsma a fait d'Altadis une cible potentielle, et l'éventualité d'une OPA a accru l'intérêt des investisseurs pour le titre. D'autant que le flottant représente 95 % du capital.

A plus long terme, Mme Tristan estime qu'Altadis possède des atouts que n'ont pas ses concurrents : le fort potentiel de hausse du prix de ses cigarettes, actuellement très bas en Espagne ; un environnement juridique laissant peu de prise aux procès collectifs coûteux ; et enfin, les restructurations encore susceptibles d'être opérées à la suite de la fusion Seita-Tabacalera.

Marc Ferracci

PROCÉS ET DIVERSIFICATIONS

Les procès intentés aux fabricants de cigarettes

par des associations de consommateurs

en dépit des sommes

considérables

en jeu,

n'ont pas

entamé

la confiance

des marchés

à l'égard

du secteur.

Les

procès

sont

encore

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 21 mai 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam	Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
EURO DISNEY SCA	0,84	0,88	-4,55	-4,54	1,21	0,81	n/d	12587	SAINT-GOBAIN	194,00	194,50	-0,26	-14,45	196,20	161,00	4,30	12500
EUROTUNNEL	0,99	0,99	n/d	-12,38	1,18	0,90	n/d	12537	SALVEPAR (NY)	n/d	55,50	n/d	-10,44	58,00	50,10	3,05	12435
FAURECIA	53,00	52,95	0,09	-10,16	61,40	51,50	0,91	12114	SANOFI SYNTHELABO	68,00	68,60	-0,87	-18,85	84,30	66,34	0,44	12057
F.F.P. (NY)	n/d	130,00	n/d	33,95	132,00	94,20	1,80	6478	SCHNEIDER ELECTRIC	55,85	55,75	0,18	3,42	59,85	48,28	1,60	12197
FIMALAC	49,50	49,90	-0,80	-22,82	50,50	40,01	0,90	3794	SCOR SVN	39,52	39,85	-0,83	-11,60	46,80	31,50	0,30	13030
FINAXA	96,00	96,50	-0,52	-21,28	107,50	68,00	2,20	3313	S.E.B.	92,50	92,80	0,32	-47,64	95,85	61,00	1,90	12170
FONC.LYON.#	31,98	32,00	-0,06	-19,77	32,60	25,20	0,85	3340	SEITA	n/d	54,80	n/d	-13,69	56,00	45,10	1,40	13230
FRANCE TELECOM	21,50	21,70	-0,92	-52,11	48,16	19,70	1,00	13330	SELECTIBAIL(EXSEL)	16,40	17,02	-3,64	-3,01	18,50	15,80	1,48	12599
FROMAGERIES BEL	n/d	110,00	n/d	-10,05	118,00	91,80	2,22	12185	SIDEL	37,10	37,01	0,24	-25,80	53,00	30,15	n/d	13060
GALERIES LAFAYETTE	137,50	137,90	-0,29	-10,07	168,90	125,10	0,60	12124	SILIC	179,80	180,00	-0,11	-14,66	182,60	151,00	6,68	5091
GAUMONT #	48,99	49,00	-0,02	-18,90	53,00	39,00	0,57	3489	SIMCO	86,00	85,50	-0,58	-10,96	86,10	76,10	2,60	12180
GECINA #	99,90	99,50	0,40	-9,18	101,00	90,00	3,34	13151	SKIS ROSSIGNOL	12,35	12,35	n/d	-14,70	15,90	11,75	0,28	12041
GENERALE DE SANTE	17,55	17,65	-0,57	-22,21	17,85	13,71	n/d	4447	SOCIETE GENERALE	76,30	76,35	-0,07	-21,40	81,40	60,05	2,10	13080
GEOPHYSIQUE	47,20	47,75	-1,15	-33,90	50,05	33,16	1,22	12016	SODEXHO ALLIANCE	39,15	39,15	n/d	-18,45	49,70	37,00	0,56	12122
GFI INFORMATIQUE	9,90	10,02	-1,20	-17,84	13,34	9,50	0,15	6337	SOPHIA	31,64	31,70	-0,19	-4,83	32,90	30,00	1,52	12077
GRANDVISION CA#	17,85	18,10	-1,38	-17,04	20,10	15,05	0,30	5297	SOPRA GROUP CB#	49,50	49,74	-0,54	-27,70	59,20	39,05	0,62	5080
GRUPE GASCOGNE	80,90	80,95	-0,06	-9,02	86,00	67,75	2,70	12441	SPIR COMMUNIC. #	86,50	88,00	-1,70	-10,89	91,00	74,05	3,00	13173
GRUPE PARTOUCHE #	77,00	78,00	-1,28	-3,70	82,85	63,00	0,80	5354	SR TELEPERFORMANCE	28,18	28,23	-0,18	-19,91	29,68	21,56	0,15	5180
GR.ZANNIER (LY) #	83,60	83,55	0,06	-6,36	85,60	72,00	0,73	12472	STERIA GROUPE #	27,60	27,60	n/d	-7,38	38,80	26,86	0,48	7291
GUYENNE GASCOGNE	90,70	90,60	0,11	-6,70	90,90	79,90	1,50	12028	SUCR.PITHIVIERS	n/d	425,00	n/d	-10,33	445,00	361,10	12,00	3331
HAVAS ADVERTISING	8,30	8,45	-1,78	-2,09	11,00	7,52	0,17	12188	SUEZ	31,71	31,83	-0,38	-6,73	34,90	30,80	0,71	12052
IMERYS #	135,00	132,20	2,12	-25,23	139,00	98,00	3,60	12085	TAITTINGER	n/d	135,00	n/d	-3,92	142,00	120,00	11,62	3720
IMMUEBLES DE FCE	n/d	20,20	n/d	-8,18	25,00	19,80	0,30	12037	TECHNIQ-COFLEXP	158,00	157,90	-0,06	-5,33	162,90	131,50	3,30	13170
IMMOBANQUE NOM	n/d	128,00	n/d	n/d	132,50	118,00	n/d	5793	TF1	33,80	33,80	n/d	-19,05	36,88	24,94	0,65	5490
INFOGRAMES ENTER	7,06	7,41	-4,72	-45,48	15,98	6,96	n/d	5257	THALES	44,83	45,05	-0,49	-15,69	45,80	36,35	0,62	12123
INGENICO	26,10	26,00	0,38	-15,48	28,50	22,50	0,10	12034	THOMSON MULTIMEDIA	30,68	30,79	-0,36	-11,07	37,15	27,76	n/d	18453
ISIS	n/d	170,00	n/d	7,59	177,00	137,00	n/d	12000	TOTAL FINA ELF	167,10	167,40	-0,18	-4,17	179,40	151,60	3,80	12027
JC DECAUX	14,39	14,43	-0,28	-14,66	14,80	10,20	n/d	7791	TRANSICIEL #	29,70	30,20	-1,66	-14,38	40,56	28,95	0,50	6271
KAUFMAN ET BROAD	21,80	22,00	-0,91	-32,12	22,02	16,21	0,82	12105	UBI SOFI ENTERTAIN	32,01	32,30	-0,90	-14,64	39,97	27,51	n/d	5447
KLEPIERRE	124,80	124,80	n/d	-16,30	125,70	108,20	3,10	12196	UNIBAIL (CA)	68,70	68,65	-0,07	-20,42	69,40	54,00	5,00	12471
LAFARGE	110,30	110,10	0,18	-5,14	111,20	96,85	2,20	12053	UNILOG	67,25	67,95	-1,03	-1,60	90,00	66,00	0,39	3466
LAGARDERE	50,10	50,45	-0,69	-6,59	54,85	41,92	0,78	13021	VALEO	47,89	47,50	-0,82	-6,89	53,00	42,80	1,35	13033
LEBON (CIE)	54,65	54,10	1,02	-8,86	57,00	48,75	2,30	12129	VALLOURCE	67,50	67,40	-0,15	-26,76	68,30	53,50	1,30	12035
LEGAND ORD.	165,00	168,00	-1,79	-14,58	180,00	143,90	0,94	12061	VINCI	71,10	70,95	0,21	-7,98	74,90	61,30	1,65	12548
LEGANDR ADP	135,00	135,00	n/d	8,87	142,20	110,00	1,50	12528	VIVARTE	143,00	143,00	n/d	-11,28	143,60	124,00	1,98	13041
KAUFMAN	21,80	22,00	-0,91	-32,12	22,02	16,21	0,82	12105	VIVENDI ENVIRON.	37,02	36,92	-0,27	-1,17	39,20	33,55	0,55	12414
KLEPIERRE	124,80	124,80	n/d	-16,30	125,70	108,20	3,10	12196	VIVENDI UNIVERSAL	31,91	31,95	-0,13	-48,11	64,40	28,46	1,00	12777
LAFARGE	110,30	110,10	0,18	-5,14	111,20	96,85	2,20	12053	WANADOO	5,47	5,58	-1,97	-2,84	6,70	5,27	n/d	12415
LAGARDERE	50,10	50,45	-0,69	-6,59	54,85	41,92	0,78	13021	WORMS & CIE NOM	19,40	19,74	-1,72	-0,51	21,02	18,50	0,56	6336
LEBON (CIE)	54,65	54,10	1,02	-8,86	57,00	48,75	2,30	12129	ZODIAC	28,15	28,38	-0,81	-38,05	28,85	20,40	5,20	12568

VA

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le 54^e GRAND PRIX MIDI LIBRE devait s'élancer, mercredi 22 mai, de Salses-le-Château (Pyrénées-Orientales), pour rejoindre, dimanche 26 mai, le mont Aigoual (Gard). Cette édition, amputée d'un

jour de course par le conseil professionnel de l'Union cycliste internationale (UCI), doit, en outre, faire face à la toute **NOUVELLE CONCURRENCE** du Tour de Belgique, recréé après douze ans d'absence au calen-

drier international, alors qu'elle devait déjà affronter celles du Tour d'Italie et de Bavière. Pourtant, le triple vainqueur du Tour de France (1999, 2000, 2001), l'Américain **LANCE ARMSTRONG** (US Postal), et le

grimpeur français **RICHARD VIRENQUE** (Domo) ont choisi de venir préparer ici le Tour de France 2002. Le renforcement de la **LUTTE CONTRE LE DOPAGE** reste une des priorités des organisateurs.

Malgré l'adversité, le Grand Prix Midi libre poursuit sa route

Cyclisme • Rien n'a pu entamer la détermination des organisateurs : ni la tiédeur de l'Union cycliste internationale ni les atermoiements de la télévision. La course par étapes continue de séduire. Lance Armstrong (US Postal) et Richard Virenque (Domo) ne s'y sont pas trompés

SALSES-LE-CHÂTEAU
(Pyrénées-Orientales)
de notre envoyée spéciale

La 54^e édition du Grand Prix Midi libre aura bien lieu du mercredi 22 mai au dimanche 26 mai, pourtant, comme ceux des autres épreuves cyclistes françaises de taille moyenne, ses organisateurs s'interrogent sur sa viabilité à long terme. Au-delà de l'habituelle quête laborieuse de partenaires de plus en plus circonspects face à une discipline à la réputation ternie, la position tranchée adoptée à propos du dopage depuis 2001 par l'organisation n'a pas contribué à sa popularité auprès de l'Union cycliste internationale (UCI).

Coïncidence ou conséquence directe, le Conseil professionnel de l'UCI a voté la suppression d'une journée d'épreuve, réduisant la course de six à cinq jours, et le Tour de Belgique, abandonné depuis douze ans, a retrouvé une place au sein du calendrier UCI à des dates concurrentes alors qu'on y trouvait déjà le Tour d'Italie et celui de Bavière. Sponsorisé par le Grand Prix, le quotidien régional Midi libre voit donc sa tâche se compliquer. La traversée de tous ses départements de diffusion – outil de promotion du journal –, n'est aujourd'hui plus réalisable.

TOUR DE FORCE

L'équilibre budgétaire (3,5 millions de francs) finalement atteint par l'épreuve cette année relève quasiment du tour de force dans la mesure où, déjà amputée d'une journée, elle a bien failli être privée aussi de retransmission télévisuelle. Arguant de restrictions budgétaires liées au coût des droits du football et de l'obligation de se concentrer sur des courses-phares comme le Tour de France ou Paris-Roubaix, France Télévision, productrice et diffuseur du Grand Prix Midi libre n'a pas renouvelé, en 2001, le contrat initial de trois ans. C'est finalement la chaîne thématique câblée Pathé Sports, détentrice depuis trois ans des droits de la Coupe de France de cyclisme, qui assume deux tiers du coût total 130 000 euros – Midi libre acquittant le reste – pour produire et réaliser les images de la course.

Séduite par les engagements res-



FRANCK FIFE/AFP

pectifs de l'Américain Lance Armstrong (US Postal), triple vainqueur du Tour de France, Laurent Jalabert (CSC Tiscali) ou Richard Virenque (Domo Farm Frites), la télévision nationale publique qui avait prudemment conservé une fenêtre horaire diffusera tout de même en léger différé sur France 2 l'étape du samedi 25 mai et sur France 3, l'ultime étape, dimanche 26 mai.

Ces aléas n'ont pas entamé la

volonté des organisateurs de proposer une course aussi saine que possible. En 2001, la mise en place d'une charte d'éthique imposée aux équipes était un peu tombée à plat à cause de l'encombrement des paillasses du laboratoire de contrôle antidopage de Châtenay-Malabry. Le seul centre français de dépistage accrédité par le Comité international olympique (CIO) n'a communiqué qu'il y a deux mois les résultats des tests effec-

tués lors de l'édition de mai 2001. Deux coureurs – un Français et un étranger – avaient été contrôlés positifs au salbutamol puis relaxés grâce à un dossier médical solide.

En 2002, le règlement UCI sera toujours scrupuleusement respecté : contrôle urinaire du vainqueur, du leader du classement général, et de trois coureurs désignés par le sort à chaque étape.

Les résultats de ces tests devraient être rendus publics un mois plus

tard. A la demande de l'organisation du Midi Libre, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) mettra aussi à disposition des équipes, à ses frais, un médecin du sport libéral et indépendant. Il aura un rôle consultatif, notamment sur l'utilisation de corticoïdes (Le Monde du 17 mai).

Mais les organisateurs avaient demandé plus : recherche systématique de l'érythropoïétine (EPO)

dans tous les tests urinaires effectués et contrôles sanguins antidiopage accompagnés d'éventuelles sanctions disciplinaires. Ces derniers sont prévus par un décret du 13 janvier 2001 qui fixe les modalités d'organisation des contrôles mais aucun test sanguin antidiopage n'a jamais été effectué en France dans quelque discipline sportive que ce soit [il s'agit pour l'instant de contrôle de santé débouchant sur un arrêt de travail en cas de contravention]. La requête en avait été adressée par courrier, le 23 avril, à la direction des sports du ministère avec copies à la Fédération française de cyclisme (FFC) et à l'Union cycliste internationale (UCI).

L'UCI s'est étonné de cette demande. « Nous sommes déjà très contents quand les contrôles normaux prévus sont effectués », a déclaré le directeur de la communication, Enrico Carpani, faisant allusion aux « ratés » du Tour du Haut-Var en février ou de Paris-Roubaix, en avril [les médecins contrôleurs requis étaient absents à l'arrivée de ces courses]. « Ce n'est en principe pas aux organisateurs d'épreuves de se poser la question des contrôles puisque nous les effectuons et que, par souci d'équité, nous procémons aux mêmes tests partout », a-t-il poursuivi. « Nous n'avons rien contre des contrôles supplémentaires à condition que les organisateurs en aient les moyens. Mais, dans ce domaine, nous nous orientons de plus en plus – et les résultats semblent nous donner raison – sur des tests hors compétition qui sont beaucoup plus efficaces. »

Patricia Jolly

La Belgique retrouve son Tour

LA BELGIQUE en rêvait. Avec ses 120 coureurs professionnels, elle qui a fait partie des pays fondateurs de l'Union cycliste internationale (UCI), ne pensait qu'à ressusciter son tour national. Il partira mercredi 22 mai d'Ostende pour arriver, dimanche 26 mai, à Marche-en-Famenne dans le sud du pays après avoir traversé les neuf provinces.

Créé en 1908, le Tour de Belgique a connu une histoire en dents de scie. Il a disparu et réapparu à plusieurs reprises dans le calendrier professionnel. Sa dernière édition remontait à 1990. Les organisateurs privés y ont laissé tant d'énergie et d'argent, que c'est la société de marketing sportif Octagon qui a repris l'organisation à son compte. Elle officie déjà dans le cyclisme avec le Grand Prix Eddy Merckx, un contre-la-montre disputé fin août à Bruxelles. Mais elle a eu toutes les peines du monde à remonter une épreuve mobilisant tout le pays.

Au-delà des querelles communautaires, les communes de Wallonie n'avaient nulle envie de mettre la main à la poche en posant leur candidature de ville-étape dans la mesure où leur région possède déjà son propre tour. Les communes flamandes se sont montrées plus réceptives. Seule la dernière étape passera en Wallonie. En plus de ses traditionnelles kermesses, le Tour de Belgique proposera le vendredi 24 mai, un contre-la-montre hors du commun dont le départ et l'arrivée seront donnés à l'intérieur d'une salle de sports à Malines devant un public confortablement installé dans des tribunes. Il fera suite à une étape en ligne disputée dans la matinée.

Avec les Trois Jours de La Panne et le Tour de Wallonie, le Tour de Belgique devient la troisième course professionnelle par étapes dans un pays plutôt spécialiste des traditionnelles Classiques d'un jour. Ses partenaires financiers principaux sont, entre autres, la Loterie nationale et le Gouvernement fédé-

ral. Le budget total de l'épreuve s'élève à environ 500 000 euros. Le calendrier international de la saison 2002 était déjà arrêté lorsque la Ligue vélocipédique belge (LVB) a reçu l'aval de l'UCI pour relancer son tour national. A sa demande d'un créneau en juin, la LVB s'est vu répondre que trop de courses avaient déjà lieu à cette époque.

« CE SONT DES CHOSES QUI ARRIVENT »

Du coup, voilà le Tour de Belgique adossé au Grand Prix Midi libre, au Tour d'Italie et au Tour de Bavière : des concurrents encombrants même si les équipes professionnelles les plus prestigieuses, composées de 25 coureurs, peuvent faire face sur plusieurs fronts à la fois.

Quinze formations, dont 10 figurent dans les 25 premières du classement UCI, ont confirmé leur participation : six équipes belges, quatre françaises (AG2R, Bonjour, Cofidis, La Française des Jeux), trois italiennes, une allemande et une néerlandaise. Parmi

les têtes d'affiche, les Belges Johan Museeuw (Domo), Tom Steels (Mapei), Andrei Tchmil (Lotto), Ludovic Cappelle (AG2R), Ludo Dierckx (Lampre), Nico Mattan (Cofidis), Jo Planckaert (Cofidis) ou Axel Merckx (Domo). L'organisation cite encore le Kazakh Alexandre Vinokourov, l'Italien Gabriele Baldacci, et les Français Jimmy Casper (Française des Jeux) et Sylvain Chavanel (Bonjour).

Les responsables du Tour de Belgique ne s'émeuvent guère du marasme dans lequel est plongé le Tour d'Italie depuis le contrôle anti-dopage positif du coureur italien de l'équipe Mapei, alors porteur du maillot rose de leader du classement général, Stefano Garzelli. « Ce sont des choses qui arrivent, lâche le chargé de communication, Marc Van Landeghem. Si on refusait toutes les équipes dans lesquelles cela s'est produit, plus grand monde ne courrait. »

P. Jo.

Nicolas Anelka de nouveau à la recherche d'un employeur

Football • Liverpool a décidé de ne pas convertir le prêt de l'attaquant international

Les étapes, les équipes

• **CINQ ÉTAPES**
Mercredi 22 mai : Salses-le-Château-Carcassonne (190,5 km).
Jeudi 23 mai : Carcassonne-Villefranche-de-Rouergue (205,5 km).

Vendredi 24 mai : Contre-la-montre individuel Onet-le-Château-Rodez (19 km).
Samedi 25 mai : Saint-Léons/Micropolis-Sète/mont Saint-Clair (199 km).

Dimanche 26 mai : Anduze-L'Espérone/mont Aigoual (162 km).
• **SEIZE ÉQUIPES**

Fassa Bortolo (Ita), Ibanesto.com (Esp), Cofidis (Fra), Once (Esp), US Postal (USA), Domo Farm Frites (Bel), CSC Tiscali (Dan), Euskatel (Esp), Crédit agricole (Fra), AG2R (Fra), Jean Delatour (Fra), Bonjour (Fra), La Française des Jeux (Fra), Phonak (Sui), BigMat-Auber 93 (Fra), Oktos-Saint-Quentin (Fra).

LONDRES

de notre correspondant

« Je pensais que nous avions un accord. Je voulais rester à Liverpool. Je pense que le club n'a pas respecté ses obligations. J'attends toujours une explication. » Nicolas Anelka ne cachait pas sa déception, lundi 20 mai, après la décision du club anglais de ne pas convertir en achat le prêt dont il faisait l'objet de la part du Paris-Saint-Germain. L'attaquant international a appris à ses dépens qu'en Grande-Bretagne la carrière d'un footballeur n'est pas sans rapport avec les lois de la balistique : quand sa cote baisse à la Bourse des transferts, sa trajectoire suit.

« C'est une décision difficile et nous savons que Nicolas sera très déçu, mais le manager a toujours œuvré pour ce qu'il considère être le bien du club et le développement de l'équipe. » Ce rejet annoncé en fin d'après-midi sur le site Internet des Reds n'a guère surpris la cité des Beatles. « Anelka avait pris de bonnes résolutions. Les fans l'avaient

accepté. Mais il restait un garçon plein de contradictions. Le sentiment était qu'avec son contrat en poche son naturel de joueur après au gain et lunatique prendrait le dessus », a confié au *Monde* un chroniqueur du *Liverpool Echo*, le quotidien local.

Au cours de la saison 2001-2002, dont il n'a joué qu'une partie sous les couleurs de Liverpool, Nicolas Anelka n'a marqué que 5 buts en 22 matches. La guérison de l'attaquant-star Michael Owen et le retour en forme d'Emile Heskey ont par ailleurs marginalisé cet attaquant de pointe. En reprenant les commandes du club au printemps, après ses problèmes cardiaques, Gérard Houllier s'est penché sur les lacunes de son attaque, qui lui ont peut-être coûté le titre (Liverpool a fini deuxième derrière Arsenal, à 7 points). Il a conclu que Nicolas Anelka faisait double usage avec Michael Owen, Ballon d'or France-Football 2001. Dès lors, il a souhaité recruter plutôt un attaquant polyvalent capable de

déborder ou de relancer le jeu. D'où son intérêt pour deux autres Français, Djibril Cissé (Auxerre) et Frédéric Kanoute (West Ham) et pour le Néerlandais Patrick Kluivert (Barcelone).

UNE ANNÉE DOULOUREUSE

Le montant du transfert exigé par le PSG (on parle de plus de 20 millions d'euros) et les prétentions salariales de l'entourage du joueur (100 000 euros par semaine ramenés à l'extrême à 50 000 euros) ont enfin fait réfléchir les dirigeants de Liverpool, même si le joueur n'a cessé de répéter, ces derniers temps, qu'il était « heureux » dans cette équipe, démontrant, de surcroît, lors des entraînements un entraînement et un engagement qu'on ne lui connaît plus.

En rupture de ban au PSG, pas

retenu à Liverpool, non sélectionné (pour la deuxième fois consécutive) dans l'équipe de France composée en vue de la Coupe du monde, Nicolas Anelka vit une année 2002 pour le moins douloureuse. Quelle sera sa prochaine destination ? Certains clubs anglais se sont montrés intéressés – Manchester United, Manchester City, Fulham – mais le semblent moins aujourd'hui, l'attaquant confiant qu'il ne dédaignerait pas retourner à Arsenal. Il est vrai que le football anglais semble vraiment correspondre à ses qualités. Mais l'opinion et les dirigeants anglais s'interrogent sur les capacités d'intégration du jeune homme.

En attendant, il appartient toujours au PSG, dont l'entraîneur, Luis Fernandez, ne souhaite pas son retour au Parc des Princes. Le président Laurent Pérpère s'est dit, lundi 20 mai, « déçu mais pas inquiet ». « Il y a beaucoup d'intérêt pour les attaquants percutants et je pense que ce ne sera pas difficile de le transférer », a-t-il déclaré. Du Japon, où il se trouve avec l'équipe de France avant le Mondial, Patrick Vieira, le milieu de terrain d'Arsenal, s'est indigné : « Ça manque un peu de classe de la part de Gérard

Houllier, un entraîneur qui à connu Nicolas « tout petit » [au PSG dont il fut l'entraîneur]. Mais je ne suis pas inquiet pour Nicolas. Il est plus costaud qu'on peut le penser. Et il ressemble à une personne de qualité. Je ne veux pas qu'on dise de lui que c'est un gâchis. J'aime beaucoup l'homme. Ce qui lui arrive est vraiment dommage. »

Marc Roche
(avec Gérard Davet)



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. 01 45 77 80 40 - M^{me} Boucicault - Parking gratuit

Recife
Paris

Stylos
RECIFE

Lipstick à 68,60 €
COLLECTION

LES GALERIES LAFAYETTES
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse
www.recife.fr - 01.41.15.97.77

AUJOURD'HUI GOÛTS

L'effet Passard

Le chef de l'Arpège poursuit ses recherches minimalistes en offrant le premier rôle à une modeste betterave en croûte de sel

UNE PASSADE ? C'est ce que l'on pourra croire en voyant resurgir viandes blanches, crustacés et poissons sur le menu de L'Arpège, après le retentissant plaidoyer d'Alain Passard en faveur des légumes à la fin de l'année 2000. A en croire les commentaires de l'époque, Passard avait viré au vert et caressait l'ambition de nourrir ses contemporains de légumes exclusivement, faisant naître l'espérance chez les végétaliens, les macrobiotes, les crudivores, les adeptes de l'instinctothérapie qu'ils pourraient entrer un jour dans un « trois macarons » sans renier leurs convictions.

C'était compter sans *Le Guide rouge* précisément, qui, discrètement, a pesé dans la décision du Grand Radical, comme l'avait appelé Jean-Pierre Quélion (*Le Monde* du 17 janvier 2001), de revenir à une variété plus conforme à nos habitudes alimentaires, à l'exception de la viande rouge, qui reste bannie de sa carte. L'affaire avait fait grand bruit. Nous y avions vu une expérimentation plus ou moins consciente de la cuisine végétarienne des castes brahmaniques, dont l'univers gustatif s'inscrit dans la combinaison des six saveurs (rasa) de la pharmacopée ayurvédique et des huit puissances (virya) opposées deux à deux : chaud et froid, léger et lourd, onctueux et non onctueux, neutre et aigu. Ainsi, betteraves de pleine terre et vieux vinaigre de Modène, ravioles de raifort et moutarde de Charroux, carottes à l'harissa et huile d'argan, poireaux, navets, radis noir, cardon et beurre salé, jusque-là relégués au second plan, entendaient jouer les premiers rôles.

Même si les protéines font aujourd'hui un retour remarqué à L'Arpège, le pari d'Alain Passard est en passe d'être gagné. Il n'était ni le seul ni le premier à s'intéresser aux légumes. Loiseau, Ducasse et quelques autres avant lui leur rendaient régulièrement hommage. Mais, depuis un an, toutes les bonnes tables ont changé d'attitude et prêtent désormais à l'ordre végétal une attention aussi grande qu'à la production animale. C'est l'effet Passard, qu'il s'apprête à relancer en produisant ses propres



légumes, à Filié-sur-Sarthe, où il vient d'acquérir 2 hectares.

Cette région du haut Maine, partagée entre les plaines à céréales et les plateaux où règnent le bocage et les sombres forêts de pins, ménage quelques oasis de terres riches et chaudes le long de la Sarthe. « J'ai l'intention de cultiver, avec mon chef jardinier, des légumes du cru », nous a confié Alain Passard, donnant à ce terme le sens de terroir considéré relativement à sa production. « Les petits pois, cueillis à la fraîche, seront à Paris 55 minutes plus tard, grâce à TGV du Mans de 10 h 25 ! » Les premières productions sont attendues en septembre.

Pour le moment, Alain Passard s'emploie à simplifier encore la préparation de légumes qu'il semblait avoir amenée, déjà, à la plus élémentaire expression culinaire. A la betterave rouge naine qui enfouit profondément sa racine grêle et effilée, il préfère la variété crapaude ou poriforme, à chair d'un rouge très foncé, recouverte d'une peau noire crevassée. Aucun apprêt, aucun assaisonnement n'altère la racine, autrefois hantise des cantines ; elle est placée dans un plat allant au four et recouverte

d'une croûte de sel bien étanche. Deux heures et demie de cuisson à four moyen et voici la fameuse *beta romana*, fierté des horticulteurs italiens, qui en répandirent l'usage en Europe, servie chaude encore, avec sa peau devenue légèrement croustillante, et sans autre ingrédient ou accompagnement.

CUISINE MINIMALISTE

Recherche minimalisté ? Ce qualificatif, d'abord péjoratif, a été donné par des critiques d'art à partir de 1965 à des travaux qui entendaient approfondir la recherche picturale des années antérieures. Cette étiquette s'est d'abord appliquée à la sculpture, dont les ready-made de Duchamp ou le Carré blanc sur fond noir de Malevitch sont les références obligées. Alain Passard, avant de devenir jardinier, s'est improvisé, avec l'aide d'un ami fondateur, sculpteur de quelques-unes de ses propres créations culinaires, moulées dans le plâtre, puis coulées en bronze. Ces artistes entendaient, à l'époque, rompre avec les expressionnistes abstraits, dont les œuvres paraissaient saturées de contenu émotionnel et expressif. Alain Passard a-t-il, plus ou moins consciemment encore, appliqué à la cuisine ce qu'il expérimentait dans le jardin secret de son atelier, et, après la nouvelle cuisine, ouvert la voie d'une véritable cuisine minimaliste ?

Le moins que l'on puisse dire est que la betterave en croûte de sel fera date dans les références gustatives de ceux qui l'ont dégustée à

l'occasion d'une confrontation d'une vingtaine de cabernets-sauvignons et assemblages bordelais californiens organisée par Vins du monde, vendredi 3 mai à L'Arpège. De grandes bouteilles, stags leap wine cellar 1995, aux arômes ténus de vanille, de thym et de réglisse, ridge montebello 1995, à la puissance aromatique complexe, bryant family 1995, le pin 1999, vin de garage du bordelais soumis à une spéculation effrénée mais d'une exceptionnelle finesse ; et encore shafer hillside select 1997, auquel l'un des dégustateurs a donné sa meilleure note pour « sa droiture, sa pureté et son équilibre » ; puis vieux certain 1998 et encore ausone 1999.

Et d'autres bouteilles montrant le savoir-faire du vigneron, sa capacité à « donner du gras » et à augmenter le potentiel de sucre, au détriment des extraits secs et des arômes qui caractérisent un grand vin. Résistant à l'assaut des tanins par sa douceur, accompagnant les arômes floraux des vins jeunes, l'insolite et modeste betterave en croûte de sel d'Alain Passard a su tenir son rang.

Jean-Claude Ribaut

● Arpège « Maison de cuisine », 84, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 01-45-51-47-33. Fermé samedi et dimanche. Menu « Pleine terre, pleine mer » (six plats) : 300 €.

● Vins du monde. Le Cottage, le Bas Vérac, 44260 La Chapelle-Launay, tél. : 02-40-56-75-75. www.vinsdu-monde.fr

BOUTEILLE

Champagne Gosset

CUVÉE GRAND ROSÉ BRUT

Ribes (groseilles, cassis) et rubis (mûres, framboises), saxifragacées et rosacées ont leur mot à dire dans cette bouteille. La framboise, c'est la ronce d'Ida, *Rubus Idaeus*. Perle ou corail, la framboise était blanche et virginal. La nymphe Ida, se blessant à la cueillir, la teignit de son sang. Beau sujet de peinture pour l'école de Fontainebleau, et de réflexion pour la maison Gosset, qui s'est décidée à lancer cette cuvée pour la Fête des mères, dans un coffret où l'on trouve aussi un sachet de thé, mélange de thé noir et d'oolong (semi-fermenté) effectué par Christine Dattner. Le champagne est un assemblage de chardonnay (56 %), de pinot noir (35 %) et de rouge de Bouzy et d'Ambronay (9 %). Il est structuré par l'emploi d'environ 10 % de vin de réserve. Sa couleur, comme son nez, emprunte aux nuances des fruits rouges appliquées sur un pétale de rose, avec quelques reflets rubis. Des notes épicées indiquent sa préférence pour accompagner des préparations de poisson aux saveurs orientales. En bouche, l'attaque est ample et nerveuse ; le vin s'impose à la bulle et laisse percer quelques nuances de cassis et de griotte. A l'évidence, cette bouteille permet d'accompagner un repas depuis les crustacés ou le poisson jusqu'aux fruits rouges d'un clafoutis ou d'une tarte. Gosset Grand rosé brut : 36 €.

● Champagne Gosset, 69, rue Jules-Blondeau, BP 7, 51160 Aÿ-Champagne ; tél. : 03-26-56-99-56.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

VIN & MARÉE

Voici la quatrième halte, au cœur du Paris historique, de cette sympathique chaînette que l'on n'ose ranger parmi les restaurants à thème. Avec, en plus, un banc d'huîtres fourni, où l'on peut choisir en entrant les Gillardeau, les perles blanches, des plats de Bretagne, des langoustines et, en saison, praires et oursins. A l'étage, dans l'espace de l'ancien Caffé Foy, la salle à manger largement ouverte sur la place André-Malraux et la Comédie-Française, bénéficie d'un décor immaculé, aux touches discrètement maritimes. Une grande ardoise présente les entrées, le gaspacho andalou, la poêlée de supions à l'ail doux, le caviar de hareng et œuf poché, ou bien le tartare de dorade au pistou (prix unique 7,50 €) ; le turbotin de Honfleur, grillé au feu de bois (24 €), est accompagné d'un beurre blanc parfumé et de purée. Avec la fricassée de lotte en sauce safranée, un salpicón de légumes variés assure l'accompagnement, tandis que le pavé de morue fraîche au romarin est plébiscité par la clientèle, comme l'énorme baba au rhum (pour deux). La sélection hebdomadaire de la cave propose un épatain blanc 1999 de la maison Ott à un prix raisonnable. Compter, à la carte, de 30 € à 50 €.

● 165, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ; tél. : 01-42-86-06-96. Tous les jours (de 11 h 30 à 23 heures). Voiturier.

LES DOLOMITES

Voici un établissement qui ne s'embarrasse pas des injonctions de la mode en affichant sincèrement son âge et son décor : créé en 1949, avec glaces et lambris ménageant la vue sur un impressionnant paysage de montagne, du temps où l'Italie était à l'honneur. Des saveurs méditerranéennes, Thierry Bernier a su conserver la trace dans une cuisine vigoureuse et personnelle, ratatouille tiède et œuf poché au pistou, ou bien jous de lotte poêlés à la moutarde de Meaux. A noter, aussi, un fameux croissant de boudin aux pommes et pignons de pin et, autre spécialité maison, des raviolis de canard aux champignons et parmesan, à la pâte particulièrement fine et délicate. Voici une bonne adresse de quartier, où le moelleux au chocolat comme les babas à la liqueur de châtaigne attestent l'authenticité de la cuisine. Menus : de 23 € à 30 €.

● 38, rue Poncelet, 75017 Paris ; tél. : 01-47-66-38-54. Fermé le dimanche.

J.-C. Rt

wineandco™

Primeurs 2001

Château Beauregard 2001

Pomerol AOC

Bien vu !

00 800 1000 20 20

www.wineandco.com

PARIS 7e

LE PETIT NICOIS

Bouillabaisse 25 €, Paella 21 €,

Morue fraîche à l'ailoli 20 €

Formule déjeuner 16 €. Menu 28 €

10, rue Amélie - 01.45.51.83.65. Ouvert tous les jours

PARIS 14e

LE MAURITIUS

3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

LE GRAND BAIE

201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

Du 13 mai au 16 juin

Menu Tout Homard du Canada 48 €

Cappuccino de Homard

au Piment d'Espelette

Pinces de Homard

en Fouillis de Légumes Croquants

Dos de Homard en Coque, Risotto aux Primeurs

Fantaisie de Fruits Rouges et Bleus au Sirop d'Érable

Charlot 12, place de Clichy 9e - 01.53.20.48.00

La Lorraine 2 place des Ternes 8e - 01.56.21.22.00

Le Petit Zinc 11 rue Saint Benoît 6e - 01.42.86.61.00

La Fermette Marbeuf 5 rue Marbeuf 8e - 01.53.23.08.00

Le Procope 13 rue de l'Ancienne-Comédie 6e - 01.40.46.79.00

et Ouvert Jour & Nuit

L'Alsace 39, Champs-Elysées 8e - 01.53.93.97.00

Le Grand Café 4, bd des Capucines 9e - 01.43.12.19.00

Au Pied de Cochon 6, rue Coquillière 1er - 01.40.13.77.00

Le poireau en toutes saisons

Il Y A quelques mois, un petit éditeur d'Amiens a fait paraître le livre de Guy Jacquy, professeur d'éducation physique à la retraite. Ce jardinier amateur, cuisinier à ses heures, est aussi un collectionneur qui se passionne depuis des années pour le poireau, légume dont il chine toute illustration. Son fonds documentaire, accompagné d'une solide enquête, fait aujourd'hui l'objet d'une publication intitulée *Le Poireau dans tous ses états* (éditions Vivement dimanche, 224 p., 28 €).

Cette ode végétale fourmille de recettes et d'anecdotes. Saviez-vous que le surnom de poireau est celui donné au général commandant l'Ecole polytechnique, mais aussi celui des motards amateurs qui couraient pour la première fois l'Enduro du Touquet et qui arborent pour l'occasion, sur leur casque, cette fière liliacée, symbole qu'ils pourraient bien eux-mêmes se « planter » lors du parcours.

Sous châssis de verre

Un seul défaut à l'ouvrage, son auteur n'insiste pas assez sur un phénomène qui ne cesse de s'accroître ces dernières années : l'apparition du poireau primeur. Autrefois en effet, trouver du poireau au printemps, c'était un peu comme dénicher des cerises en décembre : incongru. Et hors de prix. Aujourd'hui, plus de 10 % des poireaux récoltés en France sont des poireaux printaniers, des primeurs.

Ils viennent tous pour l'occasion d'une seule provenance : la région nantaise. Ce sont les cultivateurs de la région, il y a une trentaine d'années, qui ont démarré la culture de ce poireau primeur sous châssis de verre. Bien à l'abri, car si la gestation du poireau est moins

Poireau primeur nantais, 2 €

environ le kilo. Gaspacho

de poireaux primeurs « Collection

légumières belle saison », 40 €

environ, au restaurant L'Arpège,

84, rue de Varenne, 75000 Paris ;

tél. : 01.45.51.47.33.

Guillaume Crouzet

PARIS 1er

LE LOUCHÉBEM

RESTAURATEUR - BOUCHER

31, rue Berger 75001 - 01.42.33.12.99

Tous les jours sauf le dimanche

www.le-louchebem.fr

PARIS 5e

SUSAN'S PLACE

Tex Mex

(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)

Spécialité d'or pour

le Texas Nachos

Plats végétariens mexicains

L'énergie nucléaire, une voie pour les vaisseaux spatiaux de demain

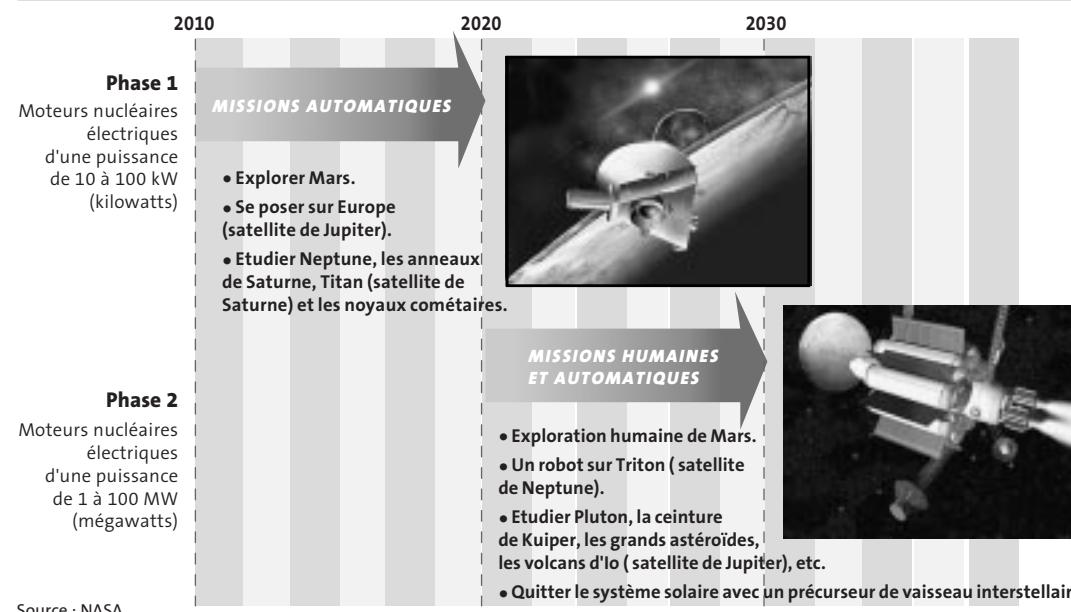
Limitée dans ses ambitions d'exploration du système solaire par les performances des moteurs à propulsion chimique, la NASA songe à recourir à la fission des atomes pour aller plus vite et plus loin. Elle vient de proposer un programme de recherche de 1 milliard de dollars sur ce thème

L'IDÉE était déjà dans toutes les têtes mais personne n'osait vraiment franchir le Rubicon. Néanmoins, depuis le début de l'année, la NASA a reçu le feu vert pour enfin prononcer ce que les Anglo-Saxons appellent « *the N word* », « *n* » comme nucléaire. Dans un discours lu le 12 avril à l'université de Syracuse (New York), Sean O'Keefe, le nouvel administrateur de l'agence spatiale américaine, a expliqué que, dans le cadre de la recherche de la vie extraterrestre, il était nécessaire « *de trouver de nouvelles façons d'explorer la galaxie. Les fusées et le carburant conventionnels sont inutilisables pour nous enfoncer plus avant dans le cosmos. C'est pourquoi nous lancerons une initiative destinée à explorer l'utilisation de la propulsion nucléaire. Un des obstacles majeurs au voyage dans l'espace lointain est qu'il faut trouver des moyens rapides et efficaces de se déplacer... pour aller n'importe où. Les vaisseaux spatiaux d'aujourd'hui voyagent à des vitesses à peine supérieures au vaisseau Friendship 7, qu'emprunta John Glenn [le premier Américain dans l'espace] il y a quarante ans.* »

La conception, le développement et les avantages des moteurs nucléaires ont donc alimenté bien des débats lors du 6^e Symposium international sur la propulsion spatiale, qui s'est tenu à Versailles du 14 au 17 mai. Comme le résume Richard Heidmann, ancien directeur de l'orientation et de l'évaluation de la recherche et de la technologie à la Snecma – qui fabrique notamment les moteurs de la fusée Ariane –, « *pendant longtemps, le nucléaire dans l'espace, c'était tabou. Mais il s'agit du seul moyen pour faire du travail sérieux dans l'espace lointain.* »

L'accès à cette source d'énergie est indispensable dès que l'on souhaite sortir de notre petit coin d'Univers. Ainsi que l'explique

LE PLAN PROSPECTIF DE LA NASA D'ICI À 2030



Roger Lenard, consultant pour la NASA sur les problèmes liés à l'énergie atomique, « *le projet sur les systèmes nucléaires de la NASA va jouer un rôle-clé dans le futur, car seule cette technologie lui permettra de mener à bien ses programmes d'exploration du système solaire et de recherche d'une vie extraterrestre. L'électricité produite par le nucléaire, ce sera d'abord le moyen de réduire les temps de voyage.* »

« *Comme l'a dit l'administrateur de la NASA, dont la priorité numéro un est la propulsion, "nous allons conquérir le temps et l'espace par la vitesse". Mais ce sera aussi de l'énergie pour se déplacer à la surface des corps où nous nous poserons, de l'énergie pour une plus longue durée de vie des instruments scientifiques, pour une transmission des données plus abondante, la possibilité de s'affranchir de l'énergie solaire, et donc d'atterrir à n'importe quelle latitude de Mars et non plus seulement dans la bande équatoriale, la possibilité de travailler lors de la nuit lunaire – qui dure quatorze jours – sans s'embarrasser d'énormes batteries.* »

que la latitude de Mars et non plus seulement dans la bande équatoriale, la possibilité de travailler lors de la nuit lunaire – qui dure quatorze jours – sans s'embarrasser d'énormes batteries. »

Cette source d'énergie est indispensable dès que l'on souhaite sortir de notre petit coin d'Univers

Pour son projet, soutenu par l'administration Bush, la NASA va tenter d'obtenir un budget de 1,06 milliard d'euros sur cinq ans, commençant en 2003 avec

une enveloppe de 132 millions d'euros. Dans un premier temps, les chercheurs compareront la faisabilité et les avantages des deux types de propulsion nucléaire : le thermique et l'électrique.

« *Dans le nucléaire thermique, explique Richard Heidmann, l'idée est la même que dans la propulsion classique actuelle, qui consiste à éjecter un gaz chauffé. Mais, au lieu de le chauffer par une réaction chimique, on le fait grâce à la chaleur d'un réacteur nucléaire, situé juste avant la tuyère. Pour une même poussée, on consomme deux fois moins de carburant avec un moteur nucléaire thermique qu'avec un moteur cryogénique.* » Cependant, ce gain de « productivité » est en partie perdu en raison de l'augmentation de la masse du vaisseau ainsi nucléarisé : le moteur est plus lourd et un blindage de deux ou trois tonnes est nécessaire pour protéger l'équipa-

ge. Les premiers comparatifs entre une propulsion nucléaire thermique et un moteur chimique classique donnent un avantage certain mais relativement limité à la première. Pour cette raison, les ingénieurs songent au nucléaire électrique, qui consiste à fabriquer une mini centrale nucléaire au sein de laquelle un circuit de fluide prenant la chaleur dans le cœur du réacteur passe ensuite dans une turbine, qui actionne un alternateur. L'électricité ainsi produite alimente ensuite un moteur ionique ou un moteur à plasma. Tout l'enjeu technologique de cette seconde option consiste à obtenir une puissance de quelques dizaines de mégawatts nécessaire, par exemple, à la propulsion d'un vaisseau spatial de 50 tonnes en partance pour Mars.

Les ingénieurs devront donc réussir le pari de concevoir un moteur à la fois léger et endurant car, contrairement à la propulsion chimique – qui consiste à donner un bon coup d'accélérateur au début puis à se laisser glisser dans l'espace sur sa lancée –, un des atouts du nucléaire réside dans la possibilité de faire tourner la machine à plein rendement pendant tout le voyage, ce afin de le raccourcir au maximum.

Dans cette configuration, remarque Richard Heidmann, « *on risque de se trouver confronté à des problèmes de durée de vie de la turbine, qui ne sera pas lubrifiée. Or une panne peut mener à la perte de l'équipage, car, dans l'espace, on ne trouve pas de dépanneur et on ne peut pas s'arrêter pour réparer.* »

Même si la technologie de la fission nucléaire est maîtrisée, que ce soit dans les centrales électriques ou dans les sous-marins, la transposer dans l'espace n'est pas sans risques. Au-delà des problèmes technologiques qu'elle pose, un de ses handicaps tient à la mau-

vaise image que ce type d'énergie a dans le public. Roger Lenard est catégorique : « *Pour que le public l'accepte, il faudra un grand effort d'explication. S'il a l'impression qu'il lui cache quelque chose, cela ne marchera pas.* »

Richard Heidmann, quant à lui, insiste sur le fait que « *tant que le réacteur n'a pas démarré, il n'est pas radioactif. La réglementation n'autorise sa mise en route qu'à par-*

Générateurs au plutonium

Le recours à l'énergie nucléaire dans le domaine spatial n'est pas une nouveauté. Depuis les années 1960, Russes et Américains y ont eu recours. Non pour propulser leurs engins mais pour alimenter durablement des satellites d'observation radar (Cosmos soviétiques), des vaisseaux habités (capsules américaines Apollo) et des sondes d'exploration planétaire (Pioneer, Voyager, Galileo, Cassini-Huygens). Plusieurs de ces générateurs radio-isotropiques fonctionnant à l'uranium enrichi ou au plutonium sont retombés sur terre ou en mer au grand dam des écologistes. Récemment, ces défenseurs de l'environnement se sont émus de la présence d'une trentaine de kilos de plutonium à bord de la sonde Cassini en route pour Saturne et Titan.

tier d'une certaine altitude. Par conséquent, un vaisseau spatial à propulsion nucléaire sera mis en orbite avec une fusée classique et ce n'est qu'à partir de ce moment-là qu'il pourra fonctionner. » Si les agences spatiales parviennent à leurs fins, la première sonde équipée d'un moteur utilisant l'énergie libérée par la fission atomique pourraient voir le jour dans une décennie.

Pierre Barthélémy

Les promesses de l'antimatière

L'équation est à la fois simple et terrible. Un seul gramme d'antimatière, et son annihilation, pourrait raser en une fraction de seconde Paris et sa banlieue. Les militaires ne s'y sont pas trompés, eux qui, dès 1983, se sont interrogés sur les domaines qui pourraient profiter du formidable dégagement de cette énergie qu'on ne sait produire aujourd'hui qu'en quantités infinitésimales. Ainsi la production annuelle d'antimatière du CERN (Laboratoire pour la physique des particules) est si faible qu'elle suffirait à peine à allumer pendant trois secondes une ampoule de 100 watts. N'empêche, autre la fabrication d'armes terrifiantes tout droit sorties de Star Trek, les chercheurs ont imaginé d'utiliser un jour l'antimatière pour la propulsion des fusées. Le centre spatial Marshall, l'université de Pennsylvanie et le Jet Propulsion Laboratory planchent déjà sur deux procédés de propulsion relevant de la fiction : l'Antimatter Catalysed Micro-Fission/Fusion (ACMF) et l'Antimatter Induced Microfusion Power (AIM). Avec la première, un à dix millièmes de gramme suffirait pour une mission à destination de Jupiter !



Des recherches entreprises dès les années 1950 aux Etats-Unis

EN INSÉRANT dans son projet de budget 2003 un chapitre relatif au développement de la propulsion spatiale par des voies nucléaires, la NASA ne fait que plonger dans le passé. En effet, dès 1946, North American Aviation et Douglas Aircraft ont rédigé pour l'US Air Force des rapports secrets relatifs au développement d'un moteur de fusée nucléaire capable de propulser un missile intercontinental. C'était trop tôt. Ce projet, comme d'autres, sombrerait en raison des problèmes techniques qu'ils soulevaient.

Ce n'était que partie remise. Au début des années 1950, Robert W. Bussard, du Oak Ridge National Laboratory, dépendant de la US Atomic Energy Commission, rouvrait le dossier et affirmait que la propulsion nucléaire pouvait, dans le domaine spatial, concurrencer durablement la propulsion chimique. La suite a montré que le chimique avait la vie dure et qu'il pouvait aujourd'hui encore faire le bonheur et le succès commercial d'un lanceur moderne comme Ariane. Mais cela n'a pas empêché les Américains de prospecter activement, dans les années 50, la propulsion nucléaire et de lancer nombre de recherches sur ce thème.

L'une des plus spectaculaires, né en 1955 de l'imagination de Stanislas Ulam et de Cornelius Everett, deux ingénieurs du centre d'études nucléaire de Los Alamos à l'origine des bombes atomiques du projet Manhattan, consistait à concevoir un moteur de fusée dont l'énergie de propulsion était assurée par l'explosion... de

minibombes atomiques. Pour mener à bien cet ambitieux et délicat programme baptisé Orion, un industriel fut désigné en 1958, General Dynamics, et un ancien du projet Manhattan, Theodore Taylor, fut nommé à sa tête. Mais, dix ans plus tard, en janvier 1965, après avoir dépensé 50 millions de dollars, la militarisation du programme Orion, les moratoires sur l'arrêt des essais nucléaires, l'attitude peu positive des scientifiques et l'intérêt modéré de la NASA pour ce moteur à explosion nucléaire eurent raison d'Orion.

UN PROJET TUÉ PAR LA CONQUÊTE DE LA LUNE

Parallèlement, un autre programme – connu sous le nom de Rover, et plus tard sous celui de Nuclear Engine for Rocket Vehicle Application (Nerva), qui en était un des prolongements – vit le jour en 1955. Porté par l'Atomic Energy Commission (AEC) et la NASA, Rover avait pour objectif de développer des réacteurs nucléaires miniaturisés qui, en chauffant de l'hydrogène à haute température permettraient d'obtenir des vitesses d'éjection de gaz très supérieures à celles des moteurs de fusées classiques.

Le centre d'études nucléaires de Los Alamos, les centres de recherche d'Argonne (AEC), de Lewis (NASA) et les industriels Aerojet et Westinghouse furent alors chargés de développer un moteur de fusée nucléaire pour propulser soit des missiles, soit des lanceurs lunaires ou martiens. Rapidement, la partie missile fut abandonnée sans que le programme ralentisse

pour autant. Entre 1959 et 1972, pas moins de vingt et une expériences furent menées à la Nuclear Rocket Development Station de Jacobs Flats (Nevada), construite à quelque 150 kilomètres de Las Vegas.

S'y succédèrent, les essais des premiers Kiwis, réacteurs nucléaires d'une puissance comprise entre 70 MW et 900 MW qui fonctionnèrent de quelques secondes à quelques minutes. Le premier, le Kiwi-A, donna sa pleine puissance (70 MW) pendant cinq minutes le 1^{er} juillet 1959. Le dernier, le Kiwi-B4E (900 MW), brûla de ses derniers feux le 10 septembre 1964 avant de céder la place à toute une famille de réacteurs – NXR, Pewee, Nuclear Furnace, XE-Prime, etc. – dont le plus performant, le Phœbus-2A, délivra une puissance de 4200 MW.

Las, en dépit des résultats obtenus, les recherches furent interrompues en 1973 sous la triple pression des écologistes, des politiques – soucieux de budgets spatiaux maîtrisés – et d'une NASA engagée, avec le programme Apollo, dans une conquête de la Lune dispendieuse. Pourtant, 3,9 milliards de dollars avaient déjà été dépensés pour Nerva entre 1961 et 1973. Mais ce programme concernait moins la Lune que Mars, dont la conquête par l'homme avait été abandonnée dès 1969. Nul doute qu'aujourd'hui les ingénieurs puissent trouver matière à leurs nouveaux projets dans ces archives.

Jean-François Augereau

La seule solution pour raccourcir un vol habité vers Mars

IL Y A très exactement un demi-siècle, l'ingénieur Werner von Braun – qui avait conçu les sinistres V2 de l'armée hitlérienne avant de dessiner des fusées aux Etats-Unis – publiait un très ambitieux Mars Project. Celui-ci visait à envoyer 70 hommes sur la Planète rouge, sur un vaisseau dont le montage en orbite basse aurait nécessité la bagatelle de 950 lancements... Cinquante ans plus tard, on veut toujours se rendre sur Mars mais les projets se sont considérablement allégés. Ce qui n'a, en revanche, guère évolué, c'est le temps nécessaire pour effectuer l'aller-retour.

La faute en incombe à deux facteurs : le mode de propulsion et la mécanique céleste. « *Avec la propul-*

sion cryogénique classique, qui nous a servi à aller sur la Lune, nous pourrions éventuellement envoyer des hommes sur Mars, explique Richard Heidmann, ancien haut responsable à la Snecma et président de Planaire Mars, une association qui promeut l'exploration humaine de la petite cousin de la Terre. Cependant, ce scénario implique une mission très longue. »

La révolution martienne durant près de deux ans, les dates de départ et de retour sont conditionnées par les conjonctions entre les deux planètes. Pas question en effet d'envoyer un vaisseau spatial dans l'espace quand Mars se situe de l'autre côté du Soleil. Il faut impérativement attendre que la planète rouge soit en vue avant de par-

tir. Or, le trajet avec un moteur chimique prenant au mieux six mois, les éventuels astronautes, une fois sur place, se retrouvent bloqués sans possibilité de retour immédiat, la Terre ayant disparu de leur horizon. Ils seraient obligés d'attendre un an et demi pour que la configuration planétaire soit de nouveau favorable. Au total, la mission durerait deux ans et demi.

UNE BASE PERMANENTE

« *A long terme, assure Richard Heidmann, on aura besoin d'une voie plus rapide pour aller sur Mars, notamment si on y installe une base permanente. Il faut donc réduire de moitié le temps de voyage et prévoir trois mois pour l'aller, un à deux mois sur place, et trois mois pour le*

retour. Mais, pour obtenir ce résultat, il faudrait disposer d'une vitesse beaucoup plus importante. » Ce qui interdit la propulsion chimique, et même, d'après les calculs effectués par plusieurs spécialistes, la propulsion nucléaire thermique.

En revanche, les simulations montrent que des engins à propulsion électrique nucléaire auraient suffisamment de « chevaux » pour diviser en deux la durée du voyage. Ce qui ne déplaira pas aux astronautes dont le corps est mis à rude épreuve lors des vols de longue durée dans l'espace. Atrophie musculaire et perte de la masse osseuse ont en effet été le lot des locataires de feu de la station Mir.

P. B.

AUJOURD'HUI

Nouvelle perturbation active

MERCREDI 22 MAI

Lever du soleil à Paris : 6 h 04
Coucher du soleil à Paris : 21 h 32

Une zone dépressionnaire va se rapprocher de l'Irlande et la perturbation associée plutôt active traversera la France. Elle sera accompagnée de pluie soutenue et de vent assez fort.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps va être agité avec des averses plus nombreuses sur la Bretagne où elles pourront être accompagnées d'orages. Le vent de sud-ouest atteindra 80 à 90 km/heure sur les côtes et 70 km/heure dans l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La pluie parfois soutenue finit de passer dans la matinée. Nuages et éclaircies alterneront ensuite et seront accompagnées de quelques averses. Le vent de sud se fera sentir jusqu'à 60 km/heure le matin. Les températures seront agréables comprises entre 18 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel se couvre. Quelques ondées se produisent et la pluie arrive dans la matinée sur Champagne, Lorraine et Bourgogne.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La pluie assez soutenue et parfois orageuse va passer sur ces régions. Quelques éclaircies reviendront sur Poitou-Charentes et Aquitaine. Le thermomètre indiquera entre 20 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin et l'Auvergne il pleuvra avec parfois des orages. Sur Rhône-Alpes le temps deviendra lourd et quelques ondées se produiront en soirée.

Il fera 17 à 20 degrés sur le Limousin et l'Auvergne et 22 à 25 degrés sur Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le temps deviendra nuageux sur le Languedoc-Roussillon et la Provence. Sur la Corse et la Côte d'Azur le ciel sera plus ensoleillé. Il fera 21 à 25 degrés et jusqu'à 27 degrés sur la Corse.

22 MAI 2002 PRÉVISIONS

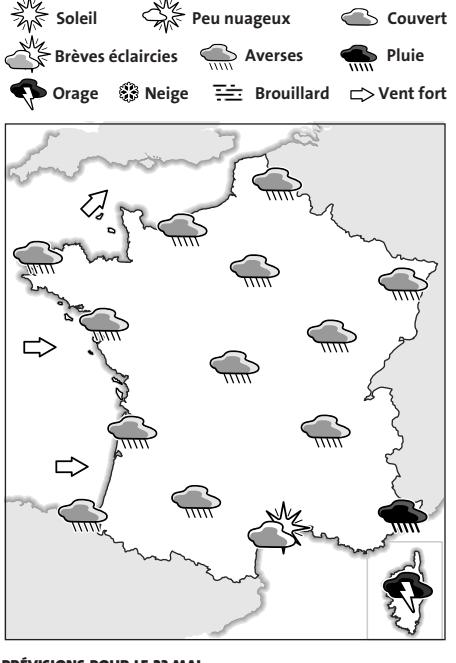
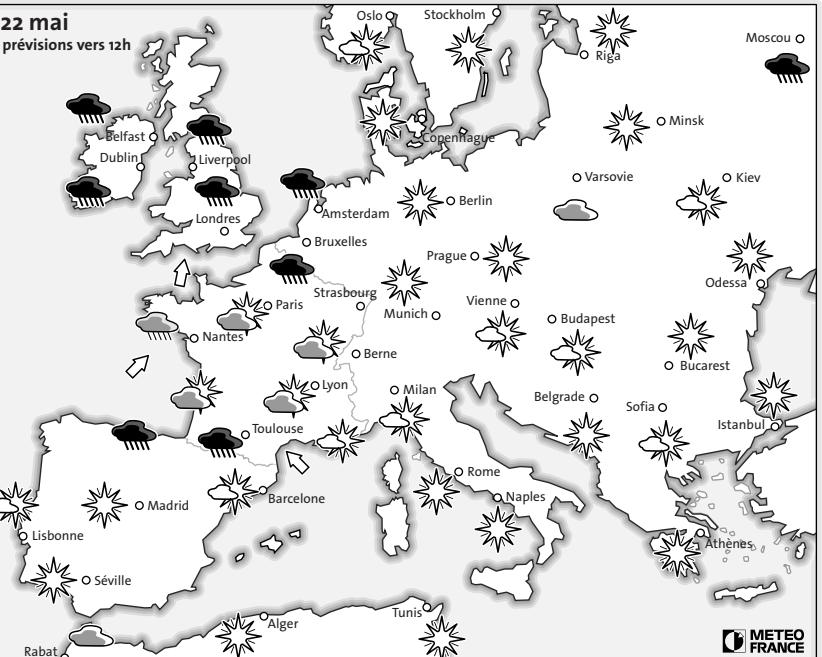
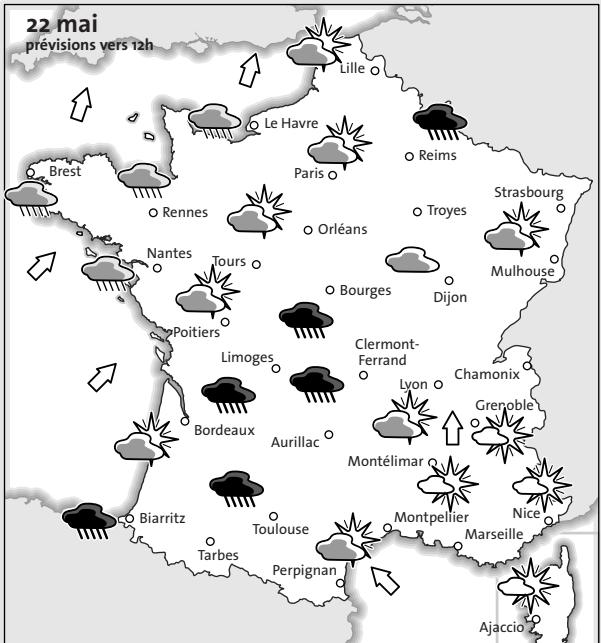
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	12/19 S
Ajaccio	13/26 S	Milan	15/26 S
Biarritz	14/23 P	Moscou	9/16 P
Bordeaux	14/20 N	Munich	12/26 S
Bourges	13/19 P	Naples	15/24 S
Brest	10/15 P	Oslo	7/21 S
Caen	12/17 P	Palma de M.	13/23 C
Cherbourg	11/17 P	Prague	12/24 S
Clermont-F.	15/21 P	Rome	14/23 S
Dijon	15/20 C	Séville	17/25 S
Grenoble	18/27 N	Sofia	11/21 S
Lille	15/20 N	St-Pétersb.	9/15 C
Limoges	12/16 P	Stockholm	6/20 S
Lyon	16/24 N	Ténérife	18/24 C
Marseille	16/23 N	Varsovie	15/24 C
Nancy	15/21 C	Venise	18/25 S
Nantes	12/18 P	Vienne	14/23 S
Nice	16/22 S		
Paris	14/20 N	AMÉRIQUES	
Pau	13/17 P	Brasilia	15/24 P
Perpignan	18/23 N	Buenos Aires	8/16 S
Rennes	13/19 P	Caracas	25/28 P
St-Etienne	14/23 C	Chicago	5/18 S
Strasbourg	13/23 N	Lima	17/22 S
Toulouse	15/21 P	Los Angeles	12/19 S
Tours	12/19 N	Mexico	11/22 S

FRANCE OUTRE-MER		Montréal	7/17 S
Cayenne	24/28 P	New York	9/17 S
Fort-de-Fr.	25/29 S	San Francisco	9/14 S
Nouméa	21/26 P	Santiago Ch.	4/18 C
Papeete	23/28 S	Toronto	4/16 S
Pointe-à-P.	24/29 S	Washington DC	8/19 S
St Denis Réu.	22/27 S	AFRIQUE	

EUROPE		Alger	14/29 S
Amsterdam	12/19 P	Dakar	20/25 S
Athènes	18/25 S	Le Caire	20/31 S
Barcelone	14/20 C	Nairobi	15/24 S
Belfast	10/13 P	Pretoria	9/24 S
Belgrade	15/25 S	Rabat	14/21 C
Berne	12/26 C	Tunis	20/31 S
Bruxelles	12/20 P	ASIE-OCÉANIE	

Bruxelles		Bangkok	27/32 P
Bucarest	10/24 S	Beyrouth	20/26 S
Budapest	15/24 S	Bombay	29/33 S
Copenhague	12/18 S	Djakarta	23/30 S
Dublin	10/14 P	Dubai	30/39 S
Francfort	14/26 C	Hanoï	28/30 P
Genève	16/26 C	Hongkong	25/28 P
Helsinki	8/18 S	Jérusalem	12/28 S
Istanbul	16/21 S	New Delhi	25/44 S
Kiev	8/20 S	Pékin	19/30 S
Lisbonne	15/19 S	Séoul	16/24 S
Liverpool	12/13 P	Singapour	28/32 P
Londres	13/16 P	Sydney	12/18 S
Luxembourg	11/19 P	Tokyo	13/24 S



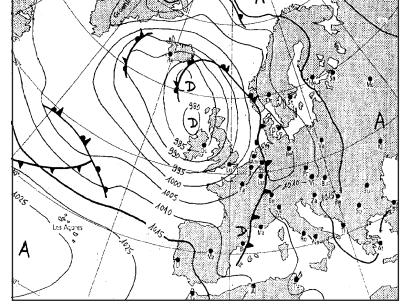
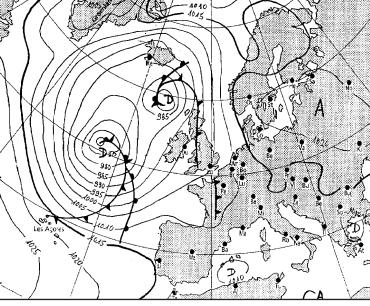
Promotion sur les antibrouillards. Tapez airfrance.com

Les Coups de Coeur

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

le 23 mai
Les pluies restent soutenues sur le Sud-Est avec des orages.
Sur tout le reste du pays nuages et éclaircies alternent avec un risque d'averse. Les températures vont perdre 3 à 4°C.



Un pèse-personne électronique capable de différencier le gras du maigre



LES BALANCES ordinaires mesurent le poids, mais ne permettent pas de savoir de quoi il se compose. En effet, elles ne distinguent pas la masse maigre (les os, les muscles et les viscères) de la masse grasse (tissus adipeux). Ainsi, un homme peut avoir conservé le même poids au cours des années, et accumulé 8 kilos de graisse autour du ventre, en consommant de bons petits plats, au détriment des muscles que l'inactivité physique aura fait fondre. D'où l'intérêt d'une technique mise en œuvre en 1989, par Auguste-Louis Thomasset, qui consiste à mesurer l'*impédance* du corps humain, laquelle varie en fonction de la conductivité des différents tissus.

La personne monte sur la balance en plaçant ses pieds nus sur des électrodes signalées par des

marques. « Grâce à un courant de 500 à 800 micro-ampères, la balance mesure la masse maigre du corps et en déduit la masse grasse, en calculant la différence entre le poids total et la masse maigre », explique Alain Boulier, enseignant à Paris-VII, praticien à l'hôpital Bichat à Paris et concepteur du pèse-personne électronique Tefal.

Malheureusement, tout n'est pas parfait, car la masse maigre est

constituée d'une forte proportion d'eau, à l'intérieur comme à l'extérieur des cellules, qui varie constam-

ment. Les balances du commerce ne peuvent pas la mesurer. Seuls les appareils professionnels utilisés en milieu hospitalier ou en cabinet de radiologie en sont capables. Du coup, entre le soir et le matin on peut avoir la surprise de voir sa masse grasse augmenter de 2 kilos pendant la nuit ! On évitera cet écueil en se pesant dans les mêmes conditions, à la même heure, le matin à jeun, ou bien après le petit déjeuner et la toilette.

Pour aider l'utilisateur à interpréter les résultats, les fabricants affi-

nent des valeurs de référence : les fourchettes optimales pour la proportion de graisse dans le corps, en fonction du sexe, de la taille et de l'âge. Celle-ci va de 13 % à 18 % pour un homme de 20 à 29 ans, et de 18 % à 23 % pour une femme du même âge. A partir de 50 ans, elle sera de 16 % à 21 % pour un homme et de 21 % à 26 % pour une femme. Ces normes figurent dans la notice d'utilisation de l'appareil, à conserver et à consulter régulièrement. Des marques affichent ces paramètres à l'écran, en chiffres

(Tefal) ou sous forme de pictogrammes colorés (Tanita, Soehnle).

Attention, la plupart des pèse-personne sont inadaptés aux sportifs et culturistes qui ont une masse musculaire importante.

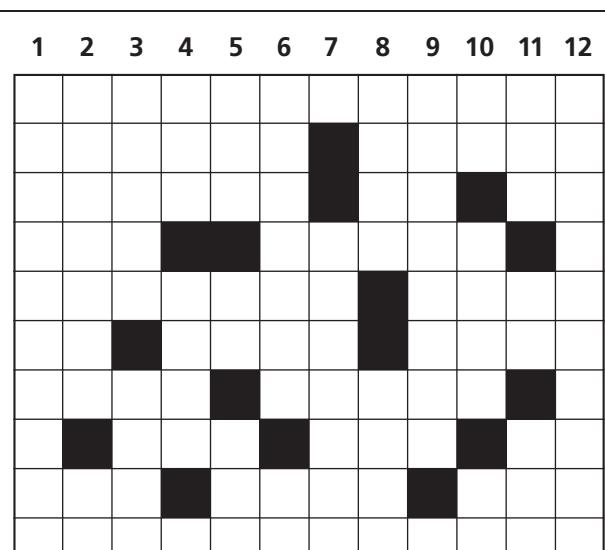
C'est pourquoi certains fabricants, comme Tanita, ont développé des équations spécifiques et proposent des balances spécialisées pour ces publics. Enfin, il existe des appareils ultra-légers qu'il suffit de tenir dans les mains, le courant passant dans les doigts. De l'avis du corps médical, ils sont moins fiables parce qu'ils ne calculent pas le poids, et que la masse grasse et l'eau siègent plutôt dans le bas du corps.

Reste à savoir si ces pèse-personne assez onéreux (de 75 € à 160 €), sont indispensables. Ils aideront sûrement les sportifs à optimiser leur alimentation. Quant au commun des mortels, même astreint à un régime médical sévère, une pesée à jour et heure régulières sur une bonne vieille balance (toujours la même) fera largement l'affaire. Un médecin nutritionniste estime même que « le meilleur indice de surveillance du poids reste... les crans de la ceinture » !

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 121



Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE® N° 278

Les affres de la lettre blanche

TOUS les mois, Scrabblerama (tél. : 01-53-92-53-21) publie une partie-joker : chaque tirage comporte un joker, mais, dans le mot retenu, on substitue au joker la lettre qu'il est censé représenter, ce qui permet de conserver le joker.

Tirage : ? A A I T U Z.

a) Ce tirage ne génère qu'un sept-lettres. Placez-le.

b) Deux huit-lettres passent, l'un rapporte 104 points. Placez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Tirage suivant : ? E N P S U V.

c) Ne générant aucun sept-lettres, ce tirage peut s'appuyer sur quatre lettres de la grille. Ecrivez sur la grille le meilleur huit-lettres (90 points), donné ci-dessous.

Sol. de b) : maz(o)utai, 8 H, 104.

Tirage suivant : ? D E H M N U.

d) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 36 et 40 points.

Sol. de c) : pa(r)venus, N 7, 90.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

e) C E I J S T U : trouvez un sept-lettres. E E E E P R S : trouvez deux sept-lettres. Trouvez le huit-lettres qui en résulte.

Solutions dans *Le Monde* du 29 mai.

CANNES 2002

Intervention divine, de Elia Suleiman • Très attendu, le deuxième long métrage du réalisateur palestinien, également acteur dans son propre film, connaît les honneurs de la Sélection officielle, et la dynamite par son audace mordante et son désespoir pince-sans-rire

La déclaration de guerre d'Elia Suleiman

DEUX événements remarquables se produisent avec l'entrée en lice du film d'Elia Suleiman, *Intervention divine*, sous-titré *Une chronique d'amour et de douleur*. Sur le versant politique, il s'agit d'abord du premier film palestinien à être sélectionné en compétition officielle. Sur le versant esthétique, il se trouve que la qualité avérée de ce long-métrage confirme l'immense originalité de son réalisateur. Voilà du moins une base sur laquelle on n'aura pas trop de difficulté à recueillir la majorité des suffrages. Pour le reste, la discussion est ouverte, à commencer par la réputation que lui ont d'ores et déjà établie les organisateurs du Festival, en le qualifiant, à égalité avec *Kedma*, de l'Israélien Amos Gitai, de « film de paix ».

La plaisanterie est aimable, et on la portera au crédit, déjà pléthorique, des tours de force diplomatiques auxquelles se livrent les maîtres de céans. *Intervention divine* est tout sauf un film de paix, c'est même exactement le contraire. Au même titre que *Terra incognita* du Libanais Ghassan Salhab, découvert à Un certain regard (*Le Monde* du 21 mai), *Intervention divine* est un vrai film de guerre, à la portée d'autant plus redoutable que l'offensive est menée avec les armes de l'esprit, la vivacité de l'éclair et l'intelligence du désespoir. Guerre contre l'occupation israélienne, cela va de soi, mais tout aussi bien – et c'est ce qui rend le film si inté-

ressant –, guerre contre les siens, et au final, guerre du cinéaste-interprète, comme puissance individuelle et comme corps qui s'expose irréductiblement, contre tout et tous, depuis l'état général du monde jusqu'à celui du cinéma.

On retrouve donc dans *Intervention divine* la silhouette familière d'Elia Suleiman, aperçue pour la première fois dans la très remarquable *Chronique d'une disparition* (1998), qui inscrit une date charnière dans l'édification d'un cinéma palestinien digne de ce nom. On retrouve aussi, peu ou prou, les mêmes lieux – Nazareth, la ville natale du réalisateur, et Jérusalem, sa ville de résidence – la même forme picturale et autobiographique (un triptyque laconique composé de longs plans fixes et frontaux), et la même arme de prédilection, l'humour, mille fois plus efficace en l'espèce que les bombes dans la conquête des territoires et des esprits. C'est grâce à ce précieux viatique, subtilement emprunté à un adversaire passé entre-temps à d'autres méthodes, que Suleiman vole vers la victoire, dans un espace physique et mental qui le constraint pourtant, sous le feu de la puissance ennemie, au mieux à tourner en rond, au pire à faire du surplace.

L'histoire, pour autant qu'on puisse employer cette expression concernant une nation qui en est privée depuis cinquante ans, se déroule pour l'essentiel dans deux

VERBATIM

« Je veux amener chacun à chercher la part de fascisme qu'il porte en lui »

QUELQU'UN a demandé où aurait lieu la « fête du film », puisqu'il n'y a pas à Cannes de film sans fête. Le cinéaste, qui entrentent vaillamment la tonalité souriante et auto-ironique de son comportement, n'a pu s'empêcher de se crisper une seconde, avant de laisser tomber d'une voix blanche que l'idée d'une party mondaine lui paraissait obscène. Ce fut un bref indice de la singularité de la présence d'Elia Suleiman au sein du Festival.

Mesurerait-on le courage, la lucidité et la liberté d'esprit qu'il fallut pour répondre comme il le fit au cours de ce qui est d'ordinaire le plus ritualisé des exercices, la conférence de presse, devenue grâce à lui un moment d'intense exigence politique, soulevée par un humour ravageur – du genre à se faire dans les deux camps un nombre incalculable d'ennemis, en refusant de se laisser embrigader dans aucun système de pensée clos ? Voici un florilège de ses propos énoncés lors de la conférence de presse ou en entretien privé.

Personnellement, je suis un pacifiste, absolument non-violent. On peut considérer le film comme la représentation de ce qu'un environnement violent produit sur un esprit comme le mien. En ce sens, c'est un document, mais sûrement pas un documentaire.

« *Intervention divine* est différent de *Chronique d'une disparition*, qui évoquait le calme avant la tempête, alors que celui-ci, écrit avant la deuxième Intifada, en décrivait les effets de total effondrement. Contrairement à l'hyperréalisme et aux jeux rhétoriques du premier film,

j'ai essayé cette fois d'être très linéaire, mais en intégrant l'imaginaire comme composant de la réalité. Le film relève de la poésie, au sens où la poésie est l'affirmation de la possibilité d'un monde meilleur.

» J'espère qu'aimer un film comme celui-ci peut amener chacun à rechercher la petite part de fascisme qu'il porte en lui-même, et pas seulement à dénoncer le fascisme israélien, aujourd'hui si évident que c'en est obscène de le dire.

» J'adore quand le public rit, c'est qu'une compréhension s'est produite.

» Je suis contre un Etat palestinien pour les Palestiniens tout autant que je suis contre l'Etat d'Israël. La seule solution décente serait un Etat pour tous ses citoyens, où tout le monde pourrait vivre et circuler sans restriction. Je sais que ce n'est pas une réflexion très pragmatique, mais je suis réalisateur et pas politicien.

» Je considère Yasser Arafat comme partiellement responsable de la situation actuelle en Palestine. Il aurait dû prévoir les conséquences des accords d'Oslo en écoutant les intellectuels autour de lui plutôt que de les marginaliser. Avec Oslo, il a castré la résistance palestinienne.

» Il y a beaucoup de métaphores dans le film, je n'ai aucune envie de les expliciter. Vouloir expliquer les images revient à les écraser.

» At a certain point, I could not shoot in Palestine because there were other people shooting. (A un moment, je ne pouvais plus tourner en Palestine, parce qu'il y en avait d'autres là-bas qui tireraient – to shoot signifie à la fois tirer et filmer). «

« Le film que nous devons voir », selon deux journalistes israéliens

CANNES

de notre envoyé spécial

« En Israël, on peut tout dire, mais à l'étranger ce n'est pas bien de critiquer le pays, car le linge sale se lave en famille. Notre société est vraiment paranoïaque. » A deux voix, Irit Shamgar, du *Maariv* (quotidien de droite), et Uri Klein, du *Ha'aretz* (quotidien de gauche), tentent d'expliquer pourquoi certains de leurs collègues israéliens accrédités à Cannes ont préféré éviter de nous dire comment ils ont reçu le film de leur « compatriote arabe ». Entre le « Excusez-moi, je ne l'ai pas vu » surréaliste venant de la part d'un journaliste israélien (présent à la conférence de presse d'Elia Suleiman !) et le symptomatique « Qui nous prouve que vous travaillez réellement pour *Le Monde* », on a pu, effectivement, mesurer la justesse de l'humour d'Irit Shamgar et d'Uri Klein : « Comment traduire Israël en français moderne ? Parano ! »

Ces deux journalistes ont « apprécié » le film *Intervention divine*. Quand ils en parlent, ils utilisent presque les mêmes mots : « Je travaille depuis vingt ans pour un journal de droite, qui devient d'ailleurs de plus en plus un journal d'ex-

trême droite, mais en rubrique culturelle nous sommes tous de gauche », explique Irit Shamgar. « Moi, je suis depuis quinze ans dans un quotidien de gauche où l'on recrute aussi des Israéliens de droite pour que le journal soit équilibré », répond avec un sourire Uri Klein.

« Nous vivons tous les jours avec ce genre de confusions et de contradictions en Israël. C'est pour cela que lorsqu'un film aussi limpide et généreux que celui d'Elia Suleiman vient nous ouvrir les yeux sur ce qui est devenu notre vie quotidienne, on en sort déprimé », dit la critique du *Maariv*. « Durant la projection, il y a eu des moments, les scènes dans les check-points notamment, où je voulais cacher mon visage sous le siège », reprend son collègue du *Ha'aretz*. Tous deux étaient présents, lundi 20 mai, à la conférence de presse d'Elia Suleiman – où aucun journaliste israélien n'a pris la parole : « A la fin de la conférence, un journaliste de France a sommé poliment le réalisateur de donner son avis sur les kamikazes palestiniens. J'ai trouvé la réponse d'Elia Suleiman parfaite, car elle ne souffre d'aucune ambiguïté. « Vous êtes dans votre rôle en me posant cette ques-

tion », a-t-il rétorqué, en précisant qu'il ne tombera pas dans le piège comme Arafat, et il a clairement espéré que les actions des kamikazes cessent en même temps que les opérations militaires qui en sont la cause », résume Irit Shamgar. « Comme Elia Suleiman, je ne suis d'accord ni avec Arafat ni avec les politiques de l'équipe Sharon. Et il a raison de les traiter de fascistes, nous-mêmes nous l'écrivons tous les jours. Son film, je l'adore mais il me fait mal, car il pose d'une manière juste le problème des Israéliens arabes dans notre société. Je rêve, moi aussi, comme Elia Suleiman, d'un Etat où tout le monde pourrait vivre en paix. Mais c'est une utopie, ça n'arrivera ni pour les gens de ma génération ni pour celle de nos enfants... »

A voix basse, Irit Shamgar demande à son collègue si, d'après lui, Elia Suleiman va présenter *Intervention divine* aux Israéliens comme il l'a fait pour son premier film aux festivals de Haïfa et de Jérusalem : « Hélas, avec tout ce qui se passe, je ne crois pas. Et c'est le film que les Israéliens doivent voir... »

Tewfik Hakem



Le réalisateur et acteur Elia Suleiman dresse, dans le sillage de Keaton et de Tati, un tableau tout à la fois burlesque et désespéré d'une situation transformée chaque jour davantage, par sa cruelle absurdité, en Cocotte-Minute.

Le cinéaste met en scène, sur un mode parodique, la revanche des Palestiniens sur leurs adversaires

existé. Le second est un barrage israélien, où le héros du film, interprété par Elia Suleiman, retrouve régulièrement sa fiancée – une Palestinienne de Ramallah interdite de séjour en Israël – sur le parking attenant. Les deux tourtereaux passent leur temps à se tenir amoureusement la main et trompent leur ennui en observant le spectacle débile gratuitement offert à cet endroit par l'armée israélienne.

A partir de quoi, fourmillant d'idées, Elia Suleiman dresse, dans le sillage de Keaton et de Tati, un tableau tout à la fois burlesque et désespéré d'une situation transformée chaque jour davantage, par sa cruelle absurdité, en Cocotte-minute. Cet humour, parce qu'il recourt principalement à la diffraction des gags dans le temps (la distance entre la cause et l'effet) et l'espace (l'utilisation fréquente du hors champ), n'a de cesse de souligner l'aliénation géopolitique du champ d'action palestinien et l'impuissance de ses acteurs à s'y inscrire dans leur intégrité. Ce qui est en revanche nouveau dans l'arsenal d'Elia Suleiman, et qui correspond sans doute au pourrissement du conflit dans la réalité, c'est la nécessité d'aller plus loin que cette politesse du désespoir pour mettre en scène, sur un mode techno-parodique, la revanche fantomatique des Palestiniens sur leurs adversaires.

Intervention divine se paie ainsi le luxe de faire exploser un tank et un hélicoptère israéliens, et organise une chorégraphie de haute voltige au cours de laquelle une femme ninja palestinienne enroulée dans un kefieh, grenades dégouillées à la main, défait en un clin d'œil un escadron des services spéciaux ennemis. Le rire se fait ici nettement plus grinçant, dès lors que ce genre d'action évoque, dans la réalité, des opérations menées à l'encontre de civils au nom d'une idéologie à tous égards terrifiante.

Et comme s'il n'était pas allé assez loin dans la dénonciation de la folie générale, Elia Suleiman, cinéaste en chef, déclare officiellement la guerre aux uns et aux autres en envoyant flotter au-dessus du barrage ennemi et de Jérusalem un ballon rouge à l'effigie de Yasser Arafat, pour le seul plaisir de narguer les Israéliens avec une baudruche palestinienne.

Jacques Mandelbaum

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film palestinien, avec Elia Suleiman, Manal Khaider, Naye Fahoum Daher. (1 h 32).

COMMENTAIRE

ISRAËL-PALESTINE, LA PAIX À PORTÉE DE CAMÉRA ?

Comment filme-t-on un conflit dont on est, de surcroit, partie prenante ?

Quatre films – deux israéliens (*Août* d'Avi Mograbi, *Kedma* d'Amos Gitai), deux palestiniens (*Le Mariage de Rana* de Hany Abu-Assad, *Intervention divine* d'Elia Suleiman) – ont tenté de répondre, dans l'urgence d'une situation qui dégénère de jour en jour, à cette délicate question.

Tout était à craindre, et cependant le constat cinématographique est finalement largement plus encourageant que la situation sur le terrain. Ces quatre films témoignent, chacun à leur manière, d'une mise en scène de la réalité qui évite la caricature ou le désengagement, par le recours à une distanciation qui n'est autre que celle de la fiction : satire paranoïde de soi-même dans *Août*, relecture brechtienne du mythe des origines avec *Kedma*, mise à l'épreuve du politique par le romanescque (*Le Mariage de Rana*) ou bien dynamitage burlesque de la folie ambiante (*Intervention divine*).

Si ces quatre films portent, ce faisant, un regard sur la réalité qui tient compte de sa complexité, tous ne partagent pas en revanche la volonté de justifier la présence de l'autre sur cette terre si ardemment convoitée. Sauf à considérer que les droits des uns sont plus légitimes que ceux des autres, on ne peut dès lors que constater la cruelle absence, dans les seuls films palestiniens, d'un quelconque personnage israélien auquel serait accordé le simple droit d'exister dans un pays qui est le sien.

Après cinquante années d'occupation de leur terre, on comprendrait cette réticence des cinéastes palestiniens. Mais il y a fort à parier que le jour où l'un d'entre eux trouvera l'audace d'enfreindre ce tabou et de partager équitablement son espace cinématographique, la paix sera à portée de main.

J. M.

Ararat, d'Atom Egoyan • Le film du cinéaste, dont les parents étaient réfugiés, est moins une œuvre sur le massacre perpétré par les Turcs qu'une réflexion sur la mémoire de l'événement

Atom Egoyan rebat les cartes du génocide arménien

ATOM EGOYAN est cinéaste et Arménien. Il vit depuis l'enfance sur le continent américain, à Toronto. Il est encore, depuis *Next of Kin* (1984) et *Family Viewing* (1989), l'auteur d'une œuvre complexe, qui refléchit simultanément aux questions d'identité, de régime des images, et de distorsions intimes de la représentation. *Ararat* est la résultante de toutes ces caractéristiques.

Ce n'est pas un film sur le génocide arménien, mais un film sur la mémoire du génocide, la manière dont cet événement est conservé, nié, figuré, distordu, exploité, ressenti par ceux qui cultivent un lien avec le massacre perpétré par les Turcs en 1915-1916. Les membres de la communauté arménienne, militants, artistes ou historiens qui travaillent à évoquer les événements, mais aussi... un douanier, dans le privé homme troublé par d'autres interrogations identitaires, mais dans l'exercice de ses fonctions sage gardien de la frontière du vrai et du faux, du passé et du présent et du territoire canadien.

MULTIPLES COMBINAISONS

avec une grande virtuosité de scénariste, Egoyan a réuni une sorte de jeu de cartes composées de figures supposées répondre à ces diverses postures, cartes avec lesquelles il joue en les combinant selon diverses possibilités. On y trouve Ani, la veuve d'un activiste arménien mort en tentant de tuer un diplomate turc, et Raffi son fils, amoureux de Celia, la fille du deuxième mari d'Ani, mort mystérieusement après avoir été quitté. On trouve le peintre Arshile Gorky, et le tableau où il s'est représenté aux côtés de sa mère victime du génocide. On trouve encore Saroyan, un grand réalisateur qui a entrepris de faire une fresque historique dédiée à l'extermination de la population de Van en 1915 ainsi qu'un acteur d'origine turque embauché pour jouer l'officier massacreur dans le film. Comme dans les jeux de société, on dispose aussi des « cartes » pour les divers moyens que peut employer le film : la grande forme hollywoodienne, la petite caméra DV, la peinture, le discours savant et l'intuition hallucinée, la parole qui veut débattre et celle qui sert à rester entre soi, avec ses certitudes et son malheur.



Arsinée Khanjian joue Ani, veuve d'un activiste arménien mort en tentant de tuer un diplomate turc.

Atom Egoyan sait bien que chacun de ces éléments est réducteur, il compte sur la capacité des assemblages qu'il organise pour produire à la fois l'émotion et la réflexion, rendre possible ces effets souvent contradictoires : l'empathie avec une tragédie et la mise en perspective critique des faits, de leurs résonances contemporaines. Un des aspects les plus réussis du film tient à l'ambivalence des reconstitutions des scènes de tournage du film de Saroyan : le carton pâle, le sentimentalisme, les arrangements avec la vérité historique sont explicitement montrés.

Pourtant le type d'émotion que procure ces scènes n'est pas anéanti : ces images d'un film qui n'existe pas, nous les connaissons, ce sont celles d'Atlanta dans *Autant en emporte le vent*, de l'exode meurtrier des Cheyennes, et de *La Liste de Schindler*. Celles qui ont fait pleurer des générations de spectateurs, en évoquant des « causes dont il reste complexe de mesurer si elles ont été servies ou recouvertes et niées par l'imagerie hollywoodienne. Egoyan laisse délibérément son film s'entrouvrir au problème plus vaste de la représentation historique, en

particulier de la violence de masse, avec en abyme à la fois l'exemplarité et la singularité de la Shoah. La virtuosité de la composition, l'ampleur des questionnements qu'elle suscite, sont indéniables. Un frémissement sur le visage d'Arsinée Khanjian, un silence de Charles Aznavour, laissent deviner des zones d'ombre plus profondes. Mais cela n'empêche pas la maestria de se retourner contre elle-même, *Ararat* étant pour ses spectateurs (du moins s'ils ne sont pas impliqués dans la tragédie) finalement très confortable. Aucun aiguillon ne vient casser le processus de ce jeu. La comparaison de ce point de vue avec la radicalité dérangeante du film d'Elia Suleiman est très éclairante quant à la différence entre un assemblage subtil de questions et l'exercice de la pensée critique au sens original du terme : « qui met en crise ».

Jean-Michel Frodon

SÉLECTION OFFICIELLE, HORS COMPÉTITION. Film canadien, avec Arsinée Khanjian, David Alpay, Marie-Josée Croze, Charles Aznavour, Elias Koteas. (1 h 55.)

Ten, d'Abbas Kiarostami • Un film à épisodes centré autour d'une mère en voiture

Un portrait de femme en dix fragments dans l'Iran d'aujourd'hui

10 : la séquence d'ouverture. C'est un moment unique, peut-être la plus belle séquence jamais réalisée avec un enfant de toute l'histoire du cinéma – Ozu, Vigo, Truffaut, Lang, Pialat et les précédents Kiarostami compris. Une scène d'une violence, d'une acuité, d'une délicatesse incroyables. La scène se passe dans une voiture, entre une jeune femme qui conduit et son fils qu'elle emmène à la piscine. Les mots, les inflexions, les postures, les gestes emportent avec eux un univers de sentiments, de rapports de pouvoir sans âge, d'instinct de vie, de peur et d'amour. La femme qui s'est séparée de son mari et l'enfant qui ne l'admet pas appartiennent à une culture, celle de l'Iran, à un pays, la République islamique, à un milieu, la haute bourgeoisie, dont la plupart des spectateurs français peuvent se sentir éloignés. Cela n'importe pas. Chaque mot touche, les silences saisissent autant que les cris, la franchise comme la mauvaise foi bouleversent.

9 : On retrouve la même voiture, une femme à la place du passager attend la conductrice de la première séquence, sa sœur. Tout les sépare, elles opposent sans tendresse leurs conceptions antagonistes de l'existence, après le séisme de la première séquence, celle-ci est plus descriptive, le sens des mots évoquant la manière dont des jeunes femmes conçoivent leur vie dans un cadre social particulier est un brillant exercice d'introspection. Elle permet de mieux voir aussi combien la conductrice est belle : une première dans l'œuvre d'un cinéaste dont les personnages féminins, surtout les séduisantes jeunes femmes, sont toujours restés des figures marginales. On sait désormais que Kiarostami filme aussi bien les femmes que les enfants et la nature.

8 : On a compris : *Ten* (« dix ») désigne le nombre d'épisodes d'un film composés d'autant de moments confrontant chacun la même conductrice à une passagère, ou à son fils. Le système de tournage minimal permet de capturer les instants fugaces et augmente le doute quant à la nature des scènes – « prises sur le vif » ou au contraire scénarisées à l'avance – auxquelles on assiste. Cet appareillage très simple

recèle d'incontestables vertus de mise en scène : il permet de balayer un grand nombre de situations sociales et personnelles, de confronter des attitudes et des opinions au cours d'une série de duos. Cette façon de faire court aussi le risque d'un certain artifice, voire d'une monotonie qu'aggravaient plutôt qu'elles ne les compenseraient les originalités de l'intrigue et les numéros d'actrices. Rien de tel.

UNE ODYSSEÉ D'AMOUR

Abbas Kiarostami profite de la légèreté, de la longue durée de tournage, du caractère peu onéreux et de l'absence de contrôle de la censure qui permet la petite caméra digitale. Il utilise les ressources dramatiques du cadre narratif qu'il a construit avec cette voiture sillonnant la ville (très présente et active, même si la caméra ne quitte jamais l'habitacle). Il ne se repose ni sur la technique ni sur la scénographie, mais, dans ce cadre à la fois contrignant et fécond, invente dans chaque instant ce que peut le cinéma. Chaque situation ouvre sur des mises en question d'une improbable audace, et dont l'irruption secoue et enthousiasme. Le moindre détail, le plus infime signe aimant l'émotion et le sens.

Le statut des femmes, le rôle de la télévision, la place réelle de la religion, le respect et la transgression des divers régimes de loi, le désir sexuel... il serait aussi futile qu'impossible de prétendre lister tous les thèmes qu'invoque le film et qui n'advivent que dans l'intensité de la présence physique de celles qui, de la vieille femme pieuse à la prostituée à la langue bien pendue, les incarnent. A Cannes, lieu par excellence du cinéma de prestige, le public était venu assister à une expérimentation un peu marginale d'un grand cinéaste contemporain.

Il a découvert et longuement ovationné une odyssee d'amour, de tendresse, de douleur, un chant de liberté. Entre connivence et sidération, ce compte à rebours s'est avéré celui de la mise sur orbite d'un grand film.

J.-M. F.

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film iranien. Avec Mania Akbari. (1 h 34.)

LA PHOTOGRAPHIE DE JEAN-MICHEL TURPIN

Leonardo, Martin, Sharon...
Au pied des marches, des centaines d'admirateurs, de curieux, de chasseurs d'autographes se bousculent pour apercevoir un visage célèbre. Les plus tenaces n'hésitent pas à installer leur campement dès le matin et réservent même leur emplacement en enchaînant leur fauteuil pliant ou leur escabeau.
La portière s'ouvre sur...



GAMMA

PANORAMA DES SÉLECTIONS

The Kid Stays in the Picture

CE DOCUMENTAIRE adapté de l'autobiographie du producteur Robert Evans s'appuie sur un récit passionnant qui se prêtait à tous égards à une adaptation cinématographique. La vie de Robert Evans est un roman en trois actes. Dans les années 1950, Evans fut un comédien médiocre. Dans les années 1960 et 1970, il devint le patron de Paramount et un producteur surdoué, à qui l'on doit *Le Parrain*, *Love Story*, *Rosemary's Baby* et *Chinatown*. Dans les années 1980, Robert Evans retombe dans l'anonymat, suite à une affaire de drogue. La voix off du producteur ponctue ce film tout à sa gloire. De nombreuses archives rendent ce documentaire passionnant. Une séquence réalisée par Evans lui-même au début des années 1970 est éloquente. Alors que les actionnaires de Gulf and Western, société propriétaire de Paramount à l'époque, menacent de fermer le studio, le jeune producteur leur explique dans un film promotionnel que cette société a encore un avenir. Gulf and Western laissera Robert Evans continuer son travail. Epoque bénie où les actionnaires d'une multinationale comprenaient encore quelque chose au cinéma... **S. Bd**

Sélection officielle, hors compétition. Documentaire américain de Brett Morgen et Nanette Burstein. (1 h 33.)

Abouna (notre père)

À NDJAMENA, capitale du Tchad, deux garçons, un adolescent et son petit frère, se réveillent un matin pour découvrir que leur père les a laissés avec leur mère. Cette absence finit par envahir la vie des enfants, et Mahamat-Saleh Haroun, qui réalise ici son deuxième long métrage, parvient à saisir la souffrance des fils, l'angoisse rentrée de leur mère, avec très peu de mots, en longs plans filmés avec fluidité. Le souci de la belle image est permanent, mais trouve toujours sa justification dans ce qu'on voit à l'écran. La beauté physique du monde n'est jamais si sensible que lorsqu'elle entoure le malheur, les séquences qui décrivent le séjour des enfants dans l'école coranique où les a placés leur mère le prouvent. Le récit n'est pas toujours à la hauteur de la manière, ce qui empêche Abouna d'atteindre tout à fait les sommets qu'il effleure par instants. **T. S.**

Quinzaine des réalisateurs. Film tchadien de Mahamat-Saleh Haroun. Avec Ahidjo Mahamat Moussa, Hamza Moctar Aguid.

24 Hour Party People

EMPRUNTANT son titre à une chanson des Happy Mondays, ce film se voudrait chant d'amour à la ville de Manchester et à sa transmutation, au long des années 1980, de capitale mondiale du coton en capitale de la musique, de la danse et des stupéfiants. Le destin d'Anthony Wilson, journaliste de télévision devenu patron du label discographique Factory et du night club l'Hacienda, sert de fil conducteur à ce collage réalisé dans la bonne humeur mais qui manque le but affiché de retrouver l'énergie de cette décennie. Divisé en deux parties, l'une centrée autour du groupe Joy Division, l'autre consacré aux tribulations des Happy Mondays, le film tente d'opposer le monde souterrain de la première formation à l'hédonisme anarchisant des seconds. Michael Winterbottom connaît suffisamment de ficelles de cinéma pour faire tenir son film debout, mais juste assez pour que les anciens combattants y trouvent leur compte. A la manière des malheureux qui ne plaisaient pas aux physionomistes de l'Hacienda, les autres resteront à l'entrée. **T. S.**

Compétition officielle. Film britannique de Michael Winterbottom. Avec Steve Cogan, Shirley Anderson. (1 h 56.)

Heremakono, en attendant le bonheur, d'Abderrahmane Sissako • Un film grave et aérien tourné dans une ville mauritanienne entre deux mondes

Hors du temps, entre désert et océan, la vie continue

LE NOM sonore de Nouadhibou évoque des souvenirs de journaux parlés du temps où le conflit du Sahara occidental était encore dans sa phase militaire ou bien des reportages télévisés sur les interminables trains qui charrirent le minerai de fer jusqu'à la côte mauritanienne. Mais c'est une ville, une vraie, faite de maisons aux toits en terrasse, avec l'électricité (on y reviendra, à l'électricité) et quelques voies goudronnées. Faite de gens aussi. Des Mauritaniens, bien sûr, des Africains du sud du Sahara aussi, faisant halte sur le chemin qui, ils l'espèrent, les amènera en Europe, et d'autres venus d'Europe ou d'Extrême-Orient.

Cette matière, les gens, les maisons, les paysages, Abderrahmane Sissako en a fait un film. Il ne s'est pas beaucoup soucié de passer par le truchement d'un récit. Pourtant, on distingue très nettement des figures dans *Heremakono*, qui, sans biographies accrochées au pan des boubous, deviendront au fil des minutes de vrais personnages.

Abdallah, un jeune exilé de retour auprès de sa mère, qui rêve de partir vers l'Europe et qui s'ennuie dans sa chambre car il ne parle pas le hassanya, la langue du lieu, comme le fit Abderrahmane Sissako à son arrivée en Mauritanie. Maata, un électricien qui éprouve d'immenses difficultés à faire passer le courant par les fils qu'il tend, sous le regard affectueux et moqueur de son petit apprenti. Une griotte aussi, qui apprend son répertoire à une

enfant à la voix magnifiquement éraillée.

Il n'y a pas besoin d'histoires pour leur donner vie, puisque justement *Heremakono*, expression malienne qui se traduit par « en attendant le bonheur », saisit ces êtres dans l'attente. Nouadhibou reste une ville mauritanienne, dont l'identité est rappelée par d'innombrables détails, mais le regard d'Abderrahmane Sissako transforme la cité en un monde où le temps obéit à d'autres règles, où l'attente et l'élaboration des désirs et des rêves occupent plus l'esprit et les corps que l'accomplissement.

LONGUES SÉQUENCES COMIQUES

Le film est fait de scènes délicatement juxtaposées, dont l'addition par le montage prend un sens à la fois cohérent et changeant, comme un paysage se transforme au fil des heures du jour. Parfois, il suffit d'un geste pour faire la séquence : une jeune femme vêtue de rose traverse une route presque recouverte par le sable devant une voiture arrêtée à une barrière.

A ces instants fugaces répondent de longues séquences comiques, qui montrent les difficultés qu'il y a à faire plier l'artisanat électrique aux habitudes du lieu. Maata et son apprenti sont d'une infinie patience, d'une ténacité à toute épreuve, indifférente à l'échec comme à la réussite. Leur travail occupe un peu de temps ; leurs lumières, de pauvres ampoules, dissipent un peu de nuit, mais l'obscurité ne renonce jamais. La

gravité non plus, qui fait sans cesse tomber les papiers qu'un chauffeur de taxi collectif essaie de faire tenir à son pare-soleil.

Enfin, le film est cerné par la mer et par le désert. Du rivage, on voit les carcasses d'immenses cargos échoués là par des armateurs qui préfèrent laisser leurs déchets aux pauvres. La mer a aussi amené des gens, vivants – comme ce Chinois qui courtise une belle de Nouadhibou en chantant son amour sur un karaoké – ou morts – comme ce cadavre amené par les flots. Dans les dunes, on peut marcher des heures sans avoir la sensation de s'être déplacé.

Pour montrer tout cela, pour partager ces expériences à la fois circonscrites dans le temps et l'espace, et universelles, Abderrahmane Sissako aura pu prendre le risque du sérieux, voire de l'ennui. C'est un cinéaste trop drôle, trop gracieux pour s'être laissé aller sur cette pente-là. *Heremakono* est un film grave qui échappe à la gravité. Son propos politique, jamais énoncé avec des mots, est d'une parfaite limpidité. Il dit au Nord qu'il ne peut ignorer tous ces gens qui voudraient le rejoindre, les exclure du temps qui vit le reste de la planète. Il rappelle au Sud tout ce qu'il y a à perdre en tournant son regard uniquement au-delà des mers ou du désert.

Thomas Sotinel

UN CERTAIN REGARD. Film mauritanien. Avec Khatra Ould Abdel kader, Maata Ould Mohamed Abeid, Nana Diakité. (1 h 35.)

Olivier-René Veillon, directeur général adjoint de MK2

« Nous ne voulons pas dépendre des chaînes de télévision françaises »

CANNES

de notre envoyée spéciale

Quel est votre sentiment sur l'évolution du financement du cinéma français ?

■ DÉBAT

Quel avenir pour le système de financement du cinéma français ?

Pour MK2, la France n'est qu'un élément du dispositif dans lequel tous les autres pays comptent au moins autant. La quasi-totalité de nos films bénéficient d'un budget construit pour plus de 50 % sur des recettes internationales. C'est une préoccupation dans toute la chaîne de fabrication des films, depuis le développement jusqu'à la distribution. Par exemple, un parti pris assez radical a été adopté pour *Ten*, d'Abbas Kiarostami : il a été financé à parité par le réalisateur et MK2. Dès le deuxième jour du Festival de Cannes, nous avions vendu les droits de distribution en salles de ce film dans cinq pays (Italie, Pays-Bas, Canada, Grèce et Suisse). Pour le prochain film de Claude Chabrol, *La Fleur du mal*, dont le tournage commence à Bordeaux, nous avons déjà conclu un accord de distribution avec Mika- do Films, en Italie, et avec Concorde Télé München, en Allemagne.

Après avoir effectué un rapprochement capitaliste avec Havas, le PDG de MK2, Marin Karmitz, a racheté les parts d'Havas pour reprendre le contrôle de son groupe. D'autres accords sont-ils envisagés ?

Pour Marin Karmitz, l'indépendance est essentielle. S'il y a des accords avec d'autres entreprises, ils seront de nature commerciale, comme avec Warner pour l'édition DVD de Chaplin, mais absolument pas capitalistiques.

Ce n'est pas dans la culture des sociétés de production françaises d'aller financer des films à l'international. Notre principe est effectivement de ne pas compter sur la France, de bâti l'économie des longs métrages hors de nos frontières. Cela nous permet aussi d'éviter la langue de bois épouvantable

Martin Scorsese lève un coin de voile sur « Gangs of New York » après des conflits de production

CANNES

de notre envoyé spécial

La présentation de 20 minutes inédites de *Gangs of New York*, le prochain film de Martin Scorsese, en présence du réalisateur américain et de deux stars du film, Leonardo DiCaprio et Cameron Diaz, ressemblait à un étrange rendez-vous mondain fixé en plein après-midi. Milla Jovovich et Sharon Stone montaient les marches, pendant que les spectateurs massés dans la grande salle du palais regardaient dubitatifs, sur un écran, ce ballet incongru. Martin Scorsese fit alors son apparition. D'abord pour rendre hommage à Billy Wilder, en présentant plusieurs extraits de ses films, dont *Assurance sur la mort*, *Sunset Boulevard*, *Certains l'aiment chaud* et *La Garçonne*.

Parmi les nombreuses anecdotes racontées sur un rythme frénétique par le réalisateur new-yorkais, qu'un traducteur français avait bien du mal à suivre, on en retiendra une : « J'ai vu mon premier film de Billy Wilder en 1950, j'avais 8 ans. Sunset Boulevard était un film comme je n'en avais jamais vu. Il n'appartenait à aucun des genres cinématographiques que je connaissais : le western ou le film noir. J'ai réalisé bien plus tard que c'était un film d'horreur, le film le plus honnête jamais réalisé sur Hollywood. »

Cette réflexion prenait une signification d'autant plus ironique en regard des récents déboires de Martin Scorsese avec Harvey Weinstein, patron de Miramax et coproducteur de *Gangs of New York*. D'abord prévue en décembre 2001, puis déplacée à l'été 2002, la sortie du film a été définitivement fixée au 25 décembre aux Etats-Unis. Ces différents reports ont été émaillés par des conflits entre Scorsese, qui envisageait un film de près de quatre heures, et son producteur qui tenait à un film plus court d'une heure. La longue finale de *Gangs of New York* serait de deux heures et quarante-quatre minutes.

■ CE QU'EST UN AMÉRICAIN

Le différend prit de telles proportions que Harvey Weinstein se fendit, au début du mois de mai, d'une lettre envoyée à des journalistes américains et européens, où il expliquait en substance à quel point le tournage de *Gangs of New York* fut exceptionnel et que des rumeurs et des différends ne sauront gâcher cette inoubliable expérience.

Pour résumer cette entreprise, Martin Scorsese sut trouver des mots simples et justes : « Gangs of New York est un projet que j'avais en tête depuis l'âge de dix ans. Je savais depuis 1970 qu'il me faudrait un jour raconter cette histoire. La plus grande partie du film se déroule entre 1846 et 1863, période de la première vague d'immigration, qui était irlandaise et qui allait donner une idée de ce que l'Amérique allait devenir. Le film pose la question de ce que sont les Etats-Unis et de ce qu'est un Américain. »

Un montage d'une vingtaine de minutes vint illustrer brillamment ces propos. Il s'ouvre sur une bataille d'une extrême sauvagerie entre deux gangs rivaux, où Daniel Day Lewis se bat à coups de hache contre Liam Neeson. De nombreuses séquences entre Leonardo DiCaprio et Cameron Diaz alternent avec des plans de studios où le New York des années 1840, reconstitué à Cinecitta, est d'un réalisme saisissant.

Néanmoins, cette succession de moments de bravoure, habituellement réservés aux acheteurs du marché du film, pose un véritable problème, présenté ainsi dans un grand festival. Un film ne se réduit pas une succession de morceaux choisis qui défont l'effet de surprise attendu au moment de sa sortie. Harvey Weinstein a réussi une belle opération marketing devant des festivaliers frustrés qui pouvaient se demander si, ce jour-là, les absents n'avaient pas raison.

Samuel Blumenfeld

Le Monde vous invite...

... à l'avant-première du nouveau film de Romain Goupil

lundi 27 mai à 20 heures

au MK2 Quai de Seine

14, Quai de la Seine 75019 Paris

Pour recevoir votre invitation pour deux personnes (200 places au total), téléphonez au 01-42-17-38-95, ce mardi 21 mai de 15 heures à 17 heures (100 places) et mercredi 22 mai de 10 heures à 12 heures (100 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et liberté").

Propos recueillis par Nicole Vulser

CULTURE AGENDA

FESTIVAL • Entre figures historiques et nouveaux talents, la manifestation des musiques dites « du Sud » a multiplié les propositions de styles pour un public curieux

Utopies touareg et cajun au festival Musiques métisses

ANGOULÈME

de notre envoyé spécial

C'est un couple d'une soixantaine d'années. Madame serre sur ses genoux un sac à main banal, monsieur porte un galurin usé. Ils écarquillent les yeux, attentifs. Sur scène, des hommes et des femmes du désert comme ils en ont vu à la télé. Un chant lancingant, ponctué de claques de mains, de youyous, des guitares qui tissent des boucles : le genre de musique que l'on n'entend jamais à la radio. Quand elle s'arrête, ils applaudissent de bon cœur. En consultant le programme, ils sauront qu'ils viennent d'écouter le groupe Tinarwi, la voix de la rébellion touareg au Mali. Ils apprendront que les mélèpées qui les ont emmenés loin parlent d'exil, d'amour, de vie quotidienne au pays tamashek.

Aperçue à un autre moment, cette femme, comme le couple, est venue pour se dépayser et retrouver des gens de son quartier qui tiennent un stand sur le site. Elle frappe dans ses mains, agite son



Steve Riley (photo) et ses Mamous Playboys de Louisiane, impeccables aux voix comme aux instruments.

corps, reprend un refrain. Steve Riley et ses Mamous Playboys la transportent à Mamou, en Louisiane, dans l'ambiance des bals « fais-do-do » le samedi soir, quand toute la ville guinche sur de la musique cajun. Le talent, quand on est

musicien, commence par savoir partager, transmettre le bonheur que l'on a de jouer, de chanter. Steve Riley et ses gaillards – impeccables aux voix comme aux instruments – ont cette qualité. Clifton Chenier Junior, un peu trop

poseur, lui, ne l'a pas. Beaucoup moins persuasif que ne le fut son illustre père, Clifton Chenier, mort en 1987, il présente à Angoulême l'autre musique de la Louisiane, celle des familles noires franco-phones et créoles, le zydeco. Dans une programmation où l'Afrique se taille la part du lion, Steve Riley et Clifton Chenier Junior illustrent les échanges qu'entretiennent Musiques métisses depuis plusieurs années avec le Festival international de Louisiane de Lafayette, dont les responsables programment régulièrement des artistes qu'ils ont découverts à Angoulême.

SOURCES DE PLAISIR

Cette année encore, entre figures historiques (dont le vétéran de la rumba congolaise, Wendo Kolo-soy, en concert au New Morning à Paris le 25 mai) et talents en quête de reconnaissance, Musiques métisses a multiplié les propositions de styles : chant touareg, zydeco, danzon, rumba congolaise, maloya. Populaire, bigarré, de tous âges, le public adhère à cette diversité, y trouve sources de plaisir, se laisse entraîner là où il n'aurait jamais pensé aller. Qu'importe l'étiquette pourvu qu'on ait l'ivresse.

Ici on invente des utopies. L'oreille n'est pas éduquée, faute de relais suffisants dans les médias ? Le corps et la sensibilité peuvent réagir à des sonorités, des rythmes qui ne leur sont pas familiers. Certains groupes croient en cette disponibilité, en cette curiosité naturelle, malgré les idées qui polluent l'air du temps. En mêlant les géographies, en invitant le Gangbé Brass Band du Bénin à le rejoindre sur scène, le groupe angevin Lo'Jo fait à sa manière acte de résistance. Comme les Corse de Zamballarana quand ils brassent les cultures et créent un langage transversal en habillant leurs polyphonies d'un instrumentarium varié.

Patrick Labesse

Les actions citoyennes de Quartiers lumières

ANGOULÈME

de notre envoyé spécial

Au village Quartiers lumières sur l'île de Bourgine, site du festival Musiques métisses, pas de concessions à des sociétés privées pour nourrir et désaltérer les 50 000 à 60 000 personnes qui fréquentent le festival durant quatre jours. Idem pour les opérations de nettoyage, d'accueil, d'animations, de ventes d'objets artisanaux. Tout passe par des associations communautaires ou humanitaires, des structures d'insertion dans le monde du travail, des centres sociaux pour les jeunes. Près de 800 non-professionnels sont ainsi impliqués dans la tenue du festival.

Pour Eric Surmely, administrateur de ce chantier, qui gère aussi les collaborations avec des artistes à l'année comme les actions en direction des collèges et lycées, l'opération Quartiers lumières – un intitulé administratif qui remonte à 1990 –, c'est avant tout du concret : « Ce qui est vendu ici va servir pour des projets précis. Le financement d'une école à Tananarive, un programme d'alphabetisation pour adultes à Ségou, des vacances pour des jeunes ou des familles de l'agglomération. Comme pour les actions artistiques. Ce qui en

ressort doit être de qualité, susceptible de ne pas rougir par rapport à la programmation du festival. Dans le même ordre d'idées, les musiciens, écrivains, conteurs ou plasticiens en résidence viennent plusieurs fois par mois, sur deux ou trois ans. Sinon, cela n'aurait pas de sens. »

Nul ici n'ira prétendre que ce travail de fond, qui demande beaucoup d'énergie, est la solution à tous les problèmes d'intégration, de mixité sociale ou culturelle auxquels sont confrontés les grands centres urbains (100 000 habitants sur l'agglomération), mais il y a ici une relation aux autres bien particulière. Pour les différentes communautés – Sénégal, Maghreb, Laos, Portugal, Réunion... –, le festival n'est pas une entité inaccessible, mais un lieu où peut être exprimée une citoyenneté. Les réflexes d'appartenance à des clans fermés et la fameuse peur de l'autre sont-ils pour autant gommés ? « Nous avons établi des connivences entre les habitants, répond Eric Surmely. C'est du long terme, souterrain. Mais je pense que chaque année on marque de petits points quand on constate qu'en dehors du festival il y a des envies de se retrouver. »

Sylvain Siclier

thème « Maisons nouvelles tendances », en partenariat avec *Le Monde*. Le public pourra assister à quatre tables rondes : un état des lieux avec la sociologue Monique Eleb, l'avocat Michel Huet, Jean-François Susini, président du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), et des représentants des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ; une réflexion sur l'idée de maison-laboratoire, avec des architectes comme Philippe Dubus, Jacques Moussafir, Anna Lacaton ; un tour d'horizon de la production actuelle ; enfin, un débat sur l'état de la culture architecturale en France. Le colloque est proposé en avant-première des 3^{es} Journées de la maison contemporaine organisées par Renov les week-ends du 7 au 8 juin et du 14 au 16 juin, au cours desquels 300 maisons particulières seront ouvertes au public.

CNAM, 292, rue Saint-Martin, Paris 3^e. M^{me} Rambuteau. Tél. : 01-46-33-90-36. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

donnée malheureusement beaucoup trop rare). Ouvert en 1992, le café fête ses dix ans à travers un festival décliné en dix soirées avec des artistes que l'on peut par ailleurs retrouver sur un CD *Orbize nz*, le deuxième de la collection *Cocktails Live au Satellit Café* (distribution Mélodie). Ouvert par Musafir le 21 mai (chants et musiques du Rajasthan), le voyage s'achèvera le 1^{er} juin en compagnie de la piquante chanteuse originaire d'Argentine Barbara Luna. Avec également au programme : Faton (le 22), Tam Trio (23), Sophia Charai (24), Janice DeRosa et Djelimoissa Condé (25), Adidjio (28), Sara Alexander (29), Hadouk Trio (30) et Eiichi Arai (31).

Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11^e. M^{me} Oberkampf. Tél. : 01-47-00-48-87. A 21 heures. 8 €.

PARIS Skatalites

Entamée le 30 avril, la tournée européenne des Skatalites passe par Paris. La nouvelle remplit d'aise tous les amateurs de musique jamaïcaine tant ce nom est mythique pour eux. Groupe légendaire du ska, la musique qu'ils inventent en Jamaïque au cours des années 1960 et qui donnera naissance plus tard au reggae, la bande des Skatalites n'a pas jeté l'éponge malgré le décès de leur fondateur, le saxophoniste Tommy McCook. Les membres du groupe viennent de sortir un nouvel album qui ne manque pas d'attrait (*From Paris With Love*, Mélodie) et leurs concerts restent toujours un concentré d'énergie houleuse et de bonne humeur contagieuse.

Cabaret Sauvage, Parc de La Villette, Espace « Au bord du canal », Paris 19^e. M^{me} Porte-de-La-Villette. Tél. : 01-42-09-01-09. Le 22, à 20 h 30. 22 €. (1^{re} partie : Issa Bagayogo).

Musiques

PARIS

Festival World Music au Satellit Café

Parmi les petits lieux sympathiques de la capitale où l'on peut écouter de la bonne musique pour un prix modique tout en buvant un verre, le Satellit Café se singularise au moins sur deux points. D'abord, sa programmation s'organise essentiellement autour des musiques du monde, ensuite, même si la visibilité laisse quelque peu à désirer, le son y est toujours absolument impeccable (une

MUSIQUE • La chanteuse des Fugees, en quête de spiritualité, livre un album solo déroutant

La crise de larmes de Lauryn Hill, reconvertis en Sœur Sourire chez MTV

PARFOIS

définie comme la fusion des expériences religieuse, sociale et musicale de la communauté afro-américaine, la soul se contente trop souvent aujourd'hui de tics et d'émotions standardisées. Dans ce monde de pathos chromés et de larmes synthétiques, le nouveau double album de Lauryn Hill ressemble à une singulière embarde. Le titre du disque, *Unplugged*, fait référence à la célèbre émission de la chaîne musicale MTV pendant laquelle il a été enregistré. La règle veut que les participants y jouent en version acoustique. Dans le cas de Lauryn Hill, ce ne sont pas que les instruments qui ont été « débranchés ». Seulement accompagné d'une guitare sèche, celle qui triomphait, il y a quatre ans, avec un premier album solo, *The Miseducation of Lauryn Hill*, vendu à 12 millions d'exemplaires, se livre en écorchée mystique, le temps de treize inédits qui affirment, jusqu'à un éprouvant vertige, couper les ponts avec le passé et les exigences de l'industrie.

Dès l'introduction, la chanteuse explique que ces nouvelles chansons content le cheminement spirituel et les épreuves qui l'ont menée jusqu'à la renaissance. « *J'étais une interprète professionnelle. Mais cette Lauryn Hill est morte. Aujourd'hui, je partage ma musique sans me soucier des règles du spectacle* » ; « *Dieu m'a changée* ». Le premier morceau, *Mr Intentional*, commence à peu près comme on l'avait rêvé. Habité et fragile, il fait espérer la réussite de cette reconversion folk sous la haute influence de Bob Marley (celui de *Redemption Song*). La belle-fille du roi rasta (épouse de Rohan Marley) dispose d'assez de crédibilité pour qu'on ait d'abord foi en cette entreprise de dépouillement.

Celle qui, aux côtés de Wyclef Jean et Pras, fut l'âme soul des Fugees – l'un des trios les plus populaires du rap américain –, avait réussi un coup de maître pour son premier essai solo. Enfant de la bourgeoisie noire de South Orange (New Jersey), cette mère de deux enfants, diplômée d'histoire de la

Columbia University, y parlait de l'amour et ses échecs, de la gloire et ses pièges, de la maternité et, déjà, de son inspiration religieuse. Une tournée avait suivi, ambitieuse adaptation des revues soul d'une autre époque. Puis une coupure qui, plus que du repos, entraîna douce et remise en cause. Des musiciens la menaçaient de procès pour travail non crédité. La dépression rodait. La chanteuse trouvait, parait-il, refuge dans la Bible.

CHEMIN DE CROIX

Rapidement, l'écoute de ce *Unplugged* révèle malaise et dérèglements. Si l'album s'étale sur deux chapitres, c'est moins à cause du nombre des chansons que des monologues quasi systématiques infligés entre les titres. Les thèmes de l'illumination au terme du chemin de croix, de la femme piégée par les artifices du star-system pourraient toucher s'ils ne sous-tendaient pas la tentation très américaine d'une morale régressive.

Paradoxalement, la volonté de dépouillement extrême pourra au final s'interpréter comme un sommet de complaisance plus que de modestie. Persuadée de la grandeur de sa quête, Lauryn Hill perd sa boussole esthétique. La ferveur de cette « révélation » ne peut pas grand-chose contre l'indigence du jeu de guitare d'une débutante et la platitude répétitive des mélodies. Telle une Sœur Sourire au bord de la crise de nerfs, la chanteuse épouse aussi sa jolie voix. A bout de souffle, elle déraille dès le premier quart d'heure de ce concert intime, jusqu'à un *I Gotta Find Peace of Mind* qui se termine en larmes. Si sincérité et émotion suffisaient à faire un grand disque, ce double-album serait un chef-d'œuvre. Il témoigne surtout d'une artiste qui, sous prétexte de transcendance, a rompu les amarres de son savoir-faire et de son inspiration.

Stéphane Davet

Lauryn Hill, *Unplugged* (Small/Sony).

Sélection revues de cinéma

par Samuel Blumenfeld

POSITIF

Accents d'actrices

La revue fête son cinquantième anniversaire avec un numéro spécial consacré aux actrices françaises. Des entretiens avec Nathalie Baye, Sandrine Bonnaire, Isabelle Huppert et Mathilde Seigner dominent cet ensemble qui distingue quatre comédiennes illustrant, chacune à leur manière, la politique des auteurs. Plusieurs textes théoriques complètent le dossier, avec notamment un article passionnant de Michel Chion, intitulé « Quelques accents d'actrices dans le cinéma français » et consacré aux voix de comédiennes françaises des trois dernières décennies. Des développements aussi inattendus que pertinents sur les voix de Juliette Binoche dans *Rendez-vous d'André Téchiné* ou de Severine Caneele dans *L'Humanité* de Bruno Dumont, ou sur la voix étonnamment grave de Marie Trintignant, qui n'a jamais été exploitée en tant que telle au cinéma, selon son auteur, sont passionnantes. L'excellente rubrique « Voix off » ouvre ce mois-ci ses colonnes au réalisateur canadien Atom Egoyan, avec un texte sur *La Dernière Bande* de Samuel Beckett. Intitulé « C'est de chuintements que sont faits les souvenirs », il prend une résonance particulière au moment où est projeté à Cannes son dernier film en date, *Ararat*.

N° 495, mai 2002, 136 p., 8 euros.

CAHIERS DU CINÉMA

Le cinéma français dans le monde

Le Festival de Cannes et un dossier sur l'état du cinéma français dans le monde composent l'essentiel du sommaire de la nouvelle livraison des *Cahiers du cinéma*. Clair et concis, le dossier sur Cannes propose un long texte sur la genèse de *Spider*, le nouveau film de David Cronenberg, et un passionnant entretien avec Amos Gitai, auteur de *Kedma*, qui cerne avec précision les enjeux esthétiques et idéologiques du film situé en 1948 quelques jours avant la naissance de l'Etat d'Israël. L'enquête sur l'état du cinéma français, selon son auteur, sont passionnantes. L'excellente rubrique « Voix off » ouvre ce mois-ci ses colonnes au réalisateur canadien Atom Egoyan, avec un texte sur *La Dernière Bande* de Samuel Beckett. Intitulé « C'est de chuintements que sont faits les souvenirs », il prend une résonance particulière au moment où est projeté à Cannes son dernier film en date, *Ararat*.

la diversité des points de vue qu'on y trouve, parmi lesquels un texte passionnant du réalisateur chinois Jia Zhangke sur le cinéma français en Chine. « Y a-t-il un modèle français ? » se demande l'un des articles, qui interroge vendeurs, réalisateurs, comédiens pour poursuivre un peu plus loin sur l'existence d'un modèle esthétique du cinéma français.

N° 568, mai 2002, 130 p., 5,40 euros.

REPÉRAGES

Des images animées

Ce mensuel de cinéma apparu il y a quelques années se distingue régulièrement par des choix audacieux. La revue réserve ainsi une part importante à *Metropolis*, le génial film d'animation du réalisateur japonais Rintaro. La sélection jeux vidéo accompagnée d'un long entretien avec les créateurs de *Final Fantasy X* montre une volonté très intéressante d'inclure l'univers du jeu vidéo dans le champ des images et du cinéma. Le dossier consacré à *Cannes* est un peu plus conventionnel, avec *Irréversible*, de Gaspar Noé, en tête d'affiche.

N° 29, mai 2002, 96 p., 4 euros.

OUVERTURE QUINZAINE DES RÉALISATEURS, CANNES 2002

L'oiseau d'argile

UN FILM RÉALISÉ PAR TAREQUE MASUD

EN SALLES VENDREDI 17 MAI

B.O. disponible chez **mk2** **music** **ZURBAN** **mk2 diffusion**

Aznavour, l'Arménien des Arméniens

Le chanteur et comédien incarne dans « Ararat », d'Atom Egoyan, présenté à Cannes, un cinéaste tournant un film sur le génocide de 1915

POUR la deuxième fois de sa vie, Charles Aznavour s'appelle Edouard Saroyan. En 1960, François Truffaut l'avait baptisé ainsi. Mais le héros de *Tirez sur le pianiste* changeait de nom en cours de vie et se faisait appeler Charlie Kohler. Aujourd'hui, Aznavour est Edouard Saroyan, cinéaste, porte-parole de la diaspora arménienne dans *Ararat*, d'Atom Egoyan. Son personnage réalise un film retracant le génocide des Arméniens par les Turcs.

Dans un grand salon d'un hôtel cannois, alors que tout le monde hurle autour de lui, Charles Aznavour impose une bulle de calme à sa table. Il remarque : « Je n'ai joué finalement que trois Arméniens dans ma carrière. Mais dans *Le Pianiste* ce n'était qu'un nom. Le film ne parle pas d'une famille arménienne. C'est seulement dans *Les Fantômes du chapeleur* [de Claude Chabrol d'après Simenon] qu'il est arménien. Mais son nom, je ne sais pas où Simenon avait été le chercher, n'est pas arménien. »

Les trois cinéastes qui lui ont rendu son identité familiale sont donc Truffaut, Chabrol et Egoyan. Mais le Saroyan qu'a imaginé le réalisateur d'*Ararat* est ultra-arménien, il ne voyage jamais sans une grenade dont il mange un grain chaque jour en un rituel du souvenir et rudoie un acteur turc qu'il a choisi pour incarner l'un des responsables du génocide de 1915. Cette intransigeance n'a rien à voir avec Charles Aznavour : « Je suis un cas particulier, je suis modéré totalement, j'attends un dialogue et je crois au dialogue. »

Un échange qui devrait selon lui conduire à la reconnaissance du génocide arménien par la Turquie : « Elle a tout à y gagner. La jeune génération turque ne peut porter indéfiniment cette tache, il faudra bien la laver. Je fonde beaucoup d'espoir dans la jeunesse. Peut-être qu'elle se lèvera comme la jeunesse de France s'est levée entre les deux tours de la présidentielle contre le vote de ses parents. » Le prestige du chanteur, de l'acteur, de la figure de proche, lui autorise cette modération. Il dit avoir « changé la manière de penser de beaucoup de gens » parmi ses amis arméniens, et balaie l'idée de réparations : « Qu'est ce que j'irais demander, la maison de mon grand-père ? Pour quoi faire ? J'irais l'habiter ? Non. Je la vendrais ? Ce serait graveux. »

Il dit aussi n'être jamais retourné dans l'Est de l'Anatolie, aujourd'hui turque, « un endroit qui a autrefois été l'Arménie », mais comprendre les jeunes qui, à l'instar de l'un des personnages d'*Ararat*, partent sur les lieux pour comprendre le cataclysme qui a frappé leur peuple. « A partir de quinze ans, ils commencent à chercher leurs racines et ils sont beaucoup plus déterminés que nous ne



JEAN-MICHEL TURPIN / GAMMA

BIOGRAPHIE

► 1924

Naissance à Paris.

► 1960

Porte pour la première fois à l'écran un nom arménien dans « Tirer sur le pianiste », de François Truffaut.

► 1988

Lance le mouvement Aznavour pour l'Arménie après le tremblement de terre.

► 2002

Tourne « Ararat » avec le Canadien d'origine arménienne Atom Egoyan.

l'ptions à obtenir la reconnaissance du génocide. Il s'est passé le contraire de ce que prévoyait le gouvernement turc, qui espérait que dans les sociétés occidentales de consommation, les jeunes oublieront.

En arrivant à Cannes, Charles Aznavour a pris rendez-vous avec des journalistes turcs. « Il faut se parler. La presse peut jouer un rôle en Turquie, il faut habituer le gouvernement à la liberté. » Ce rôle éminemment politique est venu avec la célébrité. Chez lui, « on ne parlait pas de génocide, on parlait des martyrs. J'ai connu le génocide en voyant pleurer ma mère qui avait perdu toute sa famille. Quand je suis devenu un peu célèbre, les gens, pas forcément des Arméniens, se sont mis à m'envoyer des articles, des témoignages, des textes, un poème de Max Jacob sur le génocide. Aujourd'hui, ça dure encore je reçois des lettres d'Américains pur sang, qui portent des noms qui n'ont rien d'arménien, dès qu'un article important paraît sur le sujet. »

Il raconte l'arrivée en France de ses parents, tous deux polyglottes, mais qui ne parlaient pas un mot de français. « Il fallait survivre, ne pas faire de bruit, se faire accepter. Dès qu'ils passaient le pas de la porte, ils étaient perdus. Chez nous on parlait arménien. Très jeunes, ma sœur et moi nous étions les traducteurs jusqu'à ce que mes parents puissent

parler couramment le français. Là, c'était fini, il avaient pris fait et cause pour ce pays. A la guerre, mon père s'est porté volontaire, ensuite ils ont été résistants. Les Arméniens ne retourneront pas en Arménie. Tout est ici, l'amitié, la culture, et nous ne renoncions rien de nos racines. Les voisins des Arméniens les aiment, parce que nous sommes conviviaux, parce que nous les invitons à manger, que nous sommes fiers de notre cuisine. Montand, qui avait vécu à Marseille, me parlait en arménien. J'ai encore une carte de lui avec un mot en arménien écrit en alphabet français. Le nombre de communautés qui se sont fondées en France... C'est ce qui fait un grand pays. »

UNE ICÔNE DE LA DIASPORA

Il était au Canada le soir du premier tour de la présidentielle. Il a été surpris des résultats et tient, même sur ce sujet, à rester mesuré : « Je ne suis pas contre Le Pen, je suis contre son programme. Si je le rencontre et qu'il me tend la main je ne lui crache pas à la figure, je lui serre la main. Mais si on discute deux minutes je lui dis que je ne suis pas d'accord avec sa manière de voir. Au Canada, quand on m'a posé la question j'ai répondu que si Le Pen avait existé quand mes parents sont venus en France, je ne serais pas français aujourd'hui. »

Charles Aznavour pense qu'*Ararat* n'aprendra rien à la jeune génération arménienne, la quatrième depuis l'exode et l'arrivée en Occident. Mais un éventuel succès du film provoquera la fierté de toute la communauté, qui voit dans son intégration la preuve de sa force : « A chaque fois que quelqu'un s'élève chez nous, ça prend une grande importance. On en a dans tous les domaines, en politique, dans les affaires, des gens comme [Serge] Tchuruk [le PDG d'Alcatel] sont des français d'origine arménienne. C'est important d'avoir un sujet d'orgueil. »

Il n'a pas besoin de préciser qu'il trône en bonne place dans cette galerie d'icônes de la diaspora. L'homme qui incarne aujourd'hui Edouard Saroyan pour Atom Egoyan estime être resté fidèle à celui qui joua Edouard Saroyan pour Truffaut, même si les années on passé. « Je le vois surtout dans mes chansons. Elles parlent toujours de jeunesse, la première pour dire qu'il faut profiter de la vie, la dernière pour évoquer les regrets. » Le temps n'a pourtant pas changé l'essentiel : « J'ai toujours fait des retours sur moi-même. Avant de parler, je relis ce que j'ai dit il y a trente ans. Il ne faut pas que l'homme d'aujourd'hui mente à l'homme d'hier. »

Thomas Sotinel

THOMAS FERENCZI

Bataille navale

ON S'ÉTONNE que Jacques Chirac ne soit pas encore intervenu, flamberge au vent, pour appeler à jeter l'envahisseur à la mer et protester contre cette atteinte intolérable à l'honneur de la France. Pensez donc, le « Défi français », notre glorieux vaisseau lancé à l'assaut de la Coupe de l'America, a été sauvagement éperonné par les mal-appris de Greenpeace, cette organisation étrangère dont l'Etat français a coulé naufrage, au prix de la vie d'un malheureux photographe, un des navires, le triste Rainbow-Warrior.

Ce mémorable acte de piraterie, commis en 1985, avait tout de même une autre allure ! Trois équipes d'espions, un sabotage discret, sans témoins ni images, une opération de professionnels. Mais cette tardive revanche de Greenpeace, quelle pitié ! Un modeste Zodiaq qui fonce sous le regard des caméras, et qui provoque, en tout et pour tout, une légère entaille sur le flanc du bateau. Un peu mesquin, tout de même. Du travail d'amateur.

On a vu la scène, à la télévision, rapide, fugace même. Un canot qui prend de la vitesse, des hommes qui s'agitent, on croit à une fausse manœuvre, on se dit que

le pilote a perdu le contrôle de son embarcation. Un ponton masque en partie l'action, le « Défi français » est là, à peine visible. Une bâche sera aussitôt placée sur la coque éraflée, mais, par une faveur spéciale, les téléspectateurs pourront apercevoir brièvement la fameuse entaille.

On sait bien que sur ces machines hautement sophistiquées la moindre écorchure peut dissimuler un grave dommage, mais on a un peu l'impression, tout de même, que les hommes du « Défi français » en rajoutent dans l'indignation. Sans doute attendent-ils des plus hautes autorités de l'Etat qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour venger l'offense. Alors, que faire ? Leur envoyer Jean-Pierre Raffarin, qui leur enseignera la « bonne gouvernance » ? Leur expédier Nicolas Sarkozy, qui les soumettra à l'autorité de ses policiers et de ses gendarmes ? Détourner Michèle Alliot-Marie de ses voyages en service commandé pour la diriger sur Lorient ? Ou faire appel à Roselyne Bachelot, la championne du nucléaire, qui leur expliquera que le patronage d'Areva, la principale entreprise nucléaire française, est le moins polluant qui soit ?

TÉLÉVISION

Le piano crève l'écran

Pré générique en plein *Casablanca*, traits défait de Bogart, accoudé seul devant sa bouteille de scotch ; Dooley Wilson au piano, reprenant la mélodie chavirante de Herman Hupfeld, *As Time Goes By...* L'écran trépide de claviers en cascades, héros récurrents du cinéma hollywoodien des années 1930 aux années 1960, tel que l'expose ce documentaire particulièrement « foutraque », mais par ailleurs assez plaisant, de Peter Rosen. Le piano, tour à tour ou simultanément symbole de réussite sociale, d'émancipation créatrice ; instrument de torture, de séduction ou de dérision ; personnage-clé de l'intrigue, drame ou happy end. Quelques perles – « *A Hollywood, le tabouret de piano a toujours été plus brûlant que la banquette arrière d'une Chevrolet* » –, quelques singularités – un extrait de *Sonate d'automne* de Bergman en pleine fresque hollywoodienne... –, et surtout du grand écart. Des compositions kaléidoscopiques des *Chercheuses d'or* de Busby Berkeley, ribambelles de belles aux pianos blancs, aux facéties tordantes des Marx Brothers et de Bugs Bunny ; en passant par la gamme des comédies légères, des mélodies romantico-guimauves et celle, plus palpitante, du fantastique ou de l'étrange. Avec, au passage, des raccourcis biographiques saisissants sur Chopin, Liszt ou Schumann, soudain « boostés » en tête des ventes de disques dans le sillage des superproductions... – Val. C.

Musica spécial Cannes : « Hollywood Loves the Piano », mercredi 22 à 21 h 40, Arte.

MERCREDI 22 MAI

► Croque-canards

9 h 00, TF1
Réalisée par ordinateur par Walt Kubiak, d'après des dessins de Michael Bedard (*Les Croque-canards*, éd. Nathan), cette série d'animation ancrée dans l'Amérique des années 1950 met en scène une tribu de palmipèdes citoyens de Canard-ville. Evoluant dans des décors qui rappellent l'œuvre

d'Edward Hopper – bar à banquettes de moleskine et rues éclairées au néon –, Bill, le canard au noeud papillon rouge, et ses copains Ed, Oly et Waddle vivent des aventures plus farfelues les unes que les autres qui amuseront les parents autant que les enfants. A savourer tous les mercredis (deux épisodes à la suite) jusqu'à la fin du mois de juin.

► La Chambre du fils

21 h 00, Canal+

A travers cette histoire d'une

famille confrontée à la mort du fils, Nanni Moretti prenait aussi congé de sa propre enfance pour assumer la paternité de son œuvre. « L'autobiographie ne prend pas nécessairement la forme d'une chronique, mais peut être aussi la transcription dans une fiction de ses sentiments les plus intimes », confiait au *Monde* le réalisateur (*Le Monde* du 19 mai 2001). Ce neuvième long métrage de l'enfant terrible du cinéma italien obtint la Palme d'or au Festival de Cannes 2001.

► Jean-Marie Tjibaou, la parole assassinée

21 h 05, Histoire

Le soir même de l'assassinat de dix de ses compagnons, parmi lesquels deux de ses frères, victimes d'une lâche embuscade, on vit Jean-Marie Tjibaou supplier ses partisans qui criaient vengeance de ne pas céder à la tentation des représailles.

Si cet homme de paix avait vécu sur les bords du Gange, ses contemporains auraient fait de lui un disciple de Gandhi. Voilà, entre autres éléments, ce qui apparaît dans ce magistral portrait posthume brossé en 1998 par deux journalistes de RFO-Nouméa, Wallès Kotra et Gilles Dagneau, à la veille de l'inauguration du centre culturel de Nouméa qui porte le nom du chef kanak tué en 1989.

LES GENS DE CANNES

► **Tony Leung**, prix du meilleur acteur à Cannes en 2000 pour son rôle dans *In the Mood for Love*, incarnera prochainement au cinéma celui qui fut le maître de kung-fu de **Bruce Lee**. « J'ai autrefois étudié les arts martiaux, mais il faut vraiment que je m'y remette », a précisé avec un brin d'inquiétude le séduisant acteur hongkongais.

► « J'aurais tellement aimé être une actrice française... », a confié **Maggie Cheung**, l'une des plus grandes stars du cinéma hongkongais, qui vient de tourner en Chine continentale une fresque épique réalisée par **Zhang Yimou**. « En France, les actrices peuvent être plus âgées. Elles sont reconnues et aimées avec les traces du temps qui passe, la maturité est prise en considération. A Hongkong, il faut un visage lisse et parfait ! »

► **Jean-Marie Messier**, PDG de Vivendi-Universal, a passé quelques heures, dimanche 19 mai, à Cannes, où il a assisté à la projection de *Playtime*, de **Jacques Tati**. **Barry Diller**, le patron d'Universal, séjourne quelques jours dans son yacht et soutient le film qui raconte la vie de **Robert Evans**, haute figure de Hollywood, sous le titre *The Kid Stays in the Picture*, de **Brett Morgan** et **Nanette Burstein**. **Xavier Couture**, nouveau PDG de Canal+, revient jeudi 24 mai pour les films produits par Studio Canal, *L'Adversaire* (**Nicole Garcia**), *Le Pianiste* (**Roman Polanski**) et *Irreversible* (**Gaspar Noé**).

► Au cours de la réunion annuelle d'Europa Cinéma (dispositif de soutien aux exploitants qui programmait au moins 30 % de films européens dans leurs salles), le metteur en scène et délégué palestinien **George Ibrahim** a décrit le saccage dont a été victime sa salle de 350 places, l'Al-Kasaba Theatre de Ramallah. Le système Dolby stéréo (financé il y a deux ans par Europa Cinéma) a été détruit et son projecteur vidéo volé « par l'armée israélienne, dans sa politique de destruction de tous les symboles culturels en Palestine ». L'exposé d'**Ibrahim** a d'ailleurs suscité de vives réactions de la délégation israélienne. Europa Cinéma a décidé de financer à nouveau l'achat d'un Dolby stéréo, mais aussi d'équiper l'Al-Kasaba d'un projecteur 35 mm portable, car il n'existe pas d'autre salle en Cisjordanie.

► *Mission Cléopâtre*, la mise en images des aventures d'Astérix et Obélix orchestrée par le réalisateur français **Alain Chabat**, a été vendue dans quarante pays. « L'adaptation a été globalement facile. Il y a peut-être une dizaine de gags intraduisibles », affirme le cinéaste, qui avait « pensé un moment réaliser deux versions, dont une internationale ». Le film a d'ores et déjà été vu par quatorze millions de personnes en France.

RADIO

MERCREDI 22 MAI

► Alter Ego

10 h 00, France-Inter
Thème de l'émission : l'enseignement des religions à l'école. Patricia Martin reçoit Régis Debray, auteur d'un rapport commandé par l'ancien ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, et rendu public en mars : *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque* (Ed. Odile Jacob).

► Journal Spécial Cannes

19 h 15, France-Bleu
Pour la deuxième année d'affilée, le réseau des radios locales de France Bleu propose, jusqu'au 24 mai, un journal quotidien consacré à l'actualité du Festival de Cannes et présenté par Laurent Delmas, rédacteur en chef du magazine *Synopsis*.

► Mesures, démésures

21 h 00, France-Culture
A l'occasion de trois concerts (le 23 mai, salle Olivier-Messiaen de Radio France, les 29 et 30 mai, au Théâtre du Châtelet, à Paris), le magazine de la musique contemporaine esquisse un portrait de Iannis Xenakis, compositeur français d'origine grecque, décédé en février 2001. Avec Claude Samuel (critique musical et journaliste), Claude Helffer (pianiste), Jean-Claude Risset et Anastas Mounir (compositeurs).

PIERRE GEORGES

Les abeilles

BON, bien sûr, il y a le football. Le football et les footballeurs partout. Matin, midi et soir. Le football en tranches, en pub, en pages. Le football, ont-ils bien dormi ces petits, et bien mangé et bien voyagé et bien récupéré, et bien pipi-caca, et bien logé, et bien, et bien et bien ?

Ce football-là, autant le préciser d'entrée, car nous n'en sommes encore qu'au préambule des préliminaires, nous exténué. Ils sont partout. Consentants ou non. Starisés ou pas. Et avant même que les choses sérieuses ne commencent, d'ici une petite quinzaine, la machine infernale à gaver tourne à plein régime. Et pourquoi ils n'ont pas eu un avion, un gros navion rien que pour eux, nos coqs en pâte volants, pour gagner ces lointaines contrées ? Et comment ils vont se refaire une santé, ces pauvres esclaves épousés saignés au mollet, aux deux mollets même, par les affreux exploiteurs du pauvre monde ? Et s'ils gagnent, supposition purement insulante, ils vont gagner, c'est sûr, allez les Bleus ! combien qu'ils auront de primes de gloire, hein combien ? 300 000, 400 000, 500 000 euros par tête de pipe ? La Légion d'honneur, dont c'est le bicentenaire aujourd'hui, mais vu qu'ils l'eurent déjà en 1998, ce sera promotion et champagne élyséen pour tout le monde ?

Vite, vite, qu'on en finisse ! Donc qu'on commence ! Parce que, avant, tout cet avant, cette folle sarabande de l'avant, commence sérieusement à nous pomper l'air et l'envie ! Alors que dans l'immédiat des choses plus sérieuses mériteraient toute notre attention. Revenant d'où l'on revient, c'est-à-dire d'une expédition d'une semaine, ensouillée mais périlleuse, dans la

fameuse France d'en-bas, chez nos délicieux amis et voisins du dessous et, nonobstant, de l'Est comtois, voilà que nous avons été mandatés, sommés même de parler d'un problème, qu'en ses redoutes pour crânes d'œuf la France d'en-haut veut ignorer délibérément.

Parler des élections ? De la candidature de Jean Tiberi, notre bon maire du 5^e, increvable arpenteur de la rue Mouffetard, en montée comme en descente ? De la passion subite de Jack Lang, pour Boulogne-sur-Mer, charmant port de pêche électoralement ? Des milliers de candidats aspirants à courir le cachet républicain, un homme, une voix, un euro et quelques ?

Et bien non, pas du tout ! Cette urgence-là aussi peut attendre ! Le problème que l'on veut soumettre est né d'un constat. Ou pour être plus précis d'un pique-nique. On n'imagine pas comme c'est instructif un pique-nique, sous les arbres en fleurs, en bordure de Saône, au joli mois de mai. Et reposant avec cela. Sauf que, dans ce cas précis, ce tableau idyllique et quasi virginal se double d'un constat tragique : sur les arbres en fleurs, plus l'ombre d'une abeille !

Où sont passées les abeilles ? Mortes. Tombées comme des mouches. Disparues, emportées par un redoutable fléau, une peste pesticide, la grande faucheuse des produits élégamment dits phytosanitaires. Les ruches sont désertées, comme rues de Vesoul à la nuit noire. Les ruches meuvent. Et avec elles toute la pollinisation. C'est une folie, une pure folie chimique, un crime et un suicide écologiques. Il y a des années que les apiculteurs le crient. Et qui les écoute, ces faiseurs de miel et d'alerte ?

« Il faut secouer le PCF pour qu'il revienne réellement à gauche »

LIMOGES

de notre correspondant

Impossible de résister à la tentation du cliché « astérixien » : ce sont bien des irréductibles villages qui, dans les forêts et les landes du plateau de Millevaches, le cœur du Limousin, ont pris à contre-pied les résultats nationaux de la présidentielle. Nombre de communes y ont fait honneur à leur ancestral ancrage « rouge » et porté Robert Hue à la première place : 34 % à Pradines et à Bonnefond (Corrèze), 29 % à Lizières (Creuse), 26 % à Sainte-Anne-Saint-Priest (Haute-Vienne). Le canton corrézien de Bugeat, en pleine Chiriqua, a donné 18,43 % au candidat du PCF ; le canton haut-viennois d'Eymoutiers 11,74 %.

Evidemment, rapporté au nombre d'électeurs, cela ne fait pas foule. Sur les 120 communes du plateau de Millevaches, celles qui dépassent le millier d'électeurs se comptent sur les doigts de la main. Le pays, saigné par l'exode rural, ne compte guère que dix habitants au kilomètre carré et se sent toujours abandonné.

Mais la déception des cinq ans de gauche plurielle, dit Jean-Louis Bataille, maire de Nedde (Haute-Vienne), 550 habitants, a résisté à la tentation de l'extrême droite. Question d'honneur : « La personnalité régionale a été forgée par les émigrations saisonnières des maçons limousins, par la culture ouvrière qu'ils ont ramenée, et, plus récemment, par la Résistance. » Jean-Louis Bataille, 43 ans, postier, est militant cégétiste. Sa commune a placé Robert Hue en tête, avec 22,05 % des voix. « Ce n'est pas un bon score, estime-t-il, il y a une perte de 86 voix depuis 1995. » Au profit de qui ? « Arlette et Besancenot surtout, ce qui prouve bien que l'enracinement reste à gauche. » Le message est clair : « Le pouvoir nous méprise trop, et les gens d'ici supportent encore moins d'être méprisés par un gouvernement de gauche. »

Le sentiment d'abandon, ajoute-t-il, ne relève pas du fantasme : « Les privatisations, le retrait du service public, les décisions européennes, cela relève à Paris de débats théoriques,

CARNET DE CAMPAGNE



Jacques Joffre, militant et maire d'un village de Corrèze, qui a perdu l'école, le bureau de poste...

FÉDÉRIQUE AVRIL

mais, ici, c'est du vécu quotidien. » Quelques exemples ? « Nous n'avons pas accès au portable ; la direction départementale de l'équipement ne réalise plus les études dont les maires ruraux ont besoin. La commune est alimentée en eau par le captage de onze sources, en régime municipale. Or les normes européennes jugent cette eau trop acide. L'acidité, en terrain granitique, c'est naturel, mais nous devons installer onze dispositifs pour la traiter. Lorsqu'on nous a expliqué ça à Limoges, Vivendi était présent. Pas par hasard. »

Mêmes propos, un peu plus haut. A Gourdon-Murat (Corrèze), 108 habitants, de robustes mai-



sons de granite autour d'un monument inattendu : une haute stèle, ornée du portrait en bronze d'un enfant du pays, Damien Magnaval, devenu secrétaire général du syndicat CGT des taxis parisiens, mort en 1938 en Espagne, dans les Brigades internationales. Ici aussi, Robert Hue est arrivé premier, avec 31,25 % des voix. Le maire, Jacques Joffre, 55 ans, assureur et militant communiste, a donné sa signature à Daniel Gluckstein, « pour secouer un peu le parti, qu'il revienne véritablement à gauche ». Il juge lui aussi les résultats médiocres : « Par rapport à 1995, le vote Hue a pratiquement diminué de moitié. »

« Ici, il n'y a plus de présence publique depuis longtemps » : les enfants vont à l'école à Bugeat, le chef-lieu du canton, à 10 kilomètres ; c'est aussi là-bas qu'est le bureau de poste, que l'on dit menacé. A cette situation, Jacques Joffre ajoute un grief moins connu : « Les ruraux déposaient volontiers leur argent au Trésor public, qui était l'instance financière la plus proche. C'est maintenant interdit ; Bruxelles juge que c'était une concurrence indue aux banques privées. »

L'interrogation commune, c'est le vote Le Pen : 10 % à Gourdon-Murat, 6,6 % à Nedde, moins de 10 % sur l'ensemble du plateau. Un résultat qui a piqué au vif. « Ici, dit Jacques Joffre, il n'y a pas de violences, pas de chômeurs, pas d'immigrés. » Alors ? « Il y a beaucoup de personnes âgées isolées, qui n'ont que la télé pour source d'information. Tout ce martelage sur l'insécurité finit par imprégner les esprits : on va voter Le Pen par crainte que ça finisse par arriver. » Jean-Louis Bataille, lui, redoute un effet d'habitude : « Cela tend à devenir un vote ordinaire, qui s'enracine. » Ce qui reste positif, c'est que « cela reste ici un vote honteux ». Un mouvement passager, alors ? « Ça dépend des partis de gauche, qu'ils sachent comprendre le message. On en jugera aux législatives... »

Georges Chatain

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'Angleterre et la Chine

L'ANGLETERRE a décidé de fermer les dernières maisons d'affaires qu'elle maintenait encore en Chine communiste. C'est la fin d'un long chapitre d'histoire. Le grand empire économique que la Grande-Bretagne avait bâti en Chine par un effort de plus d'un siècle est aujourd'hui liquidé. Ceux qu'on appelle à Londres du beau nom de « marchands aventuriers » ont tenté dans les mers et sur les rivages de Chine une dernière aventure, et

cette aventure s'est terminée par un échec. La Chine garderait, quel que fût son régime, pensaient-ils, une certaine complaisance à l'égard des maisons d'affaires occidentales et surtout des maisons britanniques, puisque Londres, à leur demande, consentait à reconnaître officiellement le nouveau régime. L'expérience a été toute différente et mérite d'être méditée dans toute sa gravité. La Chine a fait passer la politique avant l'économie. Le com-

missaire du peuple a eu le dessus sur le vieux marchand chinois d'autrefois. Les communistes qui règnent à Pékin ont préféré condamner leur pays à prolonger sa pauvreté et à retarder sa reconstruction matérielle plutôt que de prolonger sa dépendance économique à l'égard de l'Occident. Craignons que d'autres pays asiatiques ne fassent de même le jour où ils en auraient la possibilité.

(22 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Législatives.** Lemonde.fr et tf1.fr poursuivent leur partenariat et proposent aux internautes de suivre la campagne sur leur site commun Législatives 2002. <http://elections.lemonde.fr>

■ **Paris d'avenir.** Deux vétérans de la Silicon Valley ont créé un site de paris à long terme et à vocation philanthropique : en misant, les internautes mettent la communauté scientifique au défi de réaliser leurs prévisions. <http://interactif.lemonde.fr>

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télécopieur : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 12

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

► **Tirage** du *Monde* daté mardi 21 mai 2002 : 463 592 exemplaires.

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La République réélue ».

1 - 3

Préparez bien votre Mondial

120 pages d'enquêtes sur l'univers du football
32 portraits des équipes qualifiées

6,50 € chez votre marchand de journaux

Le Monde

ECONOMIE

MERCREDI 22 MAI 2002



EUROPE

Pour Nihat Akyol, l'ambassadeur de la Turquie auprès de Bruxelles, l'adhésion de son pays à l'Union est plus pénalisée par l'économie que par les droits de l'homme **p. IV**

FOCUS

Selon le Bureau international du travail, 245 millions d'enfants sont contraints de travailler. Parmi eux, 8,4 millions exercent des activités condamnables, telle la prostitution **p. V**

EMPLOI

• Le nouveau gouvernement pourrait créer un dispositif pour l'emploi des jeunes, sous la forme d'exonération de charges pour les moins de 22 ans **p. VII**
• Tout-puissants il y a deux ans, les directeurs informatiques n'ont plus aujourd'hui le vent en poupe **p. VIII**

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Gestion et administration p. X
- Banques assurances p. XI
- Ingénieurs p. XII
- Carrières internationales p. XIII et XIV
- Collectivités territoriales p. XV et XVI

PHILIPPE MARTIN
ET THOMAS PIKETTY
ONT ÉTÉ PRIMÉS
EX AEQUO PAR LE
« MONDE ECONOMIE »
ET LE CERCLE
DES ECONOMISTES

Prix 2002 du meilleur jeune économiste de France

... PEUT-ÊTRE ENCORE
UN DERNIER CONSEIL
À DONNER À VOS AÎNÉS ?



Une fois que nous savons quelque chose, nous ne pouvons même plus imaginer penser différemment. Il nous est donc difficile de nous rendre compte que ce que nous savons peut ne pas être évident du tout pour d'autres qui sont moins informés. » C'est là « la malédiction de la connaissance » qui, ajoutée à l'optimisme (et aux vœux pieux), à l'excès de confiance en soi et à l'effet de faux consensus, sont les quatre principaux préjugés qui, selon l'économiste américain Richard Thaler, risquent de pénaliser toute tentative d'anticipation sur le sort futur de la science économique – et de ceux qui en

sont les prescripteurs. Le brillant – et amusant – essai consacré par Richard Thaler à l'avenir incertain de la vision de l'*homo oeconomicus*, paru en 2000 dans le *Journal of Economic Perspectives*, aborde quelques-unes des critiques formulées à l'encontre des modèles sous-jacents de cette science, imprégnés d'une excessive rationalité. L'auteur, transformé en psychologue, escompte tout d'abord que ces modèles retiendront une vision beaucoup plus émotionnelle du fonctionnement de l'*homo oeconomicus*, ne fût-ce que par une meilleure compréhension du système cognitif humain, et se hasarde à des prévisions sur l'avenir de l'économie, dont il reconnaît que, « si

elles se réalisent, ce seront les jeunes économistes qui auront fait le travail. Certains de ces jeunes économistes apparaissent déjà à l'horizon. D'autres suivront », affirme Richard Thaler.

Pour le « Monde Economie » et le Cercle des économistes qui, en 2000, ont créé le Prix du meilleur jeune économiste de France, destiné à récompenser un chercheur de moins de 40 ans, cet horizon apparaît tout à fait dégagé et la relève est effectivement assurée à en juger par la personnalité et la qualité des travaux que le jury a eu le privilège de primer depuis la création de cette distinction. Le Prix 2000 avait été attribué ex aequo à Agnès Benassy-Quéré (34 ans),

professeur d'économie à l'université Paris-X Nanterre, et à Bruno Amable (39 ans), professeur à l'université Lille-II et chercheur au Centre d'études prospectives d'économie mathématiques appliquées à la planification (Cepremap) — la première pour ses travaux sur la monnaie et les taux de change, le second en raison de ses contributions à l'étude des composites nouvelles de la croissance et à la constitution des nouvelles formes de capitalisme. La version 2001 de cette distinction était allée à Pierre Cahuc (39 ans), professeur d'économie à l'université Paris-I, reconnu comme un spécialiste du marché du travail.

Cette année, ce sont à nouveau deux lauréats qui ont été désignés pour recevoir, ex aequo, le Prix 2002 du meilleur jeune économiste de France, à savoir Philippe Martin (36 ans), professeur agrégé à l'université Lille-I, enseignant à l'Ecole polytechnique et actuellement détaché auprès du département de la recherche de la Banque fédérale de réserve de New York, et Thomas Piketty (31 ans), directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), chercheur au Cepremap. Ce dernier est membre de la Commission des comptes de la nation et du Conseil d'analyse économique. Spécialiste de macroéconomie internationale, d'intégration commerciale, monétaire et financière, ainsi que de géographie économique, Philippe Martin a notamment produit une étude sur la libéralisation financière et sur son impact sur les pays émergents, qui a retenu l'attention du jury. Reconnu pour l'originalité et la qualité de ses travaux, Thomas Piketty a notamment entrepris une volumineuse recherche sur l'inégalité des revenus aux Etats-Unis durant la période 1913-1998, elle aussi remarquée par le « Monde Economie » et le Cercle des économistes.

Outre ces deux lauréats, le jury a aussi voulu récompenser les travaux de quatre nominés, à savoir Emmanuelle Auriol, professeur à l'université Toulouse-I et directrice de l'IUP ingénierie économique, Philippe Askenazy, chercheur au Cepremap, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de mathématiques, Olivier Jeanne, polytechnicien, diplômé de la London School of Economics, actuellement détaché au département de la recherche du Fonds monétaire international, enfin, Bernard Salanié, polytechnicien, docteur en économie, diplômé de l'Ensae et qui dirige le Crest à l'Insee.

En remettant leur prix, le 16 mai, aux deux lauréats et en annonçant la distinction qui revient aux quatre nominés, Roger Guesnerie, professeur au Collège de France où il est titulaire de la chaire de « Théorie économique et organisation sociale »,

le », a tenu à évoquer le pouvoir d'influence, réel ou supposé, prêté aux économistes.

Sur ce chapitre, John Maynard Keynes était catégorique. « Les idées des économistes et des philosophies politiques, qu'elles soient justes ou fausses, sont plus puissantes qu'on le croit généralement. A vrai dire, il n'y a pas grand-chose d'autre qui gouverne le monde. » Tempérant le propos, le professeur

les plus en amont de la politique économique répondent souvent, même si c'est très indirectement, aux interpellations de la société. Et ceci vaut pour l'économie comme pour les autres sciences sociales ». Un propos qui tend à rapprocher les producteurs de savoir — « un vocable sous lequel le monde universitaire aime à se voir reconnu », des médiateurs du savoir, en l'occurrence les professionnels de l'information.

« Les idées des économistes et des philosophies politiques, qu'elles soient justes ou fausses, sont plus puissantes qu'on le croit généralement. A vrai dire, il n'y a pas grand-chose d'autre qui gouverne le monde »

JOHN MAYNARD KEYNES

Guesnerie considère que « le pouvoir d'influence que Keynes prête aux économistes doit sans doute être interprété comme celui d'une influence collective dont les économistes qui interviennent dans le débat sont les vecteurs et non nécessairement les instigateurs ». En fait, poursuit-il, « les recherches les plus abstraites,

Deux catégories autant concernées par la construction du message que par la crédibilité collective des messagers, une préoccupation commune qui donne tout son sens au Prix délivré par « Le Monde Economie » et le Cercle des économistes.

Serge Marti

Le CENTRE SAINT-GOBAIN pour la recherche en économie

sous la présidence de **Robert Solow**
organise sa quatrième conférence

Éducation, formation et emploi

les 20 et 21 juin 2002

aux Miroirs : 18, avenue d'Alsace - 92096 La Défense 3
 métro ligne 1, station Esplanade

Jeudi 20 juin 2002 - 9h30

Les évolutions récentes de la nature du travail

Contributeurs : Karen Shire (Université de Duisbourg), Tom Kochan (MIT)

Discutants : Jean-Christophe le Duigou (CGT), Bernard Gazier (Université de Paris I)

Jeudi 20 juin 2002 - 14h30

La relation d'emploi sur les nouveaux marchés du travail

Contributeurs : Peter Auer (BIT), Jérôme Gautier (Université de Reims)

Discutants : François Eymard-Duvernay (Université de Paris X), David Marsden (London School of Economics)

Vendredi 21 juin 2002 - 9h30

Quelles formations pour quelles activités ?

Contributeurs : Arndt Sorge (Université de Groningen), Robert Boyer (EHESS)

Discutants : Mari Sako (Université d'xford), Eric Verdier (CNRS)

Vendredi 21 juin 2002 - 14h30

Quels emplois pour les moins-qualifiés ?

Contributeurs : Richard Freeman (London School of Economics), Fritz Scharpf (Institut Max Planck de Cologne)

Discutants : Robert Solow (MIT), Wolfgang Streeck (Institut Max Planck de Cologne)

Pour assister à la conférence,
veuillez vous inscrire sur le site www.centre-saint-gobain.org
ou contacter le Centre, téléphone : 01 49 04 11 00,
courrier électronique : centre@saint-gobain.com,
avant le 10 juin.



Emmanuelle Auriol, nominée

L'économie du développement



► Emmanuelle Auriol, 35 ans, est depuis 1998 professeur à l'université Toulouse-I et directrice de l'Institut universitaire professionnel (IUP) d'ingénierie économique de cette université.

Agrégée en 1996, docteur en sciences économiques sous la direction de Jean-Jacques Lafont en 1992, également titulaire d'un magistère d'économiste statisticien en 1989, elle a été maître de conférences à Toulouse-I de 1993 à 1996, professeur à Aix-Marseille-II de 1996 à 1998. Elle a parallèlement été profes-

seur associée à l'Ecole polytechnique en 2000 et 2001 et enseigne comme *visiting professor* dans les universités américaines de Californie à Berkeley et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), depuis 1998 et 2000 respectivement.

Emmanuelle Auriol a travaillé sur la régulation des marchés, le fonctionnement des monopoles et duopoles et l'économie industrielle (du point de vue de l'organisation et des ressources humaines).

Elle s'est ensuite intéressée aux politiques économiques, financières et fiscales en vigueur dans les pays en voie de développement.

Nous poursuivons les uns et les autres deux objectifs, d'abord mieux valoriser la richesse académique dans notre pays et faire émerger des talents plus spécifiques qui sont soit primés, soit nommés. Comme précédemment, nous avons procédé selon une démarche définie en commun.

Quelles leçons peut-on tirer de ce panel très représentatif des domaines d'intérêt des jeunes économistes ? Les sujets demeurent très variés et touchent, directement ou indirectement, aux grands thèmes de la période : la croissance, déclinée sous ses diverses facettes (croissance potentielle, croissance endogène, etc.) et analysée en particulier à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; la mondialisation, ses avantages et les défis qu'elle pose, questions au centre du nouveau cycle de négociations commerciales internationales et de l'articulation à opérer entre les normes habituelles et des normes plus récemment valorisées (normes sociales, d'environnement...) ; le rôle de l'Etat dans le contexte de la libéralisation et de la déréglementation mais avec aussi la persistance d'imperfections de marché ; la définition d'une nouvelle architecture financière internationale, tant évoquée depuis la cri-

se asiatique de 1997 et la crise russe de 1998, et dont le contenu concrètement tardé à se préciser. Autant de défis qui appellent tout à la fois un renouvellement des théories, de l'imagination et du courage dans les politiques mises en œuvre, et surtout de constants allers et retours entre les unes et les autres.

Quelques tendances plus précises se dégagent et s'affirment. Encore plus que par le passé, le fonctionnement du marché du travail, l'analyse des leviers qui permettraient de le rendre plus actif, plus susceptible d'améliorer les flux d'entrée et de sortie, en un mot qui permettraient de recadrer les politiques pour l'emploi, retiennent l'attention. On se souvient que le débat de la dernière décence a porté sur la répartition du travail et la baisse des charges sur le travail non qualifié. Ces politiques, quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur elles, ont, pour certaines, atteint leurs limites et c'est ce défi que les économistes tentent aujourd'hui de relever.

Même interrogation sur les inégalités, notamment celles liées à l'efficience ou l'inefficience de la politique fiscale et de redistribution. Là aussi, l'analyse économique progresse, donnant aux politiques la possibilité d'adopter des choix opérationnels. La réduction actuelle des impôts, en France comme dans d'autres pays européens, fournit des tests privilégiés pour les modèles fiscaux. Les politiques d'allégements de charges ou la prime pour l'emploi également.

Un champ spécialement couvert englobe l'ensemble, très vaste, des questions monétaires et financières, y compris bien sûr tout ce qui est lié à l'intégration des mar-

ches de capitaux et aux conséquences de l'arrivée de l'euro. Nombreux sont les travaux qui se penchent sur les mécanismes des crises financières, l'insuffisance de la gouvernance mondiale (mais aussi européenne), les effets favorables ou non de la libéralisation des flux financiers, notamment pour les pays émergents.

Peut-on appliquer aux Etats la procédure de faillite conçue pour les entreprises (débats actuels autour de la proposition d'Anne Krueger) ? Dans un monde marqué par des crises bancaires et financières à répétition, aux conséquences potentiellement ou effectivement systémiques, comment traiter la question du (des) « préteurs(s) en dernier ressort » au plan international ? Jusqu'à présent, les conséquences systémiques de la faillite d'Enron dépassent celles nées de la crise argentine.

MULTIPLES APPORTS

Le cas d'Enron attire l'attention sur des thèmes allant (heureusement !) au-delà du clivage micro-macroéconomie. Il met en lumière l'importance des systèmes comptables, de la bonne gouvernance d'entreprise et le poids persistant des conflits d'intérêts. Les meilleurs travaux relevant de ce vaste champ partent des théories les plus récentes pour proposer de nouvelles pistes pour les politiques économiques, la coordination internationale, de manière plus générale les systèmes de régulation. On le voit, l'économie est vraiment revenue vers les problèmes de choix de politiques avec un souci constant de donner de la rigueur à la réflexion et de la confrontation permanente aux faits observés.

Choix de politiques, méthodolo-

LES ANIMATEURS DU DÉBAT ÉCONOMIQUE

Le Cercle des économistes comprend Michel Aglietta, Patrick Artus, Agnès Bénassy-Quéré (lauréate 2000, ex aequo avec Bruno Amable, du prix du Meilleur jeune économiste), Jean-Paul Béthéléem, Jean-Pierre Boisivon, Christian de Boissieu, Anton Brender, Jean-Michel Charpin, Jean-Marie Chevalier, Elie Cohen, Michel Didier, Pierre Dockès, Henri Guillaume, Marc Guillaume, Pierre Jacquet, Bertrand Jacquillat, Jean-Dominique Lafay, Jean-Hervé Lorenzi (président du Cercle), Charles-Albert Michalet, Jacques Mistral, Olivier Pastré, Anne Perrot, Dominique Roux, Christian Saint-Etienne, Christian Sautter, Christian Stoffaës et Daniel Vitry.

gie... l'économie et donc les travaux des économistes évoluent. Ces travaux ne sont, en effet, que rarement le fruit de chercheurs isolés, tant les économistes bénéficient aujourd'hui des multiples apports publiés à travers le monde par des centres de recherche particulièrement actifs constituant de véritables réseaux. Dans un certain sens, on peut même considérer que ces études s'apparentent à de véritables travaux de groupe, ce qui, bien évidemment, peu constituer une gêne pour tout jury devant apprécier avant tout les travaux d'un individu. Mais c'est la réalité de la recherche actuelle et il convient de l'accepter. Elle témoigne de la force et de la richesse des échanges ; ce ne sont plus seulement ses travaux mais aussi la propre vision de l'auteur et sa capacité à faire l'aller-retour entre la théorie, l'économie appliquée et la politique économique que le jury apprécie.

Les centres de recherche ne sont plus cantonnés à quelques rares universités parisiennes ou de province. A ce titre, il convient de souligner le rôle fédérateur joué par l'Association française de science économique (AFSE). Les thèmes abordés évoluent également de manière constructive. L'économiste est davantage en contact avec le réel, proposant modèles et solutions. On est loin du débat, souvent mal posé et en grande partie artificiel, entre approche formalisée et non formalisée. En combinant simultanément les deux approches, les économistes sont aujourd'hui capables de synthétiser de multiples problématiques et surtout de proposer des solutions à la fois fondées et d'application concrète.

C'est ainsi qu'en traitant tout à la fois plus et mieux de la cité, l'économie, par l'usage accru de la formalisation, devient plus politique dans le bon sens du terme. En fournissant un outil de mesure pour une meilleure compréhension des événements, la formalisation permet non seulement d'évaluer des solutions mais contribue aussi à l'émergence d'un langage commun aux diverses écoles de pensée, par-delà la diversité des domaines d'étude et des sensibilités.

Le Cercle des économistes

Philippe Askenazy, nominé

► Philippe Askenazy, 30 ans, est chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et chercheur au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification (Cepremap). Il enseigne également à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé).

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est docteur en sciences économiques à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (laboratoire Delta) sous la direc-

tion de Daniel Cohen en 1999, agrégé de mathématiques, titulaire d'un magistère en mathématiques fondamentales, appliquées et informatique.

Intéressé par les phénomènes d'innovation technologique et organisationnelle, il a consacré ses travaux à leur impact tant sur les conditions de travail que sur les inégalités et le partage de la valeur ajoutée, ce qui l'a mené à réfléchir aux modèles de croissance économique, tout en continuant à se pencher sur les évolutions du travail.

Il a publié en 2001 aux éditions Economica *La Croissance moderne - Organisations innovantes du travail*.

Les jeunes économistes privilégient les grands thèmes de la période

**ILS SONT
CAPABLES
DE SYNTHÉTISER
DE MULTIPLES
PROBLÉMATIQUES**

Nous en sommes à la troisième édition du Prix du meilleur jeune économiste de France que « Le Monde Economie » et le Cercle des économistes décernent conjointement. Progressivement, une vraie philosophie se met en place.

Nous poursuivons les uns et les autres deux objectifs, d'abord mieux valoriser la richesse académique dans notre pays et faire émerger des talents plus spécifiques qui sont soit primés, soit nommés. Comme précédemment, nous avons procédé selon une démarche définie en commun.

Quelles leçons peut-on tirer de ce panel très représentatif des domaines d'intérêt des jeunes économistes ? Les sujets demeurent très variés et touchent, directement ou indirectement, aux grands thèmes de la période : la croissance, déclinée sous ses diverses facettes (croissance potentielle, croissance endogène, etc.) et analysée en particulier à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; la mondialisation, ses avantages et les défis qu'elle pose, questions au centre du nouveau cycle de négociations commerciales internationales et de l'articulation à opérer entre les normes habituelles et des normes plus récemment valorisées (normes sociales, d'environnement...) ; le rôle de l'Etat dans le contexte de la libéralisation et de la déréglementation mais avec aussi la persistance d'imperfections de marché ; la définition d'une nouvelle architecture financière internationale, tant évoquée depuis la cri-

ne, le débat a pu finalement être dépassionné.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Sur l'axe politique, les cartes ont été redistribuées : le bloc soviétique a disparu. Il n'existe donc plus deux systèmes économiques « rivaux ». Pour autant, il est difficile de croire que le marché constitue la clé de tous nos problèmes. Sur l'axe méthodologique, la position dominante de la Société d'économétrie va de pair avec la prise de conscience interne des limites de ses méthodes et

mun entre économistes et sociologues, par exemple.

On voit aussi davantage d'économistes « universitaires » s'impliquer dans la politique économique...

La question du tempérament joue beaucoup dans ces choix. Les chercheurs disposent d'une grande liberté de travail et certains en viennent à se passionner pour des points auxquels le commun des mortels, à tort ou à raison, ne verrait aucun intérêt. Mais démarche scientifique et spé-

« La nouvelle génération a conscience aujourd'hui que l'on peut apprendre les uns des autres et – c'est ce qui commence à se faire – mener des travaux en commun entre économistes et sociologues, par exemple »

ouvre, de fait, la voie à l'élargissement du champ et en même temps à la confrontation d'autres savoirs.

Autrefois, le dialogue entre les économistes et les autres représentants des sciences sociales : sociologue, historiens etc. était difficile et pratiquement inexistant. La nouvelle génération a conscience aujourd'hui que l'on peut apprendre les uns des autres et – c'est ce qui commence à se faire – mener des travaux en com-

mun entre économistes et sociologues, par exemple.

Vous êtes vous-même membre du Conseil d'analyse économique (CAE)...

Oui. A titre personnel, je me suis toujours intéressé à la politique économique, aux problèmes de la cité. J'ai été marqué par la tra-

Roger Guesnerie, professeur au Collège de France

« Nos désaccords et nos querelles se règlent aussi dans le monde réel »

**ROGER GUESNERIE**

► Professeur au Collège de France depuis 2000, Roger Guesnerie a fait l'essentiel de sa carrière comme directeur de recherche au CNRS. Il est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) depuis 1978.

► Vice-président de l'Association française de science économique, il est membre à titre étranger de l'American Academy of Arts and Science.

ment dans le silence des bibliothèques, dans le monde feutré des modèles et des statistiques ? Pas du tout, nos désaccords et nos querelles sont tranchés par les faits, dans le monde réel. La remise en cause par Keynes de la capacité régulatrice du marché, et de son succès, reflète les ravages de la crise de 1929 aux Etats-Unis. De même, c'est bien la chute du mur de Berlin qui a fait de l'économie de marché un horizon (provisoirement) indépassable...

Disant cela, je suis le dernier à sous-estimer la force des idées, leur capacité d'existence autonome. Par ailleurs, l'économie multiplie aujourd'hui l'exploration de chantiers ouverts. On assiste, par exemple, à une prolifération (utile) de travaux empiriques.

Cela n'a pas toujours été le cas...

Regardons dans la durée comment a évolué le débat intellectuel au sein de la science économique. Il s'est toujours situé à l'intersection de deux axes : l'axe méthodologique et l'axe des sensibilités politiques.

L'axe méthodologique d'abord. L'histoire de l'après-guerre traduit la montée en puissance du programme de la Société d'économétrie, fondée dans les années 1930. Avec l'internationalisation des connaissances, la méthodologie préconisée est devenue parfois hégémonique. Elle repose sur une séparation du travail, entre le travail théorique, qui donne une place importante à la modélisation et le travail empirique qui se fonde sur la statistique.

De même, et de manière indépendante, il existe l'axe « politique ». Historiquement, à une extrémité vous trouvez les défenseurs de la planification soviétique et, à l'autre, les tenants du marché. Entre les deux, tout un continuum de sensibilités allant de ceux qui refusaient le Gosplan sans croire pour autant au marché, aux Keynésiens qui, eux, croyaient à la viabilité du marché qu'il était accompagné de fortes régulations collectives ; enfin les libéraux, comme Hayek, dont la foi envers le marché était fondamentale.

En fait, l'économie – c'est du moins ce que des études sociologiques menées aux Etats-Unis il y a une vingtaine d'années suggéraient – est la discipline des sciences sociales où la diversité des sensibilités politiques originelles, est la plus forte.

Que pensez-vous des critiques lancées depuis trois ans sur la trop forte modélisation mathématique de l'économie ? Cela veut-il dire que la Société d'économétrie continue de triompher ?

Je ne pense pas que cette querelle soit de bon aloi. Les critiques assimilant d'ailleurs mathématiques et libéralisme font erreur. Je crois que la démarche de la Société d'économétrie a été le facteur d'une certaine pacification théorique. Le travail d'explication des principaux modèles de la tradition walrasienne a permis de comprendre la portée exacte de leurs hypothèses. Après une période de crise identitaire de la discipli-

ne, le débat a pu finalement être dépassionné.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Sur l'axe politique, les cartes ont été redistribuées : le bloc soviétique a disparu. Il n'existe donc plus deux systèmes économiques « rivaux ». Pour autant, il est difficile de croire que le marché constitue la clé de tous nos problèmes. Sur l'axe méthodologique, la position dominante de la Société d'économétrie va de pair avec la prise de conscience interne des limites de ses méthodes et

« La nouvelle génération a conscience aujourd'hui que l'on peut apprendre les uns des autres et – c'est ce qui commence à se faire – mener des travaux en commun entre économistes et sociologues, par exemple »

ouvre, de fait, la voie à l'élargissement du champ et en même temps à la confrontation d'autres savoirs.

Autrefois, le dialogue entre les économistes et les autres représentants des sciences sociales : sociologue, historiens etc. était difficile et pratiquement inexistant. La nouvelle génération a conscience aujourd'hui que l'on peut apprendre les uns des autres et – c'est ce qui commence à se faire – mener des travaux en com-

mun entre économistes et sociologues, par exemple.

On voit aussi davantage d'économistes « universitaires » s'impliquer dans la politique économique...

Actuellement, je suis en train de préparer un rapport pour le CAE sur les enjeux économiques de l'effet de serre. Ceci a été l'occasion de rencontrer beaucoup de spécialistes (climatologues, etc.). Il faut maintenant essayer de dresser une synthèse des travaux et réflexions venant d'horizons variés. De l'économie plutôt appliquée... D'un point de vue théorique, les questions de commerce international constituent un de mes centres d'intérêt récent. Par ailleurs, mon principal sujet antérieur, qui porte sur la capacité du marché à coordonner les anticipations des agents économiques, est sans aucun doute au cœur du débat qui fonde les différences entre Keynes et Friedman.

Quels domaines de recherche semblent passionner le plus les étudiants en économie aujourd'hui ?

Ils reflètent les problèmes que rencontre aujourd'hui notre société. Les étudiants s'intéressent, par exemple, à la croissance, endogène aujourd'hui, aux effets de la mondialisation et à sa régulation, au commerce international, ou encore au marché du travail en n'oubliant pas les questions de politique économique qui s'y attachent, comme la baisse des charges, par exemple.

**Propos recueillis par
Marie-Béatrice Baudet et
Serge Marti**

DOSSIER

Philippe Martin, lauréat ex aequo, professeur agrégé à l'université Lille-I

« On est allé trop vite et trop loin dans l'ouverture des marchés de capitaux »



PHILIPPE MARTIN

► Professeur agrégé à l'université Lille-I, Philippe Martin, 36 ans, est actuellement détaché auprès du département de la recherche de la Banque fédérale de réserve de New York.
► Spécialiste de l'économie monétaire et financière internationale, il s'intéresse plus particulièrement aux marchés émergents et aux crises de change.

Qu'est-ce qui vous a poussé à orienter votre travail sur la globalisation financière ?

La globalisation financière est un sujet de débat qui a dépassé le cercle restreint des économistes. Tout en étant très technique, il a des implications extrêmement importantes sur la vie quotidienne au Nord comme au Sud.

Ce débat a cependant souvent tendance à s'enferrer dans des polémiques stériles et des approches idéologiques. Avec Hélène Rey, qui travaille à l'université de Princeton, nous avons voulu répondre à cette question : pourquoi les pays émergents – une fois qu'ils se sont ouverts aux flux de capitaux étrangers – sont-

ils plus vulnérables aux crises financières ? De nombreux économistes acceptent l'idée que la globalisation n'est pas innocente dans les crises financières. Mais ils restent divisés sur le point de savoir si cette libéralisation n'a fait que révéler, voire exacerber, un certain nombre de problèmes sous-jacents ou si l'ouverture est à l'origine d'une plus grande vulnérabilité.

Notre vue est plutôt pessimiste car nous montrons que les bonnes politiques économiques et monétaires, les réglementations financières préconisées comme des armes anticrise ne sont pas suffisantes pour corriger cette vulnérabilité. L'explication tient dans un concept un peu barbare que les économistes appellent les « *anticipations autoréalistes* ». En physique, ce concept n'a pas de sens car, par exemple, il ne suffit pas d'anticiper qu'un pont va s'effondrer pour qu'il s'effondre. En économie, un changement d'anticipation – un brusque accès de pessimisme des investisseurs – peut, à l'inverse, déclencher une crise.

Ces phénomènes d'anticipation ne sont pas propres aux marchés émergents...

Non, mais dans ces pays ils ont des effets dévastateurs car l'économie y est beaucoup plus dépendante des flux de capitaux étrangers. Dans les pays riches, même en période de crise financière, seule une partie des revenus est affectée par les difficultés des marchés financiers et beaucoup d'activités continuent de fonctionner sans être perturbées. Ainsi, le pessimisme des investisseurs ne peut jamais être aussi ravageur que dans un pays émergent.

Les sautes d'humeur des investisseurs étrangers sont donc, selon vous, la principale explication des crises passées ?

Il est difficile d'être catégorique car, dans une crise, se mêlent beaucoup d'éléments différents. Dans le cas de l'Argentine, la question du régime de change était évidemment un problème essentiel. Mais ce que l'on observe, dans tous les cas, c'est que la punition infligée par les marchés financiers à ces pays va bien au-delà de la cause première, qu'il s'agisse d'un déficit budgétaire trop important ou d'un taux de change surévalué... Or, en même temps que la vulnérabilité s'accroît avec l'ouverture aux mouvements de capitaux de court terme, les travaux empiriques n'ont pas réussi à montrer

l'entrée et à la sortie des capitaux. Ces deux pays ne s'en sont pas plus mal portés.

Des mesures prises unilatéralement par des pays vous semblent préférables à une initiative monétaire du type de la taxe Tobin ?

L'exemple du Chili montre qu'une telle initiative peut être efficace sans attendre les résultats d'une coopération internationale dont on voit bien qu'elle ne portera pas ses fruits dans les années qui viennent. Et une taxe de cette sorte a certains des avantages de la taxe Tobin : introduire de la stabilité dans les marchés et fournir une source de revenus

« Les pays qui n'ont pas encore libéralisé les flux de capitaux de court terme devraient faire preuve de la plus grande prudence, sans craindre d'hypothéquer leurs chances de développement »

qu'elle permettait une augmentation de l'investissement et de la croissance de long terme.

Pour garantir davantage de stabilité aux pays émergents, êtes-vous favorable alors à l'introduction de mesures de restriction des mouvements de capitaux ?

Les mesures qui ont été préconisées par les institutions financières internationales en faveur de pratiques plus transparentes ou d'une meilleure régulation au niveau mondial sont nécessaires, mais je ne crois pas que cela réduira fondamentalement la vulnérabilité des pays émergents. On est allé trop vite et trop loin dans l'ouverture des marchés de capitaux. Il me semble qu'il faut réfléchir aux mesures comme celles mises en œuvre par le Chili ou la Malaisie sous la forme de taxes à

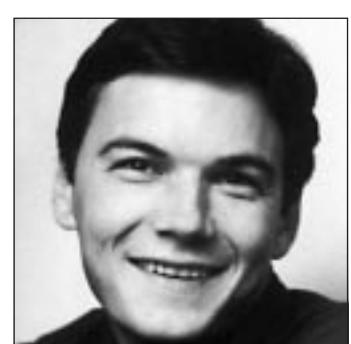
même si ce n'était pas son objectif premier.

Pour autant, ce type de solution n'est pas facile à mettre en place car les investisseurs se sont habitués à des marchés ouverts et il est difficile de refermer la porte. En revanche, je crois que les pays qui n'ont pas encore libéralisé les flux de capitaux de court terme devraient faire preuve de la plus grande prudence, sans craindre d'hypothéquer leurs chances de développement. Plusieurs états dont la Chine aujourd'hui ou la Corée d'avant les années 1990 ont enregistré des taux de croissance remarquables en gardant un contrôle sévère sur leurs marchés financiers.

Propos recueillis par
Laurence Caramel

Thomas Piketty, lauréat ex aequo, directeur d'études à l'EHESS

« Dans certains domaines, la redistribution marche à l'envers... »



THOMAS PIKETTY

► Directeur d'études à l'EHESS et chercheur au Cepremap, Thomas Piketty, 31 ans, participe à des instances consultatives telles que la Commission des comptes de la nation et le Conseil d'analyse économique.
► L'essentiel de ses contributions concerne les questions de la redistribution des richesses.

Vous êtes spécialiste des inégalités et l'auteur d'une somme sur les hauts revenus en France au XX^e siècle. Est-ce que la redistribution fonctionne bien ?

L'objectif de ma recherche, c'est de faire le point sereinement sur ce qui marche ou ne marche pas dans ce domaine. J'avais 18 ans en 1989 au moment de la chute du mur de Berlin, et je me sens vacciné contre un certain nombre d'idéologies.

Il faut être clair sur le désastre qu'a représenté la stratégie d'appropriation collective des moyens de production, pour laquelle certains ont peut-être été vus à l'âme. Pour autant il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Par exemple, comme je le mon-

tre dans mon livre, l'impôt progressif sur le revenu (IR) est une institution qui a globalement très bien fonctionné sur longue période. Depuis sa création en 1914, l'IR a fortement contribué à réduire les inégalités, et en particulier la concentration des patrimoines, sans pour autant nuire au dynamisme économique, bien au contraire. Avec l'impôt sur les successions, créé en 1901, l'IR a permis non seulement de favoriser une plus grande justice sociale mais aussi de limiter la sclérose d'entrepreneurs qui se transforment sinon, au fil du temps et des générations, en rentiers.

Est-ce que la gauche à Matignon a mené une politique efficace de redistribution ?

La prime pour l'emploi a été une bonne mesure. Ce n'est pas le cas de la diminution des tranches d'imposition les plus élevées. D'ailleurs cette mesure a été fortement contestée au sein même du PS. En faisant de la baisse de l'impôt sur le revenu sa nouvelle priorité, la gauche s'est lancée dans une course-poursuite suicidaire avec la droite. Etre « moderne » ne consiste pas à renier tout ce qui a été fait dans le passé. Il faut faire le tri.

Jacques Chirac a promis une baisse de l'IR de 30 %...

Jacques Chirac n'a rien entendu du premier tour des élections. Une telle baisse va profiter aux revenus les plus élevés. Le problème des chômeurs et des salariés précaires qui ont voté pour les extrêmes, ce n'est pas l'impôt sur le revenu. S'acharner sur cette baisse, c'est de l'électoralisme à courte vue, du clientélisme. La vraie réforme aujourd'hui serait de rendre l'impôt plus équitable et plus transparent. Plus équitable car si les citoyens ont l'impression qu'à situation égale, leurs voisins ne payent pas le même

impôt qu'eux, cela crée de l'opacité et du rejet. Il faut réduire drastiquement le nombre d'exonérations et de niches fiscales, notamment celles dont bénéficient les revenus du patrimoine. Plus transparent, car personne ne comprend rien au barème du calcul de l'IR, ce qui conduit à se focaliser sur les tranches supérieures. Il faut exprimer le barème en termes de taux effectifs directement applicables aux revenus et non de taux marginaux qui s'appliquent à une petite fraction du

« L'assurance-maladie est un bon exemple... on a les avantages

du marché, tout en préservant l'égalité d'accès »

revenu. C'est ce qu'avait fait le Front populaire en 1936.

L'IR est loin d'être le seul vecteur de redistribution...

Il faut revisiter l'ensemble des institutions visant à une plus grande justice sociale. Certaines ont favorisé une redistribution à l'envers ! Prenons l'exemple des retraites. Le système repose sur des cotisations et des pensions proportionnelles aux salariés. On pourrait donc croire que le bilan redistributif est neutre. Sauf que les ouvriers ont, à 65 ans, dix ans de moins d'espérance de vie que les cadres, si bien que leurs cotisations servent surtout à payer les retraites des cadres !

Le système obligatoire par répartition a l'immense mérite de garantir

un certain niveau de retraites, quels que soient les aléas des marchés financiers, et il faut évidemment le préserver. Mais on pourrait le plafonner à un niveau de salaire beaucoup moins élevé qu'il ne l'est actuellement. Cela satisferait la demande d'une plus grande liberté des cadres qui le souhaitent, et cela ne coûterait rien en termes de redistribution, bien au contraire.

Les 35 heures sont aussi un exemple de redistribution qui fonctionne mal. Ce sont plutôt les cadres qui en profitent grâce à des congés supplémentaires. Les ouvriers ont vu leur temps de travail diminuer certes, mais aussi la flexibilité augmenter et leurs salaires stagner. Cette mesure a été inspirée d'une vision erronée des inégalités entre les entreprises d'un côté et les salariés de l'autre. Aujourd'hui, les inégalités passent surtout à l'intérieur du salariat. Beaucoup de chefs de petites entreprises sont moins bien lotis que les cadres supérieurs.

Par contre, l'assurance-maladie est un bon exemple d'une redistribution efficace. Les cotisations sont proportionnelles aux salaires, les remboursements sont les mêmes pour tous, et les prestataires de soins sont mis en concurrence pour le bénéfice de tous. On a ainsi les avantages du marché, tout en préservant l'égalité d'accès. On pourrait s'en inspirer pour dynamiser l'enseignement supérieur, avec un système de chèques éducation. On se donne une bonne conscience républicaine en défendant un modèle universitaire hyper-rigide, mais en pratique les enfants des milieux défavorisés ne mettent pas les pieds dans les universités. Là encore, la redistribution marche à l'envers.

Propos recueillis par
Martine Laronche

Olivier Jeanne, nommé

Les politiques monétaires



► Olivier Jeanne est économiste au département de la recherche du Fonds monétaire international (FMI) depuis 1998, à Washington. Cette unité, d'une cinquantaine de chercheurs sur un millier d'économistes au FMI, explore des thèmes variés qui touchent aussi bien à l'économie appliquée qu'à la recherche fondamentale.

Marié, père de deux enfants, il a soutenu sa thèse de doctorat, en 1996, à l'Ecole des hautes études en sciences sociales sur « La crise du franc en 1992-1993. Quelques

tentatives d'interprétation théoriques », sous la direction de Charles Wyplosz.

Polytechnicien, diplômé de la London School of Economics, il a enseigné à l'université de Berkeley en 1997. Auparavant, il était chercheur au centre d'enseignement et de recherches en analyse socio-économique (Ceras) et maître de conférences à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, à Paris.

Ses thèmes de prédilection sont la globalisation financière et les taux de change. Il s'intéresse particulièrement à la question du rôle du marché dans les crises financières et a publié différents travaux sur cette question.

Bernard Salanié nommé

Les marchés du travail



► Bernard Salanié, 40 ans, est depuis 2001 directeur du CREST, le laboratoire de macroéconomie de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Docteur en sciences économiques en 1992 à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), diplômé de l'Ecole polytechnique (1984) et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae), il a fait l'essentiel de sa carrière à l'Ensae, dont il a été

directeur en 1994 et 1995, et à l'Insee, où il fut chef de la division « croissance et politique macroéconomiques » de 1997 à 2000. Il a également été visiting professor à l'université de Chicago en 2000-2001.

Auparavant consacrés à l'économétrie appliquée à la microéconomie – il a notamment publié une *Théorie des contrats* (éditions Economica, 1994) et *Microéconomie : les défaillances du marché* (éditions Economica, 1998) – ses travaux se sont orientés vers l'impact du comportement des acteurs et des institutions sur le fonctionnement du marché du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

► *Les hauts revenus en France au XX^e siècle. Inégalités et redistribution 1901-1998*, de Thomas Piketty (Grasset, 2001, 807 p., 30 €).

► *Spéculations et menaces de l'élection présidentielle*, Le Cercle des économistes (Descartes et Cie, 2001, 542 p., 21,34 €).

► *Le Politique saisit par l'économie-Enjeux économiques*

et sociaux des élections de 2002, Club Ulysse (Economica, 2002, 392 p., 25 €).

► *Où va l'économie mondiale ? – Scénarios et mesures d'urgence*, de Jean-Marie Chevalier et Olivier Pastré (Ed. Odile Jacob, 2002, 230 p., 23 €).

► *La politique économique aujourd'hui*, de Jean-Claude Prager (Ellipses, coll. « Transversale économie », 2002, 352 p., 23,50 €).

TROISIÈMES CYCLES

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

NEW YORK - PARIS - TOKYO

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury

ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13

Conditions de travail : les pays candidats en net décalage par rapport aux Quinze

EN DÉPIT
DES POLITIQUES
MENÉES PAR
LES ÉTATS EN VUE
DE L'INTÉGRATION,
LES DISTORTIONS
RESTENT FORTES

Douze pays d'Europe centrale et orientale frappent à la porte de l'Union européenne (UE). Selon le calendrier adopté au sommet de Nice, en décembre 2001, leur date d'adhésion est même prévue pour 2004. La Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, installée à Dublin, s'est par conséquent intéressée aux conditions de travail des salariés chez ces candidats à l'adhésion. L'étude se fonde sur un échantillon représentatif de 1 000 travailleurs pour chaque pays, sauf pour Malte et Chypre, où seulement 500 salariés ont été interrogés. L'enquête a été menée au printemps 2001 par trois chercheurs de la Fondation. Une étude similaire avait été réalisée en 2000 au sein des Quinze, ce qui permet d'établir des comparaisons.

Mais, avant de procéder à celles-ci, deux réflexions liminaires s'imposent. En premier lieu, les chercheurs insistent sur l'extrême hétérogénéité des situations économiques et sociales des pays en lice, entre les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), d'une part – Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie et Bulgarie –, les pays Baltes, de l'autre – Estonie, Lettonie, Lituanie –, les deux îles méditerranéennes – Malte et Chypre – et enfin la petite Slovénie (2 millions d'habitants), seul Etat issu de l'ex-Yugoslavie à pouvoir demander son adhésion et qui est aussi le plus proche des standards occidentaux. La deuxième remarque porte sur

l'importance démographique au sein des douze pays étudiés : ainsi, la Pologne (43 millions d'habitants) et la Roumanie (22 millions) réunissent à elles seules près de la moitié des futurs entrants en termes de population.

Les conclusions de l'enquête permettent de souligner les atouts et les handicaps des pays candidats avant leur intégration au sein de l'UE. Ils connaissent une plus grande proportion de travailleurs employés dans l'agriculture (21 %, contre 5 % au sein de l'UE) et une moindre partie dans les services (47 %, contre 66 %). Le cinquième de la population active employée dans l'agriculture cache de forts contrastes, au sein même de ces pays (45 % pour la Roumanie, 19 % pour la Pologne, 18 % pour la Lituanie, mais 5 % pour la République tchèque et 2 % pour Malte). D'autre part, le taux d'activité féminin est plus élevé dans les PECO (46 %) qu'au sein des Quinze (42 %).

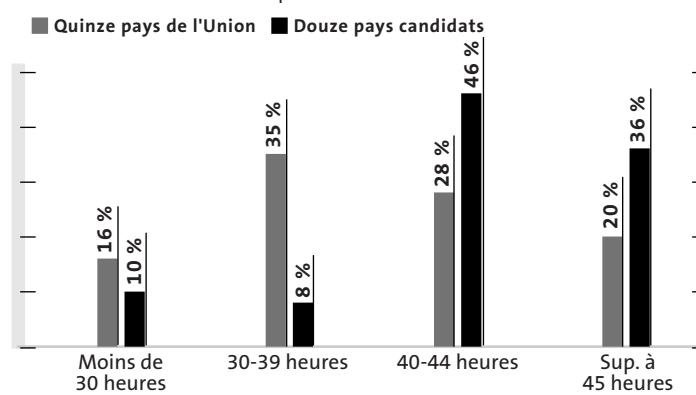
Les travailleurs individuels ou indépendants sont plus nombreux à l'Est (22 %, contre 17 % dans l'UE). Dans le même temps, au sein de la population salariée, on trouve un plus grand nombre de statuts permanents (85 %, contre 82 %). On atteint même le taux de 92 % en Roumanie, contre 55 % à Chypre. La taille des entreprises constitue

Les efforts que la population salariée des pays candidats doit consentir pour se hisser au niveau des standards européens provoquent en retour un certain sentiment de défiance

une différence majeure. 69 % de la population active des pays candidats travaille dans des entreprises de moins de 50 salariés, contre 61 % au sein de l'UE. La proportion de salariés âgés de plus 40 ans est supérieure (51 %, contre 47 %). La part de salariés ayant un second emploi est sensiblement plus forte (10 %, contre 6 %), de même que le temps consacré à cette deuxième activité

DES DIFFÉRENCES FLAGRANTES

Nombre d'heures travaillées par semaine



17,8 heures par semaine, contre 12,1 heures, au sein de l'UE), constate l'étude.

Sur les conditions de travail promises, des différences majeures se font jour, même si les politiques menées par les gouvernements des pays candidats s'efforcent d'atténuer les écarts. Par contre, « il y a une distorsion plus forte au sein de ces pays entre les nouvelles législations mises en œuvre et leur véritable application sur le terrain », explique Raymond-Pierre Bodin, directeur de la Fondation de Dublin. De fait, les relations de tra-

avaux sont plus traditionnelles dans les PECO, plus tournées vers l'industrie que les services, moins orientées vers les clients. L'organisation du travail y est aussi plus hiérarchique, moins décentralisée. L'exposition aux risques (bruit, différences de température, fumées dangereuses) y est plus forte. Moins de salariés bénéficient aussi de temps de formation professionnelle.

Alain Beuve-Méry

Nihat Akyol, l'adhésion turque pénalisée plus par l'économie que par les droits de l'homme

L'AMBASSADEUR
D'ANKARA AUPRÈS DE
BRUXELLES SOUHAITE
QUE L'UNION
DÉBLOQUE UNE
AIDE FINANCIÈRE
D'ACCOMPAGNEMENT

BRUXELLES de notre envoyée spéciale

Il offre le flegme de ceux qui en ont tellement vu que les tremblements de terre de l'actualité ne suffisent plus à l'ébranler. A 55 ans, Nihat Akyol, ambassadeur turc auprès de l'Union européenne, chargé de préparer les négociations d'adhésion de son pays, évoque sans alarmisme les effets des attentats du 11 septembre et de la montée des mouvements d'extrême droite en Europe sur l'avenir des relations de son pays avec l'ex-État bruxellois.

Ce diplomate pratique l'Europe depuis la fin des années 1970, lorsque quelques années seulement après avoir étudié à l'Institut européen de Nancy, il avait été envoyé dans la capitale belge au titre de premier secrétaire de la délégation turque. Au gré d'aller-retours entre Ankara et Bruxelles, l'essentiel de sa carrière a été consacré à cette question de l'intégration. Et des

moments plus difficiles, il en a connu. En 1997, par exemple, au sommet de Luxembourg, lorsque son pays a vu une nouvelle fois sa demande de candidature rejetée, tandis que lui passaient sous le nez les pays d'Europe centrale et orientale. La Turquie – parmi les premières avec la Grèce – frappait pourtant à la porte de l'Union depuis 1963. Cet « affront » a été réparé, deux ans plus tard au Conseil européen d'Helsinki qui a reconnu que la Turquie « est un pays candidat qui a vocation à rejoindre l'Union européenne sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux autres pays candidats... ». D'une certaine façon, laisse entendre l'homme tout en rondeurs et au ton mesuré, le plus dur est fait. La Turquie a été admise dans le processus d'intégration et ce n'est plus maintenant qu'une question de temps.

ÉTAPE FRANCHIE
La popularité croissante des idées d'extrême droite dans plusieurs pays de l'Union n'aurait certainement pas la même incidence si cette étape n'avait pas été franchie. « Trois millions de Turcs vivent en Europe, et l'écho que reçoit ce discours d'exclusion ne peut que nous inquiéter. Mais, maintenant, nous ne sommes plus un pays tiers. Nous avons un statut de candidat, il existe un cadre institutionnel qui trace l'avenir de nos relations. C'est un fait, la Turquie est candidate et elle sera jugée selon les mêmes critères que les autres. Il y a des handicaps, mais pas au point de créer des difficultés insurmontables. La trajectoire de la Turquie vers l'Union européenne est une



NIHAT AKYOL

► 1990 Diplôme de formation, il devient le délégué permanent de la Turquie auprès de l'Union européenne.
► 2002 A 55 ans, la majeure partie de sa carrière a été consacrée au rapprochement de son pays avec l'Europe ; il est aujourd'hui chargé de préparer les négociations d'adhésion. Il s'agit de son troisième poste à Bruxelles.

longue histoire, mais je ne crois pas à un possible renversement de cette situation. » Les attentats terroristes du 11 septembre ont rendu, selon lui, ce projet encore plus nécessaire en montrant qu'« Ankara peut jouer un rôle de modérateur entre les Européens et les pays islamiques ». Le calendrier d'adhésion de la Turquie est cependant loin d'être tracé. « Nous voudrions une feuille de route claire, plaide Nihat Akyol. Nous sommes arrivés à un point où cette perspective est devenue nécessaire. Notre souhait est d'entamer les négociations d'adhésion au plus tard au

second trimestre 2003, pour ne pas creuser le retard avec les autres candidats. Les périodes transitoires sont les plus dangereuses, car elles peuvent être exploitées par les forces de résistance ». De façon surprenante, ce ne sont pas, selon lui, les dossiers qui empêchent le plus visiblement les relations entre Ankara et Bruxelles – comme la question du respect des droits de l'homme, le problème kurde ou le dossier chypriote – qui seront les plus durs à régler. « J'ai moins de craintes sur le plan politique qu'économique, explique-t-il. La privation des libertés individuelles est une réponse au terrorisme qui a secoué tout le pays. Cela est en train d'être corrigé. Nous serons bientôt au diapason de l'Union ». En revanche, le retard économique de ce pays de 65 millions d'habitants dont le produit intérieur brut (PIB) n'atteint pas 30 % de la moyenne des Quinze, sera, selon lui, plus long à surmonter.

L'an dernier, la crise financière a fait plonger le pays dans une récession historique avec un recul du PIB de 8,5 % et une dévaluation de 50 %. L'aide massive accordée par le Fonds monétaire international (FMI) a été négociée contre un vaste programme de réformes structurelles, en particulier dans le secteur bancaire. « Nous n'en verrons pleinement les effets qu'en 2005 », reconnaît Nihat Akyol, qui espère néanmoins que, d'ici là, l'Union européenne aura débloqué pour la Turquie une aide d'accompagnement au processus d'adhésion comparable à celle des autres pays candidats.

Laurence Caramel

second trimestre 2003, pour ne pas creuser le retard avec les autres candidats. Les périodes transitoires sont les plus dangereuses, car elles peuvent être exploitées par les forces de résistance ».

De façon surprenante, ce ne sont pas, selon lui, les dossiers qui empêchent le plus visiblement les relations entre Ankara et Bruxelles – comme la question du respect des droits de l'homme, le problème kurde ou le dossier chypriote – qui seront les plus durs à régler. « J'ai moins de craintes sur le plan politique qu'économique, explique-t-il. La privation des libertés individuelles est une réponse au terrorisme qui a secoué tout le pays. Cela est en train d'être corrigé. Nous serons bientôt au diapason de l'Union ». En revanche, le retard économique de ce pays de 65 millions d'habitants dont le produit intérieur brut (PIB) n'atteint pas 30 % de la moyenne des Quinze, sera, selon lui, plus long à surmonter.

L'an dernier, la crise financière a fait plonger le pays dans une récession historique avec un recul du PIB de 8,5 % et une dévaluation de 50 %. L'aide massive accordée par le Fonds monétaire international (FMI) a été négociée contre un vaste programme de réformes structurelles, en particulier dans le secteur bancaire. « Nous n'en verrons pleinement les effets qu'en 2005 », reconnaît Nihat Akyol, qui espère néanmoins que, d'ici là, l'Union européenne aura débloqué pour la Turquie une aide d'accompagnement au processus d'adhésion comparable à celle des autres pays candidats.

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

A quand un Wall Street européen ?

L'EUROPE A UNE MONNAIE UNI-QUE, il lui manque un vrai marché financier. Les pays de l'Union comptent plus d'une vingtaine de places boursières, qui sont loin de fonctionner selon les mêmes règles. Or, une des conditions de sa croissance future est la constitution d'un grand marché unifié des titres, efficace, liquide et « profond » (c'est-à-dire offrant une grande variété de produits, de types de risque, de taux, d'échéances, etc.), à la mesure de son poids économique. Les avantages en sont connus : meilleure allocation de l'épargne face à un choix plus large d'investissements, baisse

de l'endettement des Etats, etc. Ce dernier conserve toutes ses prérogatives pour les textes les plus importants. Mais les mesures techniques sont confiées à deux comités (« des valeurs mobilières » et « des régulateurs de marché ») créés auprès de la Commission.

En février – un an après la remise du rapport Lamfalussy –, les parlementaires ont enfin approuvé ce processus de décision, qui permettra d'avancer un peu plus vite. Restent les divergences entre intérêts nationaux – voire entre idéologies. Témoin, l'échec récent de la directive visant à harmoniser la réglementation des OPA. Le texte du commissaire chargé du mar-

ché intérieur, Frits Bolkestein, interdisait à la direction de l'entreprise-cible de prendre des mesures défensives, une fois l'OPA déclenchée, sans l'autorisation expresse du conseil d'administration : les Allemands, chatouilleux sur ce chapitre et encore échaudés par l'OPA de Vodafone sur Mannesmann, ont opposé à ce projet très libéral une résistance sans faille.

Profondes différences, aussi, entre les systèmes de surveillance : le modèle « intégré », à la britannique (une seule autorité pour la régulation des marchés et la supervision des opérateurs financiers) s'oppose au modèle de l'Italie, de l'Espagne et de la France, où les deux fonctions sont distinctes.

Dans l'Hexagone, la situation est d'ailleurs plus complexe : pour l'instant, pas moins de deux autorités (la Commission des opérations de Bourse et le Conseil des marchés financiers) veillent sur les marchés, et le projet de loi prévoyant leur fusion n'a pas encore été voté par le Parlement, faute de temps... Enfin, autre thème d'opposition franco-britannique : au nom de la transparence et de la vérité du marché, Euronext demande que soit préservée la règle selon laquelle un ordre doit transiter par le marché national de celui qui le passe ; et que soit supprimée la possibilité, pour les banques d'investissement, d'opérer elles-mêmes, hors marché, la compensation entre ordres d'achat et de vente. Les Britanniques ont sur ces deux points une position radicalement opposée – au nom des intérêts des investisseurs.

Certes, des pas sont accomplis : les directives sur l'information à fournir par les émetteurs de titres, sur la détection et la répression des délits d'initiés et manipulations de marché, sur les obligations prudentielles des conglomérats financiers sont en bonne voie. Mais, visiblement, comme dans bien d'autres domaines de la construction européenne, on avance là où le consensus existe, tout en réservant pour plus tard les sujets qui fâchent.

Gérard Moatti
est directeur de la rédaction de la revue Sociétal.

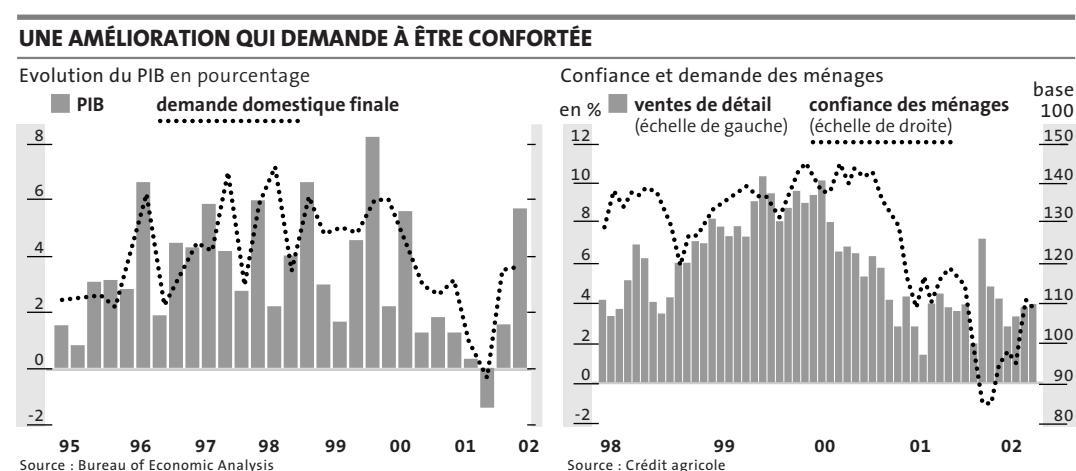
La politique protectionniste des Etats-Unis peut peser sur la reprise

L'ACTUELLE SORTIE
DE CRISE
N'EST PAS
COMPARABLE
À CELLE DU DÉBUT
DES ANNÉES 1990

Optimisme prudent», c'est en ces termes que les représentants des trente pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qualifient la reprise mondiale qui se dessine. Réunis à Paris, les 15 et 16 mai, les ministres de l'économie de l'organisation ont confirmé le redémarrage au second semestre. L'OCDE table désormais sur une croissance mondiale de 1,8 % cette année et de 3 % en 2003.

«Les Etats-Unis seront une nouvelle fois la locomotive de cette reprise», estime le secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston. Après une brève récession l'an dernier, la croissance américaine devrait s'établir à un rythme de 3 % à 3,5 % pendant le reste de l'année en cours, a assuré de son côté Glenn Hubbard, le principal conseiller économique de la Maison Blanche. Dans le reste du monde, les perspectives sont «plus faibles, mais encourageantes», a-t-il ajouté, tablant sur une croissance «modeste» dans la zone euro, alors qu'il relevait des signes positifs au Japon.

En quelques mois, la tendance s'est inversée. Durant l'été 2001, toutes les économies mondiales ont connu en même temps un très net ralentissement. Du jamais vu. Ainsi, lors de la crise asiatique de 1997, les Etats-Unis étaient restés le moteur de la croissance. A l'inverse, au cours des décennies précédentes, un tassement américain était compensé par une crois-



Source : Bureau of Economic Analysis

Source : Crédit agricole

base 100

100

120

140

160

180

200

220

240

260

280

300

320

340

360

380

400

420

440

460

480

500

520

540

560

580

600

620

640

660

680

700

720

740

760

780

800

820

840

860

880

900

920

940

960

980

1000

1020

1040

1060

1080

1100

1120

1140

1160

1180

1200

1220

1240

1260

1280

1300

1320

1340

1360

1380

1400

1420

1440

1460

1480

1500

1520

1540

1560

1580

1600

1620

1640

1660

1680

1700

1720

1740

1760

1780

1800

1820

1840

1860

1880

1900

1920

1940

1960

1980

2000

2020

2040

2060

2080

2100

2120

2140

2160

2180

2200

2220

2240

2260

2280

2300

2320

2340

2360

2380

2400

2420

2440

2460

2480

2500

2520

2540

2560

2580

2600

2620

2640

2660

2680

2700

2720

2740

2760

2780

2800

2820

2840

2860

2880

2900

2920

2940

2960

2980

3000

3020

3040

3060

3080

3100

3120

3140

3160

3180

3200

3220

3240

3260

3280

3300

3320

3340

3360

3380

3400

3420

3440

3460

3480

3500

3520

3540

3560

3580

3600

Acier : l'unilatéralisme européen

par Patrick A. Messerlin

La décision du président Bush de mars 2002 d'imposer des droits de douane supplémentaires de 15 % à 30 % sur le nombre d'importations américaines d'acier a été fort critiquée aux Etats-Unis mêmes. Son coût pour l'économie américaine est estimé à 3-4 milliards de dollars. Pour un emploi qu'elle sauvera dans la sidérurgie américaine, cette mesure en détruirait huit dans les secteurs utilisateurs d'acier. Il aurait bien mieux valu verser une subvention directe aux *legacy costs* (les indemnités payées aux employés licenciés ou déplacés lors des restructurations sidérurgiques américaines) qui sont au cœur du problème. Cette subvention n'aurait coûté que 1,5 milliard de dollars, aurait assuré toute l'aide voulue aux travailleurs concernés, et aurait eu un impact protectionniste faible.

La mesure américaine est, dans le jargon de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une « sauvegarde » dont l'usage est soumis à deux conditions : une montée brutale des importations et un préjudice grave subi par les producteurs nationaux. Or les importations américaines d'acier se sont tassées en 2001, et une bonne partie de la sidérurgie américaine est efficiente. L'Europe a donc eu raison de déposer immédiatement une plainte à l'encontre de la décision américaine auprès de l'OMC, une démarche qui ne déplaît d'ailleurs pas à nombre d'Américains excédés par le lobby sidérurgique.

Mais la menace européenne de représailles immédiates envers les Etats-Unis, sans attendre le résultat de cette plainte, est inutilement agressive, comme l'a montré le sommet Bush-Aznar du 2 mai. Bien pire, cette initiative risque fort d'être désastreuse pour l'Europe qui semble avoir oublié qu'elle a adopté, elle-même, une mesure semblable à celle prise par les Etats-Unis, seulement quelques jours après eux, révélant un unilatéralisme européen au moins aussi agressif que l'américain. En effet, des droits de douane de 15 % à 26 % sont désormais applicables aux importations européennes au-delà d'un certain niveau d'importation, et ce pour quinze groupes de pro-

ducts sidérurgiques représentant une grosse part – 60 % environ – des importations européennes totales d'acier. La mesure européenne doit durer six mois, mais elle peut être facilement renforcée et prolongée.

La sauvegarde européenne est aussi difficile à justifier que l'américaine. D'abord, la première condition (une hausse brutale des importations en 2001) n'est raisonnablement remplie que pour neuf seulement des quinze groupes de produits, lesquels représentent une part nettement plus faible des importations européennes totales d'acier – 19 % environ. Ensuite, les règles de l'OMC exigent un lien de causalité entre hausse des importations et préjudice, la seconde condition (un préjudice grave subi par les producteurs européens) doit être examinée pour ces seuls neuf groupes de produits. Or, pour quatre d'entre eux, la production européenne en volume et en valeur a

que – rien de moins que toutes les importations américaines sujettes à la sauvegarde ! Ce faisant, elle ignore les nombreuses limites au détournement de commerce : l'Europe a déjà limité les importations venant de Russie et d'Ukraine ; les firmes japonaises ont de nombreux accords de « bonne conduite » avec les firmes européennes ; le Canada et le Mexique, exemptés de la mesure américaine, ne vont pas détourner vers l'Europe leur acier qu'ils vendront à bon prix aux Etats-Unis, etc. En revanche, en niant l'existence d'une surcapacité de production en Europe, pourtant plus importante que celle des Etats-Unis selon certaines estimations, la Commission méconnaît le fait que la sidérurgie européenne a de sérieux problèmes qui ne peuvent être résolus par une mesure protectionniste.

La sauvegarde européenne sera coûteuse pour les Européens – mais ne gênera en rien les sidérurgistes américains. Les droits de douane

ducteurs européens d'acier, une capture de la protection décidément bien fréquente en Europe.

D'autres aspects de la décision de Bruxelles étonnent. Ainsi, [cette dernière] justifie sa décision protectionniste par les nombreuses actions antidumping américaines dans l'acier entre 1995 et 2001. Voilà un argument que d'autres membres de l'OMC pourraient bien reprendre à leur compte à l'avenir, cette fois en invoquant les nombreuses actions antidumping... européennes. D'autre part, les pays en développement sont exclus de la mesure européenne si leurs exportations d'acier représentent moins de 3 % des importations européennes d'acier – en somme, seuls les pays qui n'exportent guère d'acier sont exclus de la mesure européenne. Du coup, tout le poids de l'ajustement pèse sur les pays d'Europe centrale candidats à l'entrée dans l'UE, nos gros fournisseurs d'acier, sur l'Argentine et d'autres pays en difficulté. Voilà pour nos bons sentiments envers les pays en transition et en développement.

Une victime inattendue de la mesure européenne est la politique de la concurrence. Il y a peu, la Commission a accepté la fusion d'Usinor, Arbed et Aceralia, entraînant une forte concentration de l'offre dans certaines productions européennes d'acier. Cela était acceptable quand les marchés européens étaient ouverts à la concurrence internationale. Que faire maintenant que cette ouverture est gravement restreinte ? Voilà une question bien embarrassante pour la Commission, champion solitaire de l'introduction de la politique de la concurrence à l'OMC.

La gravité de la décision américaine exigeait un leadership européen. Une attitude de sang-froid, consistant à attendre le jugement de l'OMC – sans les représailles précipitées – et à déclencher, au besoin et en temps voulu, une sauvegarde très ciblée si la situation s'aggravait, aurait permis à l'Europe d'asseoir sa réputation à l'OMC.

Patrick Messerlin est directeur du groupe d'économie mondiale de Sciences-Po.

Une attitude de sang-froid, consistant à attendre le jugement de l'OMC
– sans les représailles – et à déclencher, au besoin et en temps voulu, une sauvegarde très ciblée si la situation s'aggravait, aurait permis à l'Europe d'asseoir sa réputation à l'OMC

augmenté. Pour trois autres groupes, l'augmentation conjointe des prix moyens européens et des productions en valeur ne plaide pas pour l'existence d'un préjudice lié aux importations. Ironie suprême, des sidérurgistes européens viennent d'annoncer une hausse des prix de l'acier de 30 % d'ici à la fin de l'année... En résumé, deux groupes de produits seulement paraisseient pouvoir, à ce jour, satisfaire éventuellement aux règles de l'OMC sur la sauvegarde. Or ils ne représentent que 3 % des importations européennes d'acier. La Commission de Bruxelles justifie sa décision par le risque du détournement des exportations d'acier des Etats-Unis vers l'Europe, suite à la mesure américaine. Mais elle donne une estimation très exagérée de ce ris-

additional ne sont applicables que sur les importations supérieures à la moyenne, augmentée de 10 %, des importations des années 1999-2001. La Commission affirme que cela équivaut au niveau des importations en 2001. Pourquoi alors avoir choisi une formule de calcul si compliquée ? N'est-ce pas pour abaisser, puisque 1999 est une année de faibles importations, le seuil à partir duquel appliquer les droits de douane additionnels en dessous du niveau des importations de 2001, au moins pour certains groupes de produits ? Du coup, la sauvegarde européenne favorise des hausses substantielles de prix de l'acier dès 2002 (sauf récession). Fait aggravant, ces hausses donnent surtout lieu à des rentes empêchées par les importateurs et pro-

bable d'utiliser ces fonds pour amortir le coût inhérent à la suppression de cette politique préférentielle ou, encore mieux, de les transférer aux pays en voie de développement.

Le sommet de Monterrey marque un renversement de la tendance à la baisse de l'aide, puisque l'Union européenne ainsi que les Etats-Unis se sont engagés à augmenter leur aide publique au développement au cours des prochaines années. Ces hausses représentent un pas dans la bonne direction, mais sont bien loin de la somme requise, estimée entre

Le montant des subventions agricoles, qui vont principalement à un nombre restreint de grosses sociétés agro-industrielles, représente cinq fois le volume d'aide publique que les pays riches accordent au monde en développement, un monde de près de 5 milliards d'habitants

commerce (OMC) qui traînent en longueur. Les subventions agricoles des pays riches – 300 milliards de dollars par an – constituent une pratique déloyale envers les exportations agricoles des pays pauvres. Le montant de ces subventions, qui vont principalement à un nombre restreint de grosses sociétés agro-industrielles, représente cinq fois le volume d'aide publique que les pays riches accordent au monde en développement, un monde de près de 5 milliards d'habitants. Il serait préfér-

40 et 60 milliards de dollars supplémentaires par an, pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire. Les promesses et les déclarations qui ont été faites pourraient inaugurer une nouvelle ère de la coopération pour le développement. L'heure est maintenant venue pour les pays riches de joindre le geste à la parole.

Nicholas Stern est économiste en chef et premier vice-président de la Banque mondiale.

LIVRES

par Philippe Simonnot

Economie du politique

➤ **THE STRATEGIC CONSTITUTION**, de Robert D. Cooter, Princeton University Press, 2001, 412 p.

À CEUX QUI SERONT

peut-être appellés les pères fondateurs des Etats-Unis d'Europe pour leur travail sur la Constitution européenne – problème crucial, bien oublié, hélas ! en ces temps de joutes électorales –, on ne saurait trop recommander la lecture du dernier livre de l'économiste américain Robert D. Cooter. D'abord parce que l'auteur a déjà prouvé une certaine connaissance des problèmes du Vieux Monde. Ensuite, parce qu'il montre une étonnante dextérité dans l'application du raisonnement économique à la « loi fondamentale » de la *res publica*.

CLARTÉ ET ÉLÉGANCE

Ce qui a été écrit depuis quarante ans, outre-Atlantique, par les écoles du Public Choice et des Law and Economics – une immense littérature – est ici synthétisé avec clarté et élégance. Beaucoup de graphiques, certes, mais seulement pour illustrer la logique employée, et – ô miracle ! – pas une seule de ces équations rébarbatives qui découragent le profane. Cooter fait mieux encore.

Sur certains sujets, la séparation des pouvoirs, le fédéralisme, les droits de l'homme, il fait des avancées remarquables qui vont certainement frayer la voie à de nouvelles recherches.

La mise en balance qu'il établit entre liberté et richesse, notamment, avec la prise en compte du « *cout de la liberté* », est l'une des plus excitantes, intellectuellement, qu'on puisse trouver aujourd'hui sur le marché. En même temps, Robert D. Cooter, s'il pousse le raisonnement économique jusqu'au bout pour chacun de ces sujets,

comme il se doit, est tout à fait conscient des limites de l'exercice.

Olivier Wendell Holmes (1841-1935), un célèbre juriste américain, avait l'habitude de dire : « Si vous voulez connaître la loi et rien d'autre, vous devez la considérer en tant que mauvais citoyen, qui se soucie seulement des conséquences matérielles qu'une telle connaissance vous rend capable de prévoir, et non comme un bon citoyen, qui trouve les raisons de sa conduite, qu'elle soit ou non conforme à la loi, dans les sanctions plus vagues de sa conscience. »

A la suite de quoi des générations d'économistes ont raisonnablement choisi si obéir ou non à la loi était un choix analogue à choisir entre des pommes et des poires à l'étalage du fruitier.

Robert D. Cooter, en conclusion de son ouvrage, voudrait dépasser ce point de vue, qui lui paraît trop restreint et donc incapable de rendre compte complètement de la réalité observable. Il propose donc d'analyser le respect de la loi non comme une option parmi d'autres, mais comme une obligation internalisée par l'individu. Mais ce sera pour un prochain ouvrage.

La tâche sera difficile, tant l'économiste est habitué à considérer goûts et préférences comme données qui s'imposent de l'extérieur. Pourtant, plus la loi est internalisée, moins il y a besoin d'emploi de la force pour la faire respecter.

Ce programme était peut-être à l'origine du savoir économique, appelé autrefois « *économie politique* », qu'il faudrait alors relire comme *économie du politique* !

PARUTIONS

■ **RAPPORT SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT 2002 DE LA CNUCED**, éd. des Nations unies, avril 2002, 178 p., 39 \$, 19 \$ pour les pays en développement et en transition (www.unctad.org).

La croissance de l'économie mondiale s'est nettement ralentie en 2001, tombant à 1,3 % contre 3,8 % en 2000, selon le rapport 2002 de la Cnuced. Ce fléchissement a eu des effets particulièrement prononcés sur les pays en développement (PED) dont les exportations, après avoir augmenté de 14 % en 2000, ont progressé de moins de 1 % en volume l'an dernier. La croissance des PED n'a été que de 2,1 % en 2001 après avoir atteint 5,4 % l'année précédente. Selon les auteurs, la consommation aux Etats-Unis a maintenu l'économie mondiale à flot en 2001 et ne semble pas pouvoir générer une forte reprise en 2002. Il faudrait que le monde industriel retrouve une croissance de 3 % pour soutenir celle des PED.

Outre l'état de la conjoncture en 2001, le rapport de la Cnuced se penche sur l'impact de la croissance des exportations de produits manufacturés sur les PED. Il en ressort que ceux-ci n'en tirent pas les mêmes avantages que les pays les plus riches. Alors que la part des PED dans les exportations mondiales d'articles manufacturés est en augmentation rapide, les recettes que ces pays en tirent ne suivent pas la même progression que dans les pays industrialisés.

Les experts de la Cnuced ont essayé de décrypter les raisons de cette distorsion. D'abord, les PED ne sont pas associés aux activités les plus rémunératrices dans les secteurs de haute technologie, mais à des opérations à forte intensité de main-d'œuvre comme l'assemblage. Par ailleurs, ces échanges s'inscrivent dans des circuits internationaux où les biens passent par plusieurs sites de production et de transformation avant d'atteindre les consommateurs. Résultat, la valeur totale du commerce enregistré dépasse de loin la valeur ajoutée.

Pour finir, le rapport de la Cnuced évalue les opportunités et les difficultés de la Chine dans le système commercial. Les principaux gagnants seraient les pays industrialisés et les nouveaux pays d'Asie de l'Est, première génération (Corée, Taiwan, Hongkong). Les auteurs craignent qu'une libéralisation trop rapide à l'intérieur du pays ne mette en difficulté les entreprises d'Etat qui employaient, à la fin des années 1990, 83 millions de personnes.

■ **LE CONSEILLER PRATIQUE DU SALARIÉ. VOS DROITS ET OBLIGATIONS 2002**, par la rédaction des éditions Prat.

À comme abandon de poste ; B comme bilan... Ce guide des droits des salariés commence par un petit dictionnaire social, avant de traiter 500 points pratiques classés par thèmes : les droits des salariés ; la recherche d'emploi ; les contrats de travail ; la rémunération ; la sécurité et la santé des salariés ; la formation professionnelle, etc.

Chaque point s'ouvre par une question. Par exemple : quelles sont les conséquences d'une modification du contrat de travail par l'employeur ? La réponse évoque différents cas : acceptation du salarié, refus, modification substantielle pour motif économique. Un guide précis et très accessible (Editions Prat, coll. « Les guides pour tous », 784 p., 27,30 €). F. A.

La lutte contre la pauvreté : joindre le geste à la parole

par Nicholas Stern

Au cours du sommet organisé le mois dernier par les Nations unies sur le financement du développement à Monterrey (Mexique), les pays pauvres comme les pays riches ont déclaré qu'ils étaient prêts à former un partenariat pour lutter contre la pauvreté. Si le projet est bien de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015, conformément à la déclaration du Millénaire, des objectifs explicites doivent être définis. Un processus de suivi doit être créé afin d'informer des succès et des échecs des différentes expériences. Les pays en développement doivent atteindre d'autant plus vite qu'ils sauront mettre en place les politiques, les institutions et la bonne gestion des affaires publiques nécessaires à une croissance soutenue. Cela n'est pas impossible et les voies pour y parvenir sont sans ambiguïté.

Entre 1980 et 2000, les 24 pays qui se sont le mieux intégrés dans l'économie mondiale grâce au commerce ont également enregistré une croissance de leurs revenus plus rapide, une augmentation pour leur population de l'espérance de vie, et la scolarisation y a marqué des progrès. Ces pays, qui abritent quelque 3 milliards d'habitants, ont vu progresser, en moyenne, le revenu par habitant de 5 % au cours des années 1990, contre 2 % dans les pays riches. Grâce à la croissance économique vigoureuse de la Chine et de l'Inde, le monde parviendra probablement à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion des êtres humains disposant de moins de

1 dollar par jour, celle-ci représentant alors un habitant des pays en développement sur six. Cependant, les progrès sont inégaux, et trop de régions et de pays risquent de ne pas atteindre le but. Si le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne n'augmente pas par rapport à ce qu'il a été ces vingt dernières années, où la croissance suivait à peine le rythme de l'accroissement de la population, le nombre de pauvres dans la région, aujourd'hui de 300 millions, atteindra 345 millions d'ici à 2015. La plupart des régions en développement peuvent encore atteindre l'objectif de 2015, à condition que la croissance moyenne de leur revenu par habitant s'accélère afin d'atteindre 3,6 % par an. Pareille croissance représenterait presque le double du taux réalisé au cours des dix dernières années, mais l'exemple de certains pays prouve que cela est possible. La Chine a réalisé près de 9 % de croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) par habitant dans les années 1980 et 1990. Le Vietnam a bénéficié d'une croissance de près de 6 %, tout en réduisant sa pauvreté de plus d'un tiers entre 1993 et 1998. Et, en Inde, les performances économiques de la dernière décennie ont aussi contribué à faire reculer substantiellement la misère.

Pour parvenir à une croissance plus vigoureuse parmi les pays en développement, les pays pauvres comme les pays riches devront honorer les engagements pris à Monterrey. Pour les pays pauvres, cela doit notamment se traduire par une amélioration de leurs politiques, leurs institutions et leur gou-

Les directeurs informatiques dans l'œil du cyclone

TOUT-PUISANTS
HIER, CES
MANAGERS SONT
PRIÉS AUJOURD'HUI
DE RENTRER
DANS LE RANG

Les directeurs informatiques auraient-ils mangé leur pain blanc ? Incontournables il y a deux ans, bogue de l'an 2000, passage à l'euro, vogue des projets e-business obligent, certains retombent aujourd'hui brutalement sur terre. Finies les dépenses somptuaires, la course à l'embauche et aux dernières nouveautés technologiques, l'heure est désormais aux économies. A qui la faute ? Les événements du 11 septembre ont certes marqué l'arrêt net des investissements des entreprises dans les projets informatiques, mais en réalité le retournement de tendance avait déjà commencé deux mois auparavant. Et la situation internationale et

« L'accumulation des désillusions, notamment celles des grands progiciels intégrés (ERP) qui ont coûté plus que prévu, ou celles de la Netéconomie censée amener au "nirvana électronique", a pesé lourd sur notre crédibilité »

JEAN-PIERRE CORNIOU, CIGREF

économique n'est pas la seule explication. « C'est la fin des strass et des paillettes », commente Jean-Pierre Corniou, président du Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref) et directeur des systèmes d'information de Renault.

« L'accumulation des désillusions, notamment celles des grands progiciels intégrés (ERP) qui ont coûté bien plus que prévu, ou celles de la Netécono-

nomie censées amener au "nirvana électronique", a pesé lourd sur notre crédibilité. » Les directions générales demandent aujourd'hui des comptes à l'informatique. Et pour faire accepter un nouveau projet mieux vaut pouvoir justifier de son efficience et aligner des résultats au bout de quelques mois. Rien de plus normal. Et pourtant. Beaucoup de directions informatiques, dans l'euphorie des dernières années s'étaient affranchies de ses contraintes. D'ailleurs, personne ne leur demandait vraiment d'explications.

« L'informatique s'est développée de manière anarchique sans véritable justification économique », constate Christophe Legrenzi, directeur d'Acadys, une société de conseil et d'audit. Qui a vraiment calculé le retour sur investissement de la bureautique ? Celui des ERP ? Ces investissements se sont décidés plus par obligation ou par effet de mode plutôt que dans le cadre d'un réel projet d'entreprise avec des objectifs clairs à atteindre », déplore-t-il. La responsabilité n'incombe pas uniquement aux directeurs informatiques. Cabinets de conseil et directions générales y ont aussi leur part de responsabilité. Les chiffres pourtant parlent d'eux-mêmes. Selon une étude réalisée en octobre 2001 par Acadys et

A la décharge des informaticiens, prouver la valeur ajoutée de l'informatique n'est pas chose aisée. Les indicateurs les plus fréquemment utilisés pour la gérer sont souvent simplistes et reflètent une gestion axée sur les coûts. Cette focalisation rend donc difficile toute approche qualitative. Et quand les gains existent, ils se trouvent le plus souvent en dehors du périmètre naturel du service informatique. « Il faut que les directions informatiques profitent de cette période de pause pour se revaloriser », estime Jean-Jacques Weyer, consultant chez 3D Harmonie Conseil, un cabinet spécialisé dans les prestations de conseil d'assistance à direction générale. Et se recentrer sur ce qu'elles savent vraiment faire. Les directions générales commencent à le comprendre.

Signe de ce changement, l'achat

de prestations informatiques passe de plus en plus par la direction des achats. « Il y a un an, les compétences s'arrachaient, il fallait aller vite, les entreprises ne pouvaient pas se permettre de mettre en place des procé-

dures d'achats. On laissait donc les directeurs informatiques se débrouiller », explique Antoine Peignier, directeur marketing de HiTechPros, une place de marché des prestations informatiques. Aujourd'hui, les services achats, à la demande des directions générales, ont repris en main les processus de sélection et de négociations commerciales avec les sociétés de services informatiques (SSII). Avec en ligne de mire la réduc-

LES DSI EUROPÉENS S'ORGANISENT EN LOBBY

Fatigués d'être toujours dans la ligne de mire, les directeurs des systèmes informatiques (DSI) européens, sous l'impulsion du Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref) viennent de créer en décembre dernier, euroCIO (euro Chief Information Officer). Cette structure se veut l'amarre d'une véritable communauté européenne des DSI pour mieux partager les expériences, se former mais aussi faire entendre la voix de la profession. Ils espèrent notamment que leur union leur donnera plus de poids vis-à-vis des éditeurs et des constructeurs de qui ils attendent des produits « industriels, c'est-à-dire prédictibles, mesurables et fiables », insiste Jean-Pierre Corniou, président du Cigref. Ce lobbying devrait s'effectuer en lien étroit avec leurs collègues américains et asiatiques, mais aussi en collaboration avec des organismes tels que la Commission européenne, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) en France.

tion des coûts. Le contexte est favorable, le ralentissement de l'activité a modifié la donne. Les SSII ne mènent plus la danse. Les entreprises n'hésitent donc plus à diminuer le nombre de prestataires référencés. Chez Peugeot, leur nombre est passé de 400 à une vingtaine. Et à négocier les prix. Ce qu'elles savent souvent mieux faire que les directions informatiques.

Pressés de toute part, bousculés dans leur pré carré, les directeurs informatiques français vivent aujourd'hui une véritable remise en cause. Conséquence : la pression monte. Malgré tout, ils se veulent confiants. « La fonction n'est pas sinistre, elle doit se réinventer », affirme Jean-Pierre Corniou, *On nous demande de sortir de notre ghetto, certes mais encore faut-il que les autres directions nous acceptent à leur table.* Avant de conclure : « Nous voulons tout simplement être traités de la même façon que les autres acteurs de l'entreprise, ni mieux ni plus mal. »

Catherine Rollot

Un malaise largement européen

UN TIERS DES DSI
EUROPÉENS
SE PLAIGNENT QUE
LEUR FONCTION
SOIT CONSIDÉRÉE
COMME MARGINALE

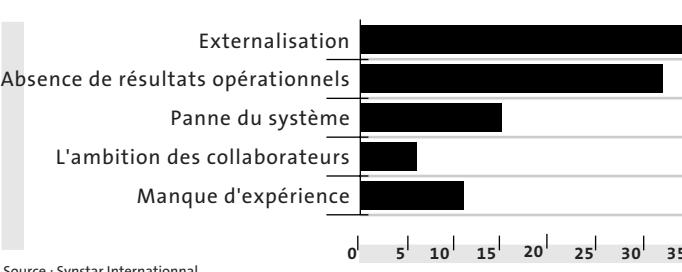
Directeur d'un service d'informatique (DSI) n'est pas un poste de tout repos. Une étude menée à l'échelle européenne, en 2001, par Synstar, une SSII spécialisée dans la disponibilité des systèmes d'informations, le confirme : 73 % des directeurs informatiques interrogés se plaignent d'effets négatifs sur leur vie personnelle, au point que l'on peut se demander si ce métier ne doit pas être réservé à des célibataires...

L'intérêt de cette étude est surtout de mettre en évidence le manque de reconnaissance dont se plaignent les directeurs de systèmes informatiques. Synstar a interrogé 7 000 directeurs, de sociétés d'au moins 200 salariés travaillant dans cinq secteurs (banques, assurances, administrations, distribution et télécommunications) en France, Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Benelux et Espagne. Elle a utilisé 600 réponses pour calculer le stress vécu par ces professionnels qui, dans l'ensemble, se disent satisfaits de leur travail et de leur salaire.

Mais il s'en trouve 33 % pour affirmer que leur fonction est consi-

LA PLUS GRAVE MENACE

Risques encourus par les directeurs informatiques, en %



Source : Synstar International

dérée comme marginale, car périphérique à l'activité de l'entreprise. 19 % pensent même que leur travail n'est ni compris ni valorisé. Comment pourraient-il en être autrement, puisque 69 % des répondants ne font pas partie du comité de direction de leur société.

« Quand on ne siège pas au comité de direction, on ne connaît pas la stratégie de l'entreprise », commente Gérard Poissonnier, directeur général de Synstar France. *Dans ces périodes de fusions-acquisitions, cette ignorance renforce inévitablement le stress : quand deux banques se rapprochent, tout le monde se demande quel est celui des deux centres de calculs qui va disparaître.*

L'étude montre comment se hiérarchisent les craintes des professionnels dans ce contexte. En tête, figure la peur de l'externalisation de leurs fonctions (35 % des réponses). En deuxième position, on trouve l'absence de bénéfices opérationnels tangibles (32 %), autrement dit la crainte de ne pas pouvoir prouver leur utilité. Au troisième rang, vient la peur de la panne du système (15 %) : « Le téléphone n'arrête pas de sonner dans le bureau du patron d'un système en

panne, dit M. Poissonnier. « Tout le monde lui demande : vous redémarrez quand ? » Le manque d'expérience commerciale et managériale (11 %) et la concurrence de « Jeux de loups » (6 %) clôturent la liste des angoisses.

« Quand on ne siège pas au comité de direction, on ne connaît pas la stratégie de l'entreprise »

GÉRARD POISSONNIER, SYNSTAR

Toutes les nationalités ne vivent pas de la même façon ces tensions. Ce sont les Britanniques qui sont les moins « cool » et les Français les plus sereins. Pourquoi ? Ce sont le degré d'externalisation et les aléas techniques qui font l'essentiel du stress.

De l'autre côté de la Manche, on a joué la carte de la réactivité, des

coûts bas, donc du clés en main. En France, pas question de perdre la maîtrise de l'outil. « Nous ne déléguons à l'extérieur ni la maîtrise d'œuvre ni la maîtrise d'ouvrage ; juste l'exécution », explique Jean-François Paccini, directeur informatique d'Egencia, agence de voyages d'affaires en ligne.

« Les Français sont aussi plus prudents techniquement », estime Gérard Poissonnier. *Ils ne parient pas sur la dernière technologie comme les Britanniques et ils installent des redondances qui permettent de repartir plus vite en cas de panne.*

A vrai dire, les entreprises en ligne et les petites entreprises placent l'informatique au cœur de leur métier et les responsables de celle-ci ne se sentent absolument pas marginalisés. Comme Jean-François Paccini, d'Egencia, Jérôme Savajols, directeur de l'administration et des finances et ancien directeur de l'informatique de caisse.com (assurances en ligne) déclare « avoir été associé très tôt à toutes les décisions stratégiques de l'entreprise ».

Leur stress vient d'ailleurs : la sécurité des informations sur des systèmes de plus en plus ouverts vers l'extérieur ; la nécessité de se tenir « formés et informés » sur les dernières technologies. Mais, dans ce cas, c'est un plaisir.

Dans ces conditions, comment une SSII persuade-t-elle un informaticien français de lui sous-traiter une partie du travail ? Le directeur de Synstar France s'adapte : « Nous ne leur disons pas : « nous prenons tout en charge », mais « pouvons-nous vous aider ? » Histoire de diminuer le stress du client.

Alain Faujas

LIVRES

par Philippe Arnaud

Quel avenir pour le secteur public ?

► DU MONOPOLE AU MARCHÉ, LES STRATÉGIES DE MODERNISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES, sous la direction de Pierre-Eric Tixier (éditions La Découverte, 196 p., 23 €)

COMMENT RENOUVELER LE PACTE SOCIAL

à la française, dont le secteur public constitue un des piliers ? Telle est la question posée par cet ouvrage dirigé par Pierre-Eric Tixier, professeur à l'IEP de Paris. Les entreprises publiques ont été au cœur de la constitution des classes moyennes, dans le giron de l'Etat. Elles participent au modèle français, caractérisé par le poids de l'Etat... et l'insuffisance du dialogue social.

Toucher aux bijoux de famille ne peut se faire, comme l'écrivent les auteurs, sans provoquer un effet sociétal. Les grèves de l'automne 1995 en sont un exemple mémorable.

PERSÉVÉRANCE ET DOIGTÉ

Le livre permet de saisir d'un seul coup d'œil l'hétérogénéité de l'actuel secteur public. Avis aux candidats à la réforme : il faudra de la persévérance, et du doigté. A EDF, par exemple, la cohabitation entre activités de service public et activités de marché suscite des interrogations.

L'année 2000 a vu le marché français de l'électricité s'ouvrir à la concurrence à hauteur de 30 %. En 2005, EDF réalisera 50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

La RATP reste, elle, un monopole. L'entreprise a pourtant commencé sa mue culturelle plus tôt que les autres. Elle a modernisé les relations du travail, et celles avec ses clients. France Télécom est passée depuis 1997, date de sa privatisation partielle, d'une régulation administrée à une régulation de marché. La Poste

(17 000 points de vente, 130 000 boîtes aux lettres, 74 000 tournées de distribution par jour) est face à une mutation difficile. Elle affronte la concurrence sur ses activités les plus rentables. La SNCF vit un paradoxe. Sa stratégie est tournée vers la croissance mais les cheminots, hantés par le déclin, n'ont pas le moral.

Le mammouth est sous tension. Après une dizaine d'années d'expériences diverses, les entreprises publiques ont engagé de profondes réformes. Mais toutes sont à la recherche de nouvelles régulations sociales. L'élaboration d'un modèle social plus pertinent sera l'un des enjeux majeurs des prochaines années pour faire face à la mondialisation. Si le tout marché est rejeté par la société française, le statu quo n'est plus tenable, martèlent les auteurs. Le scénario d'évolution le plus probable est celui de l'entre-deux. Mais ce scénario est porteur d'une fragilité sociale certaine et synonyme, pour tout pouvoir politique, de conflits récurrents.

Le secteur public à la française a une légitimité vis-à-vis, notamment, de l'Union européenne. Il fournit des services nombreux, de bonne qualité, et à prix compétitif. Mais faute de maintenir ce rapport qualité-prix, la société française verra sa position s'affaiblir et le syndrome du village gaulois perdurer... La chose valait d'être rappelée à l'heure où le Royaume-Uni, sous la houlette de Tony Blair, ne compte plus les accidents de train, et envoie ses malades se faire soigner en France.

PARUTIONS

■ LE COMITÉ D'ENTREPRISE. GUIDE CE 2002.

Plusieurs textes récents sont venus renforcer le rôle du comité d'entreprise – loi sur les nouvelles régulations économiques, de modernisation sociale – qui s'ajoutent à une législation dense. Ce guide comprend 300 fiches pratiques portant sur des thèmes variés tels que les élections au CE, le budget des activités sociales et culturelles, les attributions de la commission économique du CE, etc. S'ajoutent des modèles de lettres, de procès-verbaux et de protocoles d'accords ainsi que des tableaux relatifs à tous les actes de la vie d'un CE. Un ouvrage clair et facile à consulter mais assez cher (Editions législatives, 882 p., 193,07 €).

F. A.

■ DROIT DU LICENCIEMENT DES SALARIÉS PROTÉGÉS

de Michel Miné, Hubert Rose et Yves Struillou. Les représentants du personnel bénéficient d'une protection spécifique découlant d'*« exigences constitutionnelles »* et justifiée par *« les difficultés que présente l'exercice de leur fonction »*, selon une décision du Conseil constitutionnel du 20 juillet 1988. Le risque majeur est le licenciement de ces « salariés protégés » – 15 200 demandes auprès de l'inspection du travail en 1999, dont 87 % ont été acceptées.

Riche en références jurisprudentielles, cet ouvrage, écrit par trois inspecteurs du travail, expose les règles du licenciement de ces salariés, les instruments juridiques destinés à les défendre et leur mise en œuvre.

Dans la préface à cette deuxième édition, Gérard Gélineau-Larrivet, président honoraire de la chambre sociale de la Cour de cassation, souligne qu'il « n'est pas déplacé, eu égard au sujet traité, de souligner l'utilité de cette jurisprudence judiciaire qui ajoute à la procédure administrative une protection complémentaire de nature à empêcher des pratiques entraînant à terme l'érosion des vocations syndicales » (Ed. Economica, 1 009 p., 50 €).

■ UNIVERSITÉS D'ENTREPRISE, vers une mondialisation de l'intelligence, d'Annick Renaud-Coulon.

« Si vous interrogez l'homme de la rue sur ce qu'il pense des universités d'entreprise, il a toute chance de vous regarder d'un air hébété... » Un auteur qui cherche à communiquer sur un sujet dont personne ne sait qu'il s'agit d'un enjeu fait preuve d'un courage peu fréquent. Et son éditeur aussi. L'ouvrage vaut pourtant le détour : pour la bonne raison qu'il s'agit là – peut-être – d'une révolution silencieuse. S'il est acquis pour tous que le savoir est un enjeu de pouvoir et de réussite économique important, il aurait été étonnant que les grandes entreprises ne cherchent pas à se tailler une place de choix aux sources mêmes de la connaissance, c'est-à-dire en prenant en charge la production, la diffusion et la labellisation du savoir. Si elles peuvent le faire, peut-être est-ce du au fait que la mission éducative des Etats a des limites... qui sont financières. Entre ces deux axes, l'auteur déroule reportage et réflexion en posant les bonnes questions : va-t-on vers une mondialisation de l'intelligence ? Et, surtout, cette mondialisation s'effectuera-t-elle sous les auspices de Davos ou celles de Porto Alegre ? (Editions Village mondial, 208 p., 29 €)

Y. M.